27e Année | N° 11 | 1er Juin 1920

GENERAL LIBRARY
JUL 8 - 1920
UNIV. OF MICH.

LA REVUE DE PARIS

DIRECTEURS

ERNEST LAVISSE
de l'Académie française

MARCEL PRÉVOST
de l'Académie française

SOMMAIRE

		Pages
Charles Loiseau	*La Nonciature de Paris*	449
Jules Lemaître	*Un Aventurier* (Acte II)	472
Abel Ferry	*La Guerre vue d'en bas et d'en haut*	501
A. t'Serstevens	*Un Apostolat* (fin)	520
Réginald Kann	*La Pacification du Maroc*	562
Albert-L. Guérard	*L'Université de Paris et les Étudiants américains*	582
Pierre Arminjon	*La Fonction judiciaire*	598
Jacques-É. Blanche	*Les Arts et la Vie*	627
J. Chappey	*L'Organisation économique allemande.* — I.	648

Copyright 1920 *Revue de Paris*

PARIS

DIRECTION ET RÉDACTION : 85bis, FAUBOURG SAINT-HONORÉ

ADMINISTRATION, ABONNEMENTS ET VENTE : 3, RUE AUBER
(MAISON D'ÉDITION CALMANN-LÉVY)

1920

LIVRES NOUVEAUX

LA JOURNÉE BRÈVE
par **Abel Hermant.**

La Journée brève, succédant à *l'Aube ardente* et précédant *le Crépuscule tragique*, est le second livre d'une trilogie consacrée à ce que l'on pourrait appeler la vie intellectuelle et sociale entre les deux guerres. Nos lecteurs connaissent déjà les deux premières parties, ils savent, de reste, tout ce qu'elles contiennent de richesses spirituelles. M. Abel Hermant est un écrivain d'idées, à un degré éminent. Mais il est aussi, et non moins excellemment, un chroniqueur alerte, au coup d'œil aigu, à l'expression incisive. Nul n'a mieux vu ni mieux raconté son temps. Aux aperçus ingénieux et profonds sur l'art et sur les lettres succèdent des pages délicieuses de malice et d'ironie, de sorte que deux catégories de lecteurs peuvent également s'intéresser à *la Journée brève* : ceux qui aiment le noble jeu des idées et ceux qui se plaisent à voir miroiter des scènes de la vie parisienne où la fantaisie brillante se mêle à la réalité.

SIDONIA
OU LE MALHEUR D'ÊTRE JOLIE
par **André Beaunier.**

M. André Beaunier, érudit et imaginatif, s'entend parfaitement à dégager le romanesque de l'histoire. Quoique historique, la Sidonia de Lenoncourt qu'il nous présente est une véritable héroïne de roman, par son prestige, son charme et ses infortunes. On est tour à tour ému et diverti par le récit de ses aventures contées par M. Beaunier dans un style aux nuances fines et délicates qui s'adapte le plus heureusement du monde au sujet.

LES DIEUX GARDIENS DU JOUR
par **L. Cubélier de Beynac.**

M. Cubélier de Beynac est un des nobles poètes du temps. Il ne sacrifie ni à la mode, ni à l'intrigue, ni au succès. Noble, aussi, par le choix de ses sujets. Il pense et conçoit noblement par l'inclination naturelle de son esprit. Il se plaît aux idées générales, aux grandes lignes, aux images somptueuses et aux symboles magnifiques. Il peint — ou esquisse — de vastes fresques, avec la science et le sens du nombre et du rythme. Si poète signifie également visionnaire, prophète et mage, cela ne fut jamais mieux prouvé que par ce poème : *les Dieux gardiens du jour.*

MARRAKECH DANS LES PALMES
par **André Chevrillon.**

Nous n'avons pas à vanter à nos lecteurs les deux images que M. André Chevrillon nous trace de Marrakech : *Marrakech de printemps*, qu'il visitait en 1913, *Marrakech d'automne*, où il séjourna en 1917 : ils ont eu la primeur de ces pages, et ils savent qu'elles sont de celles qui se relisent. Ce n'est pas seulement par le prestige de son style que M. Chevrillon renouvelle la vision de choses que nous croyions connaître : une ville d'Islam, des faubourgs européens, un crépuscule. A l'intensité de la documentation, qualité commune aux vrais descriptifs, s'unit l'intensité de la méditation. Peintre de l'Islam immobile de l'Inde à l'Occident, et de l'Angleterre moderne en perpétuel renouvellement, il perçoit et nous fait sentir des rapports qui nous échappaient dans le temps et dans l'espace, et la merveilleuse variété des civilisations humaines.

MES COMBATS
par **René Fonck.**

Plus heureux que Guynemer, le capitaine et député René Fonck a pu écrire lui-même l'histoire de sa vie héroïque. Que dire du récit de ces prodigieux exploits? Il y en a tant qu'aucun finalement ne reste dans la mémoire avec une physionomie distincte ; mais on peut tout de même saisir, en une intuition peut-être illusoire, l'essence de sa tactique et le secret de ses victoires. Ce n'est pas que le héros fasse de grands efforts de style. On serait tenté de trouver dans son tableau de chasse, reproduit en fin de volume (126 avions allemands !) la page la plus éloquente du livre, s'il n'y avait la préface, due au maréchal Foch, et dont il convient de méditer la morale : « Cet ouvrage indique aux générations à venir la hauteur morale où elles doivent monter leur préparation à la guerre, ce qui est, dans la paix, leur devoir. »

LA DOULEUR SOLITAIRE
par **Marie-Louise Vignon.**

Ces vers d'une jeune fille sont empreints d'une touchante mélancolie. La douleur et la mort en sont les thèmes uniques. Aucune affectation littéraire n'y vient affaiblir le cri sincère et direct d'un cœur que la souffrance révolte, mais qu'elle dispose en définitive aux pitiés et aux tendresses. On achève la lecture de ces poèmes, échos d'une vie solitaire, avec un sentiment de tristesse, mais aussi d'admiration pour la noblesse d'une âme qui de la douleur a su tirer de la beauté et de la bonté.

LA NONCIATURE DE PARIS

Bien qu'on ait beaucoup écrit sur la reprise des relations diplomatiques entre la France et le Saint-Siège, il semble qu'on ait un peu laissé dans l'ombre un sujet important : le rétablissement de la nonciature de Paris, ou qu'on l'ait traité d'un esprit prévenu. Les uns, partisans déterminés de la reprise, ne paraissent pas s'être appesantis sur l'intérêt que ce sujet présente, soit comme condition de l'accord à intervenir, soit comme gage de fécondité des rapports entrevus. Les autres n'envisagent la présence d'un agent officiel du Vatican en France que sous l'aspect d'un rouage superflu, sinon d'un risque auquel nous serions avisés de nous soustraire. C'est tout d'abord à ceux-ci que notre étude s'adresse, en faisant état de leurs arguments.

On paraît nous dire d'abord que la France n'a besoin que d'un agent de contact avec le Vatican, son ambassadeur, et que dès lors la nonciature est inutile. Mais à supposer même que cette formule donne satisfaction à notre intérêt, ce qui est déjà fort douteux, elle passe outre à ce que le Saint-Siège y pourrait objecter. Ou plutôt elle donne à considérer sous un aspect purement unilatéral une question qui, de sa nature, mérite d'être examinée à deux.

Qu'il se fonde demain, n'importe où, un nouvel État de deux ou trois millions d'habitants avec lequel nous soyons disposés à entretenir des relations diplomatiques, nous trouverons

naturel d'accueillir son représentant, du moment qu'il agrée le nôtre. Le principe de réciprocité, en cette matière, est d'usage si constant qu'on aurait peine à lui découvrir des exceptions : de plus, à la différence d'un certain nombre d'usages que la tradition justifie plus que la raison, celui-ci est éminemment raisonnable. Il constitue un hommage à la parité des égards que se doivent deux gouvernements désireux de ne pas ou de ne plus s'ignorer ; il assure à chacun un interprète mandaté auprès de l'autre ; il permet à la fois la division et la coordination du travail diplomatique, qui n'a pas trop de deux organes pour se poursuivre méthodiquement.

La réciprocité, c'est le droit commun entre États. Elle est aussi de règle dans les rapports du Saint-Siège avec les nations catholiques sans exception : Espagne, Portugal, Belgique, Bavière, nouvelle Autriche, nouvelle Pologne (nouvelle Hongrie aussi, sans aucun doute, dès qu'elle sera définitivement constituée), Brésil, Argentine, Chili, Pérou et autres États de l'Amérique du Sud. Elle paraît de plus en plus naturelle même aux États non catholiques, je veux dire de population confessionnelle mixte. Une nonciature vient d'être créée à La Haye, une autre à Belgrade ; celle de Prague sera organisée avant la fin de l'année. La Roumanie, la Bulgarie, la Grèce, dès que les négociations engagées en vue de concordats auront abouti, échangeront sûrement un représentant officiel avec le Vatican. On ne prend même pas assez garde qu'en beaucoup de pays le Saint-Siège entretient, sous le titre de délégués apostoliques, des agents qui, sans être investis de fonctions proprement diplomatiques, ne laissent pas d'assurer des contacts, au moins médiats, avec le gouvernement central ou local. Tel est le cas à Washington, à Ottawa, à Manille, à La Havane, à Constantinople, à Athènes, à Alexandrie d'Égypte, à Beyrouth, à Mossoul, à Sydney, à Tokio, bien que ni les États-Unis, ni les Dominions britanniques, ni l'Empire Ottoman, ni la Grèce, ni le Japon, ne soient officiellement représentés auprès du Saint-Siège. C'est donc en faveur de celui-ci que jouerait l'exception au principe de réciprocité, si l'on considère la fonction des délégués apostoliques comme emportant en fait un certain mandat de représentation.

On ne peut guère proposer d'exemples inverses que ceux de la Prusse et de l'Angleterre. Mais personne n'ignore que la Prusse est prête à recevoir un nonce à Berlin, et même qu'elle sollicite le transfert de la nonciature de Munich dans cette capitale, de façon à centraliser la représentation du Saint-Siège auprès du *Reich*. Quant au gouvernement britannique, la mission extraordinaire qu'il a envoyée à Rome vers la fin de 1914 n'a pas encore été érigée en légation proprement dite. Et si même l'organisation définitive des rapports diplomatiques du cabinet de Londres avec le Vatican devait exclure une nonciature, des raisons traditionnelles, le nombre restreint des catholiques proprement anglais, et surtout l'état de la question d'Irlande suffiraient à justifier cette exception.

Aucun motif analogue, même de loin, ne saurait être allégué à l'encontre du rétablissement de la nonciature de Paris. S'il y en a d'autres — et nous chercherons à nous en rendre compte — le Parlement devra s'assurer qu'ils sont déterminants, actuels, précis, et qu'ils ne relèvent ni de l'idéologie, ni de la sensibilité politiques, moins encore, comme de juste, du parti pris. Pour le moment, faire de la nonciature une « question », serait déjà, vis-à-vis du Vatican, marquer une réticence, et employer la manière un peu dégagée pour le prévenir que, si l'on voit des avantages à rentrer en rapports avec lui, on y trouve aussi des inconvénients. Il pourrait, à ce compte, faire la même réflexion et nous proposer une nonciature, sans ambassade en échange. Il y a d'autres façons, plus diplomatiques, je crois, de tenir compte des réserves que peut inspirer à chaque partie cette pesée préalable et tout à fait légitime des inconvénients et des avantages. Admettez — ce qui n'est point le cas, j'espère — que la République française et le Saint-Siège veuillent ne faire entre eux qu'un essai, encore faut-il le tenter dans les formes de la confiance et ne pas poser, dès l'abord, une condition qui semble un peu les exclure.

On ne comprendra jamais rien aux choses romaines si l'on ne se pénètre de l'idée que le Pape est le chef d'un gouvernement international, en ce double sens que ce gouvernement s'exerce sur des sujets spirituels de toutes les nations, et que toutes les nations — dans des proportions fort inégales, il est vrai —

participent à ses organes. C'est même l'unique gouvernement international qui fonctionne jusqu'à présent : ils seront deux, ou presque, quand la Société des Nations aura inauguré sa carrière. N'en tirons ici qu'un seul avertissement. Le Saint-Siège, eût-il même le désir de satisfaire au vœu d'un gouvernement et d'un Parlement déterminés, et de leur passer, si je puis dire, une fantaisie, ne s'y résoudra qu'après avoir regardé attentivement, du côté de tous ceux qui le regardent lui-même, si cette condescendance n'est pas de nature à nuire à son autorité, à son prestige, à son équilibre. Le « Qu'en dira-t-on » diplomatique et politique atteint, pour lui, à des proportions presque redoutables, parce qu'étant en affaires avec la plupart des États, en contact avec l'opinion du monde entier, harcelé de compétitions, soucieux de les départir, la moindre concession dont il ne peut donner une explication satisfaisante risque de faire jaillir les jalousies, les critiques, les mécontentements, peut-être les demandes indiscrètes.

Que veut-on que le Pape réponde à la question de savoir pourquoi, par hypothèse, la France refuse de recevoir un nonce? S'il allègue que nous nous croyons suffisamment avertis pour traiter avec lui par un agent de notre choix, mais pas assez pour affronter les finesses d'une diplomatie pontificale à Paris — et je crois bien avoir lu quelque part, dans une *interview* française, cette distinction inattendue — la réponse n'aura rien d'obligeant pour nous. S'il avoue qu'il a cru devoir céder sur ce point, pour aboutir à la reprise du contact, il semblera qu'il ait « acheté » cette reprise ; on se demandera dans quel intérêt, et dès lors, sur les intérêts connus et certains, les gens soupçonneux en grefferont peut-être d'imaginaires. De toutes façons vous aurez mis à la gêne, outre le légitime amour-propre du Vatican, ce sens de l'équilibre qui ne l'abandonne jamais, et dont il lui importe, surtout en matière diplomatique, de donner l'impression. Vous aurez rendu plus difficiles à ses propres yeux, et plus difficiles à faire accepter par la critique internationale, des concessions d'un autre genre, et d'un plus grand avantage pour nous, qu'il nous réservait peut-être. En fin de compte, si nous refusions la nonciature, il se pourrait que ce fût non pas le Pape, mais la France, qui « achetât »

la reprise, en se dessaisissant à l'avance, par une exigence négative, du plus clair de sa monnaie d'échange.

***

Selon d'autres avis, la présence d'un nonce laisse entrevoir les éventualités d'une politique d'intrigues à laquelle les questions religieuses peuvent toujours fournir un aliment. Comme souverain spirituel, le Pape dispose d'une autorité dans tous les États où l'on compte des catholiques. Il est délicat de la souligner par une représentation visible et permanente, qui suffirait d'ailleurs à raviver le souvenir d'anciennes luttes et peut-être à éveiller, chez certains, le désir de les reprendre.

Considérée sous cet aspect, la question de la nonciature est de celles qui peuvent recevoir de l'exemple des autres pays une contribution utile, compte tenu surtout de ce que notre rupture diplomatique avec le Saint-Siège remonte à une quinzaine d'années. S'il s'agissait d'étudier la valeur d'une invention chimique ou mécanique qui présentât un intérêt considérable au point de vue de notre armement ou de notre outillage national, nous ne trouverions pas superflue une enquête à l'étranger. Un sujet politique et moral, que les partisans du *pour* et ceux du *contre* s'accordent à envisager comme fort sérieux, est digne d'une sollicitude au moins égale et relève de la même méthode.

Si l'on regarde d'abord du côté des pays où la population se partage en confessions rivales, qui présentent des coefficients numériques comparables, la présence d'un nonce semblerait, à première vue, devoir constituer une épreuve pour la paix publique. En Hollande, où les protestants forment la majorité ; en Bohême, où ils sont une minorité imposante ; chez les Yougo-Slaves, où — sans même tenir compte des musulmans de Bosnie — on compte à peu près autant de catholiques que de *pravoslaves* ; en Roumanie, où l'État, qui s'appuie sur une Église nationale « orthodoxe », vient de s'annexer plusieurs millions de catholiques latins ou *uniates*, on comprendrait que l'Église romaine eût quelque peine à faire accepter un agent mandaté et officiel. D'abord

les autres cultes, qui n'y peuvent point prétendre, risquent d'en concevoir de la jalousie. Ensuite, cette nonciature sera peut-être un centre de politique confessionnelle, ou même un foyer de prosélytisme. Ne réveillera-t-elle pas des souvenirs de guerres de religion, ou, ce qui est pire, de guerres de races rangées autour d'un étendard cultuel? L'État, enfin, ne s'expose-t-il point à perdre sur ses sujets catholiques une partie de son autorité, surtout si le souverain professe une religion différente?

On pourrait être aussi inquiet, sinon davantage, pour la tranquillité des pays comme la Bavière, la Belgique, l'Autriche actuelle. Là le catholicisme est, en statistique, la religion de l'immense majorité, mais il a donné naissance à des partis politiques qui s'en font un drapeau, et qui se placent par là en conflit permanent avec d'autres partis étiquetés libéraux, radicaux ou socialistes. Sans doute la mission du nonce ne consiste qu'à représenter le Saint-Siège auprès du gouvernement ; agent *diplomatique*, il n'est ni chef de l'épiscopat, ni, à plus forte raison, directeur de conscience électorale. Mais là où un parti organisé, puissant, qui s'intitule catholique, et qui imprègne, en effet, son programme de principes catholiques, aspire à la majorité dans le Parlement, dans le ministère, et souvent la détient, le moyen que le nonce fasse figure de témoin désintéressé? Si ce parti est vainqueur, il dîne dans l'intimité avec les ministres ; vaincu, il est bien difficile que le même parti ne le prenne pas pour confident. Voilà l'ingérence cléricale organisée et quasi légitimée. Si l'on conçoit que les adversaires d'une nonciature à Paris se soucient peu de ce qui se passe à Munich ou à Vienne, ils doivent être un peu alarmés des risques que fait courir à la Belgique amie l'existence d'une nonciature à Bruxelles.

Voici encore des États dont le passage à la forme républicaine est de date trop récente pour qu'ils soient tout à fait à l'abri d'une réaction monarchique. C'était hier le cas du Portugal ; c'est celui, peut-être, de l'Allemagne d'aujourd'hui. Ici la lutte s'institue non entre programmes, mais entre régimes. Plus âpre déjà, par conséquent, elle risque encore de recevoir un surcroît d'âpreté, pour peu que l'étranger s'y

mêle. Que vient faire un nonce dans un lieu où l'on conspire? Ne sera-t-il point un peu conspirateur lui-même, par habitude professionnelle ou pour exécuter des ordres secrets? La prudence la plus élémentaire, pour l'un et l'autre parti, devrait leur conseiller d'éloigner cet homme, qui trouve un terrain trop favorable aux intrigues romaines, et qui, s'il n'est suspect aux deux, mérite au moins qu'aucun ne se fie à lui.

Or nous nous apercevons, au contraire, que, ni les pays où s'accusent la pluralité et la rivalité des cultes, ni ceux où un *parti catholique* dispute le gouvernement aux socialistes et aux radicaux, ni même ceux dont le régime peut encore passer pour instable, ne paraissent redouter les maléfices d'une nonciature dans leur capitale. Il y a, en effet, des nonces à La Haye comme à Lisbonne, à Bruxelles comme à Belgrade. Et, après avoir noté, en passant, que la France n'a plus à redouter de luttes inter-confessionnelles, que les catholiques, grâce à Dieu, n'y sont point organisés en *parti*, qu'enfin la République y paraît invulnérable, j'ai peine à détourner les yeux du spectacle que nous offrent, en ce moment, les États issus du démembrement de l'Autriche-Hongrie, ou complétés par ce démembrement. Certes, s'il est un groupe de régions où l'on puisse s'attendre à ce que le sentiment public, et même les gouvernements d'installation récente, ne soient pas pressés d'accueillir des nonciatures, c'est bien cette partie de l'Europe Centrale. Elle a vraiment été le théâtre d'une politique « cléricale », en ce sens non seulement que le Saint-Siège a laissé voir, jusqu'au dernier moment, ses sympathies pour la cause des Habsbourg, mais que presque tout le haut clergé, sauf chez les Slaves du Sud, s'est compromis pour cette cause. On y trouve, en outre, sauf en Bohême, toutes les caractéristiques de populations sur lesquelles, à cause précisément des traditions catholiques de l'ancien régime, des représentants de la Cour romaine peuvent disposer d'un crédit appréciable, et mettre ce crédit — s'ils sont ce qu'on craint — au service d'une dynastie qui n'est point éteinte, et de partisans qui n'ont pas l'air d'être découragés.

Point du tout. C'est un phénomène digne d'être relevé par l'histoire, et, en attendant, de s'imposer à nos réflexions,

qu'à peine l'ambassadeur de la Maison d'Autriche rayé de la liste du corps diplomatique auprès du Saint-Siège, sur chaque tronçon de l'Autriche morcelée repoussent, non seulement des représentants auprès du Vatican, mais des *nonces* — de sorte qu'en fin de compte l'*Annuario pontificio* contient une page, au lieu de dix lignes, destinée à la mention de ces représentations réciproques. Nonce à Vienne, nonce à Varsovie, nonce à Belgrade, nonces demain à Prague et à Budapesth. On n'en a peur nulle part.

Si vous interrogez séparément chacune de ces nationalités, le Tchèque dira : « Laïque, libre penseur, socialiste autant que quiconque, et même un peu Hussite, si vous voulez, j'aime avant tout mon pays et je prends où je les trouve des collaborateurs à sa restauration nationale. La chute de l'Empire a ouvert chez nous de nouvelles questions religieuses : il faut remplacer, dans l'épiscopat, les créatures des Habsbourg; liquider, moyennant indemnité, la grande propriété ecclésiastique ; faire un peu la police d'une certaine démagogie cléricale, qui juxtapose, dans son programme, le partage immédiat des biens au célibat des prêtres ; combattre, en Slovaquie, des tendances séparatistes qui se drapent plus ou moins dans le manteau catholique. Toutes ces affaires, j'aurais pu essayer de les régler par décret : j'aime mieux en chercher l'accommodement par l'établissement de relations diplomatiques avec le Saint-Siège. »

Le Yougo-Slave : « Assez de difficultés sont suscitées à notre nouvel État par les différences de formation individuelle et de tradition politique entre le Serbe et le Croato-Slovène, pour que nous cherchions à éviter qu'elles soient aggravées par des conflits cultuels. Nous voulons, « orthodoxes » de Belgrade, donner aux catholiques de Zagreb l'impression que les intérêts de leur religion n'ont rien à perdre au changement de régime d'où l'unité nationale est issue. Le Concordat que la Serbie d'autrefois avait conclu avec le Saint-Siège sera remanié et complété : nous aurons désormais auprès du Vatican, non un simple délégué, mais un chef de légation. »

Le Roumain : « L'Autriche-Hongrie, en succombant, nous a légué malgré elle la Transylvanie et une partie du Banat. Nous héritons de diocèses peuplés de catholiques latins, mais

ces catholiques relèvent, généralement, de la nationalité allemande ou magyare. Pour leur faire bien entendre qu'ils n'en sont pas moins devenus sujets roumains, et qu'ils doivent se comporter comme tels, nous avons tout en même temps à rassurer leur conscience religieuse et à veiller à ce que leur clergé n'ait pas un *Credo* politique différent du nôtre. Le meilleur moyen, pour y parvenir, est de s'entendre avec le Pape. Nous préparons un Concordat, et nos relations diplomatiques avec le Vatican en procéderont dès l'année prochaine. »

Vous insistez et risquez un conseil de prévoyance : c'est déjà beaucoup de convier le Saint-Siège à se mêler de tant et de si graves affaires intérieures. Ne suffirait-il pas de lui envoyer un représentant, sauf à éluder la permanence d'un nonce au cœur de ces affaires?

Ils répondent : « Ce n'est pas là notre compte. Notre représentant à Rome aura des situations de fait à alléguer, des instructions à provoquer, des difficultés à éclaircir. Ces situations seront mieux reconnues, la suite de ces instructions sera mieux assurée, ces difficultés feront plus facilement l'objet d'un examen contradictoire, si Rome dispose d'un agent accrédité chez nous. Notre gouvernement ne sera du reste pas fâché de traiter sur place certaines affaires avec cet agent, soit pour les résoudre par procédé sommaire, soit pour en préparer l'instruction. La technique et l'expérience de la diplomatie réclament la dualité des agents de contact. L'organisme diplomatique doit, pour ainsi dire, former circuit : le nonce et le représentant auprès du Vatican figurent ici les pôles. Voilà pourquoi monseigneur Micara, auditeur de la nonciature de Vienne, est considéré d'un bon œil à Prague, où il fait le « travail » d'un nonce, en attendant qu'il en ait le titre; pourquoi monseigneur Chérubini vient d'inaugurer la nonciature de Belgrade; et pourquoi Bucarest aura la sienne, tout comme Varsovie, Vienne et Budapesth. »

En écoutant ces propos, le Français qui se méfie des agissements d'un nonce à Paris doit pourtant convenir qu'il est en présence d'un dilemme. Ou bien une crise de témérité collective sévit sur nos alliés comme sur nos adversaires d'hier, au point de leur faire perdre complètement le sens du péril clérical et des artères par lesquelles il s'insinue. Ou c'est nous

qui nous formons du Vatican, de ses intentions et de ses organes une idée tout à fait spéciale, une opinion qui, sans être purement imaginative, manque peut-être un peu de modernité et de réalisme. A tout le moins doit-on s'avouer que, si nous avons appris beaucoup de choses depuis quinze ans, ce n'est pas précisément à connaître la Cour romaine. Faisons donc à présent l'effort d'essayer de nous représenter ce que pourrait être un nonce en France.

***

Le nonce ne fera d'abord que son devoir, à considérer la France comme un champ d' « observation ». — Avons-nous quelque chose à lui cacher? Par certains côtés, législation laïque, régime des écoles, ostracisme maintenu contre la plupart des congrégations, nous n'offrons pas un spécimen de civilisation nationale en tout conforme aux principes romains. Seulement tout cela est public, c'est presque de l'histoire ancienne, et le nonce aurait vraiment du temps à perdre s'il en faisait l'objet d'un exposé. Par d'autres côtés, est-il bien sûr que nous soyons connus, ou plutôt que nous ne soyons pas un peu méconnus à Rome? La société française, le foyer français, l'éducation française y ont souvent été décrits, par les nombreux adversaires que nous y comptons, sous des couleurs malignes, assombries à souhait, et ces peintures ont fait d'autant plus impression que le milieu de la Curie a des goûts généralement sédentaires : il ne contrôle guère par lui-même. On a conservé l'habitude, c'est vrai, d'y parler de « fille aînée de l'Église ». Comme c'est un dicton, il est facile à placer et n'engage à rien. — Est-on bien convaincu seulement, dans le même milieu, que nous avons subi la guerre, qu'on nous l'a faite impitoyable, que nous n'avons rien tant à cœur, les justes réparations assurées, que la paix pour nous-mêmes et pour chacun? A entendre certaines conversations, et même à lire des journaux dont le « monde noir » forme la clientèle, cette conviction serait encore vacillante.

Mais il n'est pas besoin d'agents diplomatiques, dira-t-on, pour crier ces évidences. Quand même les faits ne seraient pas irrésistibles, d'innombrables Français sont entrés au

Vatican, avant, pendant, depuis la guerre. Évêques, députés, journalistes, dames d'œuvres, visiteurs respectueux, visiteurs officieux, la voix de la France a trouvé mille organes, et, à d'infimes exceptions près, en tout ce qui intéresse le patriotisme, ils donnaient l'unisson. — D'accord, mais il leur manquait peut-être ce à quoi le Vatican attache un grand prix : l'autorité. Dans cette Maison qui recueille, en effet, les échos de l'univers depuis tant de siècles, où le sentiment hiérarchique, l'esprit d'ordre, voisinent avec le scepticisme largement appliqué aux hommes, quelquefois même à l'histoire, le mot : *opinion publique* n'offre pas grand sens, tandis que le mot : *gouvernement* en a un. Les mêmes choses dites une fois par un ambassadeur auraient peut-être produit plus d'effet qu'articulées par cent bouches irresponsables.

Faute d'ambassadeur au Vatican pendant la guerre, inquiets de nous sentir hostile l'opinion presque unanime du monde catholique, nous avons eu recours à la « propagande », et des hommes très dévoués, très avertis, se sont donné la peine de l'organiser. Les bureaux compétents y ont mis aussi du bon vouloir. Je me suis même laissé conter que, pour être mieux assurés de frapper l'opinion catholique au point sensible, certains manifestèrent une extrême préoccupation de ne confier les *tracts* ou les conférences qu'à des hommes notoirement investis d'une réputation d'orthodoxie. On avait peur de manquer le but en faisant ressortir des noms qui fleuraient le catholicisme libéral, et, à plus forte raison, le « modernisme ». Par contre, le rigorisme doctrinal était fort apprécié : l'assaisonnement d'une petite renommée de fanatisme avait son mérite.

En vérité, les nécessités de la guerre ne connaissent pas de bornes. Nous venions de découvrir qu'il existe, dans le monde, un esprit, une opinion, voire des dogmes catholiques, et que tout cela mérite d'être pris en considération, dans les pays du moins où nous avions à passer des marchés de fournitures et à acheter des mulets. Le nom de Veuillot recommençait à faire prime. On eût couvert d'or Donoso Cortès.

Certes, la présence, à cette époque, d'un ambassadeur auprès du Vatican, qui est un centre, mieux que de « propagande », j'entends d'irradiation d'idées et presque de mots

d'ordre, nous aurait permis l'économie de bien des ballots d'opuscules. Mais celle d'un nonce à Paris ! Après tout, ce nonce aurait pu être un brave homme — et pourquoi pas? — bienveillant à notre pays, ou du moins impartial, soucieux, en tout cas, de « rendre compte » à son gouvernement. Les convois de réfugiés, les cruautés allemandes, la vaillance de Paris sous les *Gothas*, la foule dans les églises, les croix de guerre au clergé, que d'enseignements pour un témoin direct et qualifié ! Lui seul peut-être aurait été dans le cas de communiquer au Vatican un peu de cette vibration dont nous nous sommes tant plaints qu'on nous refusât les signes ; et quand même il ne l'aurait pas ressentie, il l'aurait sans doute décrite, analysée, commentée. Les évêques, les catholiques notables, les informateurs de tout genre qui se rendaient alors au Vatican, l'ambassadeur, s'il eût existé, ce n'étaient en somme que les Français peints par eux-mêmes, note au moins restrictive. Je n'aurais pas du tout redouté, pendant la guerre, de voir les Français peints par un nonce.

Je ne redouterais pas davantage que, demain, un nonce envoyât à Rome son rapport sur une visite aux régions dévastées ; qu'après s'être donné le loisir d'étudier la situation politique, sociale, religieuse de notre pays, il confiât ses impressions à la valise diplomatique ; qu'il sortît un peu de Paris pour constater que nos campagnes n'ont jamais été plus paisibles, que la petite ville travaille, et que si, comme partout, l'attitude des employés ou des ouvriers de la grande industrie commence à rendre la vie difficile à tout le monde, eux compris, la Révolution n'est pas encore à nos portes, bien que nous soyons censés en avoir fondé l'école. Je n'aperçois même pas de raison de craindre que le nonce fasse de fâcheuses découvertes dans notre monde politique. Peut-être y liera-t-il connaissance avec des radicaux qui seront charmants pour lui, et c'est une des choses qu'il ne manquera pas de dire à Rome. Quant à notre clergé, nous pouvons le montrer sans appréhension à n'importe quel envoyé du Saint-Siège, qui, même s'il n'était un « brave homme », sera toujours un homme d'Église. Sous ce rapport aussi nous n'avons à perdre à aucune comparaison.

*
* *

Observateur, le nonce est aussi un agent diplomatique (*agere*), et ce sont précisément son mode ou ses sujets d'action, je le crains, qui suscitent de l'appréhension dans certains milieux français.

Pour expliquer qu'en un moment où les nonces sont considérés partout comme des collaborateurs à la paix publique, on puisse leur prêter, en France, une sorte de préméditation de la troubler, il faut feuilleter, semble-t-il, quelques pages de notre histoire contemporaine. Aussi bien l'opposition, plus vive au Sénat qu'à la Chambre, à ce qu'on assure, contre le rétablissement de l'ambassade auprès du Vatican, est déjà un signe que les souvenirs doivent ici jouer un rôle. Il n'est peut-être pas difficile de les préciser.

Les fondateurs de la République ont trouvé, leur faisant face, il y a quelque quarante ans, non pas sans doute tout le clergé français — car beaucoup de prêtres, par principe, se tiennent à l'écart de la politique — mais une grande partie de ce clergé, surtout dans les campagnes. Le curé se déclarait alors monarchiste ou « conservateur ». En tout cas, on était presque sûr de le trouver du côté des *blancs* contre les *rouges*. Mêlé surtout aux luttes municipales, âme ou chef même d'un parti de village, qui n'était pas toujours celui du maire, c'était aussi la belle époque de son antagonisme avec l'instituteur. Sachant, l'un, beaucoup plus de latin, l'autre peut-être un peu plus d'arithmétique, en tout cas se sentant fier d'être seul initié aux mystères de la pédagogie, le curé et l'instituteur (on a quelque peu dramatisé les choses en disant : l'Église et l'École) s'affrontaient par leurs ambitions rivales de diriger la démocratie, dont ils étaient d'ailleurs tous deux. Le maire et le curé s'affrontaient aussi, quand ils n'étaient pas du même « bord », au cours de chaque période électorale. L'ancienne génération républicaine, alors naissante, a pris cette double lutte à son compte. Elle a remporté la victoire, mais non sans peine, sans combat, sans blessures, ni, par conséquent, sans rancune.

Survient le phénomène historique qu'on a qualifié « rallie-

ment », et qui était pour partie d'initiative pontificale. Toutefois, une formule politique nouvelle, un mot d'ordre nouveau, même s'ils sont bien compris — ce qui ne fut pas le cas — n'ont pas la vertu de changer le fond des hommes. La génération républicaine, la vraie, historiquement parlant, se retrouva en face des mêmes cadres et presque des mêmes troupes de ce qu'elle avait accoutumé d'appeler l'armée « cléricale ». Son sens politique et son intérêt électoral l'avertirent très vite que le changement n'était que d'enseigne. C'était toujours bien la lutte entre le curé et le maire — celui-ci symbole du pouvoir civil — entre le curé et l'instituteur — ce dernier symbole de « l'émancipation intellectuelle », et, si elle avait changé d'aspect, ce n'était pas pour plaire aux amateurs de situations nettes. Elle pensait, cette génération, et elle n'avait pas tort à son point de vue, que la République avait autant à perdre, peut-être plus, à être envahie que combattue. Et puis, on commença de voir apparaître, dès ce moment, à côté de prêtres de très bonne foi, exempts d'ambition, qui « donnaient dans la République en plein », comme Paul-Louis Courier confessait « avoir donné dans la Charte », les professionnels de la nouvelle école : le théologien du ralliement, l'abbé-démocrate, le vicaire-journaliste. Quant à ceux-là, plus ils voulaient avoir l'air de pousser en avant, par leurs idées, plus aussi, par leurs allures, ils donnaient l'impression d'un saut en arrière, vers l'époque où notre délicieux auteur imputait déjà aux curés de la Restauration de vouloir « mener tout le monde » et appelait le sien, celui de Véretz, en 1822, « conscrit de l'Église militante ». Pour les vétérans des luttes républicaines, et même pour quelques spectateurs plus désintéressés, tout cela n'était pas fort plaisant.

Malgré donc que la guerre ait passé sur ces souvenirs, et que, pendant la commune épreuve, le clergé ait fait corps, le plus honorablement du monde, avec la nation ; malgré qu'aujourd'hui, presque partout chez nous, il réponde par le bon sens à l'appel du bon sens, qui le conjure de ne pas faire de politique en terre de France, ou d'en faire sans y tâcher, simplement par l'exemple de ses réelles vertus et du désintéressement de sa vie ; et malgré encore qu'il faille bien

être un peu têtu pour considérer que les principales préoccupations du moment procèdent du péril clérical, — malgré tout cela, on peut comprendre que le projet de reprise de relations avec le Vatican provoque un retour sur les années difficiles de la République et fasse un peu sentir aux vétérans l'odeur de la poudre.

Mais c'est aller bien loin que de rendre cette formidable institution qu'est la Papauté responsable des insuffisances de compréhension et des erreurs de tactique commises, à un moment donné, sur un point du globe, par une minorité qui en méconnaissait les intentions à son propre insu. Ces erreurs peuvent-elles la diminuer, et diminuer le sentiment général que nous devons avoir de son importance, de son rôle et de notre intérêt à nous rapprocher d'elle? Est-ce la faute de Léon XIII si les conseils politiques qu'il avait donnés — *politiques*, par conséquent flexibles et sujets à toutes les accommodations requises par la diversité des circonstances et même des espèces — ont été, si je puis dire, dogmatisés, laminés au syllogisme, dénaturés même au gré des tempéraments militants? Que trouvait-on, après tout, au fond de ces conseils qu'on a transformés en ordres de ralliement obligatoire et agressif? *Ne vous raidissez point contre le gouvernement établi ; collaborez sincèrement au bien de l'État ; transigez avec les personnes ; tâchez de faire accepter vos idées, mais ne vous attachez qu'au possible ; n'oubliez pas le rôle du temps, et même, à l'occasion, sachez vous effacer.* Il faudrait tout ignorer de la Rome politique moderne pour donner un autre sens à l'intervention de Léon XIII.

Il est inouï que — du côté républicain, cette fois — quelques-uns aient pu lui prêter l'intention de conjurer insidieusement la chute du régime. Mais les conseils adressés aux catholiques français il les a donnés à tout le monde, aux peuples d'Autriche, aux Polonais, aux Irlandais, aux Alsaciens-Lorrains, partout où il sentait qu'un frémissement politique, ou même national, risquait de compromettre le bien de la religion, dont il avait charge, en brouillant les catholiques avec les pouvoirs établis, et peut-être ceux-ci avec le Saint-Siège! Il s'est efforcé d'être un grand pacificateur, avant la guerre, de calmer, de « faire attendre » les esprits inquiets, estimant que

tout le monde finirait par trouver son compte à ce qu'il fût, lui, l'ami des gouvernements. Il n'était pas l'ami, c'est vrai, et c'est la seule exception, du gouvernement italien. Mais qu'on se rassure, ou plutôt que veuillent bien se rassurer ceux qui craignent qu'en allant au Vatican la France paraisse prendre position contre l'autre Rome. Si la politique internationale de Léon XIII a laissé, sous ce rapport, une lacune, la lacune italienne — et elle était sans doute voulue — le Pontificat actuel l'a comblée largement.

Est-ce donc qu'au lendemain de la guerre, qui fut, pour l'Église catholique aussi, une source abondante de difficultés et d'épreuves, on s'imagine un Pape enclin à fomenter, où que ce soit, de nouvelles agitations? Ceux-là mêmes qui croient devoir faire des réserves sur le principe qu'il représente ou sur son caractère, n'accorderont-ils pas que son triple intérêt est de vivre, de laisser vivre, et d'aider à vivre? Est-ce qu'il ne doit pas éprouver, comme tous les honnêtes gens, et plus que quiconque, un besoin impérieux de stabilisation? Réveiller des querelles religieuses et susciter des troubles politiques, quel programme! Et comme il tient bien compte de ce que le Vatican, conservatoire d'idées nécessaires, est aussi la grande école d'abolition des souvenirs inutiles!

Je ne crois pas qu'il convienne de s'arrêter longtemps à l'hypothèse que le nonce à Paris, interprète maladroit ou infidèle — il y a toutes chances pour qu'il ne soit ni l'un ni l'autre — se livre aux industries de l'intrigue pour son propre compte. Ceux qu'elle préoccupe n'ont probablement jamais beaucoup connu, je ne dis pas même de nonces, mais de diplomates. Ce n'est faire aucun tort à la diplomatie, loin de là, que de constater qu'un agent placé dans un poste s'efforce tout d'abord d'en faire ressortir l'intérêt auprès de son propre gouvernement; ensuite de rendre sa fonction agréable au gouvernement auprès duquel il est accrédité; enfin d'éviter les « histoires » et les gens qui en procurent. De l'ensemble de ces tendances dont chacune, excellente prise en soi, gagne encore à être juxtaposée aux autres, résulte une moyenne, où le désir de plaire et de bien faire le dispute à la prudence. Haussez-la d'un degré, pour faire compte du caractère italien; d'un demi-degré, pour ne pas perdre de vue ce qu'y peut ajou-

ter la formation spécifique du Vatican ; et d'un demi encore — car il faut bien penser à tout — pour ne pas négliger le coefficient de la bénignité ecclésiastique : vous aurez le nonce classique. Je me refuse à croire qu'il puisse nous échoir la mauvaise fortune de recevoir à Paris un nonce qui, nanti d'instructions conciliantes, conscient de l'importance de son poste (ce sera un des vestibules du cardinalat), soucieux de sa réputation, justement attentif à ses intérêts de carrière, aille au-devant des « histoires » que ses collègues en diplomatie sont unanimes à fuir. Ou alors prêtez-lui la vocation du martyre. Encore ne serait-il martyr que de son excentricité.

Je sais bien qu'il a été quelquefois question de nonces romantiques. Il y en eut peut-être, mais si peu ! Et n'est-il pas vrai qu'en général le gouvernement de la République a eu affaire à des interlocuteurs romains de bonne composition? Je voudrais introduire ici une anecdote qui, sous son apparente frivolité, ne laisse pas d'apporter une contribution au sujet. Elle me vient d'un ancien préfet, qui fut, en sa jeunesse, collaborateur ou même secrétaire du ministre de l'Intérieur — M. Fallières, il me semble — au temps de l'exécution des décrets. Laissons-lui la parole :

« — En ce temps-là, ce n'était pas comme aujourd'hui. La République n'était pas si solide. Les « levées de crosses » nous préoccupaient un peu. Nous recevions à chaque instant des télégrammes qui nous rapportaient des épisodes de sièges de couvents. Monseigneur de Cabrières venait de donner un exemple bien dangereux (mais il n'a pas été suivi), en recevant, revêtu de ses habits sacerdotaux, par une excommunication en forme, le commissaire de police, à travers la brèche d'un mur qui venait d'être abattu au nom de la loi. Entre parenthèses, il m'a toujours fait l'effet d'un gentilhomme, celui-là ! Il nous a bien ennuyés ; mais s'il avait pu savoir quelle cote au ministère de l'Intérieur !

» A quelques jours de là, le nonce se présente dans la pièce où je travaillais, attenante au cabinet du ministre. C'était, je crois, Monseigneur Czaki. Très courtois, d'ailleurs, il demande à être introduit. Je me dis : c'est clair : notre tour est venu, à nous aussi, il apporte l'excommunication. Vous me connaissez : je n'attache aucune importance à ces choses-là. Mais enfin,

on a toujours, dans son entourage, une parente, une amie, une tante à héritage peut-être, qui ne sont pas de la même opinion. On y risque même d'être un peu regardé de travers par sa gouvernante. Somme toute, je ne tenais pas à être excommunié. Quant au patron, tant pis : c'étaient les risques de la fonction.

» L'entretien se prolonge. Trois quarts d'heure se passent. De temps en temps, je m'approchais de la porte : pas un éclat de voix, pas un mot de latin. Cela déroutait mes idées sur l'excommunication : il est vrai que je croyais plutôt en avoir. A la fin, la porte s'ouvre. Son Excellence était souriante, le nonce était souriant ; ils se serrent la main avec effusion. Le nonce parti, je m'approche du ministre : je devais lui faire l'effet d'un subordonné qui apporte des condoléances. Il me dit tout simplement : « Quel homme charmant ! Quelle conversation variée ! Nous avons parlé de tout.... A propos, il m'a dit, en me quittant, qu'il ne fallait pas s'inquiéter des affaires que vous savez, et que ses sentiments, pour le gouvernement de la République, étaient inaltérables. »

***

Avec les affaires extérieures nous entrons dans le vif des raisons qui ont déterminé le gouvernement à déposer le projet portant rétablissement des crédits de l'ambassade auprès du Saint-Siège. L'exposé des motifs fait une allusion mesurée, bien loin d'être limitative, aux intérêts politiques qui ne peuvent plus s'accommoder de notre éloignement de Rome et qu'il est temps de remettre aux mains d'un représentant officiel de la France. En théorie, cela suffit. En pratique, il vaut la peine d'examiner si le rétablissement parallèle de la nonciature de Paris n'importe pas à la manœuvre de ces intérêts, en tout cas à la commodité des procédures par où ils doivent être discutés et dégagés. Il serait curieux que nous eussions le secret, seuls ou peu s'en faut, de faire bien fonctionner, et seulement dans nos rapports vis-à-vis du Vatican, la machine diplomatique avec un moteur unique, à la place des moteurs conjugués et traditionnels. Il ne faut pas se payer de phrases et croire que tout sera résolu quand nous serons « allés à Rome ». Il ne faut pas croire davantage que le meilleur moyen de paraître

avoir évité le détour par « Canossa » soit d'éluder la nonciature.

Une « reprise » est souvent plus délicate qu'une création. Pour la France au Vatican en particulier, la tradition est à la fois une force et une servitude. Elle donne un sujet de crédit, mais elle fournit aussi un sujet de réminiscences, qui peuvent n'être pas toutes à notre avantage. Quand elle a été interrompue pendant quinze ans, il lui faut trouver des formes qui s'ajustent aux changements accomplis dans l'intervalle ; il convient même de prendre garde que certaines formes ne soient pas complètement démodées. Ceux qui parlent de « reprendre à Rome notre politique traditionnelle » se contentent de cet aphorisme sans doute parce qu'ils n'en ont pas d'autre sous la main. En réalité, la guerre et l'après-guerre ont mis la Papauté, comme nous-mêmes, en présence d'événements si formidables, sans compter l'impénétrable demain, que la part que nous y pouvons prendre d'accord laisse encore beaucoup de place à l'imprévu. Notre politique à Rome semble plutôt devoir être de sagace et méticuleuse adaptation, avec un peu de tradition comme support.

Avant même d'en former l'esquisse, le nouveau représentant de la France devra faire une reconnaissance prolongée à travers le monde romain : c'est un monde, en effet. Initié sans doute d'avance à la constitution générale de l'Église, à la répartition des compétences entre les multiples organes de son gouvernement, aux hiérarchies, aux usages, aux protocoles même du milieu, il lui restera encore à se familiariser avec bien des choses : la topographie actuelle du Vatican (nous parlons au figuré), la carte des « courants », la densité des « entourages », les influences stables, les influences migratrices, le corps diplomatique, les officieux, les candidats officieux, la presse catholique, l'ambiance italienne, la colonie ecclésiastique française à Rome, etc. Tout le monde aura les yeux sur lui ; presque tout le monde le comblera de congratulations, la plupart sincères. Restera tout de même à compter avec ceux qui ne seront pas contents, et qui le laisseront voir, et avec ceux qui le seront moins encore, tout en conservant le sourire.

Pendant cette période de transition, à laquelle ne saurait échapper l'ambassadeur le plus avisé, et qui est une consé-

quence inévitable de la rupture, il se présentera des affaires urgentes, les unes par leur objet, les autres par la nécessité de hâter la publicité de leur solution. Mettons hors de cause la bonne volonté réciproque du gouvernement de Paris et du gouvernement pontifical ; elle doit être secondée à chaque instant par leurs agents diplomatiques. Pour marcher d'un pas sûr, l'ambassadeur aura peut-être besoin d'un peu de temps : c'est la condition opposée à la marche d'un pas rapide. Et quel est l'homme le plus intéressé après lui, avec lui, plutôt, à trouver le secret du pas sûr et rapide ; quel collaborateur naturel, celui-là familier avec le milieu romain, sur les dispositions et l'expérience de qui il peut faire fonds, — sinon le nonce à Paris, le diplomate placé, si je puis dire, à l'autre « bout du fil », mais tout aussi préoccupé du fonctionnement du fil?

Après tout, par conscience, par amour-propre professionnel, par désir d'éviter à son gouvernement jusqu'aux apparences d'un échec ou d'une tergiversation maladroite, le nonce se sentira responsable, tout comme l'ambassadeur, des destinées du « rapprochement », et, jusqu'à un certain point, des jugements qu'en portera l'opinion.

Si, dans les premiers temps surtout, où cette opinion sera aux aguets, les résultats apparaissent négatifs ou incertains, la constatation ne sera flatteuse ni pour l'un, ni pour l'autre, ou plutôt la malignité s'en prendra à l'un et à l'autre, à défaut de recherche ou de moyens de discernement. On a vu s'opposer quelquefois des contradictions l'ambassadeur de France dans un pays et l'ambassadeur du même pays en France. Ce ne sont jamais des jeux innocents. Mais enfin, ils peuvent n'être pas périlleux quand, entre les deux gouvernements, les relations sont assises, ininterrompues, et surtout quand leur principe ne fait pas question. Il y a eu et il y aura toujours, chez nous, des adversaires des relations avec le Vatican, et l'événement ne prouve que trop qu'elles peuvent être intermittentes. Raison de plus pour leur donner une armature solide, et faire en sorte que le jeu des organes soit concerté.

Plus tard, une méthode s'établira dans le roulement des affaires. Les unes seront présentées par Paris à Rome, les

autres par Rome à Paris. En principe, si c'est le gouvernement de la République qui prend l'initiative du sujet, c'est son ambassadeur qui prendra celle de la conversation. Toutefois cette règle n'est rigoureusement applicable qu'aux affaires qui se traitent sur dossiers. S'il s'agit, par exemple, d'une question d'attitude ou d'inflexion politiques — et ce seront sans doute les plus intéressantes — peu importe la voie par laquelle on l'acheminera, pourvu qu'elle conduise au but. Ce n'est pas le métier d'un publiciste de suggérer par où nos intérêts politiques, entendus au sens large, compte tenu de l'état nouveau du monde, peuvent entrer en liaison avec ceux du Saint-Siège. Il est même à souhaiter qu'au moment de la discussion parlementaire nous ne voyions pas étaler à la tribune trop de plans de coordination, trop de cartes d'état-major. Cela, en effet, c'est la fonction et l'art de la diplomatie, qui gagne généralement à ne pas dire ce qu'elle fait et à faire ce qu'elle ne dit pas.

On peut cependant proposer une simple remarque, qui ne sera sans doute pas infirmée par ceux qui possèdent quelque expérience des choses de Rome. Il faut bien répéter qu'on respire à Rome un air chargé d'effluves internationaux. Sans doute, quand vous pénétrez dans la cour d'un ministère des Affaires étrangères quelconque, vous n'êtes pas étonné d'y rencontrer des figures et des automobiles de tous les pays. Ils y sont à leur place. Cependant ils laissent bien l'impression d'un apport étranger : on sent que l'exterritorialité n'est ici qu'une fiction. Au contraire, on la sent une réalité dans la cour Saint-Damase. Après tout, les relations diplomatiques — entre puissances temporelles — sont l'effet d'une convention généralisée. La présence au Vatican non seulement de dignitaires en habit brodé, mais de gens venus de tous les points de l'univers, est l'effet naturel et consolidé de dix-huit siècles de propagation de l'Évangile. Ainsi le Saint-Siège n'est étranger chez personne, et personne n'est étranger chez lui. Mais le diplomate n'est pas un philosophe, à qui peut suffire de s'incliner devant cette grandeur.

Chargé peut-être d'une communication délicate, d'une de ces ouvertures qui fleurent, à n'en pas douter, une tactique *nationale*, il pourra se dire, montant les degrés de marbre

qui conduisent de la cour Saint-Damase au cabinet du secrétaire d'État, et du haut desquels une sorte de lansquenet le salue de la hallebarde, que l'atmosphère contraste un peu avec l'esprit de son entreprise. Sur l'escalier, dans l'antichambre, il croisera des collègues, ou de simples visiteurs, qui viennent aussi plaider un intérêt national, peut-être l'adverse. Enfin, dans le cabinet même, il se trouvera en face d'un cardinal accoutumé sans doute à ces compétitions, dont c'est l'affaire d'en détortiller la trame, en dispositions accueillantes peut-être pour les désirs exprimés par l'envoyé de France, mais qui cependant, représentant politique d'une Église attentive à ne s'aliéner aucun gouvernement, ni aucun peuple, tient tout ce qui est d'inspiration *nationale* pour sujet propre à le rendre circonspect.

L'ambassadeur parlera, sera écouté, reviendra, insistera, et finalement gagnera sa cause : nous l'espérons bien. Mais quel concours peuvent apporter à ce succès une ou plusieurs autres conversations, celles-là plus familières, par exemple, dans le cabinet du ministre des Affaires étrangères à Paris ! Là, point de cérémonial, une atmosphère française, un nonce acclimaté. On cause de ce qui doit se dire à Rome, ou de ce qui s'y est déjà dit, les pieds sur les chenêts. Le nonce, lui, a le juste sentiment du possible dans son milieu, la connaissance préalable ou l'intuition des difficultés ; on peut s'en rapporter à lui pour habiller une idée à la romaine. Il est de bon conseil, il sera de bonne volonté, certes ! Son habileté et sa réputation sont en cause. Voilà une affaire étayée. S'il n'est là, si vous avez jugé d'avance sa fonction inutile et son personnage encombrant, où sera l'étai? Jugeons donc un peu les choses en profondeur : par la force des circonstances, une nonciature est souvent l'organe d'atténuation des scrupules internationaux du Saint-Siège, organe mis par *lui-même* à la portée d'un gouvernement national.

***

Et voilà peut-être la raison décisive pour laquelle il semblerait que nous eussions une vision diminuée de nos propres intérêts en faisant obstacle à ce que le rétablissement de

l'ambassade auprès du Vatican eût pour corollaire le rétablissement de la nonciature de Paris. Aussi bien, si le nom que déjà on prononce à Rome — et que nous nous garderons bien d'imprimer, pour ne pas faire tort à l'homme éminent qui le porte — était celui du titulaire du poste nouveau, il offrirait à lui seul, au point de vue français, non seulement des garanties contre les dangers présumés d'une nonciature, mais une assurance en faveur des résultats qu'il est permis d'attendre de cette institution à notre foyer. Il est peut-être de moindre importance que les installations soient simultanées : le point est que la question de principe soit franchement résolue ; que le gouvernement français et le Saint-Siège commencent par se témoigner une confiance mutuelle ; et que cette confiance soit partagée, de personne à personne, par les diplomates qu'ils enverront l'un chez l'autre.

CHARLES LOISEAU

UN AVENTURIER[1]

DRAME EN CINQ ACTES ET NEUF TABLEAUX

ACTE DEUXIÈME

TROISIÈME TABLEAU

Un an après, à Vienne, chez la reine Gertrude. Un salon ; portes latérales ; petite porte à droite, au premier plan ; au fond, large porte vitrée s'ouvrant sur un jardin.

SCÈNE PREMIÈRE

LA REINE, ROSALIE.

LA REINE. *Elle est assise devant une petite table, sur laquelle il y a des fards, des instruments de toilette, un réchaud pour fers à friser. Elle fait sa figure pendant que Rosalie achève de la coiffer.*

Ah ! je respire ! Il faisait une chaleur dans ce cabinet de toilette !

ROSALIE.

Votre Majesté a trop de sang... Est-ce bien comme cela, madame?

1. Voir la *Revue de Paris* du 15 mai 1920.

LA REINE.

Oui.

ROSALIE,

Votre Majesté est très en beauté aujourd'hui.

LA REINE.

C'est vrai... As-tu écrit qu'on vienne pour mes robes?... Un demi-deuil... pas trop sombre... Crois-tu que je puisse me permettre cela, nourrice?

ROSALIE.

Certainement. Votre Majesté peut. Voilà bientôt un an que le prince Renaud est mort.

LA REINE.

Pauvre enfant ! (*Elle continue à faire sa figure. Désignant des journaux.*) Au fait, quelles nouvelles d'Alfanie?

ROSALIE, *prenant un journal et lisant :*

« Le surprenant aventurier qui se donne pour le prince Renaud continue à faire des dupes. Nous ne parlons pas des contrebandiers et des coupe-jarrets qui viennent chaque jour grossir sa bande. Mais il paraîtrait qu'une partie de la noblesse de la province de Carolie commence à s'émouvoir en sa faveur et que, notamment, le comte de Mano et le marquis de Sulina sont venus lui offrir leurs épées...

LA REINE.

Bon !

ROSALIE, *continuant.*

» Les troupes républicaines, mal outillées pour une guerre de montagnes, sont à peu près impuissantes jusqu'ici contre un ennemi invisible et insaisissable. Le gouvernement est fort inquiet. On annonce une interpellation qui pourrait bien amener la chute du ministère. »

LA REINE.

C'est bien fait. Ils m'ont chassée : ça leur apprendra.

ROSALIE.

Bah ! nous ne nous ennuyons pas trop, à Vienne.

LA REINE.

Hum !

ROSALIE.

Votre Majesté est même plus libre que sur le trône.

LA REINE.

Est-ce que le trône me gênait tant que cela, Rosalie? Tu le sais mieux que personne.

ROSALIE.

Le fait est que Votre Majesté me chargeait quelquefois de drôles de commissions...

LA REINE.

Il y avait vraiment à la cour un petit coin très gai... Et puis, je n'étais pas obligée de compter comme ici... Il n'y a pas à dire, c'était le bon temps.

ROSALIE, *continuant de parcourir les journaux.*

Ah ! il y a encore ceci : « Dernières nouvelles. — La bande du prétendu prince vient de s'emparer presque sans coup férir de la petite ville de Pirna, position d'une réelle importance à l'entrée des défilés de Czacova... »

LA REINE.

Hé ! hé ! si le gredin allait trop réussir?

ROSALIE.

Il ne peut rien sans vous... qu'ennuyer ces affreux républicains. C'est égal, voilà une nouvelle qui fera plaisir à mademoiselle de Mayrias.

LA REINE.

Oui ; ma petite cousine s'intéresse à ce chef de brigands : c'est de son âge.

ROSALIE.

La princesse doit-elle rester longtemps à Vienne?

LA REINE.

La mort de son père, dont Dieu ait l'âme (car il fut un de mes plus braves défenseurs, et sa fidélité lui a valu l'exil) ne laisse à Béatrice d'autre proche parent que son oncle, le duc d'Orsova. Elle partira dans quelques jours, je pense, pour le rejoindre dans son château de Brézina, en Alfanie. Que fait-elle ce matin?

ROSALIE.

Elle est allée avec sa gouvernante visiter les églises.

LA REINE.

C'est un ange que cette enfant, Rosalie, un lys! une hermine! En voilà une qui a sur la royauté des idées... enfin, pas des idées d'à présent... Si j'avais eu ces idées-là...

ROSALIE.

Vous seriez tout de même ici, madame. Peut-être même y seriez vous venue plus tôt.

LA REINE.

Tu crois?

ROSALIE.

Et Votre Majesté aurait eu moins d'agrément pendant son règne.

LA REINE.

C'est bien possible. (*Grand bruit de dispute dans la coulisse.*) D'où vient ce tapage?

ROSALIE.

Je vais voir, madame. (*Elle sort; la reine continue à faire sa figure. Rosalie rentre.*)

LA REINE.

Eh bien?

ROSALIE.

Ce n'est rien, madame. Un fournisseur qui se fâchait. Le maître d'hôtel a eu beaucoup de mal à le mettre à la porte. Je lui ai promis qu'il serait payé dans huit jours. Il m'a remis sa note.

LA REINE.

Donne. (*Lisant.*) Je n'ai jamais commandé cela, Rosalie. Ce sont des bijoux d'homme.

ROSALIE.

C'est donc le comte Cervori qui les a commandés en votre nom.

LA REINE.

Probablement. Il aime les bijoux comme une fille... Ah ! mais, ah ! mais !... j'en ai assez, moi, à la fin !

ROSALIE.

Voilà des années que Votre Majesté dit cela.

LA REINE.

A quelle heure le comte est-il rentré cette nuit?

ROSALIE.

Ce matin, madame.

LA REINE.

Écoute, nourrice, cette fois, je ne paierai pas. Je lui dirai...

ROSALIE.

Vous ne lui direz rien du tout.

LA REINE.

C'est ce qui te trompe, nourrice. D'abord, je vais t'apprendre une chose. Quand il n'est pas là, je t'assure qu'il me devient indifférent. C'est déjà un progrès. Il est vrai que, quand il est là... Et encore, ce n'est plus comme autrefois. Il faut croire que tout s'use à la longue. (*Confidentiellement.*) Tu sais qu'il se teint !

ROSALIE.

Il y a longtemps.

LA REINE.

Oui, n'est-ce pas? Enfin, je sens très nettement que le lien se desserre et qu'il ne faudrait plus qu'une bonne secousse pour m'affranchir... Tu ne crois pas?... Eh bien, tu verras si je ne lui dis pas son fait et si...

ROSALIE.

Encore une fois, vous ne direz rien... et vous paierez... quand vous aurez de l'argent.

LA REINE.

Quand j'aurai de l'argent... Ce ne sera pas de sitôt... Des dettes par-dessus la tête ! Et cette ignoble république d'Alfanie qui fait mine à présent de me couper les vivres ! voilà six semaines que j'attends le dernier trimestre de ma pension.

ROSALIE.

C'est révoltant.

LA REINE.

Faisons des économies. (*Elle souffle le réchaud. A Rosalie qui emporte les instruments de toilette.*) Quand la princesse rentrera, tu lui diras que je l'attends ici... Et puis quelqu'un doit venir de l'ambassade d'Alfanie... le baron Wetzel. Tu diras qu'on le fasse entrer.

(*Rosalie sort.*)

SCÈNE II

LA REINE, *seule. Un long temps, elle tient la facture à la main.*

Mettons-la toujours avec les autres. (*Elle ouvre un secrétaire.*)

SCÈNE III

LA REINE, CERVORI.

Cervori entre par la petite porte et, s'approchant par derrière, pose un baiser sur la nuque de la reine.

LA REINE.

C'est ridicule! Il était convenu que cette porte serait condamnée le jour, tant que mademoiselle de Meyrias demeurerait ici. Que vous habitiez l'hôtel voisin, cela se peut admettre en raison des

fonctions officielles que vous remplissez auprès de moi. Mais ma cousine trouverait au moins étrange que vous sortissiez ainsi des murs.

CERVORI.

Elle n'est pas là.

LA REINE.

Elle pourrait y être, elle ou d'autres.

CERVORI.

Allons, ne vous fâchez pas. J'avais absolument besoin de vous voir... Il me faut de l'argent... et tout de suite...

LA REINE.

Encore?

CERVORI.

La maison est très lourde. Il y a aussi les dépenses nécessaires à l'entretien du parti, les secours aux vieux serviteurs, les subventions aux journaux de l'opposition en Alfanie.

LA REINE.

Et puis vous avez encore, cette nuit, pris une culotte.

CERVORI.

Et quand cela serait? C'est pour vous que je joue, et pour la cause. J'espère toujours que le jeu nous sauvera. Je gagne quelquefois. Je pense d'ailleurs que vous aimez mieux cela que si j'avais des maîtresses. Le jeu me détourne de mal faire... Enfin, c'est cinquante mille francs qu'il me faudrait.

LA REINE.

Vous savez bien où nous en sommes, et qu'il ne nous reste pas cinquante louis.. Ah! misérable! misérable! Je l'ai aimé comme une folle, comme une brute. Je l'ai fait, là-bas, comte et chambellan de petit officier qu'il était. On voulait me séparer de lui : je n'ai pas voulu : j'ai pour lui bravé tout un peuple, et je puis dire que c'est à lui que j'ai sacrifié ma couronne.

CERVORI, *blagueur.*

Vous me flattez. J'imagine que la révolution d'Alfanie a dû avoir quelque cause plus digne de la majesté de l'histoire.

LA REINE, *continuant.*

Cet exil où il me précipitait, j'espérais du moins qu'il essayerait de me l'adoucir; que notre déchéance et notre honte communes (je dis les choses comme elles sont) l'attendriraient un peu, éveilleraient en lui quelque bon sentiment, ne fût-ce qu'une sympathie et une amitié de complice. Ah ! bien oui ! Il a continué son rôle abominable d'homme de proie et de joie et, ayant commencé par me coûter un trône, vous verrez qu'il ne s'arrêtera qu'après m'avoir, comme un ruffian de barrière, mangé mon dernier sou ! Allez-vous-en, tenez, allez-vous-en.

CERVORI.

Vous êtes encore plus belle quand vous êtes en colère. (*Il la poursuit et veut la prendre.*)

LA REINE.

Laissez-moi, laissez-moi ! (*Il la rattrape, la saisit, l'oblige à le regarder dans les yeux.*)

CERVORI.

Gertrude !

LA REINE, *vaincue et lui retombant sur l'épaule.*

Ah ! mon ami, que je suis malheureuse !

CERVORI.

Voyons, voyons, tout n'est peut-être pas perdu. Vous savez les nouvelles? Le gouvernement alfanien est fort ennuyé par cette insurrection. Attendons ce que nous dira son envoyé. Quant à vos accusations de... enfin d'indélicatesse...

LA REINE, *lui montrant la facture qu'elle a gardée à la main.*

Qu'est-ce que c'est que ça?

CERVORI.

Oh ! mille excuses... Une erreur. (*Il prend le papier et le plie pour le mettre dans sa poche.*)

LA REINE, *le lui reprenant.*

Allons, donne.

CERVORI.

Si vous y tenez.

UN DOMESTIQUE, *annonçant.*

Monsieur le baron Wetzel.

SCÈNE IV

LES MÊMES, WETZEL.

WETZEL, *entrant.*

Madame...

LA REINE.

Vous pouvez, monsieur, parler devant le comte Cervori.

WETZEL.

Je suis chargé, madame, d'une mission secrète auprès de Votre Majesté. Je parlerai avec la plus grande franchise et j'irai droit au fait. Les succès du chef de l'insurrection royaliste ont été sans doute fort exagérés par une certaine presse et ne sauraient d'ailleurs être de longue durée. Je sais ce que je dis. Mais cet aventurier, vous ne l'ignorez pas, a maintes fois déclaré qu'il combattait pour vous et en votre nom... Il suit de là qu'une lettre publique, où Votre Majesté le désavouerait, serait considérée par mon gouvernement comme un acte de haute loyauté... qu'il ne manquerait pas de reconnaître.

LA REINE.

Cela est fort généreux. Mais je n'attendais pas, je l'avoue, que ceux qui m'ont dépouillée et envoyée en exil me vinssent demander des services.

WETZEL.

Votre Majesté se méprend. Ce n'est point d'un service qu'il s'agit. Mon gouvernement considère qu'en acceptant la pension qu'il vous a accordée...

LA REINE.

Dites qui m'était due. Cette pension représente à peine le revenu du château de Lœwenbrünn qui est ma propriété personnelle et que la République a confisqué.

WETZEL.

Le point, permettez-moi de vous le dire, était du moins litigieux... Votre Majesté n'avait qu'à plaider. La République eût attendu l'arrêt des tribunaux avec confiance.

LA REINE.

Vous étiez les plus forts, c'est clair.

WETZEL.

Votre Majesté traduit les choses à sa façon. Je reprends. Mon gouvernement considère que, en acceptant la pension qu'il vous a accordée, vous vous engagiez implicitement à vous abstenir de tout acte d'hostilité contre lui. Or, il estime que votre refus, dans l'occasion présente, vous ferait complice du mouvement insurrectionnel et, du coup, annulerait le contrat intervenu entre Votre Majesté et la République.

LA REINE.

Et la conséquence?

WETZEL.

Mon gouvernement se croirait autorisé à conclure que vous renoncez volontairement, par là même, à la pension qu'il avait consenti à vous servir.

LA REINE.

Monsieur, je n'ai rien à ajouter à ma première réponse. On l'avait prévue, sans doute, puisque la République a déjà commencé de faire faillite à ses engagements et qu'elle est, depuis plus d'un mois, ma débitrice. Ce retard était, je suppose, un avertissement, une menace préventive. Tout cela est d'un goût exquis et d'une délicatesse toute démocratique.

WETZEL.

J'ignorais ce détail, mais ce ne serait, en tout cas, qu'une façon détournée de faire comprendre à Votre Majesté son véritable intérêt,

qui est évidemment de démasquer l'imposteur. J'ose même dire, madame, que personne n'y est plus intéressé que vous.

CERVORI, *intervenant.*

Sinon la République alfanienne ; et votre démarche le prouve assez. Mais, dans ce cas, il ne serait peut-être pas impossible de s'entendre. Voici, ou je me trompe fort, la situation. Inquiétée par les derniers événements, la République attache présentement à l'attitude pacifique de la reine beaucoup plus de prix que par le passé. Toute la question est donc de savoir si cet accroissement de prix ne pourrait pas être évalué avec quelque précision et si...

WETZEL.

Je vous entends parfaitement, monsieur, mais je ne pense pas que mon gouvernement ait besoin de s'imposer de nouveaux sacrifices pour en arriver à ses fins. Tout me porte à croire qu'il lui suffira de regarder comme rompu en effet un pacte que la Reine semble vouloir dénoncer. Vous connaissez le vieux mot : « Ils chantent, donc ils paieront. » Eh bien, mon gouvernement paie tant qu'il croit devoir, — mais ne chante pas.

LA REINE, *se levant, très hautaine.*

Le comte Cervori n'a parlé qu'en son nom, monsieur.

WETZEL.

Aussi est-ce à lui que je réponds, madame.

LA REINE.

Nous n'avons donc plus rien à nous dire.

WETZEL.

J'attendrai néanmoins vingt-quatre heures avant de transmettre à mon gouvernement la réponse de Votre Majesté.

LA REINE.

C'est fort inutile, monsieur.

CERVORI, *à Wetzel, en le reconduisant.*

Si la Reine faisait ce qu'on lui demande, l'arriéré de sa pension lui serait payé, j'imagine?

WETZEL

Certes.

(*Il sort.*)

SCÈNE V

LA REINE, CERVORI.

CERVORI.

Raté !

LA REINE.

Vous ne serez donc jamais qu'un maquignon, mon ami?

CERVORI.

Oui, oui, c'est entendu. Vous avez, vous, parlé en reine. Vous avez fait de beaux gestes, les gestes de votre fonction; seulement, c'est stupide, et nos moyens ne nous permettent pas ces façons-là.

LA REINE.

Mes ennemis peuvent me dépouiller; il n'est pas en leur pouvoir de m'avilir.

CERVORI.

Voilà un mot malheureux, ma chère.

LA REINE.

Pourquoi?

CERVORI.

Parce qu'il faut toujours se garder de qualifier trop durement à l'avance une posture où l'on pourra être réduit. Ces gens-là vous tiennent; il vous faudra tôt ou tard en passer par où ils veulent; et vous le savez bien.

LA REINE.

Jamais !

CERVORI.

Vous avez cinq cent mille francs de dettes en chiffres ronds, et des créanciers qui hurlent. Aucune ressource, aucune, que votre pension. C'est donc, à très brève échéance, le scandale, ce qui serait peu de chose, mais la ruine, la misère, vos meubles vendus, et Votre Majesté sur le pavé.

LA REINE.

On oserait?

CERVORI.

On va se gêner !

(*Un temps.*)

LA REINE.

Mais, dites-moi, Auguste, ces gens de la République n'ont voulu que m'effrayer. Ils ont trop d'intérêt à ce que je fasse ce qu'ils demandent pour ne pas rouvrir les négociations. Qu'en pensez-vous?

CERVORI.

Vous y venez donc? Ce n'était pas la peine, alors, de me traiter de maquignon. Mais, j'aime mieux vous le dire, c'est sans grand espoir et par acquit de conscience que j'ai voulu voir tout à l'heure s'il y aurait moyen de faire chanter la République. La vérité, c'est qu'il serait absurde de faire fond sur l'insurrection royaliste. L'occupation de deux ou trois bicoques ne signifie rien. En somme, le mouvement est infime : quelle que soit l'incapacité du gouvernement alfanien, il ne peut pas ne pas en avoir raison, et il peut très aisément se passer de votre concours. Nous verrons peut-être encore des révolutions ; c'est même probable : nous ne verrons plus de restaurations, soyez tranquille. Au surplus, en admettant même (supposition saugrenue) que les insurgés réussissent à s'emparer du pouvoir, que vous en reviendrait-il? Pensez-vous que leur chef s'en dessaisisse pour vous?... Allons, allons, la seule chose que nous ayons à faire, c'est d'écrire cette lettre. Avec votre pension et les arrérages, vous pouvez encore arranger vos affaires... Sinon... Sa Majesté est fichue.

LA REINE.

Eh bien...

CERVORI.

Vous écrirez la lettre?

LA REINE.

Mon Dieu... Après tout, de quoi s'agit-il? De démasquer un fourbe. Je ne ferai que dire la vérité... de très haut.

CERVORI.

D'aussi haut qu'il vous plaira. Je préparerai moi-même le texte; et reposez-vous sur moi du souci de votre dignité.

LA REINE.

Oh ! oui, n'est-ce pas?

CERVORI.

Laissez-moi faire. Orgueil, dédain, tristesse majestueuse, lèvre autrichienne, tout y sera. Il est très important, dans votre situation, de garder des allures d'autant plus souveraines que vos actions le sont moins. Je sortirai mon style le plus royal. Vous souriez? C'est très bien ; vous voilà donc raisonnable.

LA REINE, *tendrement.*

Grande bête, va !

CERVORI.

Je vais rédiger cette pièce historique, et je vous l'apporte à signer.

(*Il sort.*)

SCÈNE VI

LA REINE, *seule.*

C'est égal, c'est dur. (*Elle se promène, furieuse, casse un objet pour se soulager, regarde, aux murs, les portraits des rois, ses ancêtres.*) C'était le bon temps, de votre temps : ah! vous avez eu de la veine, vous autres !

SCÈNE VII

LA REINE, BÉATRICE, *puis* ROSALIE.

BÉATRICE.

Oh ! madame, qu'avez-vous? Moi qui croyais vous trouver de bonne humeur !

LA REINE.

Et pourquoi, ma chère Béatrice?

BÉATRICE.

Vous n'avez donc pas lu les nouvelles d'Alfanie?

LA REINE.

Vous vous intéressez donc toujours à Fra Diavolo?

BÉATRICE.

Fra Diavolo?... Qui sait, madame? Oh ! ne me prenez pas pour une petite fille romanesque. Mais plus j'y songe, et plus quelque chose me dit... Enfin, madame, si c'était réellement le prince Renaud?

LA REINE.

Vous êtes un enfant. Raisonnons un peu. La mort de mon pauvre fils n'est pas un fait hypothétique. Elle a été officiellement constatée. Les hommes envoyés de Mandara, le 15 juillet, à la recherche du corps du prince et de son compagnon n'ont pu, il est vrai, les découvrir...

BÉATRICE.

Alors?

LA REINE.

Mais il n'y avait à cela qu'une explication admissible ; c'est que les corps avaient dû être roulés par un éboulement de neige, dans quelque crevasse inabordable. Le procès-verbal de la disparition du prince Renaud constatait en outre, — et cela sur le témoignage

de gens du pays, des bergers qui avaient refusé de le suivre dans sa folle expédition, — l'impossibilité absolue où il avait dû se trouver d'échapper à la mort.

BÉATRICE.

Que sait-on, madame? Avec l'aide de Dieu?

LA REINE.

Si d'ailleurs, par quelque miracle, il eût survécu, il devait, de toute nécessité, pour aller s'embarquer à Calcutta, repasser par Mandara ; et son intérêt était de s'y faire reconnaître. Or, on ne l'y a point vu.

BÉATRICE.

Le temps a pu lui manquer. Puis, il n'était pas obligé de savoir, lui, qu'il passait pour mort.

LA REINE.

Ce n'est pas tout, mon enfant. Il y a encore, à vos belles rêveries, une impossibilité morale. Renaud était un esprit bizarre, un misanthrope, un dégoûté. Il avait toujours eu les idées les plus éloignées de son état et affectait de vivre en simple particulier. Au moment de la révolution, il était en voyage. Il s'est montré presque heureux d'un accident (ce fut son mot) qui le dispensait d'être roi.

BÉATRICE.

Il a pu réfléchir, changer de sentiment.

LA REINE.

Enfin, il était naturel, j'imagine, qu'avant de tenter une pareille entreprise, il vînt me voir, me consulter...

BÉATRICE.

Ne vous a-t-il pas écrit?

LA REINE.

J'ai reçu, il y a bientôt un an, une lettre datée de Trieste, signée de son nom, mais non écrite de sa main.

BÉATRICE.

Ah ! madame, pourrais-je la voir?

LA REINE.

Si vous voulez, mon enfant. (*Elle cherche dans un petit meuble.*) La voici.

BÉATRICE, *lisant.*

« ... J'ai pu, je ne sais comment, par la grâce de Dieu, me tirer de ce mauvais pas... C'est seulement à Calcutta que j'ai appris ma mort, et je n'avais pas le temps de retourner à Mandara. » Qu'est-ce que je disais?... « Mais ma prétendue mort a inspiré au gouvernement alfanien une joie si indécente que cela me décide, moi qui m'en souciais peu jusque-là, à aller rejoindre mes partisans et à revendiquer nos droits par les armes. » Vous voyez bien !... « J'aurais voulu, auparavant, vous présenter mes devoirs, mais la situation est pressante ; il faut agir immédiatement dès que je le pourrai... Ma chute dans le glacier m'a fort endommagé et je ne puis encore me servir de ma main droite : c'est pourquoi je dicte cette lettre... » Mais, madame, il me semble que cette lettre répond à toutes les objections imaginables, et, chose curieuse, presque dans les termes où je le faisais moi-même tout à l'heure.

LA REINE.

Justement. Tout y est trop prévu, trop concerté... Et puis, un détail fâcheux. La signature, tremblée à dessein, ressemble en gros à celle de mon fils ; mais aucun des experts à qui je l'ai soumise n'a hésité à la déclarer fausse...

BÉATRICE.

Ces gens-là se trompent souvent, madame... Il y a un fait certain : c'est que le corps du prince n'a pas été retrouvé. Dès lors, tout ce que dit cette lettre est possible à la rigueur. Et pour moi... Ce n'est pas ma faute, madame, mais je suis tout près, tout près d'y croire. Non, non, Dieu qui aime l'Alfanie malgré ses erreurs n'aura pas laissé s'éteindre ainsi la race de ses rois dans la personne d'un prince si bon, si intelligent, si généreux ! Oh ! madame, vous croiriez comme moi Renaud vivant si vous l'aimiez comme moi ! (*Mouvement de la reine.*) Pardon, je n'ai pas bien dit ce que je voulais dire. Je sais seulement que vous ne vous entendiez pas parfaitement avec

lui. C'est que vous le connaissiez mal. Car ce qui le rendait singu lier c'est qu'il avait de son devoir royal une conception qui n'est pas tout à fait celle des rois d'aujourd'hui, qu'il considérait la royauté comme une fonction religieuse, paternelle, protectrice des humbles contre les puissants, ainsi qu'elle fut à l'origine... Il s'en formait une si haute idée qu'elle lui faisait un peu peur. C'est à cause de cela qu'il était dédaigneux et amer pour ceux qui pensaient là-dessus, moins noblement que lui. Oh ! je le devinais bien. Je n'avais que onze ans lors du dernier automne que nous avons passé ensemble à Lœwenbrünn, et il en avait seize ; mais j'étais sa meilleure amie et déjà sa confidente. Nous étions inséparables... Et tel il était alors, tel il est resté. Car voyez, madame, c'est vraiment admirable : il y a pourtant bien des journaux qui lui sont ennemis, pas un qui l'ait accusé, depuis le commencement de la campagne, de la moindre vexation contre les habitants, ni de violences, d'incendie ou de pillage, Il se bat comme un chevalier, il est adoré de ses soldats. Et comme elles sont belles, ses proclamations, et ces lettres aux souverains d'Europe où il exprime ses idées ! Le ton de ces lettres ne saurait mentir... Pauvre prince !... Mon Dieu, si je pouvais faire quelque chose pour lui ! Quel ennui de n'être pas un homme ! Si je pouvais seulement le revoir ! Voilà quinze ans que je ne l'ai vu, mais je suis bien sûre que je le reconnaîtrais.

LA REINE.

Tête folle !

(*Entre Rosalie, avec un papier.*)

LA REINE.

Qu'y a-t-il, nourrice?

ROSALIE.

Ceci, madame.

LA REINE, *elle lit, puis réfléchit.*

Il est là.

ROSALIE.

Oui, madame.

LA REINE.

Comment est-il?

ROSALIE.

Mais... bien.

(*Un temps.*)

LA REINE.

Le comte Cervori est-il sorti?

ROSALIE.

Oui, madame.

LA REINE, *à Béatrice.*

Mon enfant, voulez-vous rentrer chez vous un instant? Mais ne vous éloignez pas : il se peut que j'aie besoin de vous tout à l'heure. (*Elle la baise sur le front. Béatrice sort. La reine fait un signe affirmatif à Rosalie, qui sort à son tour. Seule.*) C'est singulier... très singulier...

SCÈNE VIII

LA REINE, JEAN.

(*Un long silence.*)

LA REINE.

Eh bien, monsieur? Parlez.

JEAN.

Sommes-nous seuls?

LA REINE.

Je vous l'affirme.

JEAN.

Je n'essayerai pas un instant, madame, de jouer avec vous un rôle difficile et où, tôt ou tard, quelque distraction ou quelque défaillance me trahirait inévitablement. Je suis le chef de l'armée royaliste, je suis l'inconnu qui se bat pour vous en Alfanie : mais je ne suis pas le prince Renaud.

LA REINE.

Alors... vous savez ce que je puis penser de vous... Venez-vous pour l'entendre?

JEAN.

Je ne suis pas le prince Renaud : je ne suis que Jean Rock, son ancien compagnon et son ami.

LA REINE.

Et son assassin peut-être?

JEAN.

Non, madame, car ce fils que vous n'avez jamais aimé, moi, je l'aimais, et jusqu'à risquer ma vie pour satisfaire un de ses caprices. Je n'exagère point : où le pauvre prince est resté, j'ai bien failli rester aussi. Au surplus, ce que vous insinuez est totalement indémontrable. Ne disons donc pas de choses inutiles. Encore une fois, je ne suis pas le prince Renaud. Mais je viens, très simplement, demander à Votre Majesté de ne pas le dire.

LA REINE, *suffoquée.*

On dit, monsieur, qu'il est prudent de ne pas les contrarier..

JEAN.

Les fous?

LA REINE.

Et c'est pourquoi je vous écoute.

JEAN.

Votre Majesté jugera bientôt elle-même si mes arguments sont d'un fou. Je vais m'ouvrir à elle, entièrement, sans réserve d'aucune sorte. Je suis un enfant trouvé, je puis donc être de fort bon lieu. Et j'ai passé une partie de mon enfance à la cour de Votre Majesté.

LA REINE.

De mieux en mieux.

JEAN.

Recueilli par l'intendant du château de Lœwenbrünn, un excellent homme, j'ai été, tout petit, le camarade de jeux du prince Renaud. Je me rappelle quelle féerie chaque automne ramenait dans ce vieux château. Je m'émerveillais sur le passage de la reine, si belle, et qu'on disait bonne, quoique étourdie. C'était vous, madame

LA REINE.

Très flatteur.

JEAN.

Depuis, j'ai beaucoup erré, avant de retrouver mon cher prince. J'ai fait divers métiers, mais aucun de vil. Je remuais le monde en rêve. Je me croyais né pour la grande action et me sentais capable de dominer les hommes. Bref, j'avais, par un caprice du sort, l'âme que mon royal compagnon aurait dû avoir. La sienne était fine et charmante, mais si triste, si désenchantée ! (*Il s'attendrit.*)

LA REINE.

Très touchant.

JEAN, *dur.*

C'est vrai, vous ne pouvez pas comprendre... Voyant le prince mort, ce qu'il aurait dû faire et n'a pas voulu, j'ai eu l'idée de le faire à sa place. Je me suis arrangé pour que l'on constatât à la fois sa disparition et la mienne, de façon qu'il pût y avoir du moins quelque doute sur la personne de celui de nous deux qui ressusciterait.

LA REINE.

Très ingénieux.

JEAN.

Je pourrais vous dire que, si les morts survivaient quelque part, j'ai la certitude absolue d'être pardonné du prince ; que mon aventure doit lui paraître d'une ironie délicieuse (car il était malheureusement fort sceptique), qu'il ne la désavoue point et que peut-être même il s'en réjouit, par simple amitié pour moi... Mais vous ne me croiriez pas.

LA REINE.

C'est probable.

JEAN.

Les partisans de mon cher maître commençaient à s'agiter ; ils le suppliaient, par des lettres qu'il m'a montrées, de venir se mettre à leur tête. J'ai répondu à leur appel.

LA REINE.

Et ils ont reconnu en vous le prince Renaud?

JEAN.

Quoi d'étonnant? On aime tant à croire ce qu'on désire! Sans remonter jusqu'au mage Smerdis, vous rappellerai-je l'aventure de la dame des Armoizes, de Pougatchef et du tsar Dimitri? Le prince Renaud n'était encore qu'un adolescent quand il a quitté l'Alfanie. A cet âge, on change beaucoup. Je lui ressemble, sinon par tous les traits, du moins par la taille et l'air du visage. Puis, je suis instruit, par ses confidences, de tout son passé et dans un détail très intime... Ceux qui l'avaient vu jadis m'ont donc reconnu sans difficulté, et ceux qui ne l'avaient jamais vu m'ont reconnu encore plus vite.

LA REINE.

C'est très curieux... Enfin, combien voulez-vous de votre marchandise?

JEAN.

Votre Majesté elle-même en décidera tout à l'heure, mais croyez bien que ces gentilshommes et ces soldats ne se méprennent pas du tout au tout. Ils ont compris que j'avais l'âme parfaitement royale. Si je ne l'avais eue, le sceau du prince, ses papiers, une vague ressemblance avec lui, mon exacte et minutieuse documentation touchant sa vie et son caractère m'eussent servi de peu. C'est à mon courage, à la grandeur de mon dessein, à l'ardeur de ma foi, à la générosité de mes actes que mes fidèles ont achevé de me reconnaître.

LA REINE.

Voilà bien des vertus.

JEAN.

L'événement a prouvé que je travaillais du moins à les avoir.

LA REINE.

Vraiment vous m'intéressez. Mais enfin, n'avez-vous jamais songé, monsieur, que vous trompiez ces honnêtes gens, et qu'il n'y a pas deux façons de qualifier un tel rôle?

JEAN.

Mais, madame (et je reviens ainsi à l'objet de ma visite), je ne les tromperai qu'autant que vous le voudrez.

LA REINE.

Voyons?

JEAN.

Je ne les tromperai pas du moment où il vous aura plu, à vous, que je sois le prince Renaud. Je les tromperai moins que si, d'aventure, j'étais votre fils sans être celui du feu roi votre époux. Combien de rois dans l'histoire, qui n'étaient pas fils du roi !... Si Votre Majesté daignait être sincère, ce qui n'aurait avec moi aucun inconvénient... vous-même, oseriez-vous jurer que le prince Renaud...

LA REINE, *indignée et se levant.*

Monsieur !... (*Se rasseyant.*) Eh bien, non... j'irai jusqu'au bout.

JEAN.

Je ne dis rien que de fort sensé. Mon cas est analogue, par un point, à celui d'un prince royal né d'un adultère secret. Ma légitimité, vous pouvez la créer rien qu'en l'affirmant.

LA REINE.

Enfin, vous me proposez, tranquillement, d'être votre complice?

JEAN.

Non pas ma complice, mais mon alliée. Ce que je vous apporte n'est pas à dédaigner, je vous assure. Je viens d'occuper, comme vous savez, la ville de Pirna. Je suis maître de six places dans la province de Carolie. J'y suis très fortement installé, et c'est pourquoi j'ai pu, sans rien compromettre, m'absenter pour quarante-huit heures. Des contrebandiers amis m'ont facilité le passage de la frontière. J'ai dix mille soldats, parmi lesquels la moitié des gentilshommes de la province. Le gouvernement républicain s'étonne et hésite. Le désarroi de ses finances et de son armée le paralyse. Ses troupes de ligne et sa mauvaise artillerie ne peuvent rien dans ces montagnes, surtout l'hiver. A tout mettre au plus bas, je suis un chef de bande singulièrement heureux, et avec qui il faut compter. Mais j'aspire à plus encore. Né en dehors de l'histoire, je veux m'y insérer, non de l'air d'un intrus, mais comme quelqu'un qui en est de droit. Et ne dites pas que mon rêve personnel vous est indifférent, puisque, travaillant d'abord pour moi, je travaille forcément pour vous, et que je puis vous servir si vous le voulez bien, mais que je ne puis vous nuire en aucune façon. Si je réussis, vous avez tout à gagner : je vous conduis dans votre capitale et ne suis plus que le premier de vos sujets : mon rôle même m'y oblige. Mais si

j'échoue, qu'avez-vous à perdre? Rien, vous menez ici une vie médiocre et ennuyée, vous avez mille tracas, mille affaires... que le prince Renaud aurait naturellement le devoir d'arranger.

LA REINE, *presque bienveillante.*

Vous savez que vous êtes étonnant!

(*Un temps.*)

JEAN.

Je vous dois, madame, une dernière explication. Il n'y a d'équivoque en moi que ce qu'il dépend de vous d'effacer. Je suis un prétendant et je serai (s'il plaît à Dieu) un roi très sincèrement royaliste, ce qui ne se rencontre pas toujours. J'ai trop d'expérience, j'ai trop vu, et, dans des circonstances trop variées et trop significatives, le fond de l'humanité pour croire à la bonté du régime démocratique. J'aime l'Alfanie, je vois où on l'a réduite, et je voudrais la sauver. Ce que je vous propose, ce n'est donc pas une affaire, mais un grand devoir. Je vous offre une belle occasion de racheter vos erreurs passées. La royauté n'est pas ce que vous avez cru jusqu'ici. Si vous vous décidiez à me reconnaître, et si vous aviez quelque jour la pensée de me rejoindre dans mon camp et d'apporter à nos dévoués serviteurs l'encouragement de votre présence, il faudrait changer de vie, il faudrait changer d'âme. Il faudrait avant tout vous séparer du compagnon que vous subissez depuis si longtemps, dont le triste rôle a fourni jadis à l'émeute un prétexte honnête, et qui est donc une des principales causes de notre désastre.

LA REINE.

Je le sais bien.

JEAN.

Mais je ne vous en demande pas tant. Par la force des choses, nos intérêts sont communs. Et il y a, je le répète, ceci à votre avantage, que les risques sont pour moi seul. Je vous demande uniquement de ne pas me désavouer.

LA REINE.

Savez-vous ce qui est plus extraordinaire encore que votre histoire? C'est que je l'aie écoutée jusqu'au bout.

JEAN.

C'est vrai.

LA REINE, *elle sonne, Rosalie paraît.*

Dites à la princesse que je l'attends.

(*Rosalie sort.*)

JEAN.

Et maintenant, que décide Votre Majesté?

LA REINE.

Je vous répondrai tout à l'heure.

SCÈNE IX

LES MÊMES, BÉATRICE.

(*Un long silence.*)

BÉATRICE, *après avoir longuement regardé Jean, allant à lui.*

Vous?... C'est vous?... Ah! monseigneur, que je suis heureuse de vous voir. (*A la reine.*) Eh bien, madame, que vous disais-je?

JEAN, *après avoir hésité, et de l'air d'un homme qui joue son va-tout.*

Vous me reconnaissez donc, mademoiselle de Meyrias?

BÉATRICE.

Vous me reconnaissez bien, vous, monseigneur.

JEAN.

C'est juste.

LA REINE, *à part, suffoquée.*

Ah! ça... ça, par exemple.

BÉATRICE.

J'étais bien sûre, moi, que vous n'étiez pas mort. D'ailleurs toutes ces grandes choses, ces victoires un contre dix, cette province conquise presque tout entière avec une poignée d'hommes, et ces

proclamations où vous exprimez si magnifiquement ce que, moi, je ne puis que sentir... est-ce qu'un autre que vous en eût été capable?...

JEAN.

Alors vous êtes contente de moi?

BÉATRICE.

Oh ! monseigneur, j'ai trop de respect pour...

JEAN.

Laissez le respect, ma chère Béatrice...

LA REINE, *à part, de plus en plus suffoquée.*

Hein?

JEAN, *continuant.*

Je vous appelais ainsi il y a quinze ans et vous m'appeliez Renaud. Avant d'être pour vous le prince royal, je suis votre ami. Ne vous souvenez-vous plus de nos bonnes journées de Lœwenbrünn?

BÉATRICE.

Je m'en souviens si bien que cela me donne envie de pleurer. Vous étiez très sauvage, j'étais timide, et l'on souriait de nous voir toujours ensemble. Il y avait dans le parc un coin abandonné où nous aimions à nous perdre. Vous rappelez-vous, Renaud, votre jeu favori?

JEAN.

Oui, je jouais à abdiquer, parce que j'étais dégoûté des hommes — à quinze ans ! — Et je fondais une république dans une île déserte.

BÉATRICE.

Vous avez changé d'idées.

JEAN.

Ah ! pas tant que vous croyez.

BÉATRICE.

Vous ameniez quelquefois un petit garçon, le fils de l'intendant. Il était drôle et vous aimait bien. Il se fâchait quand vous vouliez renoncer à la couronne. Qu'est-ce qu'il est devenu?

JEAN.

Mort.

BÉATRICE.

Pauvre garçon.

JEAN.

Mais vous, Béatrice, comment êtes-vous ici?

BÉATRICE.

J'ai perdu mon père...

JEAN.

Je sais.

BÉATRICE.

Et je me suis arrêtée quelques jours chez la reine avant de retourner en Alfanie auprès de mon oncle.

JEAN.

Le duc d'Orsova.

LA REINE, *à part.*

Il sait tout !

BÉATRICE.

Et vous?

JEAN.

Moi, il faut que j'aie rejoint mon armée demain avant l'aurore.

BÉATRICE.

Ah ! pourquoi mon oncle n'est-il pas avec vous? si je pouvais le gagner à la bonne cause ! Ce ne doit pas être très difficile. Que diriez-vous si je vous l'amenais un jour, là-bas, à votre quartier général?

JEAN.

Vous?

BÉATRICE.

Oui, moi. Me prendriez-vous? Je ne vous gênerais pas. Je suis brave quand il le faut et j'ai appris à m'accommoder de toutes les façons de vivre. Je soignerai les blessés, les malades. Est-ce que c'est impossible? Des femmes, des jeunes filles ont fait cela dans les guerres de Vendée.

JEAN.

Chère enfant !

BÉATRICE.

Ainsi je contribuerais, pour ma petite part, à sauver l'Alfanie. Vous voyez, je ne doute de rien... Et tenez, ce qui m'arrive aujourd'hui est extraordinaire et me semble pourtant tout naturel. En priant la Vierge, ce matin, j'ai senti qu'elle m'exauçait... Ah ! je ne vous ai pas dit ! La Vierge miraculeuse de la cathédrale de Marbourg, vous savez ! celle qui a été trouvée dans la terre, il y a mille ans, par le premier roi d'Alfanie, eh bien, j'en ai une toute pareille, pour qui j'ai arrangé un petit reposoir au fond du jardin... J'ai disposé, tout autour, des reliques à moi... Venez, venez que je vous la montre.

(*Jean sort derrière elle par la porte vitrée du fond.*)

LA REINE, *seule.*

Ils m'oublient un peu... Mais, il n'y a pas à dire, ils sont gentils, très gentils.

SCÈNE X

LA REINE, CERVORI, *puis* JEAN.

CERVORI, *il entre par la petite porte de côté.*

C'est fait. Voici la lettre. Voulez-vous lire et signer?

LA REINE.

Non.

CERVORI.

Non?

LA REINE.

J'ai réfléchi. Cette lettre serait une lâcheté. D'ailleurs, tout ce qui nuit à la République m'est ami... Je ne signerai pas.

CERVORI.

Alors, je le répète, c'est le scandale, la saisie, la misère, toutes les hontes.

LA REINE.

On peut gagner du temps, attendre...

CERVORI.

Mais je ne peux pas attendre, moi ! Oui, une dette de jeu. Il faut payer, tout de suite, ce soir... Veux-tu me déshonorer?

LA REINE.

Comment diable ferais-je?

CERVORI.

Tu feras de l'esprit plus tard. Allons, signe.

LA REINE.

Non.

CERVORI.

Tu l'as promis.

LA REINE.

Je n'ai rien promis.

CERVORI.

Signe !... Veux-tu signer, gueuse ! (*Il l'empoigne violemment par un bras et, de l'autre main, lui tend une plume. Entre Jean, qui lui fait lâcher prise et l'envoie rouler dans un coin.*) Qu'est-ce que c'est que celui-là?

LA REINE.

Votre maître.

(A suivre.)

JULES LEMAITRE

LA GUERRE VUE D'EN BAS ET D'EN HAUT

LA RUPTURE DU FRONT FRANÇAIS

LE 27 MAI 1918

Abel Ferry, qui fut mortellement blessé à Vauxaillon le 8 septembre 1918 au cours d'une mission de contrôle qu'il avait assumée, avait, pendant la guerre, combattu comme sous-lieutenant d'infanterie et siégé au Conseil des Ministres comme sous-secrétaire d'État. Les États-majors par lesquels il avait passé, la Commission de l'Armée dont il fut délégué au contrôle, lui avaient permis d'étendre et d'approfondir la documentation sur laquelle il appuyait son effort en vue de l'adaptation de l'armée française aux conditions de la guerre qui lui était imposée.

Selon la volonté testamentaire d'Abel Ferry, le volume qu'il avait préparé pour être publié après la Victoire et intitulé *La Guerre vue d'en Bas et d'en Haut* va paraître prochainement.

Nous en extrayons le rapport présenté par Abel Ferry à la Commission de l'Armée sur les événements du 27 mai 1918.

AU CHEMIN DES DAMES

17 juillet 1918.

La Commission de l'Armée de la Chambre nous a chargé d'un rapport sur l'enquête que le Gouvernement a promis à la Chambre sur les causes de la rupture du *front franco-anglais le 27 mai 1918* sur l'Aisne.

INFÉRIORITÉ DES EFFECTIFS ALLIÉS

Le Gouvernement indique comme l'une des causes de la surprise du 27 mai l'infériorité globale des effectifs alliés : cette infériorité serait, selon ses déclarations, d'environ 400 000 hommes, conséquence de l'absence de toute politique d'effectifs pendant trois ans.

La Commission de l'Armée a élevé trop de protestations à ce sujet pour s'étonner de voir se réaliser les prévisions qu'elle avait émises :

Rappelons ici quelques chiffres, ne fût-ce que pour ne pas laisser périmer des responsabilités lointaines.

Voici quel est le chiffre des morts sur le terrain, disparus et prisonniers, non compris les morts dans les formations sanitaires :

1914	448 000	hommes.
1915	368 000	—
1916	308 000	—
Du 1er janvier au 15 mai 1917	80 000	—
Du 15 mai au 31 décembre 1917	63 000	—

Ce gaspillage des effectifs a eu pour conséquence l'affaiblissement de l'armée française.

Notre infanterie, depuis le 1er août 1915, a diminué d'un tiers.

Enfin les Alliés ont, hors de la bataille, sur un front passif à Salonique, un effectif de : Français 200 000 hommes; Anglais 100 000 hommes, en chiffres ronds. Salonique nous a coûté environ 100 000 hommes de pertes définitives et autant à nos Alliés.

Le total des hommes immobilisés par l'expédition de Salonique est donc d'environ 400 000 à 500 000 hommes.

Ces chiffres montrent que l'usure de l'armée française, prolongée dans le temps comme dans l'espace, au delà de ce que l'histoire raconte de plus légendaire, n'a pas été indifférente au destin de la bataille.

BÉNÉFICE TIRÉ PAR L'ARMÉE ALLEMANDE, POUR SON OFFENSIVE CONTRE LE FRONT FRANÇAIS, DE SES DEUX OFFENSIVES VICTORIEUSES CONTRE LE FRONT ANGLAIS

Le ténuité de nos effectifs en ligne sur le Chemin des Dames et le faible nombre de nos réserves en arrière de ce même Chemin des Dames, sont donnés par l'opinion publique comme l'un des éléments principaux de la rupture soudaine et facile de ce front.

La densité de nos troupes, dans cette région, avait diminué dans la mesure où s'était étendu le front français après les échecs de l'armée anglaise.

Extension du front anglais en février 1918. — Au mois de février dernier, le front anglais avait été étendu d'une quarantaine de kilomètres.

Ce front ayant été enfoncé au 21 mars, certaines personnes, jusque dans les milieux parlementaires français, épousant contre le Gouvernement anglais et contre l'intérêt français la thèse de l'É.-M. anglais, ont prétendu que l'échec du 21 mars avait été dû à cette extension du front anglais.

Or, même après cette extension, il y avait 8 000 Anglais au kilomètre pour 4 300 Français.

La relève n'avait porté que sur 4 divisions françaises.

Ces 4 divisions mises, après convention passée entre les deux armées, en réserve à la droite de la Ve armée anglaise, s'étaient portées à son secours dès le soir du 21 mars.

Extension du front français avant le 27 mai 1918. — Il serait plus conforme à la réalité des faits de prétendre que l'extension du front français à la veille du 27 mai fut l'un des éléments principaux de notre échec.

L'armée anglaise ayant été deux fois enfoncée, le 21 mars sur l'Oise et le 9 avril devant Lille, avait, le 27 mai, perdu 300 000 hommes et plus d'une dizaine de divisions. Son front s'était rétréci de 186 kilomètres à 125 kilomètres.

Le front français, par contre, par suite de la réduction du

front anglais et de l'extension générale de la ligne de bataille, s'était accru de 120 kilomètres de front de combat actif.

Une trentaine de divisions de réserves françaises avaient été absorbées par cette nouvelle et lourde tâche.

La Commission mesurera l'effort qui était imposé à la France par ces simples chiffres :

Le 21 mars, pour garder chaque kilomètre de front français, nous avions une moyenne de 4 300 hommes ; le 27 mai, pour garder chaque kilomètre de front français, nous n'avions plus qu'une moyenne de 3 500 hommes, soit près d'un quart en moins.

Ainsi, l'armée allemande, par ses premières opérations, avait affaibli la force défensive générale du front franco-anglais.

A la veille du 27 mai, l'armée française portait le poids principal de la bataille.

SURPRISE STRATÉGIQUE

Le commandement allemand sait où sont nos réserves, nous ignorons où sont les siennes : tout son terrain est préparé ; il attaque là où nous avons le moins de réserves.

Pourquoi la Commission de l'Armée s'étonnerait-elle d'une surprise allemande, elle qui depuis trois ans a toujours cru à la possibilité d'une surprise française?

Car si c'est une faute d'avoir été deux fois surpris, c'en est une bien plus grande, pour le Haut Commandement et pour les Gouvernements français, de n'avoir pas voulu, pendant les trois années qui précèdent, céder aux objurgations de la Commission de l'Armée.

Organisation de terrains offensifs sur le front. — Dès décembre 1915, la Commission de l'Armée et la Commission du Budget réunies, sur mon rapport demandent au Gouvernement « *de préparer le front partout pour surprendre quelque part* [1] ».

1. Rapport de M. Abel Ferry du 30 novembre 1915 (voir chapitre III de *la Guerre vue d'en Bas et d'en Haut)* :

« J'affirme que jamais notre front de 900 kilomètres n'a été organisé de telle

En janvier 1916, il y eut sur ce sujet une audition du général Gallieni, mais il n'avait alors ni pouvoir ni renseignement sur la zone des armées.

L'organisation du front est demandée par MM. Abel Ferry et A. Favre, dans leur rapport sur l'*Organisation de voies de 0m60 et du terrain* en octobre 1916; par M. Renaudel, dans ses rapports sur l'A. L. G. P. en octobre 1916; par M. Tardieu, dans ses rapports sur l'A. L., octobre 1916.

La Commission de l'Armée réitère ses demandes; il n'est guère d'audition de ministres où les uns et les autres ne fassent allusion à ce qui est la conviction de la presque totalité de ses membres.

Or, il ne lui a été *répondu officiellement qu'en août 1917, deux ans plus tard ! deux ans trop tard !*

Les Allemands ont, en 1916, réalisé ce que les généraux en chef français de 1915 et de 1916 déclaraient impossible.

La carte que nous avons demandé au G. Q. G. de faire en est la douloureuse preuve. Il en résulte que, tandis que pendant deux ans nous avons attaqué du fort au fort en vertu d'une folle théorie d'offensive à outrance, les Allemands nous attaquent du fort au faible...

Le 21 mars, le gros des réserves françaises était derrière le centre du front français.

Le gros des divisions de réserves anglaises était de même au centre du dispositif des armées britanniques.

Les Allemands ont attaqué sur la ligne de plus faible résistance, là où il y avait le moins de réserves : sur l'Oise...

Disposition générale de nos réserves. — Le 27 mai, un quart de nos divisions de réserve attendait l'attaque entre Amiens et le Mont Cassel ; un autre quart était échelonné de l'Argonne

façon qu'une attaque puisse bénéficier de la surprise de lieu et de date. A part l'attaque de Woëvre, en mars, qui manquait de préparation, toutes les offensives ont été connues du Gouvernement, des Chambres, du public, des automobilistes et des journaux étrangers un mois avant leur déclenchement. On savait l'endroit, les moyens, le jour ou tout au moins la semaine. Or, tout l'art de la guerre, aussi bien dans la guerre de position que dans la guerre de mouvement, repose sur l'espoir de surprendre l'ennemi... Je me résume. *On ne passera que le jour où les chosses seront ainsi organisées, que le Général en Chef pourra, pour ainsi dire en pressant un bouton, porter de façon inopinée, avec la vitesse maxima, sa masse d'attaque sur un point quelconque de son front de* 900 *kilomètres.* »

à la frontière suisse; la moitié restante était entre Beauvais et Châlons. Les Allemands nous ont attaqués là où nos réserves étaient le moins denses. Le jeu allemand fut infiniment subtil : les menaces et les feintes se sont succédé.

Pendant les deux premiers jours de l'attaque allemande, le 21 mars, le G. Q. G. français a cru à une attaque de diversion. Il a gardé ses réserves en Champagne. Pendant les deux premiers jours de l'attaque du 27 mai, le Haut Commandement français a cru à une attaque de diversion : il a gardé ses réserves sur le front des Flandres.

Nous avions rêvé le succès « *par une véritable partie de cache-cache entre réserves défensives allemandes et masse offensive française* ». Hélas ! c'est le contraire qui se produit.

Tout notre espoir de déjouer les attaques successives de l'ennemi, jusqu'au mois d'octobre, ne peut reposer que sur le bon fonctionnement de notre service de renseignements.

Organisation des services de renseignements. — Or, notre service actuel de renseignements ne renseigne pas.

Les officiers chargés du contre-espionnage sont absorbés par les permis de circulation, les circulaires sur les débits de boissons, les locaux nécessaires aux réfugiés, etc.

Le contrôle postal est composé d'un personnel inapte, qui assouvit des rancunes politiques et personnelles plus qu'il ne surveille les agents étrangers. Ce personnel est choisi par les régions, en dehors du contrôle du service de renseignements; il n'est pas demandé à ces agents d'aptitudes professionnelles.

Trois semaines avant l'attaque sur l'Oise, nous avons prévenu les Anglais, mais nous croyions à une attaque principale sur la Champagne, qui ne s'est pas produite, soit qu'elle ait été décommandée, soit que ce n'ait été qu'une feinte de l'ennemi. — L'attaque de Coucy avait été prévue. — L'attaque de Noyon avait été prévue. — La dernière attaque en Champagne avait été prévue.

Mais le 2e bureau n'avait pas prévu l'attaque du 27 mai.

Pourtant plus de 50 000 Allemands devaient être, depuis plusieurs jours et plusieurs semaines, dans le secret de l'attaque du Chemin des Dames.

A l'heure présente, il est d'importantes régions de voies

ferrées et de concentration sur lesquelles nous sommes totalement démunis de renseignements; nous ignorons l'emplacement de 44 divisions allemandes sur 209.

Les prisonniers constituent les neuf dixièmes de nos sources de renseignements. Les procédés de notre 2e bureau sont en vérité un peu trop romantiques et trop peu modernes.

RUPTURE DU FRONT FRANÇAIS SUR L'AISNE LE 27 MAI 1918

L'attaque allemande du 27 mai s'est produite de Vauxaillon à Reims. Sa gauche a intéressé la 45e division française devant Reims. Celle-ci a résisté brillamment.

Les 3 divisions anglaises devant Brimont et devant Juvincourt ont été percées, mais leur débandade n'a pas été la cause unique du repli de la VIe Armée. Les 3 divisions du XIe corps qui étaient à la gauche de l'armée anglaise, entre Vauxaillon et Craonnelle, ont été enfoncées dans la même proportion.

État du terrain tenu par le XIe corps. — Le terrain était célèbre par ses à-pic, ses creutes et ses fortifications naturelles. Nous avons exposé l'état précaire des secondes positions à 10 kilomètres en arrière sur la rive gauche de l'Aisne. Mais l'Aisne et les collines qui la bordent formaient à elles seules une fortification qui passait pour imprenable.

En avant de cette première position, à 6 kilomètres en arrière des premières lignes, la position dite intermédiaire était bien organisée. La première position était constituée par une ligne de réduits forts et bien construits, à 3 ou 4 kilomètres des lignes allemandes, en contre-pente de la crête du Chemin des Dames, et par deux premières lignes, en contact avec l'ennemi, solides et couvertes de réseaux.

« Les abris étaient bons », nous ont dit les soldats. « On ne trouvera pas mieux sur le front », nous a dit un officier général qui commandait. Le travail des hommes avait donc ajouté à la force des positions naturelles.

Aussi le Commandement français considérait-il comme

invraisemblable la rupture de ce front. C'est pourquoi on y avait amené des divisions anglaises durement éprouvées le 21 mars et le 9 avril, par les deux offensives allemandes de l'Oise et du mont Kemmel. Elles étaient fatiguées : ce fut sur cette partie du front un des éléments du succès ennemi.

Qualité et armement des D. I. françaises en ligne. — Les divisions françaises en ligne étaient parmi les meilleures de notre armée : c'étaient des Bretons, célèbres par leur ténacité dans la défensive. Elles n'étaient pas fatiguées. La 22e division d'infanterie venait d'être reconstituée après avoir combattu sur la Somme. La 21e division, au centre du Corps d'Armée, était en secteur depuis longtemps. Enfin, la 61e, à sa gauche, était dans ce secteur depuis sept mois. Les hommes connaissaient les moindres cailloux et les moindres détours.

Sur aucun point il n'y eut débâcle ni panique.

Le secteur tenu par les 3 divisions était-il excessif? Moins qu'on ne l'a dit dans le public. La 61e division avait 11 kilomètres, la 21e division 9 kilomètres et la 22e division 13 à 14 kilomètres.

Il est admis qu'une division sur la défensive, dans une grosse attaque, ne doit pas tenir plus de 5 kilomètres de terrain. Mais ici le terrain était particulièrement fort. Dans les Vosges, à l'heure présente, ces mêmes divisions à peine reconstituées tiennent chacune, avec une division américaine jointe, 40 kilomètres de front.

La 22e division possédait en outre 3 régiments de territoriaux, soit 3 920 fusils, en plus de ses 5 000 à 6 000 fusils d'active.

Enfin les mitrailleuses de position étaient nombreuses. (64 à la 22e D. I.)

L'artillerie avait été renforcée. La 22e division possédait 2 régiments de 75 au lieu d'un, soit 72 canons de 75 plus un groupe de 155 court. La 61e division avait 15 batteries de 75, soit 60 canons et 8 canons 155 Filloux.

Comment les 3 divisions n'ont-elles pas même tenu quatre heures?

Le déclenchement de l'artillerie allemande eut lieu à 1 heure du matin. L'attaque d'infanterie à 4 heures; à 7 heures 45,

tous les canons étaient pris ou détruits. Toutes nos divisions étaient encerclées. Il n'est resté, de la 61e division, que 800 hommes; de la 21e que quelques centaines d'hommes et de la 22e (régiments territoriaux compris) que 500 hommes.

Après quatre années de guerre, sur de telles positions, avec de telles troupes, un tel événement pose à l'armée française la plus poignante des énigmes.

Surprise tactique. — Quand nous avons commencé notre enquête, nous croyions, d'après les bruits publics, que les premiers avertissements de l'attaque allemande étaient dus à des prisonniers faits la nuit précédente.

Or, d'autres indices auraient dû avertir le Commandement.

« Nous prévoyions l'attaque depuis deux jours », déclaraient les fantassins.

Le 30e corps, qui devait être enfoncé, constatait que, depuis le 9 avril, l'ennemi devant son front ne s'organisait pas. Il tenait la vallée de l'Ailette peu ou point protégée par des réseaux de fortune. Nous croyons savoir que l'Armée n'a pas attribué d'importance à cette absence de travaux défensifs de la part de l'ennemi.

Devant le front du XIe corps, durant les deux nuits du 24 au 25 mai et du 25 au 26, on avait entendu amener du matériel.

Une division signale, dans ses pièces officielles, « de forts roulements, des halètements de locomotive, des débarquements de planches ». Les observateurs de la 21e division remarquent sur les routes autour de Laon des colonnes de poussière.

Les patrouilles d'infanterie ne rencontrent aucune patrouille allemande, mais reçoivent des coups de fusil, dès qu'elles veulent pénétrer dans les lignes ennemies.

Pendant ces deux jours l'artillerie française ne tire pas. La concentration allemande se fait sans difficulté.

On répond à cela que des indices de cette nature sont fréquents sur le front et que ceux-ci n'ont pas paru suffisants.

Aviation. — En vain l'escadrille d'armée du 15 au 26 mai a couvert des surfaces allant de Laon à Guise et à Vervins.

En vain, depuis le 10 mai, les observateurs terrestres signalent-ils à l'aviation des indices d'attaque entre Anizy et

Reims : des bruits métalliques ont été entendus. L'aviation survole et ne voit rien.

Le 22 mai, les mêmes observateurs terrestres signalent une importante circulation sur l'arrière du front du XIe corps et du corps britannique.

Les missions exécutées à ce jour ne donnent aucun résultat.

Même constatation le 23 mai.

L'étude des photographies d'aviation comportait peut-être quelques avertissements. « Calme en première ligne, circulation en arrière, voies ferrées nouvelles », mais ces indices sont du 10 au 25 mai rares et faibles et l'impression d'ensemble de chacune de ces journées, telle qu'elle est résumée dans les dossiers qui nous ont été donnés, ne porte nulle part une annonce d'attaque.

Indices sérieux d'attaque. — Dans la nuit qui précéda l'attaque, la 22e D. I. fit deux prisonniers. Leurs déclarations ayant paru intéressantes, ils furent envoyés d'urgence en automobile au C. A. Le général commandant le C. A. était vers 3 heures de l'après-midi assez renseigné pour alerter tout son C. A.

A 5 heures 50 du soir, le même jour, l'Armée envoyait un message ainsi conçu : « Des indices très sérieux font présumer une attaque pour le 27 mai, au point du jour, sur le front du XIe et du IXe C. A. avec des indices de mouvements sur la 45e division d'infanterie à l'est de Reims. » A 10 heures du soir, l'Armée précisait : « D'après les derniers renseignements, le feu commencerait à 1 heure et l'attaque d'infanterie se déclencherait à 3 heures 50. »

C'est exactement ce qui s'est passé.

Artillerie. — Le XIe corps disposait d'un total de 304 pièces pour un front de 33 kilomètres, c'est-à-dire environ une pièce par 100 mètres.

Pour un front passif, c'était une grosse densité d'artillerie ; pour un front actif, elle était insuffisante de moitié ou des deux tiers. On admet en effet qu'un barrage, pour être sûr, doit être constitué par une pièce à tir rapide tous les 25 à 30 mètres.

Telle quelle, cette artillerie eût pu gêner l'attaque allemande, si elle avait été employée en masse et par tir nourri dès 7 heures du soir. En effet, c'est durant la nuit qu'il fallut que l'ennemi amenât ses masses d'infanterie à raison d'une division au moins tous les 2 ou 3 kilomètres.

D'autre part, la nombreuse artillerie allemande qui écrasa nos lignes était camouflée mais n'était pas abritée ; on suppose même que la majeure partie était en position à 1 500 ou 2 000 mètres de nos premières lignes. Des tirs d'interdiction et de contre-préparation nourris, entre 7 heures du soir et 1 heure du matin, faits par l'artillerie française alors que l'artillerie allemande était silencieuse, eussent ralenti et peut-être brisé l'attaque.

La 45e division, à l'ouest de Reims déclare que, dès 19 heures, elle appliqua « le plus vigoureusement possible son plan d'artillerie d'interdiction ». Elle attribue officiellement « le succès de sa résistance à la vigueur de son tir d'interdiction et de contre-préparation commencé dès la tombée de la nuit et avant le déclenchement de l'artillerie allemande qui ne commença que vers 1 heure du matin ».

Or, aucune des artilleries divisionnaires du XIe corps, d'après la relève que nous avons faite sur pièces dans chacune de ses divisions, n'a procédé comme la 45e division : *elles n'ont tiré qu'à la demande de leurs observateurs d'artillerie ou d'infanterie* sur tel ou tel mouvement de troupes qui leur était signalé.

Nombre d'exécutants attribuent à cette passivité de notre artillerie, entre la tombée de la nuit et l'heure où l'on savait qu'allait se déclencher l'attaque allemande, le succès de l'attaque d'infanterie ennemie sur nos premières lignes.

Les divisionnaires semblent avoir manqué d'initiative ; mais il faut reconnaître qu'ils se sont conformés aux prescriptions données dès 20 heures du soir par le Général commandant l'Armée. Celui-ci ordonnait en effet de commencer le tir d'interdiction et de contre-préparation « aux premiers coups d'un tir violent de l'artillerie ennemie ». — A ce moment il était, pour l'artillerie française contre-battue elle-même, trop tard pour disloquer l'attaque allemande.

Plan de défense. — Le Général commandant l'Armée avait donné comme mission à la date du 9 avril à ses C. A. « de combattre jusqu'au bout sur la première position ». Le XIe corps devait interdire « à tout prix » à l'ennemi « de prendre pied au sud de l'Ailette et au nord du plateau des Dames ». Les Anglais devaient, « même en face d'attaques puissantes et quelles que soient leurs forces, conserver au minimum le plateau de Californie, la Ville aux Bois, le bois des Buttes, Gernicourt, Cormicy, Villers-Franqueux ». (Ordre du 20 mai.)

Les divisions anglaises, qui venaient de faire sur l'Oise la cruelle expérience de ce qu'il en coûte de mettre tous les fantassins en densité sous le feu des canons et même des minen ennemis, avaient, d'après nos renseignements personnels, en vain protesté.

La mission des divisions en ligne était donc de tenir la première position. En vertu de ces ordres, les divisions bourrèrent vers l'avant. A la 21e division, 4 bataillons dans la première ligne, 3 dans la seconde, 2 en réserve entre cette première position et la position intermédiaire.

Dispositif analogue pour les autres divisions.

La position intermédiaire, située environ à 5 ou 6 kilomètres, n'était tenue que par de faibles éléments de territoriaux ou de génie.

Les divisions combattaient à partir de la première tranchée et sur une profondeur de 2 à 3 kilomètres.

Conséquence du Plan de défense adopté. — 1° Il en résulta que les Allemands ayant sur certains points percé la ligne, ne rencontrèrent plus de résistance au delà de 3 à 4 kilomètres.

A la 61e division, les Allemands s'étant introduits à gauche par le ravin de Vauxaillon, à droite par celui de Chavignon, se réunirent derrière la forêt de Pinon ; complètement encerclés, nos régiments continuèrent de se battre jusqu'à midi inutilement, alors que les Allemands étaient déjà sur l'Aisne.

L'ennemi arriva ainsi sur les batteries qui cessèrent leur feu sous la menace des fantassins ennemis.

Ce dispositif nous semble la cause principale de l'échec au dire de tous les combattants : « Il n'y avait pas de réserves »,

nous ont dit les poilus. « Pour gagner du temps, il faut perdre du terrain », nous a dit un général de division; même pensée exprimée à deux échelons de la hiérarchie militaire.

2° Ce dispositif tout en première ligne entraîna l'engagement prématuré des divisions de réserve.

Le cas de la 157e D. I. est probant.

Voici l'analyse du rapport même de cette division :

La 157e D. I. était derrière la 22e D. I. Primitivement elle devait tenir la rive sud de l'Aisne et, selon ces ordres, était, vers 2 heures, étalée entre Saint-Mard et Villers-en-Prayères. Son artillerie était en arrière entre la Vesle et l'Aisne.

A 5 heures du matin, arrive l'ordre du Général commandant la VIe Armée, de pousser 3 bataillons sur la rive nord de l'Aisne, dans la première position, afin de libérer *les réserves de la 22e D. I.* (qui se portaient en première ligne, sur l'ordre du général Renouard, commandant cette D. I.). Par suite d'une erreur, 4 bataillons au lieu de 3 exécutaient ce mouvement.

Or, entre 7 heures 50 et 8 heures, l'ennemi, ayant franchi le Chemin des Dames, descend vers l'Aisne.

A peine au débouché des ponts, les 4 bataillons de la 157e D. I. tombaient à l'improviste sous les feux de l'ennemi : ils sont obligés de se déployer. Ils sont perdus.

A 7 heures 45, le général commandant le 11e C. A., croyant pouvoir encore rétablir la situation sur la première position, fait passer le pont à un bataillon à Bourg-et-Comin (à cette heure les Allemands atteignaient presque l'Aisne). Ce cinquième bataillon eut le sort des quatre autres.

Il ne restait, à 8 heures du matin, que 4 bataillons pour tenir 12 kilomètres de la seconde position ; à 14 heures l'ennemi est par derrière sur les batteries.

Le général Goybet, commandant la division, conclut : « On peut se demander si sur des fronts à occupation diluée, sans réserves rapprochées, il n'y aurait pas lieu d'en revenir aux procédés d'avant-postes, la première position étant tenue par un tiers de l'effectif, le reste installé sur la deuxième position avec la majeure partie de l'artillerie. » « La néces-

sité d'opposer sur les secondes positions une barrière dense, est l'enseignement qui ressort visiblement des événements du 27 mai. »

Ainsi, nous avons recommencé la faute tant reprochée par l'É.-M. français aux Italiens à Caporetto. Ainsi, nous avons recommencé la faute que tant d'officiers généraux ont, avec dédain, après le 21 mars, reprochée à l'armée anglaise. Nous avons tout bourré sur les premières lignes.

Il en est résulté :

1° Que les positions intermédiaires, quoique bien organisées, n'ont pas arrêté l'ennemi. Elles n'étaient pas défendues.

2° Que la forte seconde position de l'Aisne et des hauteurs qui la bordent, n'a pas arrêté l'ennemi. Elle était trop faiblement tenue.

Y a-t-il eu méconnaissance des directives du Général en Chef? — Nous avons voulu savoir si cette tactique était conforme aux instructions du général Pétain.

Celui-ci, dans ses directives personnelles et secrètes du 22 décembre aux généraux d'Armée, recommandait d'assurer « l'intégrité des secondes positions. On ne doit, dit-il, tenir sur la première position qu'afin d'assurer la mise en place des gros sur les secondes positions. »

Le Président du Conseil nous avait dit à ce sujet, dans une audience, qu'il avait constaté dans les Armées un certain flottement en ce qui concerne l'exécution de ces instructions et qu'il avait demandé au Général en Chef de les préciser.

Le Général en Chef les avait en effet précisées, le 24 janvier, de la façon la plus nette. A cette date, il basait la défense méthodique sur l'échelonnement en profondeur. « L'élément essentiel du combat est la position de résistance. » Cette position de résistance doit être constituée de telle façon que l'ennemi ne puisse l'atteindre que dissocié et épuisé par le combat, sans son artillerie, de façon à ce que les réserves d'Armées et de G. Q. G. aient le temps d'accourir.

Le 26 avril, le Général en Chef fait spécialement rappeler à la VIe Armée qu'il appartient au Général commandant cette Armée « de définir les conditions de la conduite du

combat pour le cas où une attaque ennemie se déclencherait... sur le champ de bataille, telle qu'elle a dû être étudiée et définie conformément à ses instructions ».

Or, les instructions du général Duchêne, du 20 mai, donnaient aux Anglais comme aux Français « la ligne principale de résistance, comme étant la première ligne de la zone de bataille, à défendre à outrance et à reprendre le cas échéant ; la ligne avancée de la position intermédiaire constituant l'arrière de la zone de bataille ».

Il y a donc contradiction entre les ordres donnés par le Général en Chef à ses généraux d'Armée et les ordres donnés par le Général commandant la VIe Armée à ses généraux de corps et à ses divisionnaires.

Frappés de cette divergence de doctrine, nous avons cherché à la préciser sur le terrain. Nous avons vu dans les rapports du général Roques, que le Général en Chef avait adressé au Général commandant la VIe Armée, vers le mois de juin, une carte au trait violet portant la ligne principale de résistance.

Or, tandis que le Général commandant l'armée fixait sa ligne principale de résistance à la position intermédiaire située à 5 ou 6 kilomètres de l'ennemi, le Général en Chef plaçait la position de résistance au sud de l'Aisne, sur la seconde position, à 10 ou 12 kilomètres de l'ennemi.

Si nous nous en tenons à ces seuls textes, tels qu'ils nous ont été donnés à notre requête, nous sommes obligés de conclure qu'il y a eu, de la part du Général commandant l'Armée, inexécution des directives reçues.

C'est une troublante énigme que nous ne jugeons pas et que nous nous contentons de poser.

Emplacement des réserves locales. — Derrière la VIe Armée française même, il y avait 3 divisions d'infanterie française, plus 1 division anglaise. Dans la région de Compiègne-Verberie, il y avait 4 divisions françaises. Dans la région Épernay-Châlons, il y avait 3 divisions françaises, plus 3 divisions de cavalerie.

Comment ce gros paquet de 15 divisions de réserve, massées à moins de 150 kilomètres de Fismes, n'a-t-il pas pu

maîtriser l'avance allemande avant la Marne et avant la voie ferrée de Château-Thierry ?

C'est une question que nous nous sommes posée sans pouvoir la résoudre.

Le 27 et le 28 mai, la 74e division et la première division, engagées dans la région de Soissons et de Vailly, sans renseignement sur l'ennemi, sans artillerie, par bataillons montant, dans une atmosphère de panique, à travers les camions refluant, n'ont, d'après les témoins oculaires, pas pesé dans la bataille.

Les radios allemands ont signalé qu'à Fismes des troupes fraîches, mêlées d'une façon inextricable avec des troupes battues, ont dû se rendre sans pouvoir participer au combat.

La Commission de l'Armée n'a pas qualité pour juger, mais elle doit poser la question.

Ponts. — Aucun pont sur l'Aisne n'a sauté le 27 mai. Nous sommes officiellement autorisés à déclarer que si les dispositifs de mines étaient préparés, ils n'étaient pas chargés.

Le Général commandant la 157e division déclare, dans son rapport, qu'un capitaine de génie chargé de faire sauter les ponts s'est refusé à le faire sans ordre de l'Armée.

La destruction des ponts devait, en effet, être faite sur l'ordre du Général commandant l'Armée. On nous a affirmé, sans qu'on en puisse apporter la preuve, que cette délégation n'est arrivée au Général commandant le XIe corps, qu'une ou deux heures après le passage de l'Aisne par l'ennemi.

Inutile d'insister sur les conséquences de cette faute. Elle a permis aux Allemands d'amener leur artillerie et de couper quatre jours après, à Château-Thierry, 40 kilomètres plus loin, la voie ferrée Paris-Nancy.

CONCLUSIONS

Il n'a pas été répondu à toutes nos questions : le dossier gouvernemental est encore inachevé. Notre enquête est incomplète. Pourtant, s'il nous était permis, pour la seule

clarté du sujet, de résumer les causes de notre échec, nous les classerions sous les chefs suivants :

1° Infériorité du nombre des D. I. à la veille du 27 mai, due, en ce qui concerne la France, à l'absence de politique d'effectifs pendant près de trois ans.

2° A la suite des succès allemands du 21 mars et du 9 avril sur l'armée anglaise, extension du front français, qui ne laissa plus à notre commandement les réserves générales suffisantes pour faire face à toutes les hypothèses d'attaques de l'ennemi.

3° Insuffisance des services de renseignements.

4° Mode d'emploi de l'artillerie.

5° Plan de défense.

6° Non-rupture des ponts.

Ce ne sont pas là des considérants de jugement, pas même des conclusions, ce sont tout au plus des questions motivées. Il se peut, quelle qu'ait été notre bonne foi dans cette enquête, que nous ayons mal vu, que nous n'ayons pas tout vu ou que nous ayons trop vu; mais cette approximation de ce qui fut la réalité suffit pour poser, aux membres de la Commission, un cas de conscience.

Quoi ! les Allemands ont avancé de 45 kilomètres, alors que nous n'avons jamais avancé, dans nos offensives, de plus d'une dizaine de kilomètres ! Ils ont coupé la ligne Paris-Châlons. Ils menacent Paris !

Nos pertes sont de 32 pièces d'A. L. G. P., de près de 300 canons, de un à deux millions d'obus en stock, sans compter les matériels divers d'aviation, de munitions, d'hôpitaux, d'approvisionnement de toute nature, immenses et non chiffrables.

En hommes, du 27 mai au 6 juin, nous avons perdu dans cette bataille 123 000 hommes, dont tués et disparus, 90 662 hommes qui se discriminent en 67 427 Français tués et disparus et en 23 000 Anglais tués et disparus.

La perte morale est pire. Le prestige de l'armée française dans le monde est atteint. Jusqu'ici, dans cette guerre, il n'y avait que deux armées invaincues : l'armée française, l'armée allemande. Aux yeux des Italiens, nous avons eu

notre Caporetto, aux yeux des Anglais, nous avons eu notre 21 mars.

Pour un tel désastre, les seules sanctions que la loi a permises au Gouvernement de prendre ont été : la relève du Général commandant l'Armée, qui pourra d'ailleurs, nous en avons des exemples, être pourvu, au cours de la guerre, d'un nouveau commandement; la relève du Général commandant le XIe corps, qui a été pourvu d'une inspection de bataillons d'instruction dans les armées. Aucun des divisionnaires, sauf le Général commandant la 157e D. I., n'a cessé de commander. La suite de la bataille, après le 27 mai, a donné lieu à d'autres relèves de commandement. C'est tout.

La loi désarme le Gouvernement, il ne peut prendre que des mesures disciplinaires. Notre code militaire n'a pas prévu de châtiment pour les fautes professionnelles commises par les officiers généraux.

Déjà les lacunes de nos lois sont apparues aux yeux du législateur. Des projets de loi ont été en vain déposés voici un an.

Croit-on d'ailleurs que le soin de se prononcer sur de pareils faits puisse être laissé aux conseils de guerre composés dans les conditions que nous connaissons actuellement?

Ces problèmes ne peuvent être résolus par la seule initiative parlementaire.

Savoir s'il faut une loi, la préparer, la soutenir devant les Chambres et l'opinion publique, la faire accepter par cet organisme délicat qu'est l'armée, est du domaine de l'exécutif.

Le Gouvernement ne peut se considérer comme armé par la législation actuelle : c'est donc à lui qu'il appartient de prendre l'initiative d'un projet de loi. Si le Gouvernement s'y décide, nous nous permettons de lui suggérer, afin d'éviter les longs débats et les commentaires prolongés, d'utiliser la procédure d'urgence que le Parlement a instituée pour les lois de guerre.

L'heure est propice. L'échec subi date de deux mois déjà. Il semble qu'aujourd'hui, dans les plaines de Champagne, la fortune soit favorable à nos armées. Le Gouvernement et les Chambres n'auront pas à se reprocher d'avoir agi sous

l'empire des événements. Mais quelles seraient leurs responsabilités, si, la fortune nous étant à nouveau défavorable, la Chambre et le pays devaient encore se borner à constater les lacunes de la loi? Une mesure de cette nature, loin d'affaiblir à l'heure présente le moral du soldat et celui de l'arrière, fortifiera les cœurs.

ABEL FERRY

UN APOSTOLAT[1]

XI

— O my dear brothers and sisters, Truth is not in God ally : she showest herself, shining and magnificent, in the love of man for man !...

Dans l'énorme brouhaha des théories et des musiques, Pascal épanchait la bonne parole sur un groupe de petits bourgeois et d'ouvriers endimanchés, que tranchait de vert oseille un militaire abasourdi par tant d'éloquence.

Debout sur une table de bois noir, il agitait les bras, renversait la tête, évoquait les splendeurs de l'amour et de la paix universels. Quand il se taisait pour reprendre haleine, un virtuose efflanqué modulait, à ses pieds, des variations sur un petit harmonium asthmatique : l'auditoire se dandinait au bercement de la mélodie. Puis l'orateur enchaînait ses périodes et célébrait l'union des peuples : mais son panégyrique se perdait dans la trépidation d'un autobus ou la rafale d'un psaume.

Pascal obéissait ainsi à la mission nouvelle qu'il s'était imposée : prêcher l'amour qui refrène les antiques instincts de lutte et de domination, convertir par le verbe les hommes à la douceur, leur enseigner, comme aux temps évangéliques, des paraboles sereines, imiter les précurseurs errant par les

1. Voir la *Revue de Paris* du 1er et du 15 mai 1920.

déserts et semant du haut des collines, aux tribus attentives, les conseils de fraternité.

Il avait choisi Londres parce qu'il y retrouvait un peu de l'âme endolorie de sa chère maman. Il connaissait la langue et les mœurs de la grande ville; il y avait séjourné plusieurs fois, chez son oncle maternel, gynécologue célèbre et gentleman assez paillard, qu'il ne voulait plus revoir maintenant qu'il savait juger. Londres était enfin la cité hospitalière et généreuse, refuge de tous les martyrs de la pensée : Bakounine, Herzen, Karl Marx, Kropotkine lui-même, maître bien effondré, y avaient trouvé un abri et, dans ce noble milieu, développé librement leurs doctrines. Elle offrait enfin, aux ensemenceurs des races futures, aux pionniers qui marchent en avant des foules, une aire vaste et touffue, Hyde Park, où la parole pouvait se déployer sans contrainte, en face d'êtres sagaces et tolérants.

Pour faire le voyage et se fournir du matériel nécessaire, il avait engagé tout son bien : les quelques bijoux qu'il conservait comme un amant sentimental, le bracelet d'émeraudes et de sardoines, et les pendants d'oreilles à logettes d'or. Elle lui pardonnerait, la très chère, la seule femme qui peuplât son cœur adolescent; elle eût donné, pour éclaircir les misères humaines, toutes ses parures... C'était pour accomplir un vœu d'amour et de pitié.

Et ce dimanche de soleil d'octobre, de soleil élimé de brume, il commençait la série de ses prêches en plein air, sous un marronnier dépouillé, près des grilles de Marble Arch.

— This love ought to bring shortly the eternal peace, and the injust inequalities between rich and poor.

Il respira. L'harmonium vagit quelques accords déteints et rauques dans un forte. Des passants s'arrêtaient à cet appel lamentable et grossissaient le demi-cercle des badauds. Deux personnages se mirent à discuter entre eux de la nature de l'amour; un troisième, qui venait d'arriver et qui n'avait rien entendu, s'interposa. De petits groupes se formaient, d'exégètes éclairés, ratiocinant à l'infini sur des propositions qui leur semblaient trop audacieuses. Les autres dressaient l'oreille et ouvraient la bouche, en appétit d'aliment spirituel.

Pascal le leur versait abondamment. Il découvrait à leurs

yeux dessillés des aurores enchanteresses. Des flonflons lointains venaient par à-coups, ou la vague déferlante d'un hymne qu'un *tub-thumper* en redingote dirigeait près de là. Dans les intervalles de silence, on entendait pépier les moineaux, ou le choc mat d'un marteau de croquet sur les billes.

Puis un troupeau de moutons galopa dans l'allée, enveloppant d'un nuage de poussière le public et l'orateur.

Vis-à-vis de lui, sous un autre marronnier, s'installait un individu glabre et verdâtre. Enseveli dans une lévite de lustrine, il s'érigeait sur un escabeau ; au ruban de son chapeau melon flamboyait un disque de papier rouge. Il tenait sous le bras un petit cercueil d'ébène que décoraient des runes indéchiffrables. A ses côtés, un joueur de bugle poussait de temps à autre des sons désespérés : les clameurs du cuivre écrasaient la psalmodie de l'harmonium. L'hiérophante déposa contre ses bottines la bière cabalistique et se mit à tracer du geste des lignes imaginaires : il évoquait des esprits sidéraux, révélait sans erreur les mystères de la planète Mars, causait familièrement avec les trépassés, et traduisait, les yeux fermés, d'invisibles cryptogrammes.

L'auditoire oscillait entre les deux prédicants, selon que la voix de l'un gagnait en amplitude sur la mélopée de l'autre : quand le public se tournait vers le Marsien, l'orgue de Pascal le ramenait aux félicités terrestres ; mais le bugle, alors, le frappait dans le dos, comme la hurlée des esprits mécontents. Et le groupe, horrifié ou avide de bienfaits, allait de l'un à l'autre prophète, dans un gros bruit de semelles.

Par là-dessus, le vent déversait des bouts de cantiques qu'un sergent de l'Armée du Salut rythmait de sa main étendue :

Peace ! perfect peace !
In this dark world of sin !

Et le choral du tub-thumper répondait sur une cadence de mazurka :

There is a green hill far away
Without a city wall !

Un char franchit la grille, et d'où s'envolaient des essaims de papiers multicolores : AWAY FOR WOMEN ! Il était plein à

craquer de féministes furibondes et gesticulantes, et tout éclatant d'un orchestre de cuivres que manœuvraient des dames en chapeau de feutre, cramoisies d'épuisement. Il s'avança, dans une solennité prestigieuse, parmi les fusées de bulletins et les râles des trombones, mit en fuite les fidèles de Pascal, et s'enfonça dans l'allée que bordait un double rang d'inspirés et d'élus ; néo-chrétiens, équinoxiaux, *shy-pilots* au doigt tendu vers le zénith, malthusiens, catholiques, abstinents, végétariens, hétérodoxes et orthodoxes, universalistes et conformistes, théosophes ésotériques ou exotériques, communistes indépendants ou étatistes, révolutionnaires ou évolutionnistes — braillards pareillement — messianistes, talmudistes, caraïtes, hiérouschalaïmisants — tous chevelus, bouclés et bien en nez — disciples de Bouddha, de Confucius, de Zoroastre, de Marx, de Baphomet, de Bel et d'Irmensul ; les uns brandissant des croix, les autres des bannières, des cryptogrammes, des parapluies et des sceptres, des goupillons ou des longues-vues, arborant à leurs chefs triangles, cercles, losanges, dodécaèdres, appuyés de clairons, de timbales, de cornemuses, de pianos moroses, de saxophones quinteux ; mais tous certifiant l'absolu de leurs inspirations, l'intégrale vérité de leurs dires, tous, enfin, détenant le salut, promettant le paradis sur terre ou dans l'au-delà, s'engageant à fournir dans les quarante-huit heures la félicité éternelle.

Seuls, dans un grand silence mystérieux, les spirites s'immobilisaient, les mains agglutinées à un guéridon, les prunelles révulsées dans l'extase.

Pascal regardait avec consternation cette débordante rivalité des doctrines du bonheur. Un instant, il se sentit découragé par la concurrence. Mais il eut un sursaut d'émulation : il se redressa, racola d'un geste large quelques auditeurs poussiéreux, et se mit à leur dépeindre la régénération du monde par l'amour : les hommes devaient s'étudier à vaincre les instincts qui les animaient les uns contre les autres, ils devaient se pardonner mutuellement et se tendre la main dans leurs détresses respectives. Comme le disait Tolstoï : « On ne pouvait rien bâtir que sur l'Amour. Le Christ l'avait compris lorsqu'il prêchait avec une sagesse si profonde : Aimez votre prochain *comme vous-mêmes...* »

Il se croyait seul à évoquer l'ombre blanche et lucide du Galiléen : mais en face de lui, l'explorateur de Mars, en appelait à l'Évangile ; plus loin, le sergent salutiste lisait un chapitre de saint Luc ; un végétarien invoquait Jésus qu'il nommait le Froment de Dieu ; un théosophe, poursuivant l'exposé de ses mythes, comparait le Messie au soleil et Marie-Magdeleine à la mer ; des psaumes, en son nom, excitaient à la vaillance :

Onward, Chritian soldiers
Marching as to war !

Jésus devenait tour à tour le premier des anarchistes, le premier républicain, le soutien de la royauté, l'ouvrier-modèle, le consolateur des filles publiques, le précurseur de Mahomet, le prototype de Bodisathva, le père du communisme, le vengeur des lois violées, la synthèse unanime de toutes les théories.

Pascal l'abandonnait à ses rivaux, lorsqu'un bonhomme pointilleux le prit à partie et s'engouffra dans un labyrinthe de parenthèses. C'était une diversion bien placée. Ils discutèrent, l'un nerveux et précis, dressé sur la pointe des pieds, l'autre accroupi sur le bord de la table, l'esprit embué de doute et de fatigue.

Le soir descendait lentement. Des voyants roulaient leurs enseignes, démontaient leurs attributs ; l'hiérophante Marsien remit ses oraisons dans sa bière. D'autres s'acheminaient vers la sortie, au milieu d'un concours de disciples enthousiastes, suivis à quelques pas du musicien ployé sous son instrument ou qui le portait dans une enveloppe de satinette.

Mais, près de Pascal, l'interrupteur continuait à argumenter, subtil, menu, exact, l'index et le pouce joints en un cercle définitif, crachotant sans pudeur les objections et la salive. Pascal s'essuyait le front de temps en temps et recevait le reste avec patience. Il enviait la rentrée de ses confrères vers un foyer paisible. Il n'entendait plus qu'un bourdonnement monotone, hochait la tête sans répondre, et parfois tressautait aux ricanements de triomphe de son adversaire.

L'ombre bleuissait sous les arbres ; le vert des pelouses s'argentait sous la clarté des réverbères qu'on allumait au

long de la grille. Des couples commençaient à pénétrer dans le parc. Presque tous les auditeurs s'étaient retirés. L'organiste, ennuyé d'attendre, essayait en sourdine des refrains de music-hall ; deux voyous, les mains dans les poches et marquant du dos un rag-time sinueux, l'accompagnaient en sifflant.

XII

Pascal ne perdit pas courage : pendant un mois, il poursuivit ses prêches en musique.

Chaque jour, ponctuel, vers les deux heures de l'après-midi, il franchissait les grilles de Marble Arch. Le virtuose transportait son petit harmonium ; un *loafer* en casquette déménageait la table ; les deux desservants marchaient côte à côte, ployés sous leurs charges, l'un très effilé, morose et silencieux, l'autre débitant des calembours et crachant au passage des policemen. Pascal venait derrière, tête nue comme les apôtres de jadis, ses cheveux clairs auréolant son front, l'air au vague, et ruminant des axiomes.

Quand il s'était installé sous le marronnier, il escaladait la table et reprenait son discours où il l'avait laissé la veille. Le loafer se campait devant lui, avec un air de l'écouter de toutes ses oreilles : ces manières attentives et les vagissements de l'harmonium attiraient les flâneurs. Quand l'auditoire était assez nombreux, Pascal faisait un signe, et son compère allait attendre au bar voisin que l'oraison fût terminée.

L'éloquence du jeune homme et l'inépuisable répertoire de l'organiste attiraient un gros de philosophes et de mélomanes en disponibilité qui se partageaient à l'envi leur pitance respective. Les joueurs de tennis, la raquette sous le bras, et les misses en flanelle blanche, venaient écouter entre deux parties. Ils applaudissaient bruyamment les conclusions du prophète de l'Amour, s'embrassaient à la ronde et s'éloignaient avec des rires.

Les jours de pluie, il s'abritait sous un immense parapluie rouge. D'autres parapluies l'écoutaient en silence. Les gouttes, tombant des branches sur l'étoffe tendue, ponctuaient les périodes de l'orateur.

Il examinait les modes divers de réaliser le bonheur humain ; il semblait accepter la socialisation des moyens de produire, le collectivisme de la terre et des usines ; mais il critiquait le despotisme du prolétariat et combattait résolument les petites communes : il en détaillait sans peine tous les désavantages, et se plaisait, disait-il, à imaginer les causes de leur insuccès. L'auditoire admirait sa perspicacité.

Quelquefois, en pérorant, il se découvrait tout à coup des gestes à la Chapelle et de ses phrases redondantes qu'il refoulait aussitôt. Il avait pris cependant, pour répondre à ses adversaires, le ton net et absolu du propagandiste. Il s'en était bien trouvé ; nul contradicteur pointilleux ne se hasardait plus à des développements philosophiques : à peine s'élevait-il quelques objections timides qu'il abattait d'un coup de gueule.

L'assaut de ses congénères, des cinq cents prédicateurs alignés dans l'avenue, était plus rude : leurs enseignements lui venaient par bribes et lambeaux, mais se renforçaient de cet imprévu ; et certaines de leurs phrases, s'intercalant au milieu de son discours, le suffoquaient de doute et d'inquiétude. Il se carrait violemment dans sa croyance et élevait la voix pour ne plus entendre. Il soutenait son idéal de toute sa jeune ferveur : la vie, sans lui, n'était que monotonie et solitude de l'égoïsme ; il en tirait ses joies les plus exaltées ; rien ne pouvait remplacer ce délicieux délire...

Des promeneuses suivaient l'allée ; quand elles passaient devant lui, elles s'arrêtaient un instant et souriaient à son enthousiasme de beau garçon. Il leur souriait aussi ; et sa parole tout à coup caressante se nouait à leur taille, ondulait à leurs épaules, avec des mollesses d'écharpe...

Au bout d'un mois, il s'aperçut que son pécule se faisait mince. Il résolut de restreindre les dépenses, libéra l'organiste, renvoya le loafer à ses beuveries, et perdit du même coup sa tribune et son instrument. Il ne les regretta point, car il jugeait ce décor inutile : son verbe ardent, le désintéressement de ses principes, devaient suffire à rassembler et à convaincre les auditeurs.

Il se posta sous le marronnier après avoir creusé dans le gravier du chemin un demi-cercle spacieux ; et s'adossant à

l'arbre, il reprit sa conférence quotidienne. Les fidèles accourus considéraient un instant le sillon courbe et l'orateur qui en occupait le centre : cet homme qui ne les dominait plus de toute la hauteur d'une table leur paraissait quelconque, d'un savoir sans envolée, d'une philosophie terre à terre. Les idées qu'il leur proposait s'apparentaient à leurs réflexions coutumières ; ils avaient lu ça quelque part, dans les journaux. Et quand il se taisait, nul air connu, et par cela même enchanteur, ne remplissait les pauses, soulignant les périodes, et noyant leurs pensées dans le flot mystique de ses harmonies.

Ils s'ennuyèrent bientôt, passèrent à des discours plus haut perchés et qu'appuyaient les voix retentissantes des cuivres, la modulation des clarinettes ou le nasillement des accordéons. Pascal s'égosillait en vain à les vouloir surmonter. Ses axiomes, éperdus comme des appels d'enlisé, sombraient dans la symphonie discordante du voisinage.

Un nouvel inspiré remplaça le Marsien, de l'autre côté de l'avenue : il mettait en vers blancs la Bible, et l'adaptait à des motifs populaires. Un concours d'amateurs et de catéchumènes moutonnait autour de l'exégète arrondi sur un violon et qui serinait sans trêve le Cake-walk des Béatitudes. Son choral toujours plus dense rompit le demi-cercle tracé par Pascal, absorba ses derniers disciples et lui présenta une muraille de dos secouée par les cantiques.

Il changea d'allée, choisit les endroits solitaires que nul prédicant ne fréquentait. Les passants y étaient rares ; quelques vieux rentiers, voyant cet homme qui parlait tout seul avec des gestes véhéments, s'arrêtaient une minute et cherchaient à comprendre ses dires. D'aucuns lui proposaient des rébus ou une partie d'échecs. Une femme lui fit l'aumône.

Dans un mouvement de pudeur orgueilleuse, il évita les groupes et se mit à rechercher les individus sympathiques. Il s'adressa aux vagabonds affalés sur les bancs et chauffant leurs nippes au blême soleil de novembre ; aux employés qui, à l'heure du lunch, partagent leur pain avec les moineaux (il en faisait un beau symbole) ; aux baigneurs en caleçon et grelottant sous leur peignoir. Ils se refusaient à l'entendre ou se riaient de ses utopies. Les plus pauvres cependant l'accueillaient avec bienveillance et donnaient comme exemple à ses

principes leurs propres misères ; ils l'approuvaient dans ses attaques contre les riches et se délectaient à l'espoir de renverser un jour les rôles.

Pascal, peu à peu, se sentit accablé d'ennui et de dégoût. Ce qui se pressait dans Hyde Park, cette foule de désœuvrés et de bavards, lui apparut comme le rebut de la cité où les énergies au moins se dépensent et créent de la vie. C'était donc là-bas, au cœur de la ville, et non parmi ce stock d'âmes effondrées, qu'il lui fallait chercher ses émules, les êtres puissants prêts au sacrifice de soi.

Et il sortit du parc en se jurant de n'y plus rentrer, poursuivi par le chaos ronflant des musiques et des doctrines. Il crut entendre ricaner les prophètes du bonheur humain, ses collègues d'un mois entier, et il arrondit les épaules sous leurs sarcasmes.

« Ces gens-là, songeait-il, sont des professionnels de la foi, comme les poètes d'aujourd'hui sont les spécialistes de l'émotion : double espèce incapable de croire ou de sentir ; peut-être rêvent-ils parfois, au milieu de leur solitude mentale, de prier ou d'aimer dans la toute simplesse de leur cœur. »

Il comprenait aussi l'inutilité de son effort : d'avoir prêché à des oreilles qui peuvent tout entendre ; les affirmations en s'entre-heurtant devaient se détruire, et l'auditeur, tiraillé par des croyances si diverses, n'en admettre aucune ou s'en tenir à son incurie.

Et tandis qu'il déambulait par les longues rues tonnantes d'activité, il commençait en lui-même l'éternel dialogue du doute et de la foi.

Une vibration multicolore se dégageait des brouillards, tournoyait un instant et se résorbait dans la brume, parmi les silhouettes fuligineuses, de colonnes, de héros classiques, d'arbres taillés à l'emporte-pièce dans de la tôle. Le paysage ondulait comme une toile de fond. Pascal se sentait saoul de tapage et de branle-bas : cela retentissait au long de ses nerfs, titillait ses pupilles. Des formes brusquées, des couleurs succinctes flottaient autour de lui ; autobus cubiques, pavoisés d'affiches, avec un rang de têtes au bord d'une balustrade garance aux mots de cadmium ; mille reflets circulaires des roues ; vapeurs mauves et rousses ; enseignes en plein ciel

crépusculaire, spirales embrasées, alphabets ivres juchés dans les nues, fanaux virevoltant et tout à coup épanouis en un cadran énorme ou quelque main désignant l'infini ; un rire gigantesque sur une palissade ; des jambes qui se croisent et s'allongent, des bras, des faces, des plastrons blancs, des faces, des bras, trépidations, glissement, tourbillon. Et l'immense vide dans la tête...

Il se tapit dans une encoignure. Des gens se ruaient sur la chaussée, de labeurs inconnus vers la pitance du soir : ils se coudoyaient sans se parler, marchaient un instant côte à côte, se dépassaient brusquement. Ils s'écrasaient dans les goulots, et piétinaient alors sur place avec une rumeur continue. Puis un courant les aspirait vers les lointains fermés. Ils avaient tous des faces closes et muettes, concentrées sur l'objectif de vivre aux dépens de tous ; et chacun portait une fatalité semblable.

Il y eut un cri. Quelque chose de noir remua sous les roues d'un camion. Le conducteur descendit de son siège en maugréant, tira de dessous sa machine un tas de vêtements qui ne bougeaient plus. Un policeman l'aida à transporter ça dans une pharmacie. Les passants jetaient un bref coup d'œil et reprenaient leur course, avec un visage blafard et ensommeillé.

« Qu'importe à la multitude, songeait Pascal, ce déchet, la vie d'un être, le petit agrégat de sentiment et de pensées qui compose un individu ! »

La grande ville l'enveloppait, terrible, innombrable, houleuse comme une mer : il allait à la dérive, en pantenne, réduit à son pauvre idéal mal arrimé, à l'épave battue, crevée, sans calfatage, que représentaient ses espérances débiles et sa volonté chancelante.

Que pouvait-il contre les égoïsmes nécessaires, après tout ! ramassés dans leur défense, mus sourdement par l'unique et impitoyable besoin de vivre? Avait-il le droit de reprocher aux hommes leurs instincts de lutte? n'en subissaient-ils pas eux-mêmes la loi fatale? Tous étaient nobles, en somme, qui s'arrachaient, des griffes et des crocs, leur nourriture et celle de leurs petits. Pouvait-on mépriser la canaillerie humaine? n'était-elle pas sublime dans la férocité? Parler d'amour à ceux qui se disputent la pâture ! qui bataillent par amour !

pour rapporter à ceux qu'ils aiment — des enfants, une femme — la jouissance conquise !

Ceux-là connaissaient la joie véritable. Leur labeur avait un but étranger à eux-mêmes. Ils entendaient, le soir, le merci bien simple, peut-être inconscient, d'une bouche aimée. Ils n'étaient pas seuls à combattre l'hostilité universelle : ils avaient des bras, une chevelure, où se fourrer, où se blottir, repos et force neuve.

Pour lui, Pascal, il était le voyageur sans cesse à la recherche du dernier paysage terrestre. Il ne se reposerait donc jamais? Il était hanté par les régions inconnues. Il était allé vers l'amitié, vers l'alliance de quelques êtres : il n'avait trouvé en eux que l'aride amour-propre. Il avait espéré dans l'affection des masses, pensé qu'un appel fraternel peut émouvoir celui qui souffre : l'homme, il le savait trop maintenant, ne s'apitoyait que sur sa propre détresse.

Il avait tout donné, semé tout son trésor d'espoir et d'illusion. Il se sentait maintenant plus pauvre que les pauvres, pauvre jusqu'au cœur, transi de pauvreté jusque dans les os. Il était affamé de véritable amour et d'amitié ; il portait sa tendresse en ployant sous son poids ; il l'offrait comme on mendie ! Épuisé de solitude et de découragement, il appelait quelqu'un : mais nul ne venait à lui, qui eût des mains cordiales ou l'abnégation des fiancées.

Accroupi dans son coin de muraille, atrocement seul au milieu de l'énorme cohue, il se mit à pleurer comme un enfant perdu.

XIII

Il se plongea dans la misère des autres, pour y trouver de la consolation.

Elle n'était nulle part aussi vaste et poignante qu'en ce Londres où les brouillards enfument les énergies. Il l'entendait gémir de ses milliers de bouches. Elle ne chantait pas, elle ne riait jamais, elle se repliait dans sa torpeur ; et l'angoisse tombait, comme une bruine, sur les dos ronds et les nuques infléchies.

Elle était partout, elle avait tous les âges, toutes les formes,

discrètes ou affichées, laborieuses ou inertes ; elle stagnait dans les musées, dans les bibliothèques, où il fait chaud, où l'on dort à l'abri d'un livre ; elle se traînait dans les « salons » de publicité, dans les gares, dans les églises où l'on fait mine de prier Dieu, assis sur une chaise.

Le soir la refoulait dans les tavernes et dans les rues.

Pascal dînait au fond d'une gargote de Soho. Il y rencontrait des gens de sa race et qui parlaient sa langue ; malgré ses principes internationaux, elle chantait à ses oreilles une mélodie pleine de beaux souvenirs. Car n'ayant plus de pensées, il écoutait sonner les mots.

Autour du comptoir à la française, des individus se pressaient, filous, camelots suspects ; un bout de cigarette à la lippe, la casquette sur la nuque, ils s'interpellaient sur un ton d'engueulade, avec des termes d'affection.

Une grande fille, les seins lâchés dans sa blouse de soie, leur versait de l'ale et des alcools. Ils lui chantonnaient dans le cou, en retenant ses mains rouges, des romances qui la secouaient d'un gros rire. On lui payait à boire ; et elle lampait d'un conp les pintes de bière, sans cesser de distribuer des tapes autour de son corsage.

Un voyou tirait d'un accordéon une *Marseillaise* déhanchée. C'était tout le patriotisme saoulard des lointains ports d'exil. Il y avait des yeux mouillés qui écoutaient ça. Pascal sortait en faisant claquer la porte, et s'acheminait vers des endroits connus de celui qui se cherche dans la douleur, vers les congrès de la misère.

C'était d'abord un bar de l'Euston Road. C'est là qu'on voit des mères qui font téter à leur bébé un verre de cherry. C'est là qu'on trouve des prostituées de soixante ans. Les garçons ont des bras de lutteur, et les clients donnent leurs sous en tremblant : ils ont peur qu'on les mette dehors. Silencieux, debout, avec une expression de béatitude, ils délectent le gin âpre et lourd : l'estomac se contracte et cela fait une petite douleur délicieuse. Des hommes entourent un feu de charbon flambant dans une grille et fument sans rien dire : comme on ne fait pas de crédit, il ne leur reste plus qu'à regarder boire les autres. Quelquefois deux pochards ont une idée, et leurs voix sonnent dans la salle,

avec le tintement de la vaisselle. Les garçons remplissent les verres gravement, comme on officie, et les tendent avec un geste brusque aux dévots. Ils ne sont là ni pour se reposer ni pour trouver un abri ; ils sont là pour boire, et savourer profondément la somme de paradis renfermée dans leur verre. Et Pascal enviait leur suicide quotidien.

On les renvoyait à minuit et l'on fermait les portes derrière eux. Celui qui sort d'un bar n'a plus rien à faire. Il en était qui s'asseyaient sur le trottoir et attendaient... D'autres, par petits tas, s'en allaient, s'en allaient... Pascal suivait un instant les traînards, puis se retrouvait seul dans les rues désertes et que les réverbères, jusqu'aux confins du brouillard, jalonnaient entre les façades aveugles.

Il revenait vers la Cité, cherchant la compagnie des hommes comme on la cherche, pour oublier ses propres misères, et songeant à ce détour de son inquiétude, il avait peur de sa pitié.

Autour des *coffee-staals*, de petits groupes de chauffeurs, de cochers et de vagabonds discouraient en se chauffant les doigts aux bols de faïence qu'un gros homme en tablier blanc distribuait. Pascal se mêlait à leurs colloques : ils se plaignaient de leur sort, du renchérissement de la vie, de l'avarice des clients, ou critiquaient la politique et la gestion des finances. Quand il leur proposait la libération de l'anarchie, ils haussaient les épaules et rigolaient sans répondre : ils avaient tous leurs idées personnelles sur le chambardement de la société ; ils en avaient ou ils n'en avaient pas, mais ils affichaient une égale indifférence envers les rêvasseries de cet inconnu.

Des filles venaient boire une tasse de café ou manger un *hick* de beurre. On leur faisait place sans leur parler. Sous la lumière crue des lampes à pétrole, leurs rides et la fatigue de leurs lèvres s'accentuaient, l'effritement des fards, la pesanteur des paupières. Elles regardaient les hommes en riant. Mais personne ne riait.

Pascal s'éloignait, car il portait en son cœur inapaisé quelque chose de cette détresse qui s'offre et dont on ne veut pas. Il rencontrait, au long de ses routes affligées, tous les servants de la gêne : les hordes de gens hagards, repliés dans leurs

poches, aux seuils de l'Armée du Salut ou devant les casernes, attendant du pain; la bousculade, devant les grands journaux, des crieurs faméliques, tout rouges sous l'éclat des lampes au néon ; les isolés, les sans-travail, ou qui n'en veulent plus, rasant les murs des entrepôts, accoudés aux parapets du fleuve, couchés entre les douves, sur les docks ; et quand fumait l'aube, la coulée hâtive de la cohue vers les bureaux et les ateliers, le défilé des faces grises dans la rigueur correcte des vêtements.

Une nuit, en face de Lambeth où il avait sa chambre, il découvrit, en suivant la Tamise, les squares mouillés de l'Embankment. Sur les bancs de pierre, des gens se tassaient en lignes frileuses, et que le froid rendait un moment solidaires. Ils dormaient à tour de rôle, comme se relayant pour épier la nuit indifférente. Ceux qui veillaient pliés en deux, les coudes aux genoux, le menton sur les paumes, ouvraient exagérément les paupières et regardaient droit devant eux, sans pensée. Les autres ronflaient, la tête oscillant sur leur poitrine ou renversée sur l'épaule d'un voisin, avec des lèvres flasques, des mâchoires défaites, des histoires d'agonie burinées à coups de rides dans des visages cendreux.

Il y avait des femmes dans le tas, et quelques-unes belles encore malgré l'affaissement de leurs traits. Elles sommeillaient, la bouche ouverte, dans des poses exténuées, avec la confiance d'un enfant, protégées par la famine qui tarissait tout, même le désir, en ceux qui les entouraient. Parfois elles soupiraient très fort, s'éveillaient avec un léger cri, interrogeaient l'ombre d'un air égaré, puis refermaient les yeux, en cherchant un appui.

Pascal allait s'asseoir près d'elles; il attirait sur sa poitrine, d'un geste berceur, leur tête épuisée, et la soutenait de la main. Elles entr'ouvraient un instant les paupières et souriaient avec un abandon ravi.

Lui, ne bougeait pas, s'absorbant dans la douce ivresse de sentir leur tiédeur endormie et l'apaisement de leur corps entre ses bras.

La Tamise s'enfonçait dans une brume violette, trouée de feux mobiles, blancs, verts et rouges, élargis en halos. Des lueurs coulaient sur des blocs noirs, dans un fracas rythmé

de tôles contre tôles. Le pinceau d'un projecteur balayait le ciel, parmi des volutes irisées. Et tout au long du quai, c'étaient les alvéoles serrés et lumineux des grands hôtels dont les noms s'épelaient par saccades en lettres de flammes, S...A... V...O...Y - C...E...C...I...L, et brusquement s'effaçaient.

Du fleuve, montaient un clapotement sourd et continu, des odeurs de goudron, de bois frais et d'oranges.

La femme s'alourdissait dans les bras de Pascal, et sa chaleur le pénétrait ; il se sentait envahi d'une langueur délicieuse ; l'émotion le serrait à la gorge ; son cœur battait à grands coups.

Il réveillait l'assoupie avec des paroles caressantes, la relevait en la supportant sous l'aisselle, et réglant son pas sur sa démarche amollie, l'emmenait chez lui. Tout au long du chemin, il la câlinait de mots tendres et de baisers. Elle se laissait faire, perdue dans une humble extase.

Il connut ainsi les plus belles parmi ces belles misérables.

Mais il désespérait de rencontrer en elles la sœur amoureuse, qu'il garderait toute une vie, pour former avec elle le couple adamique et fécond. Il retrouvait au matin une étrangère meurtrie, dont les propos n'éveillaient rien dans son âme. Ils s'interrogeaient froidement comme des voyageurs à une table d'hôte. Et ils se quittaient sans un baiser, avec un merci de la femme pour le bon lit qu'on lui avait prêté.

XIV

Il y en eut une cependant qu'il garda cinq semaines, parce qu'elle avait un charme d'espièglerie que n'avaient pas les autres, parce qu'elle était moins taciturne et conservait grand air sous sa robe élimée.

Il l'avait trouvée, un soir de pluie, sous une banne, dans un chantier, où elle fuyait une ronde de police et demeurait tapie, repliée comme une bête. Il l'avait rassurée d'un geste, s'était déclaré son protecteur, et s'était épanché en promesses doucereuses, de celles qui lui réussissaient d'ordinaire. Elle était restée longtemps sans répondre ; mais il voyait

l'ombre blanche de son visage s'éclairer d'un sourire. Puis elle avait pouffé en l'appelant : Canaille ! d'une voix roucoulante. Et elle s'était donnée tout de suite pendant que l'averse crépitait sur la toile et mouillait leurs chevilles.

Dans la suite, elle s'était montrée experte et complaisante avec des naïvetés feintes et des abandons efficaces. Ses repos étaient enjoués, pleins d'un frais babillage et de provocations furtives. Elle était à la fois femme et fillette. Elle avait des mots zézayants pour désigner toutes les caresses. Elle aimait rouler sa tête sur l'épaule de Pascal et lui murmurer des chatteries.

Elle disait qu'elle se nommait Déa et qu'elle était de famille honorable ; fille unique d'un solliciteur de province, son fiancé l'avait séduite et s'était enfui aux colonies. Et c'était la banale aventure de la demoiselle que chassent des parents irréprochables ; qui débarque avec son baluchon et ses quelques bijoux dans la ville énorme et indifférente ; qui cherche du travail sans avoir ni métier, ni connaissances, ayant de tout appris un peu et ne sachant même pas coudre, trouvant du reste toutes les routes barrées par l'appétit de l'homme. Elle avait vécu six mois, en vendant l'une après l'autre toutes ses parures de gamine. Il lui restait une bague qu'elle ne voulait pas lâcher. Mais bien qu'elle n'eût plus rien, disait-elle avec un joli mouvement du menton, elle n'avait pas peur de la vie.

Il y avait d'étranges contradictions entre cette histoire mélancolique et l'indépendance de ses allures. Elle se montrait indolente et sensuelle, passant des jours entiers couchée sur le lit, à feuilleter des romans d'amour, en fumant des cigarettes. Elle connaissait des mots de *cokney* et des mots brûlants, juteux et salaces.

Elle ne demandait jamais un penny, ni pour sa dépense, ni pour sa toilette. Pascal lui avait expliqué longuement qu'il n'était pas riche. Ensuite, on n'avait plus parlé d'argent ni elle pour en réclamer, ni lui pour en offrir.

Elle était de ces maîtresses mystérieuses dont on ne saura jamais si elles sont mariées quelque part, nourries par des parents inconnus, ou prostituées sans le dire, qui viennent de temps en temps chercher un peu d'ivresse, et qui s'en vont

avec des provisions d'amour. Celle-ci disparaissait quelquefois pendant deux ou trois jours et revenait affamée d'amour. Il y avait souvent quelque chose de nouveau dans sa toilette, elle rapportait aussi des cigarettes, des livres et des fleurs fanées. Elle ne racontait rien au sujet de ses absences. Et Pascal, soit qu'il fût discret, soit qu'il fût prudent, ne lui posait aucune question.

Elle l'écoutait parler de son apostolat, des grands principes d'amour qui devaient éclairer le monde. Il les lui exposait d'habitude assis au pied du lit où elle s'encagnardait délicieusement. Elle s'enthousiasmait avec lui ; elle se dressait un peu, la face tout illuminée, et si belle ainsi, avec ses épaulières défaillantes, qu'il achevait son sermon sur sa bouche. Elle insistait pour qu'il continuât son œuvre — celle de fraternisation — et transmît à l'humanité ses conseils d'altruisme.

Il avait conçu un plan nouveau de propagande, plus ingénieux que ses prêches en plein air — plus lucratif aussi. Il voulait écrire un exposé clair et succinct de ses doctrines, y joindre des citations tirées des grands philanthropes : Platon, Jésus, Franklin, Édouard Schuré, Tolstoï, le maréchal Booth, Romain Rolland, et imprimer le tout en brochures qu'il vendrait dans les rues. à un prix modeste, avec un léger bénéfice qui lui permettrait de vivre sans compromis.

De plus, Londres l'avait déçu ; il voulait quitter cette ville de brumes et d'indifférence où les esprits semblaient emmitouflés d'ennui luthérien, et regagner Paris, dont les boulevards et leur vitalité cosmopolite seraient un champ d'action meilleur et un terrain de vente plus propice.

Mais pour réaliser tout ce programme, il avait besoin de mille francs, et son pécule réduit à quelque cinq guinées, grignoté par Déa qu'il fallait bien nourrir, ne durerait plus vingt jours. Il n'avait aucun moyen de se procurer cinquante louis. C'était une somme considérable !...

Et songeant à l'héritage paternel, aux sept cent mille francs que la Cité Kropotkine avait engloutis, à tout ce que Chapelle et ses comparses lui avaient dérobé, il fut saisi d'une immense colère contre son propre passé, contre ses rêveries communistes, où nul bonheur, sinon celui d'un aigrefin, n'avait été possible.

Il y avait bien M. Fickle, son oncle maternel ; mais pour tout l'or du monde, jurait-il à Déa, il ne mettrait les pieds chez cet individu. Elle se fit conter les aventures graveleuses de ce gynécologue, et comment il se faisait payer les services qu'il rendait à ses clientes. Elle trouva qu'ii n'était pas dégoûté et qu'il employait d'étranges instruments. Elle éclata de rire à certains détails que Pascal narrait avec indignation : d'un air dégagé elle lui conseilla l'indulgence. Mais il ne voulut rien entendre.

Quelques jours plus tard, après une absence de quarante-huit heures, elle entra dans la chambre où Pascal sommeillait encore. En ouvrant les yeux, il la vit qui riait et lui faisait la révérence. Elle avait des bas de soie et des souliers neufs. Elle exhalait un parfum de musc qui la rendait plus capiteuse.

Quand ils eurent apaisé leur fringale, elle tendit son bras vers le sac à main qui gisait à terre.

— J'ai quelque chose pour toi, — dit-elle en fouillant parmi ses menus outils de femme.

C'était un portefeuille de soie brodée, et dans l'une des pochettes, il y avait un billet de cinquante livres.

— D'où cela vient-il? — interrogea Pascal, pour la première fois.

— C'est, — dit-elle en souriant, — c'est de la part de monsieur Fickle.

Pascal s'était jeté hors du lit, et il criait en piétinant le portefeuille.

— Vous êtes allée chez ce bandit !...

— J'y suis allée de ta part, — répondit-elle d'un air paisible, — il ne m'a pas touchée, sois tranquille...

— Pas touchée? je connais le voyou ! Pas touchée ! Vous en avez l'air !

Il arpentait la pièce, répétant à l'infini :

— Pas touchée ! pas touchée ! un gredin pareil ! pas touchée !

Puis il éclata :

— Du reste, qui vous a permis d'y aller ?

Elle ne s'émut point.

— Il fallait bien que j'y aille, — fit-elle calmement, — puisque tu ne voulais pas y aller.

— Non, je ne voulais pas y aller! et encore moins que tu y ailles ! Mais tant pis pour toi ! garde cet argent !

Elle insistait. Il leva les poings pour la rosser. Mais elle était si belle, avec la batiste tendue sur les seins, qu'il se détourna pour ne plus la voir. Et il se mit à ranger méticuleusement des épingles à cheveux qui traînaient sur la tablette du lavabo.

Déa parlait doucement. Elle contait sa visite à M. Fickle : elle avait dit qu'elle était sa fiancée...

— Vous en avez l'air, — répéta Pascal sans lâcher les épingles.

M. Fickle s'était rappelé son neveu avec beaucoup de gentillesse. Il lui avait assuré qu'il serait le bienvenu...

— Certes, il ne m'a pas ménagé les propos galants, mais il s'en est tenu là.

— Je n'en crois rien !

— Je te le jure.

— Des blagues de femme !

Elle ne disait plus rien. Il n'osait pas se retourner. Mais il la devinait, étendue sur le côté, avec la hanche saillante, et ses longs cheveux qui s'épandaient sur les coussins.

— Et après? — grogna-t-il.

M. Fickle avait accepté tout de suite. Il lui avait remis un chèque de soixante livres...

— Soixante livres? — s'écria Pascal, — pourquoi soixante?

— J'ai cru pouvoir demander un peu plus... pendant que j'y étais... pour m'acheter quelques petites choses.

Il ne répondait point.

— Tu ne m'en veux pas? — reprit-elle d'une voix cajoleuse.

— Je ne t'en veux pas pour les soixante livres. Je t'en veux pour les cinquante ! Tu peux les dépenser aussi ! Je ne veux pas de cet argent-là !

— Mais, chère chose mienne, — murmurait Déa, — tu peux le prendre. Je ne l'ai pas gagné, je te le jure.

— Non ! non ! mille fois non ! — reprenait-il en colère, — est-ce que je sais ce qui s'est passé entre vous et cet individu ?

Et debout devant la toilette, il s'obstinait à montrer le dos.

Il y eut un long silence ; puis le frottement d'une allumette ;

et l'odeur mielleuse du tabac remplit la chambre. Pascal se retourna. Déa fumait, les paupières mi-closes, et observant entre ses longs cils tous les gestes de son amant. L'un des bras, souple et un peu hâlé, pendait hors du lit; et les doigts effleuraient le portefeuille qui traînait à terre. Pascal l'envoya sous le lit, d'un coup de pied, et enveloppa la femme dans une fougueuse étreinte.

Elle murmurait :

— Est-ce que tu m'en veux, my darling? dis? dis que tu ne m'en veux pas.

Il se butait, le front dans le cou de sa maîtresse.

— Dis, my dearie, dis, honey boy? duckie boy, dis? — répétait la femme avec une douceur obstinée.

Et il s'endormit, sans répondre, bercé par cette complainte amoureuse.

En se réveillant, il se trouva seul dans la chambre. Il se leva paresseusement. Comme il enfilait son pantalon, il trouva le portefeuille dans une poche. Un bout de papier était épinglé sur la soie :

N'oublie pas que c'est pour ton œuvre,

y avait écrit Déa. Le billet de banque s'y trouvait toujours. Pascal le déplia, l'étendit sur la table et s'assit devant lui.

Après tout, sa maîtresse était sincère d'habitude. Il y avait même un certain cynisme dans le dédain qu'elle montrait en ne donnant jamais d'explications sur ses absences. Pourquoi refusait-il de la croire? Peut-être bien qu'elle ne mentait pas et que la réputation de M. Fickle était exagérée. Cependant...

Et des colères le soulevaient, qui lui faisaient froisser le billet dans son poing. Puis il se raisonnait, cherchait à se calmer, et une mollesse l'envahissait: il se figurait sa brochure, il en imaginait la couleur et le format, il composait mentalement des phrases pleines d'animation ; il se rappelait des apophtegmes de Platon et des sentences de M. Schuré. Il se voyait, sur les boulevards, propageant ses idées, au sein de l'activité jeune et allègre de Paris, mettant peu à peu dans le cœur de la ville le chaud apaisement de la charité. Il y avait une telle distance entre ses scrupules et la haute valeur de son œuvre!

Et d'ailleurs, le sacrifice même de son amour-propre ne grandissait-il pas ses volontés?

Quand sa maîtresse rentra, le soir, il se laissa embrasser sans résistance. Elle rapportait du vin, des charcuteries fines et des primeurs. Et ils s'installèrent côte à côte pour dîner. Ils n'avaient qu'un seul verre et ils piquaient de leur fourchette dans les provisions étalées sur les emballages. Elle lui versa du vin; elle lui murmura :

— Si tu quittes Londres, est-ce que tu m'emmènes, sweetie?

Il hésita, rougit et balbutia :

— Comme tu voudras, ma chérie.

— Peut-être, — reprit-elle, — préfères-tu me rappeler quand tu seras là-bas?

— Oui, peut-être, je crois que cela vaudrait mieux.

— Comme tu voudras, dearie, — dit-elle aussi.

Il fermait les yeux pour ne plus rougir.

Quand il quitta Londres, elle l'accompagna jusqu'au train ; et aussi longtemps que, penché à la portière, il l'aperçut debout sur le quai, elle lui envoyait des baisers et des sourires.

Et il sentit bien qu'il ne la reverrait jamais plus.

XV

A Paris, il s'établit sur le boulevard devant *l'Impartial*, le grand journal quotidien, dont l'immeuble, pareil aux villes d'apocalypses, avait douze portes, avec douze entrées et douze sorties. Au perron de la principale, s'érigeaient deux suisses galonnés d'or, portant la hallebarde et le tricorne : ils ne saluaient personne, car tous ceux qui franchissaient le seuil étaient gens célèbres, et l'uniformité de la grandeur créait une égalité nouvelle qui rendait impossible tout protocole. Les visiteurs, du reste, ministres, plumitifs, députés, gens de Bourse, romanciers ou poètes, avaient tous des faces uniformes de fonctionnaires ou d'employés; quelques-uns se distinguaient par des profils de commerçants, mais ce n'était pas toujours les plus illustres. Et la foule des gens de lettres se ruait sous

les vestibules, avec des serviettes de commis voyageurs où s'entassaient les échantillons de la Pensée.

Toute la bâtisse, peinte d'ocre et de vermillon, avec ses mille fenêtres où se penchaient des hommes méditatifs, avec ses enseignes de stuc, de marmorite et de calicot, avec le reflet pourpre et vacillant de ses sept cent septante-sept lampes, avec ses étendards symboliques plantés sur des tourelles, avec ses murs de verre et ses charpentes de fer, toute la bâtisse semblait palpiter de l'effort cérébral qu'elle enfermait. Et le génie de son personnel, longuement condensé dans des antichambres, mixtionné dans les bureaux, passé aux tamis de la publicité d'abord, de la camaraderie et de la politique ensuite, descendait au sous-sol où les bras luisants des machines le consacraient à l'immortalité.

Par les vitres, au ras du trottoir, on apercevait les conceptions des penseurs de tous grades burinées à la linotype dans un métal éternel comme l'airain ; et les fûts de papier, extraits de la sève végétale, s'alignaient dans l'attente de leur mission prochaine : transmettre aux quatre coins du monde la quintessence de l'esprit, susciter l'opinion des hommes qui n'en ont pas, envelopper les épluchures et les colis sans durée, porter au loin la flamme et le feu de la guerre, fournir les lavatories, et abreuver de littérature profonde et délicate la foule des lettrés.

Des affiches, aux fenêtres, lui recommandaient le dernier roman d'amour, d'aventures, de reportage ou policier. On y voyait paraître des noms éphémères : le gagnant du Derby, le champion du ring, le lauréat du prix Nobel. Et l'on exposait, dans des cadres de cuivre, des photographies sensationnelles : le dernier cadavre, la dernière étoile, le dernier coffre-fort éventré, le dernier fœtus à deux têtes, le dernier buste de Rodin.

Les groupes de badauds commentaient les événements, sans parti pris, sans préventions, élevant à la gloire, avec une égale docilité, généraux, criminels, catins, brasseurs de lettres, cabots et philanthropes, tous ceux que *l'Impartial* leur désignait du doigt, du placard ou du simili, pour des raisons péremptoires et obscures. Ils suivaient aussi le passage des nouvelles sur un grand tableau noir qui d'heure en heure pivotait dans son cadre, et changeait, d'heure en heure, la face de l'histoire.

Aux esprits affamés, l'alme feuille donnait ainsi, périodiquement, la pâtée succulente : un murmure de satisfaction accueillait cette munificence ; tous les cerveaux avides du peuple se pressaient pour recevoir la manne spirituelle.

Pascal circulait parmi la cohue.

Il portait une marmotte de cuir, suspendue par une courroie à son épaule, et qui renfermait les exemplaires de sa brochure. Une préface en style évangélique, annonçant l'ère imminente d'amour universel, ouvrait un recueil de maximes et de pensées sur la matière, choisis dans tous les bons auteurs ; un chapitre de conclusions résumait leurs principes et la leçon qui s'en dégageait. Au bas de la dernière page, dans un feston de lauriers et de myrtes entrelacés, des capitales conseillaient :

AIMEZ-VOUS LES UNS LES AUTRES

La couverture luisait d'un écarlate encore révolutionnaire, mais cela s'intitulait plus pacifiquement : *le Livre d'or de l'Amour*.

L'auteur arpentait le trottoir en débitant d'une voix bientôt monotone le boniment qu'il avait préparé. Il proposait l'achat de sa brochure, « à dix sous l'exemplaire, gratuite pour les indigents, souhaitée par Franklin, Jésus, Édouard Schuré, Fabre d'Olivet, Tostoï, etc., contenant les axiomes fondamentaux, en vers et en prose, sur la fraternité générale, avec des photographies et une planche de statistique ».

Et faisant couler les feuillets sous son pouce, il déployait en éventail l'opuscule humanitaire, à la figure des passants. La plupart s'éloignaient sans lâcher le fil morose de leurs soucis ; d'autres s'informaient sur un ton gouailleur ; quelques-uns, trompés par le titre, achetaient la brochure et l'enfouissaient dans leur poche avec un air sournois : mais au premier café, ils constataient leur méprise et déchiraient furieusement le spicilège d'amour.

Quand Pascal était las, il s'adossait à la muraille et continuait sa monodie sans conviction. Le va-et-vient de la cohue, l'agitation du boulevard, les lumières brutales, lui apparaissaient à travers un brouillard de migraine ; et se répercutant

au vide de ses pensées, le vacarme des cris, des pas, des roues innombrables, des sonneries et des trompes, ronflait sous son crâne. Il ne voyait plus rien, il se sentait soulevé par l'énorme tumulte, léger, fragile comme une bulle. Et les paroles qu'il prononçait, toujours les mêmes, lui revenaient de très loin, comme étrangères à sa propre voix, dépouillées de toute signification.

Des gens s'arrêtaient devant lui, et que son air halluciné amusait un instant, des gens qu'il ne voyait pas, dont il n'entendait ni les plaisanteries, ni les questions ; des femmes aussi, midinettes ou radeuses, séduites par sa beauté de Christ flave, et que ses accents remplissaient de rêve.

Quelquefois, un mot jeté par un passant bénévole le tirait de sa torpeur :

— Gare au flic !

Il se retournait brusquement vers le portique de *l'Impartial*, en dissimulant l'exemplaire qu'il tenait à la main. Il faisait mine d'admirer la voûte constellée d'ampoules, le tapis fastueux qui se déroulait jusqu'au trottoir, et les deux suisses solennels, avec les mollets cambrés sous les bas blancs.

Dans l'escalier de parade, des messagers prestes et sinueux apportaient les nouvelles butinées à travers le monde ; des messieurs s'arrêtaient un instant, au milieu du hall décoré de plantes vertes et qu'adornait le buste du fondateur ; ils résolvaient en quelques mots les problèmes de la politique, et s'éloignaient le front chargé de pensers écrasants ; d'autres se saluaient de la main, en agitant un feuillet couvert d'écriture ; quelques-uns ne se saluaient point. Les ascenseurs glissaient dans les cages, emportant vers les alvéoles des bureaux les facteurs du progrès et de la connaissance ; ils en déversaient d'autres épuisés de leur miel. Du haut en bas, l'énorme ruche illuminée et trépidante distillait la nourriture idéale que *l'Impartial*, le lendemain, avec une abondance profuse et magnifique, verserait à l'humanité.

Bien que méprisant les conceptions bourgeoises que la feuille propageait, Pascal admirait la toute-puissance de la parole imprimée ! Il se félicita d'avoir choisi ce mode de propagande ; il imagina sur-le-champ tout un système économique tendant à multiplier les éditions de sa brochure et à

diminuer son prix de vente. Ainsi, l'Évangile d'amour s'étendrait rapidement vers les masses de qui l'âme aux écoutes attendait le signe de régénération.

Et rempli d'espérance, il se remettait à arpenter le trottoir, en annonçant le réveil de l'homme.

Un matin d'avril, le boulevard se couvrit d'une foule agitée. Un essaim mobile et grouillant se tassait sous une fenêtre de *l'Impartial* où, dans un cadre de crêpe, se dressait une effigie : celle d'un nommé Martley, poignardé dans la semaine, renseignait un cartouche à lettres d'or. La cohue admirait avec des faces recueillies. Des groupes se formaient, des gens aux mines abattues, et qui échangeaient des phrases condolentes. On entendait :

— La misérable... Une si belle intelligence... un gaillard pareil !... Anéantir d'un seul coup une aussi noble destinée...

« Un grand homme évidemment, songea Pascal. Un artiste? un savant? un porteur d'Évangile, comme moi, peut-être? »

Il se reprocha cet amour-propre ou cet idéalisme étroit qui le tenait trop à l'écart de la société, et lui laissait ignorer de telles existences. L'unanimité des admirations et des regrets lui révélait une grandeur peu commune. Il se promit de connaître l'œuvre de cet homme. Et, n'osant s'informer par crainte du ridicule, il épiait les propos des badauds attroupés devant la photographie. Mais bientôt l'aspect du boulevard captiva son attention.

La foule formait, sur chaque trottoir, une double haie qui s'épaississait de minute en minute. Elle s'agitait avec une étrange nervosité; une rumeur continue, traversée de cris et de sifflets, montait de ses rangs compacts. De temps en temps, elle envahissait la chaussée, des agents taciturnes déblayaient l'asphalte : la cohue s'enfonçait mollement sous leurs bourrades, pour refluer aussitôt, avec une lente ondulation. Puis un peloton de municipaux passa au petit trot, dans un cliquetis de choses militaires. L'ordre s'établit peu à peu. Ne pouvant s'étendre en largeur, la foule le fit en altitude ; on grimpa sur les bancs, dans les arbres et sur le bouclier des vespasiennes ; et les boutiquiers sortirent des chaises qui se trouvèrent aussitôt louées.

Aux fenêtres de *l'Impartial*, les huissiers, sanglés dans leur uniforme, faisaient tomber en berne les drapeaux ; sur l'escalier de la porte royale, des messieurs en habit surgissaient avec des mines effarées, trépignaient un instant et se repliaient, le torse bombé, l'air absolu, dans le mystère des vestibules. Les balcons étaient tout pavoisés de toilettes claires et fleuris des chapeaux multicolores des invités. En travers du trottoir, des tapissiers en veste blanche déroulaient un tapis rouge ; les garçons galonnés maintenaient les badauds, et les deux suisses allaient et venaient, en frappant le sol de leur hallebarde.

Pascal se hissa sur la coupole d'un kiosque, près d'un voyou dont les exclamations gouapes dominaient la foule amusée. On la voyait, de là-haut, fourmiller sur le gris clair de l'asphalte, se presser aux fenêtres, s'échafauder en gradins sur les toits. Quelquefois un mot passait dans la presse :

— Les voilà !

Et d'un mouvement venu de très loin, toutes les têtes se penchaient.

Sur une double échelle, de l'autre côté de la rue, un opérateur de cinéma préparait son appareil ; avec une indifférence professionnelle, il amorçait les bandes et cherchait l'angle de son champ. Quand il l'eut trouvé, il s'accroupit sur un échelon, bourra sa pipe et se mit à fumer, crachant par intervalles égaux entre les rangs de la cohue.

De nouveau le mot circula de bouche en bouche :

— Les voilà !

Dans les lointains embués de poussière, on découvrait un rang de casques où le soleil giclait comme une averse, et par là-dessus, des bouquets de plumes noires sur un monceau de fleurs. On entendait crier :

— L'assassin ! l'assassin !

Et les clameurs, accompagnant la tête du cortège, approchaient lentement. On voyait les chapeaux tomber l'un après l'autre, et les femmes se signer.

Derrière l'escorte des sabres et des baïonnettes, une nuée de reporters marchaient à reculons en braquant des kodaks : ils clichaient le corbillard enseveli sous les fleurs, et qui roulait sans bruit, au milieu du lent éparpillement des pétales.

Sur son échelle, l'opérateur du cinéma, la pipe aux dents, tournait sa manivelle, en lâchant par petits coups des bouffées de tabac.

A l'entour de Pascal, la foule était plus calme ; on se nommait les ministres et les généraux qui tenaient les cordons du poêle ; on admirait les porteurs, deux par deux, un bât sur l'épaule, s'avançant à pas égaux et pliant sous le faix des couronnes : on y lisait des inscriptions lapidaires : *A* MARTLEY, *éternel souvenir. — A notre grand* MARTLEY, *ses fidèles. — A* MARTLEY, *ses admirateurs*. Et des voitures, débordantes de gerbes comme des corbeilles, attestaient la gloire de Martley.

Le char funèbre s'arrêta devant *l'Impartial*, tandis qu'un groupe de messieurs à plastrons blancs descendaient le perron avec cérémonie. Quatre hommes les suivaient, qui portaient une lyre de roses blanches.

C'était donc un poète ! et les acclamations qui jaillissaient de la foule consacraient la beauté des rythmes que cet homme avait captés : il s'était donné tout entier à son œuvre de régénération ; il avait trouvé, lui aussi, un admirable apostolat : verser aux multitudes soucieuses, l'enivrement de la cadence, leur faire oublier, dans l'extase du verbe, les déboires quotidiens, l'âpreté de la lutte. Une seule voix, immense, venue de tous les cœurs, le remerciait maintenant. Des femmes pleuraient sa mort, le peuple réclamait justice. Tous célébraient la noblesse de cet animateur.

Alors Pascal vit se dresser devant lui la haute figure de la Gloire. Il l'accueillit comme une promesse qui lui était offerte. Il serait payé richement, dans un avenir vivace, de toutes les peines qu'il souffrait aujourd'hui. Il connaîtrait la gratitude des masses, et deviendrait pour elles, lorsque le midi amoureux s'épancherait sur tous les fronts, le Précurseur, la Voix prophétique.

Ce mort que des milliers de gens glorifiaient de leurs cris, ce mort vénéré par toutes les bouches, se continuait dans les mémoires, vivait plus fortement qu'aux heures où il avait le souffle et la parole ; il devait entendre le salut de toute la ville, et son esprit s'en réjouir dans l'au-delà.

Et Pascal, au nom de la Gloire qui le touchait de ses ailes,

chérit la pauvreté, remercia le destin qui le rangeait parmi les martyrs ; et voyant s'élever au-dessus de sa tête les mains laurées du triomphe, il bénit la vie qui laisserait son nom au livre des âges.

L'opérateur de cinéma, la pipe aux dents, tournait la manivelle et, d'un mouvement tranquille et continu, enregistrait sur ses bobines les fastes funéraires, le troupeau des louanges, les délégations du peuple et les quatre hommes soulevant comme un pavois la lyre de roses.

Puis le cortège se remit en marche; sur les trottoirs, à tous les étages des maisons, sur les toits peuplés comme les rues, l'inclinaison de toutes les têtes marquait une déférence presque religieuse. La ville entière saluait la mémoire d'un homme de génie.

— Ah ! — s'écria Pascal en se tournant vers son voisin, — comme c'est bon de voir cela !

Il avait la voix pleine de sanglots.

— Fallait ben ça à not' Martley, — repartit l'autre. — Un fameux ! Fallait voir c'qu'il était bath au caf'conç' quand y chantait comme ça :

Alle est Bordelaise
Ma gentill' Thérèse,
On a mangé un potage aux oignons...

XVI

Pascal continua la vente de sa brochure, parce qu'il ne voulait pas avouer sa défaite, mais il n'avait plus la foi, d'aucune manière.

Il ne croyait plus à la possibilité d'un amour de l'homme envers ses semblables : défuntes les pastorales fraternelles, sous les platanes d'un archipel d'Icarie, et les agapes humanitaires, autour des tables luxuriantes, dans un paysage d'églogue que rosit une aurore. La bonté, quand elle apparaissait sur la terre, était presque toujours un signe d'impuissance ou de paresse. C'était une fausse pitié envers eux-

mêmes qui inclinait les philanthropes vers les misérables, ou l'occasion d'énoncer quelques maximes qui allassent grossir le vain traité de la morale.

Il ne croyait pas plus à la canaillerie de ses contemporains; un rêve de benoît bonheur et de pantoufles au coin du feu avait conduit les faibles à pactiser et à s'unir contre les forts. Les codes, en prenant contre l'individu des mesures de précautions, consacraient le nivellement universel : « Ne me fais pas de mal, je te laisserai tranquille. » Les hommes vivaient sous cette loi de la bienveillance réciproque, se faisant de petites saletés, se rendant de menus services, pour ne pas perdre l'habitude du mal et du bien.

Tout aboutissait à l'amour-propre, à l'égoïsme. Il commençait à se méfier des gestes les plus désintéressés; ils cachaient, pour la plupart, une vanité ou une convoitise; ils s'adressaient à la naïveté des foules qui mettent sur le pavois des bandits en robe d'ascète ou des filles repenties.

C'est que la gloire aussi l'avait déçu : il savait maintenant dans quelle officine, à quel tirage, par quels cerveaux elle était faite, et sur quels fronts se posent les lauriers. Il n'ignorait plus son prix courant ni ses modes de propagation. *L'Impartial*, pour le service de ses élus, parfois même de ses commanditaires, employait les hérauts en renom, à des tarifs de boutique, variables au gré de l'heure et de l'agio, un mécanisme puissant, la diffusion de ses milliers d'exemplaires, des ramifications innombrables, toutes les ressources du mouvant aujourd'hui.

Quant à la gloire posthume, celle sincère qu'établissaient les siècles, il fallait être au moins spiritualiste et croire à la métempsychose pour la souhaiter. Sincère? même pas ! elle mentait aussi bien que l'autre : elle canonisait des médiocres, elle célébrait des hommes dont on ne savait rien que le patronyme ou le titre d'œuvre que personne ne consultait; elle jetait un grand voile funèbre sur les hautes figures qu'elle avait laissé périr et transmettait, à travers les lustres et les décades, des rituels surannés.

Pascal méditait ainsi, en arpentant le trottoir, sans interrompre son boniment, toujours bousculé par les badauds avides de savoir quotidien, par l'intellectuel troupeau rumi-

nant des platées de connaissances quelconques ; toujours frôlé, aussi, par le rire rose et rouge des femmes, et leurs voix gouailleuses, un peu molles.

Mais il ne voyait rien, ne sentait rien ; toute sa pétulance, tous ses émois de vigénaire restaient ensevelis sous une affreuse amertume. Ses déceptions d'apôtre, la Colonie, le Communisme, l'amour évangelique, ses tentatives manquées, ses prêches inféconds, ses voyages inutiles, tous ses mécomptes et ses débâcles avaient laissé un vide immense dans son cœur idéaliste, son jeune cœur déjà si vieux, incurablement idéaliste et doucement sentimental. L'à-quoi-bon des heures congénères ! et le fil d'ennui qui les coud !... La vie, sans un but qui la grandît, valait-elle la peine d'être vécue?

Il se dit soudain que peut-être on la pouvait vivre pour elle-même.

Il s'étonna de n'y avoir pas songé plus tôt. Au désespoir qui annihilait sa volonté, au doute qui l'opprimait de partout, au scepticisme dont il marquait peu à peu le présent et l'avenir, s'opposait une double réalité : la jouissance immédiate et son facteur, l'argent.

Il se jura donc d'être riche. Avec une rage silencieuse et immobile, il se promit d'appliquer toutes les énergies sans scrupules d'un aventurier moderne à s'amasser des biens terrestres, une opulence globale, car, pensait-il, la richesse ne peut être qu'une débauche sans réserve, une royale prodigalité.

Et sans s'attarder aux moyens de la conquérir, il entrevit son roman nouveau, en une série de tableaux rapides, comme les plans successifs d'un *film* romanesque.

Couché dans un fumoir aux fantaisies orientales, parmi les tapis, les cuivreries et les armes de Damas, il dicte nonchalamment, à ses secrétaires attentifs, des ordres qui vont bouleverser le jeu des finances.

Son auto s'arrête devant une quelconque Maison-Dorée ; il porte une cape de drap fin doublée de satin vert, et il offre la main à une actrice célèbre toute souriante sous ses fards...

Du haut d'une terrasse, dans un castel à colonnades florentines, il montre à ses invités les usines de son exploitation,

les corons noirs, les cheminées fumantes, les toitures en zigzag des ateliers...

Il passe à cheval dans une allée du bois...

Il signe un chèque sur un bureau américain...

Il pousse à la roulette des piles de louis d'or...

Il sortit de son rêve, regarda son paquet de brochures avec mélancolie et hocha la tête deux ou trois fois. Car il avait, malgré ses dessins de folle existence, une étouffante envie de pleurer.

Il essaya de se distraire à regarder passer les filles, belles ou cherchant à l'être, avec leurs jupons largement écourtés sur un bas de couleur vive ou de matière impalpable, leur grand air canaille et dandiné, leurs bijoux faux, leurs cheveux faux; telles, insidieuses, et se glissant parmi les hommes comme des bêtes de proie; et très désirables, du seul mystère que révélerait d'un coup leur jupe défaite ou retroussée; avec une odeur flottant derrière elles, de savon, de sueur, de varechs et d'alcool...

Pascal les croyait très sensuelles et expertes en voluptés. Il se promit de s'en offrir souvent, quand il serait riche, les plus bizarres ou les plus bêtes, des étrangères baragouinant les quelques mots usuels d'un français de trottoir; le vice ainsi, dans le charme équivoque du « petit nègre » bégayé par une voix saoularde; ou les très jeunes qui ont des mines effarées et mystiques. Elle verrait ça, la Société! Puisqu'elle n'avait pas voulu de ses rêves splendides, des félicités fraternelles qu'il lui avait offertes, il se déclarait son ennemi, il l'exploiterait sans remords, il en exprimerait la joie, la joie nette, sous la patte, possible, directe : la femme et l'argent.

Avait-il été assez jobard, avec son Idéal que plus personne ne comprenait, son bric-à-brac d'auréoles, d'ailes et d'amour. Autant parler de truffes à des cannibales. Le succès d'une idée était en raison inverse de sa grandeur. Il fallait chausser les hommes à leur pied. Puisqu'ils ne voulaient pas du bonheur qu'il leur offrait, il puiserait le sien dans leur détresse. Il en avait assez de naviguer, les yeux au ciel, vers la misère, la solitude, l'injure ou l'oubli.

Et il insultait son passé avec une âpre ivresse, le déchirant entre ses mâchoires serrées, s'exaltant de la fureur et de la

crudité de ses blasphèmes. Il se retournait, vindicatif, contre les axiomes qu'il avait le plus aimés ; il saccageait ses anciennes idoles...

Un coup de poing dans le dos le fit chanceler. Il se retourna, furieux : Krabelinckx lui tendait la main en riant aux éclats.

— Qu'est-ce que tu fiches ici? — s'écria-t-il.

Et sans attendre la réponse :

— Une amie, Lucienne Valoton, — ajouta-t-il, en présentant une dame qui l'accompagnait.

Elle était jolie, bien qu'un peu mûre et trop grasse. Elle souriait en inclinant la tête. Sous les perles de son collier, son cou rond et court faisait un pli. Un gros brillant tremblait dans l'échancrure de son corsage.

— Je vous connaissais, monsieur, — dit-elle à Pascal ; — je vous avais vu quelquefois en venant au journal : on m'avait parlé de votre œuvre et j'admirais votre désintéressement.

Pascal s'inclina, tout rose de vanité. Mais Krabelinckx l'empoignait par le bras :

— Laisse là ton œuvre pour un moment, — déclara-t-il, — et allons boire un verre ; il faut que je te raconte les aventures de la Colonie.

Et, quand ils se furent installés tous les trois dans un coin de la taverne, il dépeignit sur un mode ironique l'odyssée sans gloire des Kropotkiniens. C'était une histoire poignante et comique, comme toutes les tragédies humaines. La nuit de l'exode, narrait le peintre, Lhommel s'était pendu...

— Lhommel ! — gémit Pascal.

— Oui, — commenta Krabelinckx, — le seul de nous tous qui fût communiste dans l'âme, peut-être parce qu'il était bon.

Tous deux penchèrent la tête. La femme leur prit la main, en souriant. Pascal fut ému de cette communication délicate, et il sentait les battements de son cœur envahir peu à peu toute sa poitrine.

Le peintre continuait. Le reste était plus drôle : Chapelle, maître des titres de propriété, avait vendu la ferme et ses dépendances. Des quelque deux cent mille francs qu'il en avait tirés, il avait donné cinq cents francs à chacun des adeptes et s'était monté, avec le reste, une boutique de

tableaux qu'il appelait Galerie Chapelle, et qui lui donnait déjà de sérieux bénéfices. Sa méthode était simple : il versait à de jeunes artistes une pension mensuelle, vingt ou vingt-cinq louis, quelquefois moins, et prenait par contrat toutes leurs productions. Cela faisait l'affaire de pauvres bougres à qui des toiles, des tubes et des pinceaux, et deux croûtons de pain, suffisent pour vivre et pour vivre heureux. Au nom de l'Art indépendant et de l'Effort moderne, Chapelle faisait mousser les plus étranges : une clientèle nordique ou sud-américaine apportait ses fafiots. Les jeunes peintres devenaient célèbres ; le prix de leurs toiles s'élevait avec la gloire ; mais la rente, aux termes du contrat, demeurait identique. Et Chapelle empochait.

Pascal ne savait s'il devait rire ou se fâcher. Il avait vu s'abattre un à un les derniers vestiges de sa croyance. Cette histoire de vol et d'apostasie n'ajoutait qu'un chapitre au livre de ses déboires. Il ne fallait pas se désoler ; il valait mieux devenir cruel, parcimonieux et froid, comme il convient lorsqu'on ne veut plus souffrir.

— Et Jordsen? — murmura-t-il en regardant Lucienne qui jouait avec ses bagues.

— Jordsen? Il est resté pareil à lui-même, l'homme des principes et des théories. Considérant la nation russe comme le peuple élu, le seul qui ait élevé le communisme à la hauteur d'une philosophie, il s'en est allé, avec sa femelle et ses jeunes, étudier sur place le mouvement collectiviste. Oui ! mon vieux, la chute de la Cité ne l'a pas découragé : il prétend que plusieurs auteurs, et Kropotkine lui-même, avaient prédit l'échec de pareilles tentatives. Et je le crois sur parole, car il a trop d'exemples pour un aliboron comme moi.

Cette fois, tous trois se mirent à rire. Lucienne était vraiment charmante ainsi : elle avait un rire frais, et qui ranimait son visage un peu las.

— Quant à Fernand Verd, — reprit le peintre, — il lit, dans la Galerie Chapelle, son poème *l'Aube des Temps*, et d'autres séquences de même farine ; car l'on y donne des conférences, mon bon ! et des « démonstrations poétiques » ! où une cinquantaine de lettrés, toujours les mêmes, se lisent les uns aux autres, et à tour de rôle, des pages que tous con-

naissent par cœur et qui ne sortent jamais de leur milieu. C'est même dans cet antre sibyllin que j'ai rencontré madame.

Pascal n'écoutait plus. Il contemplait la femme avec convoitise.

XVII

Le lendemain, Pascal revit le peintre, et tout de suite il se renseigna sur Lucienne. Krabelinckx s'esclaffa :

— C'est donc le coup de foudre, pour toi aussi? Elle m'a parlé de toi toute la soirée, beau Jésus blond, parole d'honneur.

Puis il donna sans réserve tous les détails que désirait son ami.

Elle était la maîtresse du financier Cunard, de la firme Cunard et Boussan, tramways et funiculaires. Elle pouvait réunir son petit million par an, mais n'étant pas chiche, dépensait presque tout. On lui connaissait une admirable collection de camées et les plus belles perles d'Europe, dont, au reste, elle ne portait jamais que les doubles. Elle avait vaguement chanté au café-concert, vaguement dansé dans un music-hall, jouait vaguement *Polyeucte* et, grâce aux deniers de son maître entretenait son souvenir dans l'esprit des foules par une publicité périodique. *L'Impartial* lui ouvrait ses colonnes : elle y paraissait en simili, vêtue de la tunique de Pauline, devant un décor où fumaient deux trépieds; et des éloges, sur un ton de bateleur, accompagnaient la photographie. Une charmante « copine » au surplus, toujours enjouée, pas fière, pas poseuse.

— Elle en pince pour ta jolie gueulette, — ajouta-t-il. — J'aime autant qu'elle te plaise. C'est une enfant gâtée qui ne supporte pas qu'on lui résiste. Elle voudrait te revoir...

Et le jour suivant, il revint avec elle, emmena Pascal au café, et les laissa tous deux tête à tête, devant leurs verres qu'ils ne buvaient pas.

Il fut très simple; il eut toutes les attitudes charmantes de la mélancolie; il parla de l'idéal et du rêve; il ouvrit des échappées

sur les désillusions qui lui laissaient le cœur valétudinaire ; il eut des silences captivants, une gaucherie délicieuse. Il ne parla ni d'amour, ni d'argent ; mais toute sa personne exhalait une tendresse que la pauvreté rend timide.

Elle savait son histoire, ses origines, la fortune dont il avait été spolié par Chapelle ; le peintre lui avait décrit la Cité Kropotkine et les tragédies domestiques. Elle connaissait Botrou, l'homme volant, et la désagrégation du phalanstère. Ils en rirent ensemble. Pascal lui conta ses pérégrinations apostoliques, Londres et ses prêches de Hyde Park, ses errements par les nuits de détresse, et les doutes qui le poignaient. Il avouait la faillite de ses espérances, l'angoisse de l'avenir

Elle le consola d'un ton maternel : elle s'intéressait à la brochure dont elle voulut acquérir quelques exemplaires ; la feuilletant à côté de l'auteur, elle admirait les axiomes qu'il avait choisis et demandait des explications. Il les lui donnait d'une voix blanche, en la frôlant du coude et du genou.

Elle avait l'air de comprendre ; elle lui reprochait ses défaillances : il avait tort de se décourager, c'était noble et même très chic de se dévouer à une cause humanitaire, de vouloir la libération des opprimés, le relèvement des misérables. Un de ses oncles présidait une société antialcoolique. Elle connaissait M. Schuré pour l'avoir rencontré dans un salon : il était très bien élevé. Certainement, les hommes devaient s'incliner sous la loi de l'Amour ; il fallait croire à l'Amour, parce que c'était le bonheur sur la terre.

Elle disait : Amour, en soupirant, avec une langueur qui la pâmait. Son cou se gonflait comme le jabot d'un ramier. De petites ombres bleues, quand elle se penchait en arrière, palpitaient au creux de ses seins. Son chapeau de velours s'ornait d'une touffe d'épis ; et les barbes, quand elle inclinait la tête, caressaient le visage de Pascal.

Il n'osait se déclarer. Il cherchait une entrée en matière, et composait mentalement des phrases insidieuses qu'il repoussait aussitôt. Il lui semblait impossible de parler d'amour sous un costume rapiécé, avec une marmotte à l'épaule. Il s'en tenait à des galanteries de bon goût, froides et banales, qu'il débitait avec un sourire.

Lucienne attendait, les paupières battantes. Il ne disait plus rien. A mesure qu'il se reprochait sa sottise, les mots, dans sa gorge, s'engluaient plus fort. Il lui sembla que les consommateurs se moquaient de son silence. La femme s'était levée :

— J'ai des courses à faire, — lui dit-elle. — A bientôt.

Et elle le laissa tout contrit, maudissant sa timidité, retrouvant soudain le fil de son éloquence, se promettant, si Lucienne revenait, les pires audaces. Mais reviendrait-elle?

Krabelinckx qui le rencontra sur le boulevard lui conseilla d'agir et non de faire des phrases :

— Quand, — déclarait-il, — on est beau comme tu l'es et qu'on a une gueule de poète, on est plus catégorique avec les femmes; elles aiment le rêve et le vague dans les mots, mais pas dans les gestes. Grouille-toi, mon bon, tu t'en trouveras bien.

L'amoureux s'excusait en alléguant sa pauvreté. Le peintre le trouva « rigolo » ; il partit en lui criant :

— J'agirai pour toi.

Pascal lui fit des signes désespérés, mais l'autre, tout riant, se perdit dans la cohue.

Le soir même, l'auto de Lucienne s'arrêta devant *l'Impartial*. Pascal se précipita vers la voiture et baisa la main qu'on lui tendait. Mais des doigts fins et volontaires retenaient la sienne.

— Montez donc, — disait la femme, — j'ai quelque chose à vous dire.

— Avec ça? — fit-il en montrant sa marmotte.

— Avec ça ! oui ! avec toutes vos belles idées ! Venez donc.

Il monta, se débarrassa de ses brochures et s'assit près d'elle. Des parfums remplissaient le coupé d'une atmosphère épaisse de serre ou de salle de bain. Il regardait à travers la vitre le profil flegmatique du chauffeur et le tumulte de Paris que la voiture, silencieusement, divisait comme un soc.

Tout de suite, Lucienne s'approcha de lui, mit la jambe contre sa jambe, le bras sous le sien, amicalement. Elle fit la fillette, zézaya des gentillesses, décrivit par le menu ses occupations de la journée, se plaignit de la couturière et de

la modiste, conta mainte anecdote sur des compagnes de théâtre. Elle riait en avançant le buste. Pascal s'aperçut alors qu'elle portait, sous un manteau de voyage, une robe de soirée ; sous la jupe très courte, la jambe apparaissait, gainée de soie noire, chaussée d'un brodequin avec un bourrelet de chair contre le cuir.

Elle s'abandonnait dans les tournants et s'appuyait tout entière à son compagnon ; les frisons de ses tempes le frôlaient ; il sentait le bras et la hanche un peu grasse s'amollir contre lui.

Il ne disait rien, tout à la joie puérile de se sentir emporté par la voiture, dans les capitons odorants, près d'une femme élégante. Il vivait ses rêves de naguère, les jouissances cossues qu'il s'était juré de capter. Il s'étonnait un peu de les voir se réaliser aussi vite ; le bonheur devançait son effort ; mais il n'en eut aucune humiliation. Toutes les amertumes se détachaient de lui brusquement ; il ne lui restait qu'une indulgence infinie envers les hommes et leurs petites existences innombrables qui s'agitaient sur les trottoirs, au-dessous de lui.

— Où allons-nous? — dit-il enfin.

— Je vous enlève, — répondit Lucienne avec une gaîté factice.

Et d'une voix frémissante, elle ajouta :

— Vous voulez bien?

— Vous vous moquez de moi ! — fit-il en s'inclinant vers elle.

Elle le laissa faire. Il passa vivement le bras sous sa taille et mit la joue contre son épaule nue, en lui chuchotant des phrases mendieuses, des câlineries de gosse qui a faim.

On sortait de Paris ; la banlieue défilait, dans sa monotonie plâtreuse, avec ses réverbères et ses gargotes illuminées. Puis la campagne se déroula, toute bleue sous la lune, des vapeurs traînant au ras des labours.

Il dit encore d'une voix amoitie par la chaleur de son épaule :

— Où me conduisez-vous?

— Chez moi, — dit-elle, — dans ma villa des Andelys. Nous avons huit beaux jours entiers devant nous. Cunard est

à la Bourse de Londres. Du reste, il n'est pas jaloux, car je ne suis pour lui qu'une partie de son décorum.

Il préférait le croire, il ne voulait pas approfondir ces choses. Il dit cependant avec mollesse :

— Est-ce que je puis accepter cela?

— Je le veux, — fit-elle en secouant la tête, — huit jours de solitude à deux, mais tout l'avenir ensuite... n'est-ce pas?

Elle se penchait vers lui avec inquiétude. Il remarqua sous ses orbites une légère boursouflure, et aux coins de la bouche, l'affaissement de l'âge. Il sourit cependant et murmura :

— Je le voudrais...

Il rencontra ses lèvres en se soulevant à peine. Elle lui prit la tête dans les mains, elle le huma, elle passa languissamment la bouche sur toute sa face, s'arrêtant sur les yeux, sur le front, sur les tempes. Il se laissait faire avec délice Et la voix de la femme balbutiait entre les baisers :

— Tout l'avenir, tu entends. Je t'aimerai comme tu ne l'as jamais été. Je serai ta maîtresse obéissante. La vie n'a pas été bonne pour toi, n'est-ce pas? Il faut que tu sois heureux maintenant, il faut que nous soyons heureux.

— Je suis trop pauvre, — prononça-t-il enfin.

Elle lui mit sur la bouche sa main charnue.

— Ne parle pas de ça ! de quoi t'occupes-tu?

Elle lui chuchotait à l'oreille, avec douceur, se faisant plus maternelle, le berçant presque entre ses bras. Il s'abandonnait à cette caresse paresseuse, engourdi de bien-être, moelleusement blotti.

Sa voix s'amortissait tour à tour ou se faisait prenante : ils vivraient une existence de rêve, baignée d'amour et d'extase, ne sachant rien d'autre qu'eux-mêmes, ignorant la peine et les ennuis matériels.

Elle hésitait, craignant de l'offenser. Puis, lentement, en lui passant les paumes sur la bouche, elle l'instruisit de ses projets : il n'aurait pas à s'inquiéter du lendemain ; pourquoi ne fonderait-il pas une revue artistique et humanitaire? elle en réunirait sans peine la commandite.

Il crut devoir esquisser un mouvement de refus ; mais elle, d'un élan plein d'enthousiasme.

— Tu défendras tes idées !

— Oh ! mes idées ! — soupira-t-il avec une grande lassitude.

Elle l'attira dans une étreinte... Renversés au fond du coupé, ils se taisaient l'un et l'autre. Les paupières closes, il écoutait la respiration de la femme, elle haletait un peu, serrée dans son corset et repliée sous lui. De temps en temps son haleine chaude lui passait sur la face.

Quand il rouvrit les yeux, la voiture traversait un village. Un phonographe, à travers le ronflement tranquille du moteur, jeta brusquement quelques notes nasillardes. Des clartés furtives tournaient dans la voiture.

Lucienne le regardait fixement. Elle était presque belle dans ce jour fantasque et rompu. Les brillants de ses oreilles envoyaient de longs rayons.

— A quoi penses-tu? — dit-elle en lui serrant la main.

— A toi ! — répondit Pascal, — à toi... Je t'aime.

XVIII

Ce fut sous la fenêtre ouverte, derrière les persiennes closes, le grattement régulier d'un râteau sur du sable et le déclic d'un sécateur.

Pascal ouvrit les yeux.

Un fuseau de soleil rayait la pénombre, tout étincelant de poussières mobiles, et ricochait sur un miroir. Des reflets colorés frissonnaient au plafond. A travers les lames des jalousies, le jour montait comme une vapeur de cuivre. Des lueurs s'éveillaient, ici et là, des choses d'or et de cristal ; une coupe où brasillaient des bagues, le génie claironnant d'un cartel de Boulle, les prismes d'une girandole. Les rideaux du lit tombaient en traînes cramoisies, d'un ciel brodé où des angelots brandissaient des torches et des carquois.

Les bruits se turent au dehors. Dans le silence ouaté de la chambre, le tic tac d'une pendule cousait des heures bienheureuses.

Ses mains, paresseusement, palpèrent les draps de toile fine et la soie feutrée des couvertures. Avec une volupté lente et engourdie, sans remuer la tête, il promena ses regards

dans la pièce, il en caressa l'atmosphère moelleuse, s'attachant à des coins d'ombre chaude où les couleurs semblaient somnoler.

Puis il comprit ce qu'il faisait là, et il se redressa un peu pour regarder autour de lui. Parmi des vêtements épars et les meubles d'un souper en tête à tête, brusquement interrompu, il distingua sa marmotte, sur une chaise près de la croisée, et son costume fané, fourbu, d'apôtre sans plastique.

Il haussa les épaules. Après tout, ce n'était pas sa faute. Il avait fait ce qu'il avait pu. Il s'était appliqué sans réserve à l'ennoblissement de la bête humaine. Elle avait refusé tous ses enseignements. C'était tant pis pour elle et tant mieux pour lui.

Et il enveloppa d'un large coup d'œil toutes les choses qui l'entouraient et qui étaient siennes, en vertu d'un contrat d'amour qu'il se chargeait de perpétuer.

Lucienne dormait encore. Elle était étendue sur le dos, la bouche ouverte, un bras replié sous la tête.

Toute la face se déliait dans le sommeil, accusant la mollesse des mâchoires, le creux des cernes, la fatigue des paupières. Les joues étaient criblées de menus pertuis et deux longues ravines descendaient du nez aux commissures de la bouche. Quelques mèches décolorées, sortant du bonnet de dentelles, collaient aux pommettes. Autour des orbites, au bas de l'oreille, des stries serrées griffaient la peau.

Pascal observait avec une âpre cruauté le minutieux travail des rides. Il semblait se réjouir des imperfections de sa maîtresse, comme s'il y trouvait une excuse à sa froide malice. Il sourit d'un air fauve et ambigu ; puis, abaissant les lèvres tout contre celles de la femme, il l'effleura.

Elle eut un brusque sursaut et ouvrit des yeux égarés.

— Ah ! c'est toi ! — balbutia-t-elle.

Et le repoussant avec une vivacité comme enfantine :

— Tu ne dormais pas? — pourquoi me regardais-tu?

Les mains anxieuses, elle rajustait sa coiffure, redressait l'épaulière de sa chemise.

— Je suis laide ainsi, — dit-elle en faisant la moue.

— Mais non, mais non, — fit-il d'une voix molle, — tu es charmante au contraire...

Elle eut un sourire de reproche amoureux.

— C'est bien toi le coupable, après tout...

Et elle se blottit contre lui.

La caressant du bout des doigts, ainsi qu'on flatte une bête familière, il songeait à sa vie nouvelle... Il ne connaîtrait plus l'angoisse du lendemain qui vous travaille, le soir, à l'heure du sommeil ; ni les réveils si lourds d'inconnu qu'il vaudrait mieux ne jamais se lever. Et comme pour chasser le souvenir de ces instants moroses il secoua la tête.

Lucienne interrogea.

— J'ai faim, — bâilla-t-il, pour dire quelque chose.

Elle sonna, et presque aussitôt une femme de chambre se présenta ; elle ne parut pas étonnée de voir un homme qu'elle ne connaissait point. Quand elle eut poussé les persiennes, elle se montra toute jolie, avec une auréole de soleil dans ses cheveux blonds. Elle sortit et revint bientôt, portant à déjeuner sur un plateau de métal qu'elle posa entre les deux amants.

Ils rirent de cette première dînette; ils se disputaient gentiment la brioche, s'appelaient de noms enfantins, imitant les oiseaux qui pépiaient sous la fenêtre. Au delà, le parc se déployait, avec ses massifs de bouleaux et de hêtres rouges, ses pelouses peignées, ses parterres et ses berceaux.

Le lit les enveloppait de sa mollesse odorante; et la chambre petite, très étoffée, semblait condenser les parfums sous un plafond bas. Le thé fumait dans les tasses de vieux chine bleu. Il y avait des serviettes de toile ouvragées, avec un feston de broderie et le chiffre : H. C.

— Honoré Cunard, — expliqua Lucienne en riant. — Oui, c'est une de ses manies ; tout le linge de la maison est comme ça. Mais c'est à moi tout de même, sois tranquille, mon chéri.

Et comme le soleil montait vers elle, mutine, elle se jeta hors du lit et s'enfuit.

Il entendit remuer des flacons et le son argentin de l'eau. Les moindres bruits chantaient à ses oreilles une musique sensuelle. Un bien-être laiteux envahissait tous ses membres ; il s'abandonnait à cette douce torpeur, sans révolte, sans pensée...

Entre ses cils entrejoints, il vit Lucienne toute nueuse

de dentelles et de voiles, et qui, debout près de la fenêtre, feuilletait l'une de ses brochures. Elle tournait les pages une à une, avec le pétillement d'un sourire sur la face.

— L'amour? — chantonna-t-elle, — l'amour ! l'amour ! De quel amour voulais-tu parler?

Il répondit comme un enfant qu'on importune :

— Je ne sais plus... Viens donc auprès de moi.

Elle lança la brochure, d'un geste gamin, au fond de la chambre, courut vers lui, et lui prenant la tête dans les mains :

— Ah ! mon chéri, comme cela vaut mieux, notre amour, que tes anciennes illusions. Hein? dis? quel tas de blagues !

— Oui, — murmura-t-il, — quel tas de blagues...

A. t'SERTEVENS

LA PACIFICATION DU MAROC

La plupart des Français qui voyagent au Maroc y viennent pour leurs affaires ; ils ne dépassent guère Casablanca et Rabat. A voir ces villes, l'une toujours bourdonnante d'activité commerciale, l'autre si calme dans son cadre de jardins et de ruines, ils s'imaginent difficilement qu'ils se trouvent dans un pays encore en guerre. De retour en France, ils parlent avec un sourire sceptique des opérations militaires ; selon eux elles n'existent pas, ou, s'il y a quelques petites escarmouches, c'est très loin, au désert, dans des régions où personne ne va jamais, sauf des chefs militaires en quête de décorations ou d'avancement. On finit par les croire.

La réalité est tout autre. De l'empire chérifien nous avons à peine pacifié les deux tiers ; le reste refuse de reconnaître l'autorité du sultan ; il faudra donc le conquérir. Certaines des régions dissidentes sont situées au cœur même du pays et nous obligent à entretenir une longue barrière défensive pour protéger les provinces soumises. Tous les jours les sentinelles, les corvées, les convois de ravitaillement de nos postes essuient des coups de feu. Au mois de janvier dernier une véritable bataille s'est livrée à huit kilomètres seulement de la route de Taza à Fez, la grande artère qui relie le Maroc à l'Algérie. Ainsi la situation véritable n'a rien de commun avec la légende qui s'est créée. Le chemin que nous avons à parcourir encore est hérissé d'obstacles et pour les mesurer

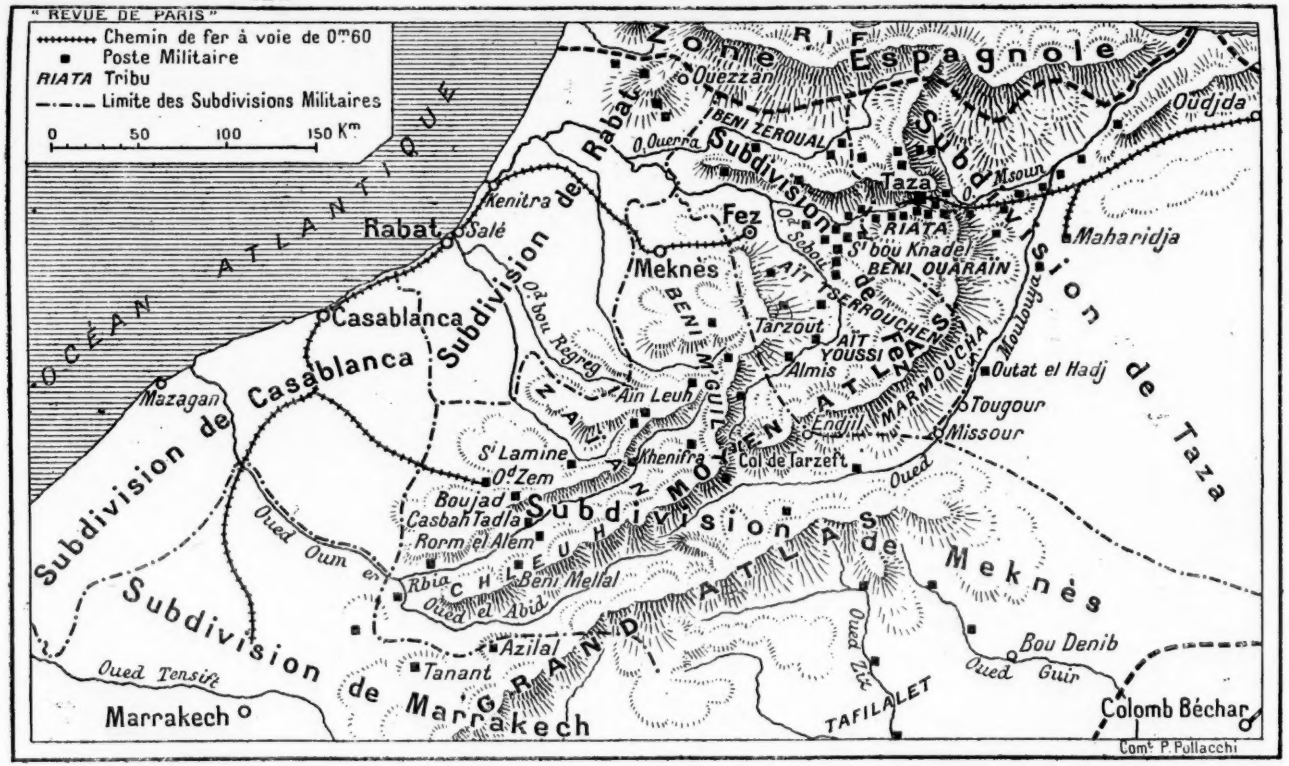
" REVUE DE PARIS "
Chemin de fer à voie de 0m60
Poste Militaire
RIATA Tribu
Limite des Subdivisions Militaires
0 50 100 150 Km
Zone Espagnole
RIF
Ouezzan
BENI ZEROUAL
O. Ouerra
Subdivision de Rabat
Oudjda
Taza
Msoun
Fez
RIATA
Sidi bou Knadel
BENI OUARAIN
Maharidja
Meknès
AIT TERROUCHEN
Tarzout
AIT YOUSSI
Almis
Subdivision de Fez
Moulouya
Outat el Hadj
Tougour
Missour
Subdivision de Taza
OCÉAN ATLANTIQUE
Rabat
Salé
Kenitra
Casablanca
Subdivision de Casablanca
Od. bou Regreg
Mazagan
Ain Leuh
Endjil
MARMOUCHA
Sidi Lamine
Od. Zem
Khenifra
Col de Tarzeft
Boujad
Casbah Tadla
Rorm el Alem
Subdivision de Meknès
Oued Oum er Rbia
Beni Mellal
Oued el Abid
Azilal
Tanant
Oued Tensift
Marrakech
Subdivision de Marrakech
Oued Ziz
TAFILALET
Bou Denib
Oued Guir
Colomb Béchar
Comt P. Pollacchi

il n'y a qu'a se rappeler ceux qu'on a rencontrés pendant les premières étapes de la pacification.

D'abord, pendant cinq ans, notre intervention au Maroc a marché à tâtons, sans plan d'ensemble, au gré des événements, gênée par les entraves diplomatiques. En 1912 seulement, le traité de protectorat et la nomination du résident général ont donné à notre action un statut et un chef. On se souvient des difficultés de cette époque : la région de Fez soulevée, la ville investie, les tribus du Moyen-Atlas descendant en armes de leurs montagnes, l'invasion d'El Hiba accourant du Sahara. Après avoir paré et riposté à tous les coups, le Protectorat connut, en 1913, une année de répit, dont il profita pour commencer à s'organiser et pour préparer la campagne suivante. Celle-ci devait consister à nettoyer définitivement les plaines entre l'Atlantique et le pied du Moyen Atlas et à ouvrir par la trouée de Taza les communications entre le Maroc et l'Algérie. Elle venait de commencer par la prise de Khenifra sur l'Oum er Rbia et par la jonction des colonnes parties de Fez et de la Moulouya, quand éclatait le conflit européen.

M. Louis Barthou a parlé dans une étude parue ici même des opérations au Maroc pendant la guerre [1]. Il y a montré comment notre « armature » défensive a tenu contre les attaques des dissidents, malgré les prélèvements de troupes à destination de la France, comment ces attaques, encouragées par les agissements allemands, se sont renouvelées pendant cinq ans, comment, non content de les repousser, le corps expéditionnaire a continué le programme d'extension interrompu en 1914, en dégageant la trouée de Taza au nord et en partie au sud, en entourant le Moyen-Atlas de trois côtés, en le perçant par l'occupation de la route de Tarzeft et du cours de la haute Moulouya, où se donnèrent la main les troupes de Meknès et de Bou Denib. Ainsi la progression, tantôt plus lente, tantôt plus rapide, ne s'est jamais arrêtée.

Nous nous proposons d'examiner aujourd'hui jusqu'à quel point la pacification est parvenue, ce qui lui reste encore à accomplir et dans quelles conditions elle pourra être achevée.

1. *La Bataille du Maroc*, numéros des 1er et 15 juillet 1919.

***

La zone française du Maroc est divisée en deux parties. L'une est la région limitée au sud par le Grand-Atlas, à l'est par le Moyen-Atlas, au nord par la zone espagnole. Préservée des vents desséchants du Sahara et des plateaux algériens par un cordon de hautes montagnes qui y retiennent l'haleine humide de l'Océan, c'est le pays tempéré, arrosé, fertile ; c'est le vrai Maroc.

Au delà l'empire chérifien déborde sur des marches extérieures, presque incultes partout, sauf au voisinage des mers. Au sud du Grand-Atlas, nous trouvons d'abord l'enclave du Sous, que l'Anti-Atlas défend quelque peu du désert, puis les plateaux qui s'adossent à la grande chaîne et où la vie, très intense, se concentre dans le fond des vallées. Là les bassins supérieurs du Draa, du Tafilalet, du Guir, ont de l'eau toute l'année, mais, dès que les rivières débordent dans les fonds sahariens, le sol avide les tarit aussitôt. A l'est du Moyen-Atlas, le bassin de la Moulouya présente un caractère tout à fait algérien avec un tell côtier, des hauts plateaux éventés et arides.

Sauf par la trouée de Taza, il n'existe pas de communication naturelle entre le Maroc proprement dit et les marches. Le Grand-Atlas se dresse tout droit au-dessus de la plaine de Marrakech, avec des cols rares, élevés, difficiles en tout temps, presque infranchissables en hiver. Peu ou pas d'habitants, sur les pentes escarpées et sur la crête étroite, qui s'oppose à toute incursion. Les sauterelles elles-mêmes ne passent pas. C'est une muraille de Chine, de 4 000 mètres de haut.

Le Moyen-Atlas offre l'aspect d'un massif de moindre altitude, mais très ramifié, composé de plusieurs chaînes parallèles que séparent de nombreuses et spacieuses vallées. Ces plis de la montagne servent de repaires à des tribus berbères farouches, toujours prêtes à se ruer dans les plaines pour la guerre ou le pillage ; aucun sultan n'a pu les réduire.

Ainsi, tandis que le Grand-Atlas sert de digue protectrice au Maroc, le Moyen-Atlas est au contraire pour lui une menace constante.

Dans la zone française il existe encore trois grandes régions insoumises. Ce sont : le Moyen-Atlas presque en entier, les confins franco-espagnols (sauf aux deux extrémités) et la plus grande partie des plateaux au sud du Grand-Atlas.

La plus importante est le Moyen-Atlas. Dès les premières prises de contact avec cette redoutable citadelle, nous en avons senti la puissance. Aussi s'est-on gardé de l'aborder de front. On s'en est approché graduellement sur les deux versants ; chaque année, de la plaine atlantique, la ligne de surveillance est poussée en avant, tandis que dans la région de Bou Denib les reconnaissances donnent des coups de sonde plus profonds. Nous avons entouré le Moyen-Atlas, partout, sauf au sud, d'une chaîne de postes, nous avons mordu sur ses contours, nous l'avons même traversé en son centre. Pourtant l'œuvre n'en est encore qu'à son commencement.

L'occupation de la route de Tarzeft, en 1917, a coupé le Moyen-Atlas en deux tronçons, l'un au sud-ouest, l'autre au nord-est, que nous allons décrire brièvement.

Le tronçon sud-ouest appartient à deux grandes confédérations, les Zaïan et les Chleuh.

Les Zaïan sont des pasteurs. Aux premières neiges ils quittent la montagne avec leurs troupeaux, passent l'Oum er Rbia et se répandent dans le bas pays sur de vastes espaces ; leur flot arrive jusqu'à mi-chemin de la côte. En juin 1914, nous avons occupé la casbah de Khenifra au milieu de leur territoire, mais la guerre nous a surpris avant qu'il eût été possible de relier ce poste par d'autres à ceux du Tadla et de la région de Meknès. La garnison, isolée, n'est pas en mesure d'arrêter les mouvements de va-et-vient des transhumants. Pendant l'hiver les dissidents environnent Khenifra à distance ; chacun de nos convois de ravitaillement doit être accompagné d'une forte colonne pour arriver à destination.

Dans ces conditions, le poste de Khenifra n'a et ne peut avoir qu'une faible action militaire. En revanche, il constitue un point d'observation et un centre politique de la plus haute valeur, grâce auquel un important résultat de dissociation a été obtenu.

Moha ou Hammou, chef des Zaïan, a été un des seigneurs les plus puissants du Maroc. Le sultan Moulaye Hassan, père

du souverain actuel, le traitait avec beaucoup de ménagements ; pendant un voyage qui le fit passer par le pays zaïan, il obligea ses fils à s'incliner devant le potentat berbère ; un d'eux, Moulaye Hafid, a épousé une fille de Moha ou Hammou. Malgré les avances de la dynastie régnante, celui-ci a conservé jalousement son indépendance. Il s'est enrichi au détriment de ses voisins et a construit avec le fruit de ses rapines une nouvelle ville à Khenifra, dont il a fait sa capitale.

Dès le commencement de notre intervention au Maroc, nos colonnes dans les Chaouïa ont trouvé devant elles des contingents zaïan. La prise de Khenifra a porté un coup sensible à leur chef, mais quelques mois plus tard, il prenait sa revanche en détruisant dans la plaine d'El Herri, à quelques kilomètres du poste, la plus grande partie de la garnison qui s'était aventurée à l'attaque de son camp, malgré les ordres contraires du commandement. Mais une seconde défaite qu'infligeaient à Moha ou Hammou les colonnes de secours ébranlait définitivement son prestige. D'ailleurs, il est âgé et ne peut plus tenir d'une main ferme la confédération qui lui obéissait autrefois. Sa succession se dispute de son vivant entre ses fils et ses neveux, rivalités qui ont déjà amené des luttes sanglantes entre les partisans de ses héritiers.

Il a été assez aisé de mettre cette situation à profit pour nous ménager des intelligences parmi les concurrents. Le fils aîné du vieux chef, Hassan, est le premier venu à nous, il y a deux ans. Aussitôt un des neveux, Ou el Aïdi, s'est posé en adversaire intransigeant des Français, mais il y a quelques mois il a changé d'attitude, sans doute dans l'espoir d'une charge lucrative à la mort de son oncle ; il s'est soumis et réside maintenant à portée de canon de Khenifra. Les relations établies avec ces personnages ne signifient pas que la masse des tribus suivra leur exemple, mais c'est déjà un résultat appréciable que d'avoir gagné des chefs influents. On peut être assuré que la résistance n'est plus unanime et que la question zaïan évolue rapidement dans un sens favorable.

Dans la direction du sud-ouest les montagnes des Zaïan

se prolongent par celles des Chleuh, dont quelques-uns transhument aussi ; leurs déplacements sont de moindre portée que ceux de leurs voisins et ne dépassent pas l'Oum er Rbia. D'ailleurs la plupart des fractions chleuh ne quittent pas leurs vallées, dont la principale, celle de l'Oued el Abid s'enfonce profondément dans le massif.

Comme les Zaïan, les Chleuh sont commandés par un grand chef de guerre, Moha ou Saïd. Le sultan Moulaye Hassan, prince doué d'un sens politique très fin et très sûr, remarqua le jeune Moha lorsqu'il n'avait encore que vingt-cinq ans et le nomma caïd avec mission de tenir la montagne tranquille. Il lui fit bâtir une casbah à Rorm el Alem, lui donna 300 réguliers et 2 canons. Grâce à ces moyens d'action, le jeune guerrier soumit bientôt tous les Chleuh. La ruine du makhzen sous le règne de Moulaye Hafid lui devint funeste ; les soldats chérifiens, ne touchant plus de solde, vendirent leurs armes et désertèrent. C'est peut-être pour rétablir son autorité chancelante que Moha ou Saïd s'est montré depuis lors notre irréductible adversaire. Malgré les sérieux revers qu'il essuya et dont le plus cruel fut la perte de sa casbah de Rorm el Alem en 1917, nous n'avons pu l'amener à composition. Physiquement affaibli par ses longues campagnes et ses six blessures plus que par l'âge, il a dû céder la conduite des affaires à son fils, que sa rapacité rend extrêmement impopulaire.

Notre travail d'approche chez les Chleuh a été différent de celui que nous avons mené chez les Zaïan. L'action politique n'a rallié à notre cause aucun chef important ; en revanche l'encerclement y a pris beaucoup plus de consistance. Jusqu'à l'année dernière, nous tenions, aux confins du pays chleuh, les trois points du Rorm el Alem, Beni Mellal et Azilal. La création récente de deux postes intermédiaires entre ces derniers a amené la soumission d'une première fraction, qui vit en paix derrière notre ligne ; une autre tribu semble prête à nous accueillir et sa soumission fermerait le débouché de l'Oued el Abid. Quoi qu'il en soit, la dissociation est ici moins avancée que chez les Zaïan.

Entre ce tronçon sud-ouest du Moyen-Atlas et celui du nord-est, nos colonnes parcourent depuis près de trois ans

la route du col de Tarzeft. L'opération s'est faite pour la première fois en 1917 et sans coup férir, grâce à une préparation patiente et à une situation locale exceptionnellement propice. Cette voie de communication entre le haut Sebou et la haute Moulouya est tout entière sur le territoire des Beni M'Guild, nomades dont les parcours s'étendent suivant une zone longue et mince depuis les environs de Meknès jusqu'à la Moulaya. Cette disposition naturelle de leurs possessions rend les Beni M'Guild très vulnérables et fait de leurs caravanes une proie facile pour les bandes des alentours. Aussi une grande partie d'entre eux ont-ils compris le bénéfice qu'ils retireraient de notre présence et nous offrirent-ils de les accompagner au moment de leur migration annuelle.

L'occupation de la route de Tarzeft n'a pas été par la suite aussi féconde en résultats qu'on aurait pu l'espérer. Les neiges la bloquent pendant l'hiver ; nos postes restent isolés ; leur rayonnement est restreint, leur ravitaillement pénible. La coupure ne prendra toute sa valeur que lorsqu'elle sera plus large et mieux desservie. Cette route n'est d'ailleurs pas la voie principale à travers le Moyen-Atlas ; celle-ci passe à une trentaine de kilomètres plus à l'est sur le territoire des Aït Youssi et débouche, au sud, par les casbahs d'Endjil qui en défendent l'accès. C'est le *trig soltan* (route impériale), utilisé depuis des siècles pour aller de Fez au Tafilalet ; il est praticable en tout temps. Nous en tenons la partie nord par nos postes du haut Sebou. Endjil, d'autre part, est à portée de la main, en terrain presque découvert, pour une colonne venant de la Moulouya. L'occupation de cette deuxième ligne se présente comme assez simple, d'autant plus que les Aït-Youssi ont longtemps obéi au makhzen et ne sont entrés qu'assez récemment en dissidence pour échapper aux exactions d'un caïd trop cupide.

Le tronçon nord-est du Moyen-Atlas affecte la forme d'un triangle isocèle dont la route de Tarzeft figure la base ; la trouée de Taza et la Moulouya en constituent les côtés. La montagne y prend un caractère encore plus tourmenté, plus âpre que dans le sud-ouest avec des sommets dépassant 3 500 mètres.

Cinq grands groupements l'habitent : les Aït Youssi et les

Aït Tserrouchen à l'ouest, les Marmoucha sur les pentes de la Moulouya, les Beni Ouaraïn au centre, les Riata au nord.

A une des extrémités, la moitié des Aït Youssi est soumise. Il en est de même à l'autre de la presque totalité des Riata. Ceux-ci, qui tiennent le bord méridional de la trouée de Taza, près de cette ville, ont longtemps passé pour les gens les plus turbulents de l'empire. Le sultan Moulaya Hassan, qui tenta de les réduire par la force, fut battu à plates coutures, perdit tout son convoi et ne se sauva lui-même qu'à grand'-peine. Plus tard les Riata firent la fortune du prétendant Bou Hamara, puis leur défection marqua le déclin de cet aventurier. Le général Aubert les a obligés en 1918 à accepter notre autorité et ils nous ont loyalement soutenus depuis. Les Marmoucha et les Aït Tserrouchen, aussi pillards que les Riata, nous sont restés hostiles et plus encore qu'eux, les Beni Ouaraïn, dont le pays est comme le donjon de la forteresse.

Dans tout le nord-est du Moyen-Atlas on ne trouve pas de grands chefs de tribus comme chez les Zaïan et les Chleuh, mais les Beni Ouaraïn donnent asile à un de nos plus irréconciliables adversaires, Sidi Raho, qui nous combat depuis l'occupation de Fez. C'est un homme d'une quarantaine d'années, originaire des environs de Sefrou, où il avait tous ses biens qu'il a abandonnés à notre approche. Son désintéressement lui donne un crédit très étendu, grâce auquel il entretient l'enthousiasme guerrier chez les Beni Ouaraïn. Là, sans doute, nous trouverons le réduit de la résistance berbère.

Nous avons parlé avec quelque détail du Moyen-Atlas, parce que c'est celle des régions dissidentes qui attire le plus d'attention par sa position géographique en travers du Maroc et sa capacité de résistance. La pacification des deux autres semble moins urgente.

Au nord, les confins franco-espagnols ont été pour le Protectorat le front le plus dangereux pendant la guerre en raison de l'agitation entretenue par les Allemands, agitation dont les effets se sont fait sentir encore plusieurs mois après l'armistice. Maintenant la ligne de nos postes, autrefois dis-

continue, forme un barrage assez serré, à 30 kilomètres de la route de Fez à Taza, pour la mettre à l'abri de toute entreprise des tribus riffaines.

Au delà, la profondeur de notre zone demeure incertaine, car la convention conclue avec l'Espagne en 1912, qui est censée en établir la limite, est tellement imprécise qu'il sera impossible de savoir où passe la frontière avant qu'une commission ait interprété sur le terrain les dispositions obscures, quelquefois contradictoires du traité.

On peut distinguer, dès à présent, trois secteurs : celui d'Ouezzan, celui de l'Ouerra et celui compris entre les oueds Ouerra et Msoun. Le plus pénétrable est celui de l'Ouerra; nos postes jalonnent ce cours d'eau, au delà duquel la convention nous attribue le terrain occupé par les tribus riveraines ; la principale, celle des Beni Zeroual, manifeste les meilleures intentions à notre égard ; l'occupation de ce territoire accentuerait très heureusement la pression que nous exerçons déjà par l'ouest sur l'important marché d'Ouezzan.

Dans la troisième région insoumise, au sud du Grand-Atlas, nos deux ennemis les plus acharnés, le saharien El Hiba et le chérif Nifrouten du Tafilalet, sont morts. Leurs successeurs ne donnent pas l'impression d'avoir hérité de l'influence qu'ils avaient acquise. Leur politique, leurs projets n'apparaissent pas clairement.

Dans la majeure partie de ces vastes contrées nous continuons à nous servir des grands caïds de l'Atlas, dont les ressources propres suffisent à interdire le passage des monts et à préparer le terrain au delà. Ainsi à l'ouest le caïd Goundafi réside en permanence à Tiznit, au sud du Sous, et fait régner le calme dans ce district. Au centre le bassin supérieur du Draa relève du caïd Glaoui, dont l'autorité n'y est pas établie partout, mais qui y a déjà opéré à la tête de ses contingents et à su nouer des intelligences sur bien des points. Enfin à l'est, nous sommes depuis l'occupation de Bou Denib, il y a une dizaine d'années, en contact direct avec les populations du Tafilalet. Tant que nous nous sommes contentés de tenir le bassin du haut Guir, nous n'avons eu affaire qu'à des bandes plus ou moins fortes que des troupes légères suffisaient à

tenir en respect. Malheureusement, en 1916, on s'est laissé entraîner à construire des postes dans la vallée du Ziz, partie septentrionale du Tafilalet, et la situation a changé. Nous avons eu à repousser de fortes attaques fréquemment renouvelées. Cet état de choses nous condamne à entretenir des effectifs relativement considérables dans une contrée lointaine, déshéritée, sans aucun avenir économique. Depuis la fin de la progagande allemande une détente s'est produite. Les inconvénients de cette occupation prématurée ne s'en font pas moins sentir. Ils sont d'autant plus perceptibles que cette fausse manœuvre est la seule dans le développement de la pacification, qui, malgré tant de difficultés et de heurts imprévus, s'est poursuivie avec une logique persévérante et une admirable harmonie.

La méthode qui y a été employée n'a pas varié depuis l'établissement du Protectorat. C'est la combinaison de l'action politique et de l'action militaire ; plus exactement, l'action politique précède toujours l'action militaire, s'efforçant de la rendre inutile et, si c'est impossible, de lui préparer la voie, de réduire au minimum les obstacles qu'il lui faudra surmonter.

L'organisation du territoire et des moyens d'action dérive de ces principes. La zone soumise de l'empire est partagée en subdivisions militaires. Celles qui sont au contact des régions dissidentes ont leur front constitué par un réseau de postes, à mailles plus ou moins serrées suivant les conditions locales. Chacun de ces postes est entouré de fils de fer, pourvu de mitrailleuses et de canons de position, qui le mettent à l'abri des assauts des indigènes. Souvent des blockhaus, armés seulement d'une ou deux mitrailleuses, complètent la défense du fort ou le relient au voisin. Au poste est annexé un bureau de renseignements dont le chef est chargé de l'action politique. Derrière cette ligne d'ouvrages, les subdivisions disposent d'un ou plusieurs groupes mobiles de toutes armes, destinés à secourir les postes s'ils sont menacés et à conduire les opérations offensives. Entre deux colonnes, ils sont rassemblés dans les camps, généralement au chef-lieu de la subdivision, où ils se reposent et s'instruisent. Enfin les garnisons de la côte forment réserve générale.

Le nombre des subdivisions militaires a été ramené il y a peu de temps à six. La première, Casablanca, est tout entière en pays pacifié. La seconde, Rabat, n'a qu'un front très restreint, celui du Rarb, où ses postes surveillent la région d'Ouezzan. Les quatre autres ont beaucoup plus d'importance et d'activité.

La subdivision de Taza, que commande actuellement le général Aubert, se confond à peu près avec l'ancien Maroc Oriental. Elle garde la moitié de la trouée de Taza, au nord vers le Rif, au sud contre les Beni Ouaraïn, devant la partie la plus élevée et la moins praticable du Moyen-Atlas. En outre, son front se prolonge suivant la moyenne Moulouya, au contact des Marmoucha.

La subdivision de Fez (général Bertrand) a un rôle ingrat; elle semble vouée partout à la défensive, aussi bien au nord, dans le secteur de l'Ouerra, qu'au sud, face au Moyen-Atlas, dans la moitié occidentale de la trouée de Taza et la haute vallée du Sebou jusqu'à la route de Tarzeft.

La subdivision de Meknès (général Poeymirau) est la plus étendue. Elle englobe la route de Tarzeft, le tronçon sud-ouest du Moyen-Atlas (Zaïan et Chleuh), la haute Moulouya, le haut Guir et le Tafilalet.

Enfin, à la subdivision de Marrakach (colonel de Labruyère) est attribué le Grand-Atlas depuis sa soudure au Moyen-Atlas jusqu'à la mer. Nous avons dit que dans cette région nous nous limitions exclusivement à une action politique, confiée, sous notre contrôle, aux grands caïds. Les seuls points occupés par nos troupes sont aux deux extrémités : à l'est, trois postes coopèrent avec ceux de la subdivision de Meknès à la surveillance des Chleuh ; à l'ouest, la garnison d'Agadir barre la route maritime du Sous.

Cette courte description suffit à indiquer la diversité de la physionomie du front ; la ligne des postes, fort dense dans la trouée de Taza, où elle défend de très près la route d'Algérie, s'espace à partir de Fez pour s'effacer complètement en face du Grand-Atlas.

Telles sont, en résumé, la situation actuelle et l'organisation militaire qui nous permettra d'achever la pacification.

*
* *

L'achèvement de la pacification est une question dont l'aspect change avec celui qui l'envisage. L'habitant de la côte s'en soucie médiocrement ; celui de l'intérieur s'y intéresse d'autant plus qu'il vit plus près de la périphérie. Le plus bouillant est sans doute le prospecteur, qui voudrait pouvoir exécuter des sondages aux points les plus reculés de l'empire ; le forestier demande qu'on protège la couronne de bois du Moyen-Atlas, gage de la richesse hydraulique du pays ; l'entrepreneur de voies ferrées exige qu'on mette à l'abri ses chantiers dans la trouée de Taza. Le colon regarde vers les beaux pâturages de l'Ouerra et d'Ouezzan. « Attention, dit le diplomate, n'allez pas trop loin de ce côté ; pas de complications internationales. » Et, couvrant toutes les voix marocaines, arrivent les appels de France : « Quand aurez-vous terminé votre pacification? Quand nous rendrez-vous nos régiments? L'Allemagne ne désarme pas ; les Américains sont partis ; les Anglais ont démobilisé. Il nous faut des troupes sur le Rhin. Il nous en faut aussi dans les Balkans; il nous en faut en Syrie, et au Togo, et au Cameroun. Dépêchez-vous donc ! »

Fort bien. Mais on ne va vite qu'avec des moyens ; moyens militaires, c'est-à-dire effectifs ; moyens de ravitaillement, routes et chemins de fer. Or il n'est pas question d'augmenter les effectifs et il faut du temps pour construire des voies de communication. De plus, si on veut trop se presser, on sera amené à lancer de grosses attaques, hâtivement préparées, dans la montagne; elles coûtent cher, n'obtiennent, quand elles réussissent, que des succès éphémères et sont souvent à recommencer. Nous en avons fait maintes fois l'expérience pendant la conquête de l'Algérie.

Au contraire la méthode mise en pratique au Maroc, d'apparence peut-être moins brillante, a obtenu des résultats solides, qui ont subi victorieusement l'épreuve la plus concluante, celle de la guerre européenne. Pendant cette longue période d'extrême tension, aucune insurrection n'a éclaté dans les régions soumises, pas un coup de fusil n'y a été tiré.

Il semble donc logique de continuer à procéder comme par le passé, d'avancer sans arrêt, comme sans précipitation, en sériant les questions, en gagnant de proche en proche, en manœuvrant.

Des trois régions dissidentes, il en est une qu'il y a avantage à laisser de côté, pour longtemps encore, c'est celle du sud. Elle vit en marge du reste du pays, elle est pauvre, elle ne menace aucune autre province. Il a suffi jusqu'à maintenant de la faire surveiller par les grands caïds ; rien ne nous engage à changer notre manière de faire. De même qu'en Algérie on a abandonné pendant plus de cinquante ans l'extrême-sud à lui-même, de même au Maroc, les plateaux sahariens, sans intérêt politique, ni économique, ni militaire, peuvent rester dans leur état actuel. Le temps y travaille pour nous ; la dissociation s'y fera automatiquement, peu à peu.

Dans le nord, la situation est beaucoup plus complexe parce que nous n'y sommes pas seuls.

Si la frontière était nettement définie dans la partie de leur zone que les Espagnols ne tiennent pas, nous pourrions sans inconvénient, en cas d'agression, la franchir temporairement afin de poursuivre les tribus qui l'auraient elles-mêmes passée pour nous attaquer. C'est ce qui a été fait, dans des circonstances analogues, au sud-ouest du lac Tchad, où nos colonnes ont rejoint et battu Rabah, puis son successeur. L'Allemagne, qui n'occupait pas encore cette région de sa colonie, n'a élevé aucune objection. Il n'en serait probablement pas ainsi de l'Espagne, où le parti gallophobe ne perd jamais l'occasion de nous chercher querelle et de nous accuser des plus noirs desseins.

La prudence nous invite donc à éviter d'occuper non seulement les territoires qu'on peut nous contester, mais même ceux qui seraient exposés à des incursions venant de la zone espagnole. Ces considérations ne s'appliquent pas aux fractions méridionales des tribus de la rive nord de l'Ouerra, ni aux environs d'Ouezzan, ville située « à 25 kilomètres au moins de la frontière », aux termes de la convention de 1912. Ces districts sont fertiles, d'accès commode et, quand l'occasion se présentera de les faire rentrer de dissidence, il y aura

lieu d'y procéder, sans attendre, éternellement peut-être, que nos voisins veuillent bien agir de même de leur côté de la ligne.

Aucune raison de principe ne semble valable pour reculer la pacification du Moyen-Atlas. Il ne s'agit d'ailleurs pas de la commencer, mais de continuer un travail, dont les débuts remontent à l'été de 1915. Les événements ont pu rendre son exécution moins rapide, faire remettre d'une campagne à l'autre telle de ses parties ; ils ne l'ont jamais arrêtée.

La double manœuvre de la percée et de l'encerclement s'est accomplie ; mais la coupure est encore trop étroite, l'encerclement trop lâche. Pour compléter l'une, nous avons vu qu'il reste à se rendre maître de la grande route impériale en occupant d'abord les casbahs d'Endjil, puis en reliant ce point aux postes du haut Sebou, Tarzout et Almis. Pour intensifier l'autre, l'encerclement, il faut compléter le jalonnement de la Moulouya, surtout en amont d'Outat et Hadj. Ainsi se resserreront les mailles du réseau autour du groupe des tribus du nord-est, sur lequel jusqu'ici nous n'avons pu agir que par le nord, c'est-à-dire par la partie du terrain la plus rude et la plus rébarbative. Par le sud et l'ouest nous les abordons dans une contrée plus facile et la rapidité de nos progrès en bénéficiera.

Le tronçon sud-ouest du Moyen-Atlas a perdu son homogénéité depuis que leurs dissensions intérieures nous ont permis de désagréger les Zaïan. Là le fruit est mûr ; on peut essayer de le cueillir dès maintenant[1]. Si nous y réussissons, les Chleuh, entourés de trois côtés, deviendront à leur tour une proie facile.

Le programme de l'année 1920 paraît s'établir de lui-même : réduction des Zaïan, occupation de la route d'Endjil, création de nouveaux postes sur la Moulouya ; telles en sont les trois parties. Mais pour former des colonnes et fonder des postes, il faut des effectifs ; pour ravitailler ces effectifs, on a besoin de routes ou de chemins de fer. L'allure à imprimer à la pacification du Moyen-Atlas dépend en premier lieu des ressources en personnel et en matériel dont on disposera.

1. Les opérations contre les Zaïan ont commencé il y a environ un mois.

***

En 1914, lorsque la guerre vint brusquement interrompre le cours de la pacification du Maroc, le corps expéditionnaire comptait 60 bataillons d'infanterie à effectifs complets [1]. Pendant les premières semaines du conflit européen, le Maroc fournit à la métropole 38 bataillons, pris parmi les meilleurs, en échange desquels il reçut 19 bataillons territoriaux, puis 2 bataillons sénégalais de nouvelle formation et à peu près dénués de valeur militaire. De 1915 à 1918, il y eut de fréquentes relèves entre les fronts de France et du Maroc, qui se traduisent encore par un affaiblissement de celui-ci, malgré la création de plusieurs bataillons marocains.

Depuis l'armistice les unités européennes et les cadres français des troupes indigènes ont été gravement atteints par les deux grandes périodes de démobilisation de l'hiver 1918-1919 et de l'été suivant ; les bataillons territoriaux notamment disparurent ; en revanche, des régiments actifs arrivèrent de France.

Le ministre de la Guerre a pris l'année dernière des mesures pour mettre un terme à cette situation instable et reconstituer le corps expéditionnaire à peu près comme il l'était avant la guerre. Ces dispositions sont représentées par le tableau que voici :

Nature des unités	Nombre de bataillons
Zouaves	6
Régiments mixtes coloniaux (6 bataillons européens, 13 noirs)	19
Tirailleurs algériens	18
Tirailleurs marocains	12
Infanterie légère d'Afrique	3
Légion étrangère	7
Total	65

1. Afin d'alléger l'examen de la question des effectifs, je ne parlerai que des bataillons d'infanterie, les chiffres relatifs aux unités des autres armes et aux services ayant suivi des courbes parallèles.

A première vue, les conditions présentes semblent donc meilleures que pendant la guerre et même qu'auparavant, puisqu'il y a 65 bataillons au lieu de 60. Ce serait exact si ces bataillons avaient été maintenus à leur effectif normal. Malheureusement, s'il en est à peu près ainsi des unités indigènes, on ne peut en dire autant des européennes, qui sont passées à l'état de squelettes. Je prends au hasard une des situations d'effectifs de l'hiver dernier: les 6 bataillons de zouaves y mettent en ligne moins de 2 300 fusils, pas tout à fait 380 hommes par bataillon. Le glorieux régiment de marche de la légion étrangère compte 552 rationnaires, environ 180 par bataillon. Chiffres analogues pour l'infanterie coloniale et les bataillons d'Afrique.

Si fâcheuse que soit cette anémie des unités, il faut s'attendre à voir le dépérissement s'accentuer encore du fait du renvoi dans ses foyers de la classe 1918. Si on n'étoffe pas les troupes européennes par des renforts, celles-ci cesseront virtuellement d'exister, tandis que l'encadrement des unités indigènes deviendra absolument insuffisant.

Or cette crise de l'encadrement peut avoir les plus graves conséquences. N'oublions pas que le manque de cadres a été la principale cause de la mutinerie des tabors chérifiens en 1912. Tout récemment, le combat auquel je faisais allusion au début de cette étude s'est terminé par un sérieux échec pour la même raison. Deux compagnies de tirailleurs sénégalais formaient le centre de notre ligne, établie sur une crête pour couvrir la construction d'un blockhaus à deux kilomètres du poste de Sidi bou Knadel. Au premier mouvement en avant d'un groupe de Beni Ouaraïn, qui n'était ni nombreux, ni bien armé, les noirs lâchèrent pied ; seule l'intervention de plusieurs batteries en position près de la redoute évita un désastre. Or l'une de ces compagnies ne comptait que cinq Européens dans ses rangs, l'autre guère davantage. Cet exemple montre une fois de plus que les tirailleurs sénégalais d'aujourd'hui, recrutés et dressés hâtivement, ne valent pas grand'chose et que, s'ils ne sont pas solidement encadrés, ils ne valent plus rien du tout. La pénurie d'officiers et de gradés français dans les bataillons algériens et marocains nuit aussi, dans une moindre mesure il est vrai, à la qualité de ces unités.

Il en résulte que le corps expéditionnaire du Maroc, avec une infanterie européenne sans effectifs et une infanterie indigène sans cadres, ne représente plus qu'une force amoindrie qui perd chaque jour un peu de l'ascendant qu'elle avait acquis sur les tribus berbères.

En même temps qu'elle exigera des effectifs, la pénétration dans le Moyen-Atlas augmentera les difficultés du ravitaillement, car on créera de nouveaux postes et ces postes seront en général assez éloignés des bases dont on se sert maintenant. Ces inconvénients sont prévus depuis longtemps et on a commencé la construction de voies ferrées destinées à y remédier.

Pour desservir les futures garnisons de la Moulouya et d'Endjil on pousse fiévreusement la ligne qui remonte la vallée de la rivière ; cette voie a été classée en première urgence et on a même décidé de ralentir les travaux du tronçon Taza-Fez pour lui consacrer tout le personnel et tout le matériel disponibles. L'exploitation n'est encore ouverte que jusqu'à un peu au delà de Maharidja, mais on espère que le rail atteindra Outat el Hadj le 1er juillet prochain. A ce moment on sera en mesure d'occuper définitivement Touggour et Missour sur la Moulouya, avec des antennes sur les pentes habitées par les Marmoucha, et aussi de procéder à l'opération d'Endjil.

Sur le versant ouest du Moyen-Atlas, on est moins avancé. Deux lignes sont destinées à rativailler le bassin du haut Oum er Rbia. La première, en construction, doit relier Meknès à Aïn Leuh, elle ne sera pas prête cette année. La seconde, qui n'est encore que projetée, est le prolongement de celle d'Oued Zem sur Bou Jaad, Sidi Lamine et Khenifra, avec embranchement sur la casbah Tadla. Faute de moyens, il faut attendre, avant de mettre les travaux en marche, que ceux de la ligne de Marrakech soient terminés, ce qui est d'ailleurs imminent.

Alors que la voie de la Moulouya ne comporte qu'un caractère purement stratégique, le pays qu'elle traverse ne produisant rien, les nouvelles lignes à l'ouest du Moyen-Atlas seront au contraire des courants commerciaux précieux. Indépendamment des gisements de phosphates que l'une d'elles recoupe, elles aboutissent à des régions d'élevage très

riches et atteindront la partie boisée du Moyen-Atlas, dont l'exploitation rationnelle deviendra une appréciable source de revenus pour le domaine chérifien. Quoi qu'il en soit, ces lignes auront avant tout le caractère de voies de ravitaillement militaires, car la réduction des Zaïan exige la création de deux séries de postes, l'une dans la vallée de l'Oum er Rbia, l'autre sur les pentes du Moyen-Atlas, parallèle à la première. C'est en effet une impérieuse obligation de protéger sans délai une tribu qui se soumet contre ses voisins restés en dissidence. Tout retard l'exposant à des représailles de ses alliés de la veille équivaut presque à une trahison à ses yeux ; il peut compromettre pour longtemps notre prestige et annuler en un jour le résultat de toute une suite de patients efforts.

La mise en exploitation des nouvelles voies ferrées de la Moulouya et de l'Oum er Rbia apporteront à la pacification du Moyen-Atlas une aide des plus efficaces, mais qui n'est pas absolument indispensable. Au contraire, la conservation des effectifs reste une condition nécessaire de l'achèvement rapide de l'œuvre entreprise. Si elle est réalisée et maintenue, on peut prévoir, sans optimisme exagéré, que le programme de 1920, tel que nous l'avons énoncé, sera mené à bonne fin avant l'hiver prochain. L'année suivante verra sans doute la soumission des Chleuh et l'isolement complet des Beni-Ouaraïn. En 1922, ceux-ci devraient enfin se rallier à nous.

De pareilles prévisions sont forcément assez vagues. Au Maroc, comme ailleurs, on ne saurait fixer d'avance la marche des événements. Il est possible que ceux-ci progressent plus vite, car à côté du plan que l'on suit, il y a l'occasion qu'on peut saisir. Il est possible aussi que des circonstances imprévues retardent la réalisation du programme.

Ce que nous voulons dire, c'est que, dans des conditions normales, avec des effectifs normaux, il faut considérer qu'une période de trois ans doit suffire à la pacification du Moyen-Atlas.

Ce résultat obtenu, nos troupes n'auraient qu'à surveiller les confins espagnols, les cols du Grand-Atlas et le Tafilalet. A la même époque le port de Casablanca serait presque terminé, le chemin de fer à voie normale commencerait à circuler

entre la côte et Fez, le réseau à voie étroite permettrait le ravitaillement facile des garnisons les plus reculées. Le *corps expéditionnaire* deviendrait un simple *corps d'occupation* composé seulement d'unités marocaines et européennes. Il n'est pas impossible que l'immigration française soit déjà en mesure de fournir la plupart des recrues de celles-ci. Alors on restituerait à l'Algérie ses spahis et ses tirailleurs, à l'armée coloniale ses régiments mixtes et son artillerie. Le Maroc cesserait de faire appel aux contingents du dehors et se garderait avec ses propres ressources.

Mais — et on ne saurait trop y insister — cet avenir est fonction de l'état des unités qu'on emploiera pendant les trois prochaines campagnes. Toute économie mal comprise dans l'envoi des renforts ne pourra que prolonger la situation actuelle, retarder la pacification et la réduction des effectifs qui en sera la conséquence immédiate.

RÉGINALD KANN

L'UNIVERSITÉ DE PARIS

ET LES ÉTUDIANTS AMÉRICAINS

Je suis orfèvre, et m'en fais gloire. Je crois pourtant ne pas être dupe d'une illusion professionnelle quand j'affirme que la Montagne Sainte-Geneviève contribue au prestige de Paris, autrement, mais non pas moins, que la rue de la Paix, voire la rue Richer. Si Paquin et Doucet sont célèbres dans l'un et l'autre monde, M. Bergson, Dieu merci, n'est pas un inconnu même chez les Hurons et les Topinambous.

Il fut un temps où l'élite de la jeunesse européenne se passionnait pour la dialectique d'Abélard, ou se pressait dans les collèges et *hostels* de ce qui reste le Quartier Latin. Ces grands jours, il faut l'avouer, sont lointains. La Sorbonne, école de théologie, avait cessé, dès le déclin du moyen âge, d'être une force de progrès. Ce fut sans elle et contre elle que se manifesta la splendeur de l'esprit français aux siècles classiques. La Révolution, qui revivifia, en les émondant, nombre d'institutions surannées, ne fit pas grand'chose pour l'Université proprement dite. Les facultés napoléoniennes ne devinrent jamais de véritables centres d'attraction. Elles eurent sous la Restauration leur moment de notoriété poli-

tique, avec Villemain, Guizot et Cousin. Je sais bien que toute généralité est une énormité, pour quiconque est doué de l'esprit de finesse ; mais, parlant en barbare, je me risque à dire que l'esprit universitaire, l'esprit normalien et l'esprit secondaire, pendant la plus grande partie du XIXe siècle, ne différaient pas beaucoup. Tous trois impliquaient une solide culture classique, plus littéraire que philosophique, et plus rationnelle qu'expérimentale. Le bien dire était peut-être mieux apprécié que le bien penser, et le savoir pur et simple ne comptait guère. Voyez Villemain et M. Caro, pour ne parler que des morts.

Les fortes études n'ont jamais péri en France, grâce à certaines institutions indépendantes des Facultés : le Muséum, le Collège de France, l'École des Chartes, par exemple. Et les musées, les bibliothèques, les académies, les missions permettaient de donner à quelques vrais savants des instruments de travail, des satisfactions d'amour-propre, et le brouet quotidien. Cependant ce n'était pas assez pour attirer la clientèle étrangère, comme le faisaient les universités allemandes. On le sait assez : jusqu'à la veille de la guerre, la suprématie de l'Allemagne dans l'enseignement supérieur était un dogme inébranlable, comme l'infaillibilité du grand état-major. C'est d'Allemagne que venaient les doctrines, les méthodes, les livres. C'est là que se fabriquaient les thèses et les revues. La science française, la pensée française n'ont jamais été moins vivaces et moins productives que la science et la pensée germaniques. Et l'apport de l'Angleterre n'était inférieur à aucun autre. Mais l'Allemagne avait sans contredit l'*organisation*, qui manquait à ses rivales : et aussi la réclame, le bluff. Les *Fachmänner* d'outre-Rhin ne mettaient pas leur lumignon sous un boisseau.

La création de l'École des Hautes Études, sous l'inspiration de Duruy, fut un grand progrès, et la réorganisation des Universités, due en grande partie à M. Louis Liard, permit à la France de mieux soutenir la concurrence allemande. Depuis une vingtaine d'années, la France avait fait un effort très sérieux pour faire connaître à l'étranger son enseignement supérieur, et cet effort commençait à porter ses fruits. Je suis persuadé que la France aurait remporté sur ce terrain la

victoire pacifique qu'elle méritait, même si l'agression démente de 1914 n'était pas venue révéler au monde le déséquilibre que cachait la fameuse culture allemande. Mais cette juste revanche de l'esprit français était bien lente, et entravée de mille obstacles.

On ne saurait croire combien, il n'y a guère plus de douze ou quinze ans, l'enseignement supérieur américain était germanisé. Cela tenait sans doute au grand nombre d'Allemands établis aux États-Unis. Mais il y avait chez nous beaucoup d'Irlandais aussi, et pourtant nos universités n'ont jamais été *hibernisées*. Le secret, c'est que, pendant longtemps, l'Allemagne seule avait eu de vraies universités. En Angleterre, en France et aux États-Unis, l'enseignement supérieur avait été beaucoup plus long à se dégager de l'enseignement secondaire. Pour recevoir la sanction finale, l'accolade académique, il fallait se faire recevoir docteur à Leipzig, à Heidelberg, à Iéna. L'Amérique adopta tout naturellement le titre allemand — Ph. D. — et la manière allemande de le conférer. Quand, avec la fortune de Johns Hopkins, on créa à Baltimore la première université qui se consacrât avant tout à l'enseignement supérieur, ce fut vraiment par l'esprit une colonie teutonique, et il faudrait du reste être bien aveuglé par le parti pris pour ne pas reconnaître l'admirable travail accompli par Johns Hopkins, directement et par le rayonnement de son influence. Cependant, cette germanisation allait jusqu'à un point qui nous fait sourire aujourd'hui. Les savants de l'ère impériale étaient comme le vieux comédien de Meilhac et Halévy : « Ils n'avaient qu'une seule chose pour eux, mais il ne fallait pas leur retirer cela : c'était de tout faire mieux que les autres. » On sait que, depuis Schlegel, Shakespeare a été annexé à la Deutschtum. Ce fut Cloetta, je crois, qui, à Strasbourg, affirma sans sourciller que les Allemands savaient le français bien mieux que les Welches eux-mêmes. La naïve Amérique avait accepté pour argent comptant cette bourde colossale. Ceci, le mormonisme, et l'éclatante fortune de Mrs Mary Baker Eddy sont autant de preuves que nous sommes encore un peuple jeune. L'enseignement supérieur du français était confié à des Allemands ou à des Américains germanisés. Je pourrais citer le cas d'un très brave homme, né

à Breslau, et qui présenta à Johns Hopkins une thèse sur : *Die dialektische Eigentümlichkeiten in der Entwickelung des mouillierten* l *im Altfranzözischen.* (Particularités dialectales du développement de l'*l* mouillé dans le vieux français.) Rien d'étonnant, à ce compte, que, parmi les étrangers, membres d'honneur de la *Modern languages Association*, il n'y eût à cette époque qu'un seul Français, Paul Meyer, contre une quinzaine d'Allemands. Rien d'étonnant non plus à ce que ces maîtres de l'*l* mouillé ne fussent pas bien capables d'établir une différence entre Gustave Droz et Guy de Maupassant [1].

L'Allemagne, consciente de son avantage, le défendait avec méthode. Sans compter les « professeurs d'échange » et de nombreux conférenciers-missionnaires, elle avait à demeure de véritables ambassadeurs du germanisme académique, comme Hugo Muensterberg. Les grandes universités avaient des chaires de culture allemande, comme celle de Kuno Francke à Harvard ; elles avaient leur musée germanique, auquel le Kaiser offrait un disque phonographique de sa voix impériale. Seule, une université toute nouvelle, le *Rice Institute*, au fond du Texas fruste et lointain, devait à l'esprit novateur de son président une chaire de Civilisation française.

La guerre éclata. La France — ce fut une grave erreur — rappela les rares Français qui commençaient à prendre une certaine autorité ; ceux qui restèrent ne pratiquèrent pas toujours l'union sacrée. Les conférenciers qu'on nous envoya ne prêchèrent qu'à des convertis. Sans doute, telle était l'évidence du bon droit, telle fut aussi l'arrogance et le manque de tact des propagandistes allemands, que l'opinion, ententophile dès le début, devint de plus en plus interventionniste. Les professeurs étaient en ceci d'accord avec tous leurs concitoyens. Quelques jours avant la déclaration de guerre, j'étais dans le bureau du recteur d'une grande université de l'Est. Son nom est allemand ; il a professé la philosophie, et sa bibliothèque était pleine de livres allemands. Pourtant personne n'aurait pu être plus ardent que lui en faveur de la

1. « Parmi les auteurs secondaires de cette période, dit un manuel répandu, il faut nommer Gustave Droz et Guy de Maupassant. »

croisade de justice. Cependant, à leur insu, les professeurs avaient été longtemps ligotés par leurs vieilles sympathies allemandes, par le prestige d'une culture qu'ils étaient allés puiser à la source même, par les souvenirs grisants de leurs années d'études, et de leur premier voyage en Europe : « Ne me dites pas qu'un pays où j'ai écrit ma thèse et bu de si bonne bière a pu commettre des atrocités ! », s'écriait le chœur des docteurs en philosophie. Ils auraient dû éclairer la masse : eux seuls connaissaient l'Europe. Ils ne l'ont pas fait. Ils n'ont appris qu'avec la masse, après elle. Nous nous sommes jetés dans la lutte d'un élan unanime. Mais nous avions attendu trois ans, trois ans de neutralité humiliante, trois ans de souffrance indicible pour l'Europe, et d'indignation contenue. J'ose dire que si la France avait eu dans l'enseignement supérieur américain la place qui, depuis une génération au moins, lui était bien due, cette neutralité n'aurait pas duré trois mois.

Nous sentons tous, aujourd'hui, l'injustice que nous avons commise envers la France. Le profond sérieux, la passion du vrai, l'amour du travail qui sont au fond de l'esprit français, sont universellement reconnus : les paradoxes qu'on reprochait à l'auteur de ces lignes il y a douze ans sont devenus des lieux communs. Il faut donc désirer et prévoir, après la guerre, un afflux d'étudiants étrangers dans les universités de France. Encore une fois, je ne désire pas que Paris absorbe le meilleur de la vie nationale. Je compte bien que les universités provinciales réussiront à se créer une clientèle. La France doit avoir quinze ou seize foyers intellectuels, et non pas un seul. Strasbourg en particulier devrait devenir une des grandes citadelles de la civilisation française. Il suffirait pour cela que l'on exigeât de tout candidat à une licence quelconque un semestre au moins d'études à Strasbourg. Il n'y aurait pas de meilleur désinfectant, après quarante-sept ans de bochisme, que la présence dans cette ville de trois mille jeunes Français, venus de tous les coins de la patrie. Ils apporteraient à l'Alsace le meilleur de l'esprit français, ils emporteraient d'elle un souvenir charmé. Si je parle aujourd'hui des moyens d'attirer à Paris les étudiants américains, c'est parce que Paris est mon sujet, et non parce que je rêve pour lui d'un

monopole monstrueux. Cependant, il faut bien reconnaître les faits : Paris aura toujours la part du lion.

Par Université de Paris, nous entendrons dans les pages qui vont suivre l'ensemble des établissements d'enseignement supérieur, privés ou publics, et quel que soit le ministère dont ils relèvent. Je ne sais pas s'il serait bien utile qu'ils fussent tous placés sous une direction unique, ou même qu'ils fussent tous affiliés à la même *Alma mater*, comme les innombrables collèges, écoles et instituts, dont l'agrégat forme l'Université de Londres. Il suffit qu'un guide commode les réunisse, et, si je ne me trompe, ce guide existe depuis plusieurs années.

Il est un ordre d'étude dans lequel le prestige allemand n'avait pas encore réussi à effacer celui de la France : je veux dire les Beaux-Arts. « L'École — le Quartier — la Forêt », mots magiques, et qui enflammaient les imaginations ! L'art américain n'est nullement une copie servile de l'art français. Mais c'est un jeune frère qui a bien l'air de famille, et qui a conservé pour le grand frère qui fume une sorte de respect tendre et familier. Un des meilleurs sculpteurs américains, Augustus Saint-Gaudens, était de pure souche française. La peinture américaine a parfois suivi les modes les plus extravagantes de Paris; à l'autre pôle de l'esthétique, bon nombre de millionnaires ont fait perpétuer pour nos arrière-neveux leur physionomie robuste et l'art profitable de M. Bonnat. En architecture, je crois que la cadette transatlantique a souvent l'avantage sur son aînée. Cette prééminence, Paris la retiendra. Si l'École, m'a-t-on dit, n'a pas abjuré le culte du *Poncif*, les influences libératrices, et même libertaires, ne font pas défaut à Paris. Et celles-ci, à leur tour, n'aboutiront pas au bolchévisme esthétique, tant que Paris tout entier restera la suprême leçon de bon goût, l'admirable musée vivant, qu'il est depuis des siècles.

Pour l'art musical, la primauté de Paris, au contraire, n'était pas reconnue. La première pensée de tout Américain était d'aller étudier en Allemagne. Et je dois dire que l'opuscule de Romain Rolland sur les ressources musicales de Paris (*Paris als Musik-Stadt*) fut une révélation pour beaucoup d'entre nous. L'art musical français n'avait vraiment que la troisième

place, et ce n'est que depuis la guerre — grâce à la guerre — que les chefs d'orchestre français ont remplacé leurs confrères boches. La position de capitale de l'art musical est à prendre, et Paris peut y prétendre. Nous avons à peine besoin de dire que le chauvinisme en art nous répugne profondément. Nous préférerions apprendre la musique à Paris plutôt qu'à Berlin : mais il faut, bien entendu, que Paris nous offre de la musique, et non des flonflons. Wagner est un des teutomanes les plus désagréables qu'ait engendrés une époque désagréable entre toutes. Son art est boursouflé, d'un pédantisme énorme : sa poésie, prenante sans doute, n'en est pas moins d'un romantisme colossal et frelaté ; et pourtant rien ne m'empêchera de frémir aux lamentations de Tristan. Bien sot qui refuse de l'or pur parce qu'il porte l'effigie moustachue du dernier Kaisericule.

Pour la médecine aussi, c'étaient l'Allemagne et l'Autriche qui attiraient nos étudiants. Il ne m'appartient pas de dire comment la France pourrait regagner cette avance. Nous savons qu'il existe en France d'admirables médecins, auxquels les rois d'Amérique confiaient leur inestimable santé ; c'est à la France que l'Institut Rockfeller doit le magicien Carrel. Pourquoi la France n'attirerait-elle pas nos jeunes praticiens? Que manque-t-il à son enseignement? Se montre-t-elle assez hospitalière dans ses cliniques? Je n'en sais rien et ne puis que poser la question[1].

Pour le droit, la clientèle américaine ne sera jamais très nombreuse. Excepté en Louisiane, l'influence des codes français a été très légère aux États-Unis. Le droit des différents États est fondé sur les traditions anglaises et la jurisprudence locale. Sans doute, il serait à désirer que tout avocat eût une large culture désintéressée, et pour cela, quelques années d'études à l'étranger sur l'origine et l'évolution du droit ne seraient pas perdues. Mais le barreau, aux États-Unis, se rapproche des *affaires* bien plus que des professions libérales. On y a le même sens pratique, le même dédain des abstractions,

1. Quant à l'art dentaire, que l'Europe a trop longtemps laissé aux arracheurs de dents, on sait que l'Amérique y excelle, et que les dentistes soucieux du progrès viennent terminer leurs études à Philadelphie ou dans d'autres grandes écoles des États-Unis.

le même désir d'aboutir, par n'importe quel moyen, à des résultats tangibles. La législation américaine est un chaos si touffu que l'énergie, l'ingéniosité, les qualités du pionnier et du trappeur, y comptent pour beaucoup plus que la science ou l'élégance de la parole. Il n'est pas essentiel que l'avocat américain soit « honnête homme », vous entendez bien que je prends ce terme dans le sens classique. On pourrait cependant diriger vers Paris les étudiants de législation comparée et de droit international.

Bien peu d'Américains songent à étudier le génie civil en France. Ce n'est pas que les ingénieurs français ne soient pas plus savants que leurs collègues transatlantiques. Mais l'esprit naturellement conservateur des Français, et la petite échelle des travaux entrepris ne pouvaient attirer nos ingénieurs, dont la devise est : « Vite et grand ». Un Français de l'ancienne école frémirait à voir nos immenses viaducs de bois, nos express qui traversent encore de grandes villes au milieu des rues, comme de simples tramways, nos ponts tournants au centre même de Chicago ou sur les lignes les plus actives. Les Français (je crois l'avoir dit au sujet de Paris Port-de-Mer) auraient grand besoin d'une bonne dose d'américanisme. D'autre part, nos ingénieurs nous ont si longtemps infligé des viaducs d'une brutalité inexcusable, d'une hideur provocante et inutile, qu'un cours de parisianisme leur ferait le plus grand bien. Je dois dire que, depuis quelques années, ingénieurs et architectes collaborent chez nous beaucoup plus étroitement que par le passé, et les résultats de cette entente sont parfois singulièrement heureux. On dit que c'est la gare d'Orléans qui a suggéré au directeur du Chemin de fer de Pensylvanie l'idée du nouveau terminus au cœur de New-York. Mais au double point de vue de la technique et de l'art, la gare de Pensylvanie est infiniment plus intéressante que celle du quai d'Orsay.

Malheureusement, il est presque utopique d'espérer un contact plus étroit entre les étudiants américains et la France, parce que les deux pays ont une conception trop différente de la profession. La France est encore plus profondément qu'elle ne le croit un pays aristocratique. Elle a quelques écoles, soigneusement hiérarchisées, où se préparent ses ingénieurs.

Pour arriver au seuil de ces écoles, il faut une longue et coûteuse préparation dans l'enseignement secondaire — préparation ouverte à tous les jeunes gens riches, mais accessible seulement à la petite élite des boursiers parmi les enfants du peuple. Un concours sévère choisit les élus. Une fois consacrés, ils seront, leur vie durant, membres d'une véritable caste professionnelle. Entre eux et l'ouvrier, même le contremaître intelligent, il existe un abîme.

Chez nous, le mot même « *engineer* » peut s'appliquer à l'officier et au soldat du génie, à l'ingénieur proprement dit, et au mécanicien. Toutes les grandes universités ont leurs écoles d'ingénieurs ouvertes à tous. Il n'y a pas de barrière rigide à l'entrée de la profession. Entre un étudiant qui a suivi tant bien que mal le cours le plus réduit d'un petit collège de province, et l'un des bons élèves du *Massachusetts Institute of Technology*, il y a autant de différence réelle qu'entre un élève des Arts-et-Métiers et un polytechnicien. Mais les degrés intermédiaires sont innombrables et imperceptibles, et si l'*alumnus* du petit collège a de l'énergie et sait apprendre par l'expérience, rien ne l'empêche de l'emporter sur le polytechnicien. De même, il n'y a pas de ligne Hindenburg entre l'ouvrier et l'ingénieur. Dans la plupart des cas, le jeune homme a travaillé dans un atelier avant d'aller à l'université ; très souvent, en été, il reprend le bourgeron de mécanicien ; souvent encore, il interrompt ses études pendant un an ou deux, pour remplir ses poches des indispensables dollars ; et même lorsqu'il a reçu son diplôme, il lui arrive de se faire embaucher comme simple ouvrier dans une grande usine, comme la Compagnie générale d'Électricité de Schenectady, pour s'y familiariser avec les derniers procédés techniques. Il met alors son orgueil à ce que ses compagnons ne s'aperçoivent d'aucune différence. J'ai eu pour collègues tels de ces jeunes gens qui avaient été tour à tour ouvriers, étudiants, ouvriers de nouveau, ingénieurs, professeurs, ingénieurs encore, toujours en contact avec la réalité de leur état. L'ingénieur américain, comme l'avocat, comme l'homme d'affaires, gagnerait sans doute à posséder une culture générale plus approfondie. La tendance des meilleures Universités est de retarder l'accès des facultés techniques jusqu'à la fin de

fortes études secondaires. Dans l'ensemble, le système américain pour la préparation des ingénieurs me semble infiniment supérieur au système français. Il ne favorise pas le mandarinat et la routine. J'ai peu d'espoir de voir Polytechnique et même Centrale se moderniser aussi radicalement que je le voudrais : mais je compte bien qu'un nombre croissant de jeunes ingénieurs français iront compléter leurs études chez nous. Je devrais sans doute dire *refaire* au lieu de compléter.

Quant aux Facultés des Lettres et des Sciences, elles sont fort honorablement connues, et n'ont qu'à persévérer dans la bonne route. Il ne m'appartient pas de parler des sciences mathématiques, physiques et naturelles. Le prestige de la France y est établi sans conteste. Il faudrait sans doute que le gouvernement montrât moins de lésinerie pour les laboratoires et collections. Ce serait de l'argent bien placé. Paris est un bon centre d'études philosophiques. Pourtant, de tous les professeurs américains, les plus « embochisés » — après les professeurs de français — étaient les professeurs de philosophie. L'allemand est une langue merveilleuse pour nourrir l'illusion que l'on pense profondément. Le triomphe du français au contraire est de rendre limpides les questions les plus troubles. Or, c'est un service que nul philosophe professionnel n'appréciera, puisqu'il lui ôte son gagne-pain. Je crois qu'il faut laisser à l'Allemagne la philosophie — je veux dire la philosophie d'école.

Sait-on que Paris est un admirable foyer d'études religieuses *libres*? Au musée Guimet, à l'École des Hautes Études, à la Faculté des Lettres, parfois au Collège de France et à l'École des Hautes Études sociales, on étudie l'histoire et l'esprit des phénomènes religieux avec une liberté et une variété qu'on ne trouve ni à Berlin, ni à Harvard. Seulement ces études n'attireront jamais beaucoup d'élèves, car elles ne conduisent à rien de pratique. Seuls quelque pasteur unitaire, quelque directeur de « Société de Culture morale » pourraient apprécier cet enseignement si curieux et si désintéressé. Mais ils préféreront aller remoudre du Schleiermacher et du Ritschl. Le préjugé est trop vivace qu'il n'y a pas de religion en France, hormis les orthodoxies catholique et huguenote. MM. Sabatier et Boutroux n'ont pas réussi à ébranler ce parti pris,

bien que leurs beaux livres aient été traduits en anglais. Quand, dans une sphère plus modeste, l'auteur de ces lignes a présenté un travail sur la pensée religieuse dans la littérature française sous le second Empire [1], on lui dit ingénument : « Ce sera sans doute aussi court que le chapitre sur les serpents en Irlande : il n'y en a pas ! »

L'Université de Paris ne doit se recommander que par l'excellence de son enseignement. Il ne faut pas qu'elle recherche la popularité par une facilité excessive dans l'octroi des diplômes. Ses grades doivent être véritablement des titres. Les honneurs de pacotille n'attireront jamais qu'une clientèle de rastas académiques, comme il en existe dans les deux Amériques, et même dans la froide et sereine atmosphère de Boston, Mass.

Ce fut sans doute une excellente inspiration de créer un doctorat d'université. Ce n'est pas un parchemin au rabais. Les doctorats ès lettres et ès sciences ne correspondaient aucunement aux titres allemands et américains, et étaient à peu près inaccessibles aux étrangers. Or, une tradition d'un demi-siècle a fait du doctorat le couronnement naturel de l'enseignement supérieur, aux États-Unis comme en Allemagne. Un étudiant qui revenait de Paris avec un simple diplôme d'études se trouvait désavantagé par rapport au Ph. D. frais émoulu de Berlin. Cette injustice a été réparée. Bien plus, le docteur d'université a droit à la robe, et au triple rang d'*ersatz* hermine, *vulgo* lapin. Ce n'est pas chose négligeable. Les agrégés, très fiers de leur victoire dans le plus ardu des concours, se trouvent assez penauds de ne pas avoir droit aux fanfreluches académiques. Je vous ai dit que nous sommes un peuple jeune, et ces enfantillages comptent encore pour quelque chose. Dans le même ordre d'idées, peut-être conviendrait-il de changer le terme assez mal fait de *Doctorat d'université* en *Doctorat de philosophie*. Cela vous coûterait si peu, et nous ferait tant de plaisir ! Ce n'est pas un hommage à l'idole boche. Le nom n'est pas germanique en soi, et l'usage du mot philosophie dans ce sens très général est de tradition dans tous les pays. Mais beaucoup plus importante que ces questions de nom et d'insigne est la question de valeur intrin-

1. *French Prophets of Yesterday.*

sèque. Tout doctorat de complaisance rabaisse le bon renom de la France, et décourage les étudiants vraiment ambitieux, qui veulent un titre solide et bien mérité. Sans aucun doute, on ne saurait attendre d'un étranger l'aisance de style d'un natif de Ménilmontant ; ni, dans la discussion de la thèse, la faconde d'un Méridional. Mais on est en droit d'exiger de tous la même précision dans l'information, et la même rigueur de méthode. J'attire très instamment l'attention de nos maîtres en Sorbonne sur ce point capital. Le doctorat d'université n'a pas encore absolument fait ses preuves. Il n'est pas condamné, mais on se réserve. Il faut bien se garder de payer en monnaie doctorale la reconnaissance que l'on peut ressentir envers les croisés de Wilson et de Pershing. Ce serait le plus mauvais service qu'on pût rendre aux deux pays.

Ce principe d'intégrité scientifique posé, on peut dire que l'Université de Paris pourrait sans déchoir rendre la vie un peu plus agréable à ses étudiants. C'est une personne fort austère que la vieille Sorbonne, et les Américains sont habitués à un traitement moins inhumain. Je n'ose pas recommander à nos maîtres d'entrer en relations plus personnelles avec leurs élèves : leur temps, qu'ils doivent à la science, n'y suffirait pas. Je ne me figure pas très bien M. Gazier, qu'on dit austère, dansant le *one-step* avec ses étudiantes, comme je l'ai vu faire chez nous à des historiens, voire à des philologues. Je tiens à noter du reste que certains maîtres ont pratiqué — sous d'autres formes — cette parfaite cordialité envers leurs disciples. Je n'ai pas eu l'honneur de connaître M. Gaston Paris : mais je sais quel rayonnement son exquise personnalité a laissé dans la mémoire de ses élèves américains. C'est une question sur laquelle il est délicat d'insister. Disons bien vite que nous préférons nos professeurs tels qu'ils sont — même un peu farouches — aux Bellac d'une génération disparue.

Il y a en France un changement trop soudain de l'enseignement secondaire, où les élèves sont beaucoup trop guidés et surveillés, à l'enseignement supérieur, où le lycéen d'hier se trouve tout à coup livré à lui-même. Sans changer en rien la structure de l'Université, on pourrait la compléter par des « Collèges » dans le sens purement anglais du mot — des

cercles où les étudiants résident, et travaillent sous la direction de Maîtres de Conférences, Précepteurs ou « Tuteurs ». C'est donc plus et mieux qu'un simple club, comme les Fraternités américaines. Paris possède déjà un admirable modèle de ce que je veux dire, et c'est l'École normale. Imaginez une vingtaine d'établissements du même genre, autonomes quant à la discipline, financièrement indépendants : la vie de l'Université n'en serait-elle pas enrichie à tous les points de vue ? Ces « Collèges » avec leur vie corporative, leur salon, leurs sports, attireraient beaucoup de nos jeunes gens et de nos jeunes filles. En ce moment, ils se sentent un peu perdus dans la grand'ville. Sans doute un millionnaire américain, ou une association, pourrait créer pour eux le Collège que nous rêvons. Et l'on pourrait concevoir une Université de Paris où, comme au moyen âge, les étudiants seraient groupés en *nations*. Mais justement ce que nous désirons, quand nous sommes à Paris, c'est être à Paris, et non pas à Princeton ou à Chicago. Une *Maison américaine*, un *Institut américain* seraient de fort bonnes choses [1] : mais ce n'est pas cela que nous avons en vue. Nos cercles seraient très français, et les étrangers n'y seraient jamais qu'une minorité.

Convient-il d'instituer des bourses pour étudiants transatlantiques? Je serais désolé de décourager aucune générosité de cet ordre, qu'elle vînt de France ou d'Amérique. Il existe déjà des bourses de ce genre, et l'on pourrait sans danger les multiplier. Mais cette méthode n'est pas proprement américaine. Nous avons mieux : le *self-support*, l'indépendance par le travail, et comme c'est un des plus jolis côtés de la vie universitaire en Amérique, on me permettra d'y insister.

Dès l'enfance, le jeune Américain apprend qu'il est honorable de gagner de l'argent par son travail. Les fils de familles qui, en France, seraient confites en bourgeoisie, n'hésitent pas à porter des journaux, par exemple, pour se procurer quelque argent de poche. Dans la vraie Amérique, celle qui est encore

1. Cette Maison des Étudiants Américains nous allons bientôt la posséder. L'idée en revient au Professeur Barrett Wendell de qui la visite en France a vraiment fait époque dans les relations intellectuelles des deux pays. L'activité d'amis fidèles, tels que MM. J.-H. Hyde, Walter Berry, H.-A. Gibbons; la générosité éclairée de la Ville, l'impulsion nouvelle due à la guerre et dirigée par l'*American University Union*, ont assuré le succès.

rurale avant tout, l'adolescent travaille à la ferme pendant ses vacances, bien que son père ait une automobile et de nombreux ouvriers. Le futur pasteur, l'avocat en herbe, conduisent une voiture de livraison, et l'ingénieur de demain retourne de bon cœur à l'atelier.

Dans les universités, un très grand nombre d'élèves vivent, non des subsides paternels, mais des économies qu'eux-mêmes ont déjà faites. D'autres mènent de front un métier, leurs études, et leurs plaisirs. Ces jeunes gens font de tout — la cuisine, le ménage, ou du journalisme. Ils scient du bois ou donnent des répétitions de mathématiques, suivant l'occurrence. J'ai eu pour élèves et pour cuisiniers un futur professeur de grec et un étudiant de droit international. M. Hoover, le dictateur du ravitaillement dans les deux mondes, se fait honneur d'avoir servi à table, dans un club de Stanford University. Le personnel des grands hôtels d'été, dans les parcs nationaux des montagnes Rocheuses, est presque entièrement composé d'étudiants et d'étudiantes. Sans doute cette démocratie foncière n'a jamais existé dans le Sud, à cause de l'esclavage et des préjugés qui lui survivent. Elle a cessé d'exister dans les grandes villes du Nord-Est, grâce au développement d'énormes fortunes, et à l'afflux d'un prolétariat hétérogène, profondément ignorant, et rebelle à l'assimilation. Mais elle existe encore dans le Centre et dans l'Ouest. Le vrai type américain, que les Français ont pu apprendre à bien connaître au cours de cette guerre, ne rentre dans aucune des catégories étroites de l'Europe. Ce soldat glabre, souple et dégingandé, au bon sourire gosse, pratique jusqu'au bout de ses doigts osseux — qu'est-il dans la vie civile? Éleveur, mécanicien, banquier? Il n'est pas impossible qu'à trente ans il ait déjà été tout cela. C'est l'homme qui vit sa vie, saine et large, et pour qui tout métier est un instrument et non pas un carcan; gentilhomme s'il en fût, parce que, sans dédaigner le travail, il n'est jamais son esclave. Pour les hommes de cette trempe, les bourses, qui ont toujours quelque relent d'ancien régime, ne sont pas tentantes. Les Américains que je voudrais voir à Paris, ce sont ceux qui traversent l'Océan sans être les obligés de personne, et sans bourse délier — comme garçons de cabine, ou comme palefreniers sur un transport de bes-

tiaux. Ce qu'il faudrait à ceux-là, ce n'est pas la sportule académique, mais un bon bureau de placement. Ces jeunes gens de l'Ouest réalisent à leur façon l'idéal tolstoïen, tout en traitant Tolstoï de vieux fou, quand par hasard ils le connaissent. Ils sont le meilleur rempart que nous ayons contre le bolchevisme. Malheureusement, ils sont rarement tentés de venir en Europe. Ils ont le défaut de leur qualité : cette outrecuidance de la jeunesse et de la force, qui refuse de rien apprendre excepté à l'école de l'expérience personnelle. Si vous voulez les voir, il faut aller chez eux. Et dépêchez-vous : il se peut que, dans une génération, ils soient aussi rares que les Peaux-Rouges et les bisons. C'est ce type extrême que Mr. Roosevelt s'est attaché à reproduire avec une application touchante. Il n'y a pas mal réussi — avec cette outrance qui caractérise toujours le pastiche. Mais, si nous ne pouvons compter sur beaucoup de *cow-boys* aux conférences de M. l'abbé Sertillange, l'esprit *cow-boy* et *rough-rider*, l'esprit d'indépendance et d'aventure, vit chez tous les Américains dignes de ce nom. Et comment n'en serait-il pas ainsi? Jusqu'à l'énorme et récente invasion d'immigrants recrutés dans l'Europe sud-orientale par les compagnies de navigation boches, l'Amérique était le plus homogène de tous les peuples, parce qu'elle était le seul qui fût fondé sur le principe de sélection naturelle. Pour aller en Amérique, pour rompre des liens très chers et refaire sa vie, il fallait déjà être de cœur américain. L'Amérique a écrémé les audacieux du vieux monde. C'est un devoir pour elle de rendre à l'Europe un peu de cet esprit risque-tout qu'elle lui a enlevé.

C'est sans doute une des savoureuses ironies de l'histoire, ce retour des Mauvaises-Têtes, des Cerveaux-Brûlés, des Aventuriers, qui viennent aider leurs frères plus casaniers à remettre en ordre la maison maternelle. Ce sont les déracinés qui viennent défendre l'héritage commun. Ils sont justement fiers de leur odyssée : mais comme il est poignant, ce retour à la maison ; comme elles sont chères, les humbles chaumières qu'on a laissées il y a bien longtemps ! Nous sommes sûrs de nous : l'Europe ne nous reprendra pas : nous aspirons à rentrer chez nous, dans ce nouveau monde que nous avions choisi avant de le connaître. Mais, au contact de la vieille

Europe, ce qu'il y avait chez nous d'un peu fruste s'est adouci. Les jours de notre isolement sont finis. Nous reviendrons en Europe en amis, et non plus seulement en touristes. Nous enverrons nos fils à l'Université de Paris.

ALBERT L. GUÉRARD

LA FONCTION JUDICIAIRE

Les rapports et les discussions parlementaires qui ont précédé le vote de la loi du 28 avril 1919 [1] ont appelé de nouveau l'attention sur l'organisation de la magistrature. Depuis longtemps déjà, dans presque tous les pays, la fonction judiciaire subit une crise grave. En France le mal se manifeste par l'impopularité des magistrats, les critiques acerbes dont ils sont l'objet, leur découragement, la docilité résignée de beaucoup d'entre eux aux sollicitations des politiciens et à la pression de l'opinion publique.

Durant ces dernières années, leur recrutement est devenu de plus en plus difficile. « La carrière judiciaire, écrivait en 1908 le rapporteur du budget de la justice, est abandonnée. Les parquets ne trouvent pas d'attachés. En 1900, il y avait 657 juges suppléants pour 798 postes à pourvoir ; en 1907, ce chiffre tombe à 472 ; au 1er janvier 1908 il n'est plus que de 149. » Et la qualité ne compense nullement la quantité.

Les rapporteurs de la récente loi ont expliqué ce fait par l'insuffisance des traitements.

La perspective de débuter à 2 500 francs comme juge suppléant, puis d'obtenir 2 800 francs comme substitut, ou 3 000, comme juge, pour recevoir 5 000 francs vers la cinquantaine, n'a rien de séduisant [2].

1. Loi relative à l'organisation judiciaire, aux traitements, au recrutement et à l'avancement des magistrats complétée par celle du 8 octobre 1919.

2. Déclaration de M. Poulle, rapporteur au Sénat du projet sur l'organisation de la magistrature, séance du 12 avril 1919. *Journal officiel*, 1919, p. 545.

En conséquence un certain nombre de postes ont été supprimés, ce qui a permis de relever à deux reprises les appointements, dans une proportion d'ailleurs bien insuffisante. Si l'on tient compte du renchérissement de la vie, on peut même dire que les magistrats sont actuellement plus mal payés que jamais.

Cette raison n'est pas la seule. La rémunération des magistrats a toujours été insuffisante, ce qui n'empêchait pas leurs fonctions d'être recherchées, tout au moins dans un certain milieu. En France, on s'attache à une position sociale, en raison moins de son rendement que de son agrément et de la considération qu'elle comporte. Or, la carrière judiciaire offre de moins en moins de considération et de sécurité, et cela par la faute de nos institutions politiques, qui aggravent les vices propres à notre organisation juridictionnelle[1].

Le vice fondamental de cette organisation est de faire des magistrats des fonctionnaires comme les autres, aptes à l'avancement et placés sous l'autorité du ministre qui a le droit de « les surveiller, de les mander pour recevoir leurs explications sur les faits à eux imputés et de leur adresser des réprimandes [2] ».

Un juge doit être tout autre chose. Pour qu'il puisse exercer dignement sa haute et noble fonction, il ne doit être ni subordonné, ni dépendant, ni hiérarchisé. C'est ce que nous allons établir en décrivant rapidement la matière, la méthode et les procédés de l'art de juger.

Beaucoup de personnes croient qu'il n'y a pas de besogne plus aisée. A les entendre, le métier de juge demande seulement du bon sens, de l'attention et de la droiture. Pour dégager et apprécier les faits, il n'y a qu'à écouter les avocats en contrôlant leurs allégations par la lecture des pièces. Le point de fait établi, ses conséquences sont édictées par la loi qu'il est facile de trouver dans les codes, sauf à en corriger l'injustice ou la dureté suivant les préceptes de l'équité. Ne voyons-nous pas tous les jours des hommes dépourvus de toute con-

1. Ce que nous disons sur la France peut s'appliquer sans grand changement aux pays du même type.

2. Loi du 30 août 1883, article 17.

naissance juridique, les uns élus par leurs confrères, les autres désignés par le sort, juger, sans aucun apprentissage, les causes criminelles ou les affaires commerciales?

En réalité, nulle profession n'est peut-être plus difficile et n'exige de ceux qui l'exercent un savoir théorique aussi étendu, une connaissance des affaires aussi variée, un tel esprit pratique, une faculté d'assimilation aussi grande, des qualités morales aussi rares : sûreté de jugement, rapidité de décision, fermeté, possession de soi, impartialité.

Bien différent du fonctionnaire administratif qui peut prendre des initiatives ou au contraire s'abstenir, attendre le moment opportun et laisser sommeiller une loi dont l'application offrirait plus d'inconvénients que d'avantages, le juge n'agit que sur la demande des parties ; il ne choisit pas son heure et n'est pas le maître de sa décision ; il doit résoudre sans délai les questions, même douteuses ou insolubles, qui lui sont posées, en observant toujours la loi, même si elle prescrit une solution autre que celle qu'il aurait adoptée.

***

Représentons-nous un tribunal, l'audience finie, délibérant autour de la table sur laquelle s'entassent les dossiers. Comment va-t-il préparer son jugement?

Il s'en faut que le point à résoudre soit toujours facile à discerner. Comment les choses se sont-elles passées? C'est ce qu'il est parfois impossible et le plus souvent difficile d'établir. Il peut arriver que les parties elles-mêmes l'ignorent, qu'elles ne sachent plus ce qu'elles ont fait ou convenu. Et les avocats, en supposant que leurs plaidoiries aient été habilement et clairement développées, ne se croient nullement tenus de mettre en lumière ce qui est contraire à leurs conclusions.

La besogne des juges est toutefois simplifiée par le soin que le législateur a pris de fixer la mesure et les conditions suivant lesquelles les faits peuvent être par eux constatés. En vue d'obtenir plus de certitude, la loi présume l'existence de certains faits et même défend de la contester ; c'est ainsi qu'elle considère l'enfant né pendant le mariage comme le

fils du mari de sa mère ; elle interdit de prouver certains autres faits de telle ou de telle façon, par exemple au moyen de témoignages ou de présomptions ; elle règle enfin certaines situations, sans se soucier de la réalité, en recourant à des fictions : un cohéritier est censé être propriétaire, depuis l'ouverture de la succession, des biens qui lui sont attribués par un partage ; un jeune homme de moins de vingt et un ans est censé incapable de prendre des engagements. La vérité légale est plus simple et plus accessible que la réalité. Grâce à ces dispositions, le juge, obligé, même contrairement au témoignage de ses sens, de voir les choses sous la forme schématique qu'en a tracée le code, est déchargé d'innombrables contestations qui seraient très délicates à trancher.

Après avoir analysé pièces et témoignages, en tenant compte de ces restrictions, notre tribunal va s'efforcer de tirer de ce travail les propositions qui expriment sa conception de l'affaire.

Il s'en tiendra là le plus souvent. Dans la grande majorité des procès, le débat porte seulement sur les circonstances de la cause ; la loi et son applicabilité sont certaines, de même que la nature juridique des faits et, ceux-ci étant établis, la décision s'en dégage d'elle-même ; mais tel n'est pas toujours le cas.

Moins heureux que l'avocat dont le parti est pris d'avance et qui soutient sans hésitation toute prétention défendable, le juge trouve quelquefois sa balance en parfait équilibre. Pour sortir d'incertitude, il doit chercher laborieusement, et peut-être sans grande conviction, quelque circonstance plus ou moins légère, destinée à faire baisser l'un des plateaux. En matière pénale, le doute profite aux accusés et entraîne leur acquittement. Au civil, le tribunal se résigne moins vite à débouter le demandeur.

Il peut éprouver le même embarras à déterminer la loi applicable. Des textes très importants sont extrêmement vagues et laissent à l'interprète un pouvoir d'appréciation aussi vaste que dangereux. Il sait « qu'on ne peut déroger par des conventions particulières aux lois qui intéressent l'ordre public ou les bonnes mœurs [1] ». Le voilà bien avancé !

1. Code civil, art. 6.

Qu'est-ce que l'ordre public? Dans toutes les législations, même les plus modernes, comme les codes allemand, suisse, marocain, on relève, presque à chaque article, des expressions très générales et mal définies que le droit antérieur ou la tradition n'éclaire pas toujours. Souvent obscure ou ambiguë, la loi est quelquefois muette sur la difficulté en cause. Le jugement n'en doit pas moins être rendu. A quelles sources ses motifs seront-ils puisés? Dans quelle mesure le droit romain, l'ancien droit, la coutume, la doctrine des auteurs anciens et modernes, enfin la raison seront-ils appelés à combler les lacunes de la législation en vigueur? Dans quelle mesure est-il loisible à l'interprète de suppléer au silence ou à l'insuffisance des codes en s'inspirant de leur esprit, en raisonnant par analogie, *a contrario, a fortiori, ab absurdo,* en rapprochant le texte à interpréter des autres dispositions législatives relatives à la même matière ou à des matières analogues, en recherchant ses motifs ou son but, enfin en appréciant les conséquences auxquelles conduirait une interprétation étroite ou extensive?

Ces questions ont été beaucoup discutées depuis une vingtaine d'années. Quelle que soit la réponse qu'on leur fasse, tout le monde est à peu près d'accord pour répudier la scolastique des commentateurs, dont Laurent [1] est le type ; ils prétendaient trouver la solution de toutes les difficultés en recherchant la volonté non exprimée du législateur ; ils lui attribuaient des solutions qu'il n'aurait pu concevoir, et qu'il eût certainement repoussées s'il les avait imaginées, et ils combinaient, dans des « constructions » aussi savantes qu'arbitraires, des textes disparates, parfaitement étrangers à la controverse.

Tous les juristes reconnaissent maintenant que le droit ne peut être plus immobilisé que la société dont il est le lien et que les hommes de notre temps ne sauraient être condamnés à vivre conformément aux conceptions de Portalis et de Tronchet. Ils discutent seulement la mesure du pouvoir d'extension et d'adaptation qu'ils reconnaissent au juge. Doit-il se tenir dans le cadre traditionnel de la loi, en s'abstenant de contredire les intentions et les prévisions des hommes qui

1. Principe du droit civil français.

l'ont rédigée, mais en complétant librement leur œuvre ainsi que l'exigent les besoins du monde moderne? Peut-il satisfaire ces besoins sans restriction ainsi que le ferait le législateur s'il vivait de nos jours?

La jurisprudence ne s'est heureusement jamais beaucoup embarrassée de ces controverses d'école. Les tribunaux ont toujours refusé de s'enfermer dans un monde conventionnel séparé du monde réel par les abstractions des constructeurs de systèmes. Et leur circonspection a presque toujours été encouragée par le peu de durée de ces théories.

En présence des combinaisons non prévues par la loi que lui révélait la pratique, la jurisprudence a donc, en s'inspirant surtout de considérations d'utilité puisées dans la pratique des affaires, édicté des règles nouvelles et créé de toutes pièces des institutions : par exemple, l'assurance, dont il n'existe aucune trace dans les codes. Par quelle méthode? C'est ce que nous explique M. Ballot-Beaupré qui fut longtemps premier président de la cour de cassation.

Lorsque le texte, sous une forme impérative, est clair et précis, ne prêtant à aucune équivoque, le juge est obligé de s'incliner et d'obéir ; s'il ne le faisait pas, il manquerait à un devoir élémentaire, et de pareils abus en se généralisant produiraient une véritable anarchie.

Mais, lorsque le texte présente quelque ambiguïté, lorsque des doutes s'élèvent sur sa signification, sa portée, lorsque, rapproché d'un autre, il peut, dans une certaine mesure être ou contredit ou restreint ou, à l'inverse, développé, j'estime que le juge, alors, a les pouvoirs d'interprétation les plus étendus ; il ne doit pas s'attarder à rechercher obstinément quelle a été, il y a cent ans, la pensée des auteurs du code en rédigeant tel ou tel article, il doit se demander ce qu'elle serait aujourd'hui si le même article était rédigé par eux ; il doit se dire qu'en présence de tous les changements qui, depuis un siècle, se sont opérés dans les idées, dans les mœurs, dans les institutions, dans l'état économique et social de la France, la justice et la raison commandent d'adapter libéralement, humainement, le texte aux réalités et aux exigences de la vie moderne.

Pour cette évolution nécessaire, le Code civil est, entre les mains des juristes, un instrument d'une singulière puissance ; tantôt il énonce un principe dont on n'a qu'à dégager logiquement les conséquences dans les hypothèses les plus variées, tantôt il donne une solution impliquant l'existence d'un principe que l'on dégage à son tour et auquel on remonte pour en faire dérouler les conséquences analogues en vue

d'hypothèses nouvelles, tantôt, par la combinaison d'articles même séparés et éloignés les uns des autres, il permet d'atténuer les effets rigoureux ou de corriger les imperfections de l'un d'eux.

Telle est la voie à suivre, mais bien des obstacles en gênent le parcours.

***

On a comparé le juge au calculateur, qui dégage la solution des problèmes dont on lui remet les données par une opération de pure logique à laquelle sa volonté reste étrangère. C'est un bel idéal.

La volonté excitée par la passion n'intervient que trop dans la formation du syllogisme juridique auquel se ramène tout jugement. Bien loin de jouir de la calme objectivité du mathématicien, le juge a beaucoup de peine à défendre son impartialité que menacent de nombreux ennemis : sentiment plus ou moins obscur de sympathie ou d'antipathie pour tel plaideur ou tel avocat, esprit de contradiction qui fait trouver des raisons plausibles de combattre l'opinion exprimée par un collègue, esprit de paradoxe qui fait choisir d'instinct à certains esprits, désireux de briller ou de manifester leur indépendance, la solution la plus contraire au sens commun. Enfin, sans parler du souci inavouable de ne pas heurter les idées ou les préjugés en vogue, tendance à préférer l'équité à la loi.

Cette dernière inclination est d'autant plus dangereuse que l'opinion publique est unanime à l'encourager et à la louer. Pour elle le « bon juge » est celui qui a pour règle ce qu'elle considère comme l'équité. Mais qu'est-ce que l'équité?

Chaque homme a sa manière de voir ; il en a même une différente selon les circonstances. L'esprit des lois serait donc le résultat de la bonne ou de la mauvaise logique d'un juge ; il tiendrait à une digestion facile ou pénible, il dépendrait de toutes les petites causes qui changent l'apparence des objets dans l'esprit inconstant de l'homme. Nous verrions le sort d'un citoyen changer de face comme de tribunaux, la vie d'un malheureux dépendre de faux raisonnements et de la fermentation des humeurs d'un juge disposé dans le moment à prendre le résultat vague des notions confuses qui flottent dans son esprit pour l'interprétation légitime de la loi [1].

1. Beccaria, *Traité des délits et peines*. Chap. IV. De l'interprétation des lois.

La loi, somme toute, est habituellement claire elle est en tout cas fixe, invariable ; les parties peuvent compter sur elle. Qui peut au contraire prévoir ce que cet ensemble de préjugés et de passions, que nous dénommons d'ordinaire l'équité, dictera au tribunal qui sera compétent, au moment du litige, pour déduire les conséquences de l'engagement que je contracte en ce moment?

L'équité, disait Selden, a pour mètre le pied du chancelier en exercice. Trois juges qui délibèrent sur une affaire se forment parfois trois conceptions différentes de l'équité. Lorsqu'il s'agit d'un procès qui met en conflit des intérêts professionnels ou des idées religieuses, il y a toujours au moins deux équités, affirmées de part et d'autre avec la même violente conviction. « Dieu nous garde de l'équité des parlements! » s'écriaient nos pères. C'est la faveur que les Savoyards demandèrent à Henri IV lorsqu'il eut conquis leur pays : « Nous voulons être jugés suivant la loi et non suivant l'équité. »

Le juge ne dispose donc pas de la faculté de modifier la décision que lui dicte soit le texte de la loi, soit la logique de la situation qu'il a constatée. Moins libre que l'administrateur auquel nous le comparions tout à l'heure, il doit faire abstraction de toute contingence et se garder de s'inspirer de considérations de convenance et d'opportunité, voire d'humanité. Le droit qu'il a mission « de dire » s'impose à lui avant d'être par lui imposé aux justiciables, sans qu'il puisse en adoucir la dureté.

Plus le gouvernement approche de la République, plus la façon de juger devient fixe. Dans les États despotiques, il n'y a point de loi, le juge est lui-même sa règle. Dans les États monarchiques, il y a une loi et, là où elle est précise, le juge la suit et là, où elle ne l'est pas, il en cherche l'esprit. Dans le gouvernement républicain, il est de la nature de la Constitution que les juges suivent la lettre de la loi : il n'y a point de citoyens contre lesquels on puisse interpréter une loi quand il s'agit de ses biens, de son honneur ou de sa vie [1].

Montesquieu, que nous venons de citer, nous semble aller trop loin. Tout d'abord vouloir attribuer à la loi son sens littéral alors qu'elle est unanimement prise dans un autre

1. Montesquieu, *De l'esprit des lois*. Livre XI, chap. VI.

sens, est une interprétation qui ne doit être pratiquée qu'avec beaucoup de prudence, car elle risque d'être arbitraire et dangereuse à l'égal de celle que Montesquieu condamne, et faite tout autant pour déconcerter les prévisions des parties. Quand il se trouve en présence d'un cas nouveau non prévu par la loi et non encore réglé par les tribunaux, force est bien à l'interprète de recourir à l'esprit de la loi, c'est-à-dire de rechercher sa raison d'être, les motifs qui l'ont inspirée, le résultat qu'elle produit; il doit choisir, entre les deux solutions, la plus pratique, la plus simple, celle qu'il estime devoir donner les conséquences les plus justes et les plus utiles. Il agirait toutefois avec témérité s'il opérait cette discrimination en remontant le courant juridique de son temps et en écartant les conceptions communément admises et les principes de décision qui résultent des besoins de la société contemporaine. Il reprend toute sa liberté lorsque les thèses en présence, toutes deux plausibles, sont conformes à la loi applicable et ne semblent ni l'une ni l'autre contraires à la pratique des affaires. C'est alors, mais alors seulement, qu'il pourra faire appel à sa propre conception de l'équité. Peut-être agirait-il plus sagement en recourant à la conception de l'équité communément admise, celle que les parties ont en vue et qui n'est d'ordinaire ni très pure ni très élevée ; une moralité moyenne, un désintéressement médiocre, c'est tout ce que l'on peut imposer aux hommes qui ne sont pas en général des héros ni des saints.

Ce n'est pas seulement la règle que la loi impose au juge, mais aussi les procédés à l'aide desquels il l'applique aux faits. Il ne peut chercher la vérité en dehors de ce qui résulte des pièces que les parties se sont communiquées ou de ce qu'il a appris à l'audience par l'effet des débats soutenus contradictoirement, suivant les formes et les preuves légales; il ne lui est pas permis de tenir compte de ce dont il a eu connaissance par d'autres moyens ou dans d'autres circonstances. Restriction parfois pénible et difficile à observer, mais facile à justifier, car elle a pour raison d'être de maintenir entre les plaideurs une lutte loyale à armes égales, et d'empêcher qu'un jugement soit inspiré par des motifs autres que ceux qu'il indique. Elle comporte naturellement des degrés.

Qu'il s'agisse de la loi ou de la procédure, deux conceptions différentes contribuent en effet à caractériser les deux grands systèmes juridiques que suivent concurremment les pays civilisés.

Quant au fond, le juge français est étroitement lié par la loi, dont les dispositions, si elles ne sont pas toujours claires, ont réglé presque toutes les difficultés; mais cette loi, il dispose du pouvoir de l'interpréter à sa guise, sans être tenu de suivre la jurisprudence, même la plus unanime et la mieux assise. Quant aux formes, il ne peut statuer au pénal que sur les réquisitions du ministère public et, au civil, que lorsqu'un intérêt « né et actuel » lui est soumis; il n'a pas à se préoccuper des conséquences de ses jugements, que les artifices de la partie perdante rendent trop souvent sans effet. Dans les pays anglo-saxons, la législation est presque entièrement formée de coutumes ou plutôt de décisions placées dans chaque cas par les tribunaux sous l'autorité de telle coutume plus ou moins établie. Ces décisions s'imposent en principe aux juges, ce qui revient, sous le couvert d'une fiction, à faire du corps judiciaire, dans les nombreux cas que la coutume a laissés dans l'ombre, non seulement l'interprète, mais le créateur du droit. Pour connaître la règle légale, il faut posséder les précédents auxquels devront se conformer tous les jugements rendus sur la même espèce. Grâce à cette uniformité de décisions, les justiciables sont en état de prévoir les conséquences de leurs actions. A un autre point de vue encore, le juge anglo-saxon forme sa conviction moins librement que le nôtre ; il est lié par un système de preuves légales plus strict. En revanche, dans le domaine de la procédure et en matière civile, il jouit d'une bien plus grande latitude; il ne se borne pas, comme son collègue français, à laisser les parties soutenir leurs prétentions et réfuter celles de l'adversaire, mais se tient en contact étroit avec elles, les interroge, les réprimande, leur adresse des injonctions ou des prohibitions, leur impose, relativement à leurs actes, à la situation de leurs affaires, à l'état de leur fortune, des déclarations corroborées par le serment, le tout sous la sanction de l'amende et de la prison; il veille lui-même à ce que sa sentence reçoive exécution. En Angleterre, la contrainte par

corps s'applique toujours. Les débiteurs de mauvaise foi risquent de rester en prison, tant qu'ils n'ont pas rempli leurs engagements.

***

Si le juge a pu être dénommé *viva vox legis*, si les sentences qu'il rend ne dépendent pas de sa volonté, mais sont la conséquence logique des faits qu'il a constatés et de la loi qui leur est applicable, si toute son activité professionnelle doit être orientée vers un double idéal, objectivité et impartialité absolue, la condition essentielle de sa fonction est une indépendance complète. Il n'obéit à aucun chef, n'a d'ordre ou de direction à recevoir de personne, ne doit subir aucun contrôle et n'encourir de responsabilités qu'en cas de forfaiture. Ses décisions peuvent, sans doute, dans les conditions prévues par la loi, être revisées, réformées ou annulées, mais seulement suivant les formes judiciaires, par la juridiction supérieure qui n'exerce d'ailleurs aucune autorité sur lui.

L'autonomie du pouvoir judiciaire doit donc être maintenue par des institutions destinées à la défendre contre les empiétements de deux autres pouvoirs, infiniment plus forts, mieux armés que lui et plus redoutables aux libertés publiques : le parlement, qui, non content de voter les lois, contrôle et dirige la politique; le gouvernement qui ordonne la vie sociale et dispose de la force publique.

Ce qui caractérise le régime qui est maintenant, à différents degrés, celui de tous les pays civilisés, c'est la souveraineté de majorités passionnées, intolérantes, impatientes, divisées en factions qui se disputent le pouvoir. Pour que la démocratie ne dégénère pas en démagogie ou en anarchie, il est nécessaire que la loi, soit placée au-dessus des luttes de partis et que son empire ne soit pas discuté. Et comment assurer le règne de la loi si ceux qui l'appliquent sont dans la main des politiciens? « Quand la politique entre dans le prétoire, disait Guizot, il faut que la justice en sorte. » Qui oserait affirmer que la politique ne s'est jamais installée à l'audience, dans la salle des délibérations et surtout dans le cabinet du juge d'instruction?

On raconte qu'un garde des sceaux, sur le point de signer

un mouvement, disait, en ouvrant un dossier que les recommandations n'enflaient pas : « Il est bien léger ! », et, après l'avoir feuilleté : « Il n'y a rien dedans ; à écarter ! » Cette anecdote n'est malheureusement pas invraisemblable. Les nominations, les promotions, les décorations des magistrats sont à la disposition des gouvernants et des parlementaires dont ils dépendent ; ceux-ci ont la prétention souvent affirmée au parlement, sous forme de motions, d'injonctions ou de blâmes, de voir la justice rendue conformément à leurs vues politiques ou sociales, plus exactement dans l'intérêt de leurs partis. A cette funeste influence s'ajoute celle de l'opinion publique, de ses préjugés et de ses engouements.

« Dans une démocratie, la question de la justice et de la magistrature est la première des questions », disait, il y a une quarantaine d'années, Gambetta, discourant devant ses électeurs de Belleville, et il ajoutait :

Je ne comprendrais pas qu'on touchât à la magistrature sans faire trois choses à la fois : prendre des juges parmi des hommes vraiment éclairés et savants, par conséquent les choisir au concours, à la suite d'épreuves, et leur faire une situation honorable et honorée afin que la question préalable de fortune ne se posât pas comme un obstacle en face du candidat. Enfin, en troisième lieu, ce que je voudrais, c'est qu'il n'y eût plus d'avancement pour les magistrats et que leur situation fût tellement honorée et rentée qu'ils n'eussent plus aucune espèce d'intérêt à ce qu'on nomme une promotion. Ils ne donneraient pas ainsi le spectacle qu'étant ce qu'on nomme inamovibles en droit, ils sont en réalité tout ce qu'il y a de plus amovibles et mobiles.

Nous allons mesurer la distance qui sépare ce programme de la réalité.

***

Au moment où la loi du 28 avril 1919 a été promulguée, il y avait en France 5 846 magistrats de l'ordre judiciaire, sans compter les conseillers de préfecture et les conseillers d'État spécialisés dans la juridiction administrative, les juges consulaires, les prud'hommes et les membres des tribunaux militaires. Les réductions qu'édicte cette loi auront pour effet de diminuer ce chiffre de près d'un tiers. Les postes entre les-

quels est réparti ce personnel sont hiérarchisés avec une extrême complication. Vingt-trois traitements différents leur sont attribués, sans parler des classes personnelles et des indemnités créées par la loi. Presque toujours on grimpe à cette échelle de Jacob en commençant presque au sortir de l'École de droit, par les premiers degrés, avec le désir bien naturel de monter le plus rapidement et le plus haut possible.

Un bon nombre de ces magistrats ne sont pas des juges, mais des membres du corps hybride désigné sous le nom de ministère public. Nous sommes familiarisés par une longue accoutumance à cette institution d'origine française, qui a été adoptée par la plupart des pays, ce qui est un bon argument en faveur de son utilité; elle n'en est pas moins singulière. Les magistrats du Parquet sont à la fois administrateurs, accusateurs publics, défenseurs de l'ordre social, représentants du pouvoir exécutif. Leur rôle est de veiller à l'observation des lois et décrets, de poursuivre l'exécution des jugements, de défendre les intérêts de l'État, des départements, des communes, des établissements publics et des personnes incapables ou hors d'état de se défendre elles-mêmes. Ils peuvent donner leur avis à l'audience, dans toute affaire civile, et participent à la poursuite, sinon à l'instruction, des crimes et des délits. Parmi leurs nombreuses attributions, il faut mettre en bonne place la surveillance de la marche de la justice, qu'exercent dans leurs ressorts respectifs les procureurs généraux et les procureurs de la république. Subordonnés étroitement au garde des sceaux qui leur adresse des injonctions et peut les révoquer ou les déplacer pour les remplacer par des magistrats plus dociles, ils ont, grâce à leur qualité d'agents du gouvernement, une grande influence sur l'avancement, non seulement de leurs subordonnés, mais des magistrats « assis », et il n'est pas certain du tout que cette surveillance et cette influence aient toujours pour effet de fortifier l'indépendance de ces magistrats. Ces fonctions brillantes semblent faites pour mettre en lumière le talent de leurs titulaires. Aussi parcourent-ils généralement la carrière judiciaire d'une allure bien plus rapide que les juges, dont la besogne impersonnelle et anonyme attire moins

l'attention, et parmi lesquels ils finissent généralement par s'asseoir eux-mêmes à un rang avantageux.

Observons la machine judiciaire dans son fonctionnement. Quel rendement donne-t-elle?

Une première remarque s'impose. Les magistrats français sont incorruptibles. Le fait n'est pas contesté, car il est incontestable. On leur a parfois reproché de n'avoir pas toujours été à l'abri des influences, mais jamais le soupçon de vénalité ne les a effleurés. Fait encore plus évident, car pour le constater il suffit de parcourir les recueils d'arrêts, la justice est bien rendue en France, résultat dont il faut faire honneur non seulement aux magistrats qui prennent les décisions, mais aux avocats qui en ont déduit les motifs dans leurs plaidoiries, et dont le labeur, souvent désintéressé, et la forte discipline, sont l'honneur de notre pays. De même que notre législation, notre jurisprudence a servi de modèle à la plupart des États civilisés; l'une et l'autre ont été les instruments les plus actifs de l'initiation des peuples d'Orient et d'Extrême-Orient à la civilisation occidentale. La France leur doit une bonne part de son prestige et de son influence.

Cette constatation faite, il faut reconnaître que les critiques si souvent dirigées contre l'organisation de la magistrature sont en grande partie fondées. Il y a trop de cours et de tribunaux; les magistrats sont si nombreux qu'ils restent pour la plupart oisifs; leur hiérarchie est si compliquée qu'ils sont tous plus ou moins préoccupés de leur avancement et tentés de l'accélérer par des démarches et par des recommandations. On compte en France et en Algérie 27 cours d'appel et 359 tribunaux auxquels s'ajouteront bientôt ceux des trois nouveaux départements. Ces chiffres n'étaient peut-être pas excessifs au début du XIXe siècle, avant l'invention des chemins de fer, du télégraphe, du téléphone, de l'automobilisme, et l'amélioration des routes et de la poste. Depuis lors, il n'y a pas eu seulement un prodigieux développement des moyens de transport et de communication, mais, les statistiques l'établissent, il y a eu une baisse persistante des procès. Mieux délimitée grâce à un meilleur état du cadastre, la propriété foncière a cessé d'être une source abondante de chicane; l'industrie, le commerce et la banque

se sont concentrés en un petit nombre de mains; l'état civil est mieux tenu; la jurisprudence s'est fixée, réglant une fois pour toutes d'innombrables points contestés; les frais judiciaires sont devenus plus lourds; enfin, le public a perdu le goût de plaider, peut-être parce que les luttes politiques offrent un aliment suffisant à sa combativité.

Laissons parler les chiffres, tels que les présente M. Bender, rapporteur à la Chambre de la loi du 28 avril 1919 [1].

Le tiers de nos cours d'appel, exactement 9 sur 27, ne rendent pas annuellement 300 arrêts contradictoires en matière civile et commerciale; 6 seulement en rendent plus de 500. Et encore est-il à noter que sur ce nombre d'arrêts, plus de 50 p. 100 se bornent à adopter les motifs des premiers juges. A cette tâche, nous n'employons pas moins de 641 magistrats.

Dans l'ensemble des tribunaux civils, l'activité n'est pas beaucoup plus considérable que dans les cours. Si nous consultons les statistiques du ministère de la justice et si nous faisons la moyenne des jugements civils contradictoires ou par défaut frappés d'opposition pour les années 1909 à 1913, nous constatons que, sur ces 359 tribunaux civils d'arrondissements, 83 seulement sont occupés et jugent plus de 300 affaires dans une année. Par contre, 50 tribunaux jugent moins de 100 affaires civiles, 77 moins de 100 à 150 et 149 tribunaux moins de 150 à 200. En d'autres termes, les magistrats de 276 tribunaux qui rendent annuellement moins de 300 jugements civils contradictoires ou par défaut ne travaillent guère plus de deux mois dans l'année. Il n'y a pas vraiment matière suffisante pour absorber dans un tribunal l'activité d'un président, de deux juges, de deux juges suppléants, d'un procureur de la République et de deux greffiers au minimum.

Par une singulière contradiction, plus le travail décroît, plus le nombre d'affaires en retard augmente. D'après le rapport de M. Briand, garde des sceaux à la date du 11 mars 1908, le retard, qui était en 1896 pour les cours d'appel de 4 851 affaires et pour les tribunaux civils de 19 225, s'est élevé respectivement en 1905 à 6 812 et à 27 789. En neuf ans, le retard s'est accru d'un tiers dans les cours comme dans les tribunaux. Il semble que moins on a à faire, moins on veut faire.

Il y a donc, à côté de quelques corps judiciaires surchargés, un grand nombre de cours et de tribunaux presque inoccupés, et, en dépouillant les statistiques judiciaires, on est assez porté à croire que la réduction des tribunaux à un par dépar-

1. *Journal officiel* du 18 juillet 1918, annexe 4859.

tement, c'est-à-dire de plus des trois quarts, proposée par Gambetta dans le discours dont nous avons cité un passage caractéristique, n'aurait rien d'excessif. Là même où le travail ne manque pas, la majeure partie des juges reste oisive, car toute la besogne administrative et judiciaire est faite par le président, parfois à l'insu de ses collègues. Les deux assesseurs du président Magnaud ne partageaient sans doute en aucune manière les opinions qui tenaient lieu de motifs à ses fameux jugements, ils ne semblent pourtant pas l'avoir le moins du monde gêné dans le rôle de réformateur et de censeur qui l'a rendu si populaire.

Quels sont les résultats de cette situation? C'est ce que nous apprend le dialogue suivant, entre un procureur général et un juge de troisième classe :

— Comment employez-vous votre temps?

— Eh bien, le matin, je lis les journaux ; puis je fais un petit tour de promenade en attendant le déjeuner. L'après-midi il y a audience ; après l'audience on se promène un peu, on va au café, puis on se couche.

— Et lorsqu'il n'y a pas audience?

— Ah ! ces jours-là, c'est plus difficile ! Nous tâchons d'organiser quelques sorties à pied ou à bicyclette. Nous faisons beaucoup d'excursions.

— Et quand travaillez-vous? — demandai-je enfin doucement.

Et l'éminent magistrat, un de ceux qui font le plus honneur à la magistrature, ajoute :

— A combien de juges ayant depuis longtemps passé l'âge de la jeunesse pourrait-on poser cette question ! Car l'habitude de l'oisiveté une fois prise, il est difficile de s'en défaire. Quoi d'étonnant, lorsqu'on a passé de longues années dans des tribunaux où il n'y a même pas une bibliothèque? Et les magistrats n'ont même pas les moyens d'acheter des livres. D'autres, il est vrai, pensent pouvoir s'en dispenser. Un éditeur m'a affirmé qu'un avocat nommé juge lui avait demandé de résilier sa souscription à un ouvrage de droit, parce que désormais il n'en aurait plus besoin [1].

Pour résister à cette déprimante oisiveté, une forte culture serait indispensable, celle qui a permis à G. Tarde d'employer ses loisirs de juge à Sarlat à écrire les ouvrages qui l'ont rendu

1. M. Loubat, *les Idées de M. E. Faguet sur la justice moderne. Revue politique et parlementaire*, 10 mai 1912.

célèbre. Or, il faut le confesser, une solide préparation universitaire manque à la plupart des jeunes gens qui débutent dans la judicature, munis de ce diplôme de licencié, dont un professeur de droit déclarait à la Chambre qu'il était simplement « un certificat d'études primaires juridiques [1] ». Et bien souvent ce défaut de connaissance théorique s'accompagne d'une égale absence de préparation pratique.

***

L'indépendance des conseillers de cours d'appel et des juges de première instance est défendue par l'inamovibilité qui est refusée aux magistrats du Parquet et aux juges de paix. Que vaut cette garantie? Elle est efficace à l'égard des magistrats qui ne peuvent plus avancer parce qu'ils vont prendre leur retraite ou sont parvenus au sommet de l'échelle, et aussi de ceux qui n'ont pas d'ambition. Ce dernier type, aujourd'hui disparu, était assez fréquent il y a une quarantaine d'années; lorsque les magistrats appartenaient presque tous à des familles anciennes et aisées fixées dans le pays par l'administration de leurs terres, ils considéraient leur fonction moins comme une profession que comme une noble occupation. Peu de temps avant son élection à la présidence de la République, M. Poincaré a décrit avec beaucoup de finesse [2] cette magistrature régionale, sorte de famille étroitement fermée, animée d'un esprit corporatif presque sacerdotal, doctrinaire, formaliste, assez réfractaire aux idées nouvelles, mais sur laquelle le gouvernement et l'opinion publique n'exerçaient aucune action. Les membres du corps judiciaire appartiennent maintenant à un milieu très différent. Aussi déracinés que n'importe quelle catégorie de fonctionnaires, ils sont toujours prêts à partir n'importe où, quand il s'agit de bénéficier d'une promotion.

***

Il est un pays où le corps judiciaire jouit à la fois d'une pleine indépendance, d'une autorité et d'un respect incontestés.

1. Exposé des motifs de la proposition de loi de M. Perreau.
2. Préface à l'*Essai sur l'art de juger*, par L. Rasson, p. 15 et suiv.

En Angleterre [1] la judicature n'est pas une carrière. Les juges, placés au-dessus des partis, y sont inaccessibles à la crainte et à l'ambition et soumis à la seule autorité de la loi et des précédents. Comment ce résultat est-il obtenu ?

Il subsiste encore en Angleterre un assez grand nombre de juridictions dont la compétence se limite à des infractions ou à des litiges très spéciaux et pour la plupart de peu d'importance. Nous pouvons borner notre attention à cinq grandes catégories de tribunaux auxquels peut être réduite l'organisation judiciaire anglaise dans ce qu'elle a d'essentiel. Les juges de paix (*justices of the peace*) sont des propriétaires fonciers qui jugent de petits délits et des affaires civiles peu importantes. Ils exercent leurs fonctions gratuitement. Agissant en marge du corps judiciaire proprement dit, ils ont été souvent l'objet d'attaques assez acerbes motivées, justement ou non, je l'ignore, par l'esprit de caste qui les animerait et par la diversité des décisions qu'ils rendraient d'une région à l'autre dans des cas identiques [2]. Ils ne portent pas le titre de *judge*, mais celui de *magistrate*.

Dans les villes, des magistrats payés (*stipendiary magistrates*) composent des cours de police compétentes en matière pénale et pour juger certains petits litiges tels que les contestations entre propriétaires et locataires.

A un degré supérieur les cours de comté sont compétentes jusqu'à concurrence de sommes assez faibles.

Bien au-dessus de ces tribunaux dont la compétence n'est pas plus étendue que celle de nos juges de paix, la Haute-Cour et la Cour des appels sont formées d'un même ordre de juges, tous recrutés de la même façon, jouissant des mêmes prérogatives et du même traitement. Ceux de la Haute-Cour, au nombre de vingt-deux seulement, siègent tantôt à Londres, tantôt en province, où chacun d'eux tient les assises.

1. Cette organisation est suivie dans ses grandes lignes en Écosse, en Irlande et dans les dominions de l'Empire britannique. Voir pour le détail : Glasson, *Histoire du droit et des institutions politiques, civiles et judiciaires de l'Angleterre* ; Franqueville, *le Système judiciaire de la Grande-Bretagne*, et A. T. Carter, *A history of english legal institutions*.

2. Le *Truth* a énuméré chaque semaine durant plusieurs années les décisions qu'il reprochait aux *great unpaid*.

La Chambre des lords exerce enfin des attributions judiciaires par l'entremise de jurisconsultes membres de cette assemblée.

La justice est rendue, pour la plus grande partie, aux 37 millions d'habitants du Royaume-Uni, par 135 juges. Comment un nombre aussi exigu de personnes peut-il suffire à cette tâche?

Disons tout de suite qu'il y aurait, suivant nous, avantage à ce qu'elles fussent plus nombreuses. Quoi qu'il en soit, le fait peut être expliqué par diverses raisons. Les *judges* sont secondés par des auxiliaires, sorte de magistrats subalternes (*registrars*, *masters*, *chief clerks*, etc.), qui les déchargent non seulement de toute la procédure préparatoire au jugement (mesures urgentes, incidents, certaines enquêtes, etc.), mais rendent eux-mêmes les jugements dans le cas où la demande est indiscutable.

Juges et assistants mènent tous l'existence la plus laborieuse, et travaillent suivant une méthode que je ne puis m'empêcher de trouver extrêmement expéditive. Presque toujours les jugements, sommairement motivés, sont prononcés séance tenante. Le magistrat inoccupé qui siège *pro forma* à côté d'un président surmené n'existe pas en Angleterre. Grâce aux *circuits* des juges qui vont juger sur place, on n'y connaît pas davantage les tribunaux sans affaires dont les membres grossissent à peu près inutilement notre corps judiciaire. Tout ce personnel, *registrars* et *masters* compris, reçoit des traitements de quinze cents, cinq, six, huit et dix mille livres, soit de près de trente-huit mille à plus de deux cent cinquante mille francs, rémunération d'autant plus forte que les fonctionnaires anglais ne sont guère mieux payés que les nôtres, et qui est un des motifs du respect dont cette magistrature est entourée.

Ce sentiment a d'autres causes. L'intervention constante des juges dans la marche des procès, la forme vive, imagée, primesautière qu'ils donnent à leurs décisions, tout au moins aux plus importantes (chaque juge, dans un tribunal composé de plusieurs membres, disant les motifs de la sienne), contribuent beaucoup à rendre leur personnalité aussi familière au public que celle d'un homme politique en vue ou d'un auteur en vogue. Très efficacement armés, ils peuvent infliger

des peines sévères à qui leur désobéit ou leur manque de déférence. Mais la principale raison en est l'attachement des Anglais aux vieilles institutions dont ils sont si fiers, leur dévotion à la loi et à ceux qui en sont l'organe. Depuis qu'elle existe en France, la magistrature, victime de cet esprit frondeur qui est un de nos travers nationaux, est raillée et vilipendée, de la façon la moins mesurée et la plus injuste. Les Anglais se forment de la leur une image idéalisée qu'ils comparent orgueilleusement aux portraits, encore moins réels, que donnent de la nôtre nos romanciers ou nos auteurs dramatiques.

Juges ou magistrats sont non seulement inamovibles, mais immobiles. Il n'y a pour eux aucune possibilité de bénéficier d'une augmentation ou d'une promotion ; ils ne peuvent recevoir aucune distinction honorifique.

Bien entendu des situations aussi importantes, aussi fortement rétribuées et aussi peu nombreuses ne sont pas données à des débutants ; cela serait impossible en Angleterre, où, l'enseignement du droit n'étant pas organisé, les juristes s'y forment lentement par la pratique professionnelle. Y sont donc appelés seulement les avocats parvenus à la maturité, et qui, à des degrés divers, ont fait leurs preuves au barreau. Un tel mode de recrutement suppose un nombre de postes judiciaires à pourvoir beaucoup plus restreint que ceux de n'importe quel pays du continent, et des appointements suffisamment élevés pour tenter des hommes habitués à recevoir de gros honoraires. Sinon la magistrature deviendrait le refuge des avocats sans cause ou de ceux à qui un repos bien gagné est devenu nécessaire. Il s'en faut d'ailleurs que le système donne toujours de bons résultats, même chez nos voisins où l'esprit de parti se maintient pourtant dans de sages limites. Le plus grand nombre des avocats nommés par le Chancelier, qui est à la fois, notons-le, membre du cabinet, président de la chambre des lords et grand juge, se sont mis en relief en passant par le Parlement, et les plus hauts placés d'entre eux, en occupant des fonctions ministérielles. Des polémiques récentes ont prouvé que cet usage n'est pas sans inconvénients.

Pour assurer un bon recrutement du corps judiciaire, d'autres garanties sont donc nécessaires.

***

Il n'y a point de liberté si la puissance de juger n'est pas séparée de la puissance législative et de l'exécutrice. Si elle était jointe à la puissance législative, le pouvoir sur la vie et la liberté des citoyens serait arbitraire : car le juge serait législateur. Si elle était jointe à la puissance exécutrice, le juge pourrait avoir la force d'un oppresseur[1].

La condition de la séparation des pouvoirs préconisée par Montesquieu est, semble-t-il, que les hommes qui exercent la « puissance de juger » ne soient pas désignés par les représentants des deux autres pouvoirs.

Pour réaliser efficacement cette séparation, on peut imaginer plusieurs modes de recrutement et, s'il y a lieu, d'avancement de la magistrature : achat de la fonction par son titulaire, élection, cooptation, nomination sur une liste de présentation, concours [2].

Ces procédés ont tous été, à des degrés différents, suivis en France. La présentation par voie d'élection des magistrats par les membres des compagnies judiciaires y fonctionna plus ou moins régulièrement durant les XIVe et XVe siècles. Le système dégénéra d'assez bonne heure par la désignation en faveur d'un successeur que les juges et les conseillers ratifiaient volontiers à charge de revanche, abus contre lequel les États Généraux protestèrent à diverses reprises, que Charles VIII et Louis XII réprimèrent, mais qui fut reconnu officiellement par Charles IX. La vénalité des offices se maintint jusqu'à la fin de l'ancien régime, sauf pendant la durée de l'éphémère Parlement Maupeou. Ses inconvénients furent quelque peu diminués, tout au moins à ses débuts, par l'examen que devaient passer les candidats devant le Parlement. Si elle a favorisé l'élévation de quelques Bridoison qui auraient fort bien pu obtenir, tout de même, leurs charges, si on les leur avait données pour rien, c'est grâce à elle que les Parlements sont restés seuls debout lorsque le bon plaisir de la monarchie faisait tout plier devant lui, et qu'ils ont compté parmi leurs membres : d'Argentré, Omer Talon, Louvois, Lionne, d'Aguesseau, Montesquieu, Bouhier,

1. Montesquieu, *Esprit des lois*. Livre XI, chap. VI.
2. M. Dehesdin *Étude sur le recrutement et l'avancement des magistrats*.

Buffon, de Brosses, pour ne citer que les plus illustres de ces parlementaires dont le caractère, l'esprit, la culture, l'érudition n'ont certes pas été dépassés par leurs successeurs.

Aujourd'hui encore les avoués, les avocats au Conseil d'État et à la cour de cassation, les huissiers, notaires, commissaires-priseurs, agents de change, etc., vendent leur droit de présentation. Pour acheter une de ces charges, il ne suffit pas d'avoir subi avec succès un examen destiné à vérifier les connaissances techniques acquises par le candidat au cours d'un stage sérieux, il faut en outre posséder un capital important qui est une garantie d'honorabilité et de solvabilité. Inutile d'ajouter que ce système est trop contraire aux idées modernes pour qu'on puisse y voir autre chose qu'un souvenir historique, ou qu'une survivance destinée à disparaître.

Extrêmement séduisant est le concours d'admission conférant un droit absolu de nomination aux vainqueurs, suivant les rangs par eux obtenus.

Combiné d'ordinaire avec un stage précédé lui-même d'un examen, il est suivi dans plusieurs pays, tels que l'Allemagne, l'Autriche, l'Espagne, l'Italie, où il semble produire de bons résultats. En France, il assure le recrutement de la plupart des carrières : administrations centrales de tous les ministères sauf celui de la justice, armée, diplomatie, enseignement, finances, génie civil, service colonial, sans oublier ces deux juridictions spéciales : le Conseil d'État et la Cour des comptes. Son extension à la magistrature a été proposée à diverses reprises ; elle fut réalisée en 1875 et donna pendant deux années des fruits excellents. Rétabli par le décret du 18 août 1906 comme condition d'admissibilité aux fonctions de juge suppléant, il fut remplacé par un examen professionnel institué en vue des mêmes fonctions aux termes d'un décret du 13 février 1908, et maintenu par la dernière loi, bien que les candidats aient montré fort peu d'empressement à subir une épreuve dont le succès était si médiocrement récompensé. Le seul reproche qui ait été adressé à ce concours aurait pu également faire supprimer tous les autres : il vérifierait seulement les connaissances théoriques sans tenir compte des qualités pratiques, du caractère, de l'honorabilité et surtout

« il ne garantirait pas suffisamment le loyalisme républicain [1] ».

Il a donc été proposé de le faire précéder d'un stage et d'une enquête dirigée par la chancellerie ou, ce qui vaudrait mieux, confiée à une commission composée de hauts magistrats, de membres du Conseil d'État, de professeurs de droit.

La vraie objection, et elle nous semble décisive, est que le concours ne peut convenir qu'à de jeunes hommes ou tout au moins à des hommes encore jeunes ; il ne saurait être qu'une barrière placée à l'entrée d'une carrière et au passage du cadre inférieur au cadre supérieur. Or la magistrature ne devrait pas être une carrière et toute tentation d'avancement devrait être enlevée à ses membres. Quoi qu'il en soit, le retour au décret de 1906 serait certainement un progrès.

La même objection s'applique aux diverses combinaisons qui placent à l'entrée de la magistrature une fonction auxiliaire où de jeunes avocats sont tenus à accomplir un stage plus ou moins long sous le nom d'auditeurs, de référendaires, d'aspirants, etc., avant d'être promus, encore plus ou moins novices, à un poste de début.

On peut concevoir l'élection de deux manières : par les citoyens investis du droit de vote politique, par des corps spéciaux. Le premier système fut suivi de 1792 à la constitution de l'an VIII de la façon la plus irrégulière et avec de fréquentes dérogations partielles [2]; il est actuellement, avec des modes très variés, celui de certains cantons suisses pour les juges de paix, les tribunaux de district et pour ceux d'appel, ainsi que celui des États-Unis, où les juges des cours fédérales sont nommés à vie par le président, tandis que ceux de la grande majorité des États sont élus par le peuple [3] pour un terme qui varie entre deux à douze ans. Il paraît donner des résultats médiocres quand ils ne sont pas mauvais [4]. On peut invoquer à son appui deux ordres de

1. Discours de M. Guyot-Dessaigne, ministre de la Justice, à la Chambre des députés, séance du 24 février 1907.

2. Décret du 16 août 1790, loi du 27 novembre 1790, décret du 14 octobre 1792, du 14 ventôse an III, loi du 19 fructidor an V.

3. Dans 31. Dans 5, ils sont désignés par la Chambre des représentants et dans 8 nommés par le gouvernement (Bryce, *American Commonwealth*, t. I. p. 505).

4. Voir le bilan des tribunaux électifs des États-Unis, que trace Bryce, p. 508-511.

considérations, les unes théoriques : il serait une manifestation de la souveraineté nationale et la conséquence logique de la séparation des pouvoirs; les autres pratiques : il assurerait cette séparation en donnant à la magistrature une autonomie complète, il rendrait la justice plus humaine et plus populaire, en faisant de ses organes les délégués des justiciables, choisis par eux parmi les hommes qui leur inspireraient confiance.

Le premier argument aboutirait à faire élire, par le peuple, tous les fonctionnaires, à commencer par le président de la république et les ministres. On ne voit pas en effet pourquoi les agents du pouvoir exécutif ne dépendraient pas, eux aussi, directement et exclusivement du peuple souverain.

Le second suffirait à condamner la réforme projetée. Soumettre les juges aux préjugés, aux appétits et aux rancunes de la foule, c'est, dans un pays qu'anime l'esprit de parti et que déchirent les factions, mettre la passion et l'intérêt à la place de la justice. Les candidats recevraient mandat de ne pas appliquer telle loi impopulaire dans le ressort où ils devraient exercer leur juridiction, ou au contraire de refuser à une catégorie de justiciables l'exercice de certains droits; tout au moins seraient-ils tentés de donner aux lois une interprétation étroite ou extensive suivant le cas. C'est, dit-on, ce qui s'est passé à diverses reprises aux États-Unis. Dans quelle situation seraient-ils lorsqu'ils devraient juger un partisan ou un adversaire? Pour résister à la pression de la majorité et à la tyrannie de ceux qui les font voter, il faudrait des héros. Est-il besoin enfin de démontrer que, pour exercer un métier aussi technique, celui de juger, la confiance des électeurs est un titre insuffisant et qu'il serait tout aussi raisonnable de faire élire au suffrage universel les médecins ou les ingénieurs? Oui, puisqu'il a été souvent soutenu « qu'il est beaucoup plus facile de choisir un juge, interprète de la loi écrite, qu'un député chargé d'écrire la loi [1] ».

Répondons que les lois qui émanent de l'initiative parlementaire sont presque toujours obscures, incomplètes et incohérentes, ce qui rend leur application fort difficile, que les codes en vigueur dans tous les pays ont été préparés par des techniciens, et que leurs règles ont été précisées, complétées

1. Jules Simon, *la Liberté politique*, 3e édition, p. 187.

et adaptées aux besoins de la pratique par la jurisprudence.

Beaucoup plus acceptable est l'élection des magistrats ou tout au moins leur présentation à la nomination du chef de l'État par certains corps ou par certaines catégories de personnes.

En France, les juges des tribunaux de commerce sont élus par les commerçants, et les conseillers prud'hommes par les patrons et les ouvriers. Cette dernière institution fonctionne aussi mal que possible, les prud'hommes ouvriers opinent toujours en faveur des ouvriers, conformément au mandat impératif qu'ils ont reçu à cet effet, ce qui oblige les prud'hommes patrons à opiner, systématiquement, dans le sens opposé. Les tribunaux de commerce n'ont jamais mérité le reproche de partialité, ils donnent des résultats qui diffèrent beaucoup suivant les localités et qui sont généralement médiocres, mais dont les justiciables ne se plaignent pas trop. En Suisse, le Conseil fédéral élit les membres du tribunal fédéral, et dans plusieurs cantons, les juges sont élus par le Grand conseil. En Belgique, les juges de paix et les juges des tribunaux sont nommés directement par le roi. Les conseillers des cours d'appel et les présidents et vice-présidents des tribunaux de première instance de leur ressort sont nommés par le roi sur deux listes doubles, présentées, l'une par la cour, l'autre par les conseils provinciaux. Les conseillers à la cour de cassation sont nommés par le roi sur deux listes doubles présentées l'une par le sénat, l'autre par la cour. Dans les deux cas les candidats portés sur une liste peuvent l'être également sur l'autre. Toutes les présentations sont rendues publiques au moins quinze jours avant la nomination [1].

Un corps composé de jurisconsultes nous semblerait mieux qualifié qu'une assemblée politique pour exercer le droit de désignation ou de présentation. On a proposé à diverses reprises de confier ce droit aux corps judiciaires eux-mêmes. Telle est la pratique observée dans les Pays-Bas et au Chili. L'objection qu'on a adressée de favoriser le népotisme serait sans objet si les nominations, les promotions étaient faites par une commission composée, non seulement de magistrats

1. Constitution belge, art. 99 et suiv., lois des 18 juin et 22 février 1892.

tels que des conseillers à la cour de cassation délégués par leurs collègues, mais encore de professeurs de droit, de délégués des conseils de l'ordre des avocats et de membres de la section de législation de l'Académie des sciences morales et politiques.

Quel que soit le procédé adopté, il devrait être combiné de façon à ne plus laisser l'accès de la magistrature entre les mains du gouvernement. Tant que le ministre de la justice disposera à son gré des postes judiciaires, les abus continueront : l'intrigue exclura le mérite, les exigences de parti primeront les considérations professionnelles ; les recommandations et les protections régleront les nominations et l'avancement.

***

Supposons la désignation des magistrats faite par une commission composée d'hommes compétents et à l'abri de toute ingérence gouvernementale ou parlementaire. Un grand progrès serait réalisé, mais la réforme resterait incomplète aussi longtemps que l'avancement n'aurait pas été supprimé. Lors même qu'on remettrait le soin de faire les promotions à la commission chargée des nominations, on ne préviendrait ni l'intrigue ni la faveur : les magistrats continueraient à s'efforcer, par d'habiles démarches, d'obtenir un meilleur poste. Sans doute ne soupçonnerait-on plus leur indépendance, puisque les politiciens n'exerceraient plus d'influence sur leur carrière, mais leur dignité serait compromise et leur prestige diminué par de telles sollicitations.

Il faudrait donc que les postes judiciaires fussent tous sinon égaux, tout au moins répartis, ainsi qu'ils le sont en Angleterre, en un très petit nombre de classes : trois ou quatre au maximum. Leurs titulaires n'auraient aucune chance de promotion ou d'augmentation, ils devraient avoir manifesté leur savoir, leur talent et leur caractère dans l'exercice d'une des professions auxquelles la science juridique est nécessaire.

Où trouver de tels hommes? Parmi les avocats les plus réputés par leur capacité et leur honorabilité, les professeurs des facultés de droit et aussi, dans une certaine mesure, les avoués et les notaires, enfin — mais l'idée est discutable — parmi

les magistrats du Parquet qui d'ailleurs, dans la nouvelle organisation, ne seraient plus des magistrats. La première de ces sources serait naturellement et de beaucoup la plus abondante. La magistrature et le barreau ne seraient plus deux carrières parallèles ; la première, qui aurait cessé d'être une carrière, récompenserait comme un suprême honneur ceux qui, encore jeunes et actifs, se seraient illustrés dans le second. On ne verrait plus un maître célèbre et opulent traiter avec une condescendance nuancée de quelque hauteur, les magistrats obscurs et besogneux devant lesquels il plaide. Sans doute l'art de plaider est assez différent de l'art de juger. Partial par définition autant que le lui permettent la véracité et la loyauté dont il ne doit jamais se départir, l'avocat s'efforce de mettre en lumière tout ce qui rend sa thèse vraisemblable ; ses qualités essentielles sont l'habileté procédurière, le facilité de travail, la clarté, le talent d'exposition. L'idéal du juge est la vérité absolue; pour la découvrir, le bon sens, l'esprit critique, un jugement ferme et solide lui sont surtout nécessaires. Mais l'expérience démontre qu'après avoir longtemps joué l'un de ces rôles, on n'en est pas moins apte à remplir l'autre. Chaque jour des avocats remplacent un juge ou un conseiller empêché de siéger à l'audience. D'éminents magistrats ont quitté le barreau après y avoir passé de longues années et inversement.

Inutile d'ajouter que cette réforme aurait pour condition un remaniement complet des ressorts judiciaires, la suppression de la majeure partie d'entre eux et une réduction considérable du nombre des magistrats qui seraient appelés à siéger dans les tribunaux ainsi réduits. Les membres oisifs du corps judiciaire étant éliminés, la péréquation du travail permettrait de réaliser celle des fonctions.

Un fâcheux préjugé a fait confier dans tous les pays, sans excepter même l'Angleterre, les affaires dont l'objet pécuniaire est peu élevé, à des juges du dernier degré ou même à des hommes dépourvus de toute instruction juridique, et que rien n'a préparés à juger. Quoi de plus lamentable que nos juges de paix, quelle triste justice ils rendent et, pourtant, quelles qualités exceptionnelles exigent leurs fonctions, dont on peut dire qu'il n'en est pas de plus délicates ni de plus

importantes ! Les petits procès sont infiniment plus nombreux que les grands et bien plus difficiles à juger parce qu'ils sont presque toujours mal préparés et mal défendus, et que les éléments de leur solution sont d'ordinaire insuffisants. Et pourtant les justiciables de petite fortune ont, tout autant que les autres, droit à une bonne justice. Quelle que soit la valeur du litige, un mauvais jugement a pour effet d'encourager l'injustice et d'indigner ou de démoraliser ceux qui connaissent les faits de la cause. La vie sociale est un tissu de rapports de droit d'une valeur minime, et il importe à sa sécurité et à sa tranquillité qu'ils soient, en cas de contestation, dénoués équitablement, sagement, conformément à ce que les parties ont dû prévoir. Comment donc cette mission peut-elle être considérée comme inférieure et pourquoi ne serait-elle pas confiée à tous les magistrats, même aux plus éminents?

Les nouveaux magistrats siégeraient le plus souvent seuls, ainsi que le font maintenant en France les juges de référé et les juges de paix. On sait que la pluralité des juges de première instance et d'appel n'est guère qu'une apparence derrière laquelle le président, qui en réalité prend les décisions, met à couvert sa responsabilité. Le système du juge unique permettrait d'écarter l'objection faite à la suppression de tribunaux inoccupés. Lorsque le nombre des magistrats aurait été réduit dans une forte proportion, il en resterait suffisamment pour qu'il s'en trouvât toujours là où, soit des affaires urgentes, soit des instructions pénales réclameraient des mesures immédiates et une prompte décision. Il suffirait pour cela qu'ils travaillassent tous.

***

Nous ne nous faisons aucune illusion sur les obstacles actuellement presque insurmontables qui s'opposent à la réalisation de ces idées. Il s'agit d'assurer l'indépendance et l'autorité du corps judiciaire dans la société moderne, de le placer au-dessus des luttes de partis, des brigues politiques et des mouvements de l'opinion, de lui donner pour seule règle la loi, pour seul guide la justice. Cette réforme ne se heurterait-elle pas aux intérêts qui profitent des abus qu'elle

terminerait et aux préjugés sur lesquels ces abus s'appuient : esprit de domination des hommes au pouvoir, résistance des localités qui considèrent leur justice de paix, leur tribunal ou leur Cour d'appel comme une propriété communale, et surtout méfiance, hostilité, irrespect traditionnel du public pour les « chats fourrés » ? Il faut enfin compter avec le pouvoir des mots. Que répondre à ceux qui reprocheraient à la nouvelle magistrature d'être une caste?

Dans un moment où tant de réformes urgentes sont sur le chantier : réorganisation des finances, de l'armée, de la marine marchande, refonte des lois sur le travail, etc., est-il bien opportun d'entreprendre une œuvre aussi vaste et aussi difficile, dont l'accomplissement rencontrerait tant de résistance et dont le besoin n'est pas sérieusement senti, car bien rares sont les esprits que choque l'étroite subordination de la magistrature au pouvoir exécutif?

Tout au moins pourrait-on apporter à l'organisation actuelle des améliorations de détail qui prépareraient la voie à une réforme plus radicale, soit : 1° le rétablissement, définitif cette fois, du concours institué en 1875 et en 1906 et qui fut alors supprimé presque immédiatement parce qu'il ne permettait pas à la faveur de s'exercer; 2° la magistrature assise et le Parquet devenus deux carrières distinctes sans possibilité de passer de l'une à l'autre ; 3° un relèvement sérieux de traitement ; 4° la simplification de la hiérarchie, une dizaine de traitements différents au lieu de vingt-trois ; 5° l'avancement accordé suivant l'ordre d'un tableau dressé par la Cour de cassation ou tout au moins par une commission permanente.

Ces changements n'ont rien de révolutionnaire ; ils ne porteraient pas atteinte aux situations acquises, et l'on peut espérer que l'opinion, qui a, depuis la guerre, accueilli sans s'émouvoir des changements autrement importants, n'y verrait aucune difficulté. Il en résulterait, après quelques années, un corps judiciaire mieux composé, moins soucieux d'avancer et plus indépendant.

PIERRE ARMINJON

LES ARTS ET LA VIE

Les Salons officiels d'Art au printemps.

Pour renouveler le fastidieux compte rendu des Salons que toute grande Revue se croit en devoir de donner à ses lecteurs, il serait amusant d'imaginer un Saint-Victor, un Théophile Gautier ou même un Albert Wolff vivants encore, et de pasticher leurs critiques ; à ce jeu, M. Marcel Proust serait maître, mais ce travail offrirait de grosses difficultés et bien vaines, car un Salon de 1920 a beaucoup moins de ressemblance avec ceux de jadis, qu'une salle de cinéma avec l'Odéon du temps d'Augier. Il faudrait se demander dans quel camp se tiendrait chacun de ces hommes de lettres. Continueraient-ils de prendre au sérieux les devoirs académiques de la *Société des Artistes français*, se lasseraient-ils ou non des redites de la *Nationale*, ou, à l'instar de nos mondaines, du Bel Esprit, seraient-ils à l'avant-garde? Je vois mal, je l'avoue, Charles Baudelaire du côté de M. Vauxcelles, ni même favorisant, de son appui, ce criminel snobisme post-guerrier qui consiste à écrire que *les Fourberies de Scapin* sont mieux jouées aux Vieux-Colombier, et mieux comprises et interprétées par M. Copeau, que par M. Truffier à la Comédie-Française. Je dis « qui consiste à écrire » — mais non pas à penser, car Dieu sait ce qu'il en est quand le coupable est seul avec lui-même; aussi bien, n'est-il point,

hélas, d'ingéniosités de mise en scène, de respect littéraire du texte, de gloses autour d'une représentation donnée sur des tréteaux d'art — et loin du boulevard — qui balancent le manque de talent de l'acteur principal et ses prétentions de rénovateur. De même pour les expositions particulières (petites manifestations quotidiennes de plus en plus nombreuses) les absurdes préfaces de catalogues, dues à la plume d'écrivains fameux, on se demande qui elles peuvent encore leurrer... si ce n'est le riche oisif, peu cultivé, qui, « mesmérisé », s'abonne au théâtre d'avant-garde, ou achète des peinturlures recommandées, par des critiques fameux, dans des magazines ou des livres qu'il est flatteur de prétendre qu'on a lus.

Néanmoins, et si dédaigneux qu'un Baudelaire ressuscité pût l'être des conducteurs actuels de la pensée française, conscient des prodigieuses circonstances où l'Art éternel semble être en voie de s'obscurcir, l'avisé critique du second Empire, le découvreur de génies chercherait ailleurs que dans les Salons officiels les œufs de nos merles blancs.

Croyez-vous qu'il reviendrait plus enrichi des autres galeries? Oui parfois, quoique très rarement, il est vrai ; mais amusé, du moins, ce qui ne serait pas son cas, au retour du Grand-Palais des Champs-Élysées, où toute personne sincère, à moins d'avoir la passivité d'un brigadier de gendarmerie en tournée de service, s'écriera : « C'est la dernière fois qu'on m'y repince ! »

Néanmoins, nous y retournerons l'an prochain et autant d'avrils que le ciel nous réserve d'en voir reverdir et Baudelaire est sourd à ma voix. Il ne m'accompagnera pas dans mes randonnées aux Salons.

On se sent profondément pénétré de l'importance qu'a la mission du « Salonnier » quand un directeur de grande Revue vous commande, pour une date fixe, *un Salon* — et cela sans rire ! Il reste donc un public qui souhaite de savoir si la France a toujours une forte école de sculpture, des peintres d'histoire, des portraitistes.

Je voudrais diviser cet article selon l'ordre classique — ou à peu près — mais j'avoue renoncer, de parti pris, à la gravure et à l'architecture — d'ailleurs assez peu fournies dans leurs sections.

Et nous passerons d'une Société dans l'autre, par le guichet du premier étage, tout proche du Cormon qui soulève tant de boucliers — et met en communication les A. F. avec ceux de la *Nationale* — permettant au critique, quand il est trop las de ceux-ci, de se rafraîchir auprès de ceux-là. Illusion très courte !

*
* *

La Sculpture à la Société des A. F.

Néanmoins, du gigantesque jardin de la sculpture, piste des concours hippiques et quartier de cavalerie en temps troublés, ou du rez-de-chaussée silencieux et morose où les statuaires de la *Nationale* frissonnent, du côté avenue d'Antin, il n'y a pas à hésiter : tout le talent réside sous la coupole où s'abritait Rodin, où Dalou fut chez lui, comme Bartholomé, Bourdelle, Lenoir, Paul Paulin, tant d'autres encore et, parfois en automne, Mayol et ce Joseph Bernard dont la figure de bronze (la jeune porteuse d'eau) aujourd'hui au Luxembourg est un des plus exquis chefs-d'œuvre contemporains et digne de l'antiquité.

Aux Artistes français, à part M. Landowski, qui du moins s'applique à donner du style à la nudité de l'athlète Carpentier et au masque du bon Paul Adam, on est dans l'embarras pour parler des Foch, des Edith Cavell, des Paul Deschanel, des petites Alsaciennes envoyant un baiser de bronze aux Morts pour la Patrie, aux « Amoureuse extase », aux milliers de bustes, bibelots genre milieu de table, ou sujet pour tombe glorieuse dont le mauvais goût le dispute à l'insuffisance technique. — Tout cela ressortit à l'esthétique de M. Cormon et de Diogène-Ulysse-Napoléon Maillart — de la Chaussée des Bois de l'Écu (Oise), Prix de Rome, peintre d'histoire, et le professeur de deux cent mille lauréats des concours. Il vit encore et peint comme à son printemps.

Songez que toute sous-préfecture à un jeune artiste au moins donne naissance, qui, pensionné pour étudier le modelage à l'école de la rue Bonaparte, exécutera pour sa ville natale un groupe commémoratif de 70, de Gambetta, et doré-

navant de l'*Épopée mondiale*. Nous notons *Liberté, Égalité, Fraternité*, trois femmes dans une niche par M. Max Blondat; l'*Humanité en marche* d'un M. Villeneuve qui ne la suit pas. Beaucoup de savoir-faire inutilisé, dans le *Coureur de Marathon* de M. Jarl Vigg; dans le *Poilu* vigoureux et sobre de M. Costa; le *faune et la femelle* de M. Sartorio; la *Terre de France* de M. Réal del Sarte; l'*Ame du Sol qui salue les Morts*, par mademoiselle Meria; le monument Paul Déroulède, et notons qu'un nouveau-venu, M. Dardé, a tellement de muscles qu'on souffre d'avance pour le marbre, ou toute autre matière qu'il traitera; mais il est né, semble-t-il, sculpteur — quoique sa tête de femme-épave, dans un nœud de reptiles grouillants, d'un cauchemar dantesque, m'inquiète quant au goût de cet homme « tempérameneux » et littéraire comme le peintre Marcel Béronneau.

Quoi qu'il en soit, cette section de sculpture pour cimetières et places publiques de bourgades, elle a sa raison d'être, à en juger d'après l'expression satisfaite des charmants petits soldats bleus qui, autour du 1er mai, venus à Paris pour nous défendre contre le Soviétisme, dans leur jolie tenue nouvelle, le bonnet de police sur l'oreille, lourds et graves, contemplaient la binette marmoréenne ou métallique de M. Clemenceau; du général Fayolle, du général Gallieni; de M. Courteline par l'illustre Sicard; le Debussy peu ressemblant de M. Calvet, ou le bloc savonneux d'où émerge la tête convulsée du (souriant, en général) M. Herriot. Et des nus féminins retiennent, un peu partout, se détachant sur des arbustes, l'attention des défenseurs de l'ordre public, heureux d'être casernés si près de la Beauté!

*
* *

La Sculpture à la Nationale.

A la *Nationale*, au lieu d'une rétrospective de l'élégant féministe Carlès et du probe mais intéressant Raoul Larche, que nous offrent les A. F., nous avons une rétrospective de quelques gloires de la sculpture française du XIXe siècle.

Cette assez belle section, avec sa rétrospective de Rodin, de Dalou, nous prouve une fois de plus que Rodin est à son meilleur, et vraiment grand quand il ne « style » pas ; Dalou, moindre tempérament, est plus à louer, par contre, quand il « style » — ce qu'il nous raconte étant moins intéressant que ce que Rodin nous dira. Et, s'il ne se cramponne pas au souvenir d'un maître, Dalou retombe dans le lieu commun. Il n'en reste pas moins un des grands portraitistes de la sculpture.

« Voilà ce qui n'advient jamais au maître Bourdelle, pensent déjà nos jeunes critiques. Est-il assez magistral ! Quand est-ce que le gouvernement lui fera décorer l'extérieur et les catacombes du Panthéon? Bourdelle est cécropien ! »

Sans doute, on voudrait voir les pouvoirs allouer une pension à vie à ce grand décorateur. Mais, quant au reste, certains ont-ils des doutes, et se demandent si l'on ne se lassera pas bientôt de ce « formidable », de cette stylisation archaïque et « cécropienne », disent-ils, un peu trop systématique, à quoi Bourdelle, chaque jour davantage, s'entête. Bourdelle nous rappelle un peu cet Epstein, illustre statuaire américain de Londres, et auteur du tombeau d'Oscar Wilde. Alors, ce puissant artiste faisait encore le morbide et le primitif; il se dégage aujourd'hui de cette affectation d'époque, comme j'ai pu récemment m'en rendre compte, à Londres. La *Force et la Volonté* et la *Victoire* de Bourdelle (monument au général argentin Alvear) ont incontestablement du style, de la grandeur, si comparés aux travaux d'un Antonin Mercié, mais ce Style et cette Grandeur, sont-ils bien « authentiques »? La tête du poète Adam Mickiewicz n'est qu'un bibelot cécropien amusant; le buste de M. Anatole France, égyptien comme Cécrops qui s'en vint fonder les douze bourgs d'Athènes, est irritant, pour le maniérisme conscient, littéraire, pour la stylisation concertée qu'y a mise notre grand sculpteur, ce Bourdelle, l'auteur de si étonnants masques, qui est capable de ressemblances si humainement héroïques. Le visage de M. France, par Bourdelle, est étudié, dans certaines parties, avec un sens aigu du caractère ; mais ne fût-ce que les yeux, « cécropiennement » stylés, blancs comme la pierre, quelle erreur, ceci, dans l'image d'un homme

dont la profondeur et le noir du regard sont une des plus frappantes particularités ! L'*ingénuité* et la *naïveté*, chez nos « chevaux de retour » de l'art, comme chez nos débutants précieux, tant mieux pour ceux qui pensent les goûter. Moi je préfère les bustes par M. le docteur Paul Paulin, le stomatologiste ; ah ! l'excellent portrait de monseigneur Baudrillart, et surtout celui de M. Ungemach de Strasbourg ! Voilà d'excellentes effigies !

***

La Peinture à la Nationale.

Comme à la section de sculpture, encore des rétrospectives. Effrayantes, celles-là ! Je ne tiendrais pas à voir la mienne ! Le pauvre Cazin, qu'est-ce qu'il reste de lui? Et de Roll? Un désastre... Quant à Braquemond, nous savions ce qu'il en était, et en dépit des Goncourt! C'était un bien pauvre dessinateur. Pourquoi prétendre nous faire connaître ces fondateurs de la Société Nationale, s'ils nous sont ainsi présentés? On pourra leur opposer les noms de Puvis de Chavannes et d'Alfred Stevens qui évoquent, certes, bien des souvenirs, avec leurs tableaux d'une grande beauté et perfection de technique, mais l'occasion de cette rétrospective ne m'apparaissait point une de celles sur quoi l'on doive, d'enthousiasme, bondir. Ces hommages-là constituent des expositions incomplètes, la plupart du temps, les numéros en sont réunis comme au hasard, si bien que le défunt auteur ressuscitât-il, il maudirait les organisateurs de son triomphe. Au bref, à part deux chefs-d'œuvre comme la femme à la robe jaune (*Retour du bal*) et la savoureuse *Femme à la harpe* (je crois madame Stevens, un bouquet à la main), dont l'harmonie piquante pallie une niaiserie dans la présentation, il n'y a là que morceaux trop raffinés, agréables, mais qui, même achevés « bouclés », comme *Chant passionné*, demeurent des tableaux de marchand du second Empire, de la bimbeloterie supérieure. Le grand carton et les quelques études de

Puvis de Chavannes qu'on expose n'ajoutent rien à sa merveilleuse sainte Geneviève du Panthéon.

J'aurai pas mal à dire, sur lui et sur les hommes de la première « Nationale », les fondateurs de cette société qui fut si alerte, Carolus, Meissonier, Rodin, Carrière, Dalou, mais aussi, les Cazin, les Duez, qui, si tristement, en revenants honteux, dirait-on, et trop discrets, peut-être, hantent cette année les salles de l'avenue d'Antin. Ces artistes, ils avaient du moins de l'amour, des principes et des convictions. J'ai failli être tué (révérence parler !) par M. Carolus, pour avoir soutenu les premiers envois de Maurice Denis et de Charles Conder, au jury. Alfred Stevens ne me salua plus, soudain, parce que, selon lui, je « copiais Whistler » et qu'au lieu de peindre en pleine pâte, comme il enseignait, je gâchais, disait-il, les dons qu'il voulait bien me reconnaître. Les peintres de ce temps-là se brouillaient, pour des raisons qui feraient sourire aujourd'hui ; de s'inspirer d'un maître vivant, c'était alors tenu pour un larcin, bien différemment de ce que pensent ajourd'hui les jeunes, qui se copient tous l'un l'autre.

Mais nous retrouverons, une autre fois, Alfred Stevens, le grand technicien. Quant à Carolus, signalons de lui une jolie tête, son étude d'après Eugène Manet, et une autre d'après sa mère, une brave femme, en bonnet blanc. Tous les hommes de ce temps-là, quand ils étaient sincères, faisaient d'admirables morceaux ; Meissonier, insupportable quand il costume ses modèles en mousquetaires ou arquebusiers, est exquis, s'il se représente à cheval, sur la plage d'Antibes, ou s'il dessine le portrait d'un ami. Je ne vais sans doute pas me concilier les sympathies de nos jeunes esthètes en entreprenant la défense d'un pareil peintre. Mais est-ce que la manière, l'intolérable et déjà fatigant procédé de composition, d'interprétation de la nature, si spéciale aux *Salons d'Automne* et des *Indépendants*, ne sont pas aussi arbitraires et conventionnels que la mascarade et la friperie d'un Ernest Meissonier? La *Nouveauté* n'est jamais qu'un changement dans le maquillage de la *Convention*.

*
* *

Les Portraits à la Nationale.

Dans l'ancienne Société Nationale, les portraits avaient une faveur particulière. Dagnan-Bouveret, Boldini, La Gandara, J.-S. Sargent, mademoiselle Breslau, Besnard se partageaient les faveurs des gens du monde. Qui les remplace aujourd'hui? Le pinceau de mademoiselle Breslau est aussi mâle et en forme qu'il y a vingt ans; madame Boznanska est immuable; M. Besnard, ce Massenet de la peinture, réussit toujours à rendre les formes pleines des femmes entre deux âges, ou la chair délicate des jeunes filles aussi bien que le bistre d'un jeune prince hindou ou que la pourpre des prélats. S'il y a une nouveauté dans le portrait, c'est M. Kess Van Dongen qui l'apporte, à la grande joie des jolies femmes assez sûres de leur beauté pour ne pas craindre une déformation aussi « artiste » et que l'on eût autrefois qualifiée de libelle. J'ose à peine répéter, pour l'avoir si souvent dit, que cet artiste me semble ressusciter Boldini et La Gandara. Ses admirateurs semblent être de la même qualité que ceux que retinrent ses illustres aînés. Bien différents comme art et comme clients les solides portraits de M. Jean de Gaigneron. Quand Jean Cocteau disait, l'an dernier, du portrait de la princesse Lucien Murat, par Gaigneron, que le Louvre est tapissé d'ouvrages de ce genre-là, j'ignore quelle était son intention — bienveillante ou non? Mais Cocteau accordait le plus grand éloge à Gaigneron, qui, à peu près seul, aujourd'hui, dans sa génération, possède l'ingénuité « authentique », l'honnêteté froide et nue, l'une des meilleures qualités du portraitiste, si celui-ci sait, de plus, peindre et construire une figure. Quant à Bernard Boutet de Monvel, il a bien du talent, peut-être est-il un peu trop photographique dans la forme, ou abuse-t-il de ce que l'espace appartienne à tous pour en détenir une trop vaste tranche quand il exécute le portrait d'un ou de deux hommes de sport, avec animaux, chiens plus volontiers. Mais quand ces hommes sont MM. Jean

Boussingault et André de Segonzac, je ne me plains plus ! Depuis le Salon de 1920, je connaîtrai donc leurs figures à ces bons artistes, comme si vifs je les avais vus. Sympathiques et bien beaux. La composition du groupe est assez magistrale.

Il faut ajouter à ces quelques noms de portraitistes, le minutieux Werts, le truculent et cavalier Raymond Woog, bien dans la tradition des magazines anglais et des « *Christmas numbers* »; Thadée de Styka qui sait « racer » comme Laszlo, une main fuselée de gentilhomme et un col de lévrier, ainsi qu'on en voit dans son auto-portrait. Parmi les grandes célébrités du portrait, il faudrait encore citer miss Cecilia Beaux, l'émule de Sargent, venue en Europe à dessein de faire poser S. E. le cardinal Mercier; miss Cotton, avec son portrait de madame Patrie. Certaines personnes ont crié au scandale à propos de l'achat par l'État d'un portrait par madame Romaine Brooks, milliardaire américaine, qui encombre déjà le Luxembourg d'un portrait maladif du poète d'Annunzio. M. Gervex reste toujours lui-même dans la peinture de guerre comme dans ses nus élégants ; les gens du monde seront attendris par le triple portrait du Commandant V... et de ses deux fils, poilus, avec le somptueux cadre à emblèmes or qui relient ces têtes de héros.

Nous ne serons point quittes avec la S. N., que nous n'ayons signalé, toujours aux têtes de pont : Edmond Aman-Jean, dans ses « Intimités » et dans son genre décoratif, avec une *Amphitrite*, aussi particulière à lui que ses rêveurs portraits, dont s'inspire M. Ernest Laurent, sans atteindre à ce style, que j'appellerais transitoire de l'impressionnisme au traditionalisme moderne, et dont la S. N., avec Puvis de Chavannes, a favorisé le développement. M. Ménard tient encore impassiblement pour ce genre ; je ne sais rien de plus concluant, parmi toutes ses affirmations passées et présentes, que ses *Pâtres*, ni que sa *Ferme de Pæstum*. Il est véritablement heureux, pour un homme en pleine maturité, de planer ainsi au-dessus de la peinture contemporaine, les yeux fixés sur la Beauté, tels que je les lui voyais, à Pâques, dans son Bois Sacré de Varangeville, étudiant, contemplant du faîte d'une échelle double, mais fragile, le miraculeux italiano-américain poème

de couleurs et de lignes, que la Normandie nous offrait, cette fin de journée-là.

Et que dire, qu'on n'ait déjà célébré, de la poétique crépusculaire et tremblotante de M. Le Sidaner? De M. Lebasque? De M. Legout-Gérard? De M. Warroguier — dont le sens mesuré corrige et adapte les turbulences de M. Dufy et celles de M. de Vlamenck? M. Rarbovski triomphe toujours avec ses fleurs ; M. Louis Picard nous rappelle les premiers succès de la S. N. ; comme MM. Guignard, Alexandre Harrisson, l'excellent paysagiste, Moullé, Iwill, miss Davidson, madame Galtier-Boissière, Eugène Dauphin, Dauchez, Prinet, Auburtin, dont l'*Idylle*, délicieusement turquoise et aigue-marine, fait partie d'un ensemble pour le Conseil d'État, qu'on n'aurait pas cru si enclin au symbole et à la pastorale... Et les bons Belges Willaërt, Baërtson et Arminia Babaïcan-Carbonell, et Matteo Battaglia, et Émile Barrau, Alaux, Ablett, Baugnies, et la « nature-mortiste » de notre enfance, madame Annie Ayrton, toujours égale à elle-même, et ce Rupert Bunny, qui se renouvelle encore à son âge, par la contemplation des magasins Poiret !... Albert Dagneaux peint comme au temps de Roll et de Damoye. On ne peut pas sans émotion lire tant de signatures, toujours fraîches sur le livre d'or de la S. N., c'est Étienne Dinet, le Cennino Cennini, ou le Van-Eyck de la peinture à l'huile ; c'est Louis Dumoulin, ancien peintre du ministère de la Marine, l'Auguste Durst des moutons et des fermes brayonnes ; Maurice Eliot, Georges d'Espagnat, Albert Fourié, Lévy-Dhurmer, Léon Garraud, l'honnête et bon figuriste ; Gilsoul, Giran-Max, Wilfrid de Glehn, Jean Gounod, Gumery, Guiguet, Osbert, Ottmann, Aimé-Perret, Premio-Réal (ex-Dreyfus-Gonzalès), Rixens, Rosset-Granger, Jean-Jacques Rousseau, le joyeux animalier de Sainte-Marguerite-sur-Mer.

Il ne faut donc plus se demander où sont les Neiges d'antan ; tout le firmament de l'ancienne « Nationale » brille encore des mêmes feux. Seule, la fâcheuse mode pourrait empêcher les coureurs d'expositions d'avouer ce fait. Mais pourquoi Zacharie-Zacharian fait-il défaut?

*
* *

Section d'Art religieux.

M. Henri Cochin, président de la *Société Saint-Jean*, et qui a organisé la « Section d'Art religieux », nous présente un Maurice Denis et des Devallières malheureusement sans grande importance et qui sont ce qu'on appelait autrefois des cartes de visite.

Les panneaux religieux de Lucien Simon ne se trouvent pas dans la Section Cochin. Ces tableaux (on les juge bien mal au Salon !) si forts d'exécution, si savamment composés, s'ils n'ont pas obtenu le succès qu'a rencontré la scène bretonne du même artiste, c'est sans doute que le style est resté flottant entre la réalité et la convention décorative — plus indispensable dans une église que partout ailleurs.

Quant à Maurice Denis, on sait l'admiration que je professe pour ce décorateur de génie. Il est de lui des ouvrages plus significatifs que son panneau un peu sec et désaccordé comme couleur, de l'église de Gagny. Son vitrail pour l'oratoire de sa propre demeure est d'un dessin admirable. Mais laissez-moi d'abord, puisque les mots *ingénuité* et *naïveté* ont été prononcés, laissez-moi vous signaler dans la section religieuse un tableau que je voudrais avoir fait, sinon voler nuitamment : c'est la Madone de madame Peugnez, *Cause de notre joie*. Denis, à son meilleur, n'a jamais rien conçu de plus émouvant, de plus angélique. Ces bambins autour de la Vierge Marie (ravissante figure !) ne sont pas de petits sots d'imagerie pieuse, mais d'exquises petites silhouettes séraphiques en jupes à carreaux et en knickerbokers de la Belle Jardinière. Pourquoi cette convention néo-impressionniste Saint-Sulpice n'est-elle pas outrageante? Ah !... voilà le mystère ! Je range auprès de cette chère madame Peugnez, que je voudrais connaître, les aquarelles de madame Lucien Simon, celles de ma jeune amie, madame Charlotte Aman-Jean, née Simon. Voilà des âmes de primitif, des sensibilités d'un bon métal et des natures un peu comme celles de Henri Rousseau (le douanier). J'écrirais volontiers le nom de madame Crespel, l'une encore

de ces âmes pures — et sœur de madame Lucien Simon — sur la liste des « authentiques ».

L'on eût aimé voir, dans cette section aussi, l'émouvante *Douleur au pays de la mer*, de Charlotte Cottet. Je ne me rappelais plus que cette toile fût aussi pathétique et belle. (Mais on me dit que celle-ci serait une seconde version exposée pour la première fois.) Cottet serait-il de ces « happy few » dont on dit, après des années de silence ou d'injurieuses condescendances : « Il était plus grand peintre que nous ne le croyions. » Dans la *Douleur au pays de la mer*, il y a beaucoup plus à louer que la composition et que la façon dont la mise en scène parle aux sens : c'est le dessin maladroit mais singulièrement expressif, de beaux volumes, une arabesque décorative, dans son réalisme fruste, arrondi parfois ; c'est aussi un don de peintre, plus sain, plus vigoureux que nul autre de sa génération, et du groupe d'où Charles Cottet est sorti, c'est-à-dire du néo-impressionnisme.

Quitte à sembler très vieux jeu, je n'hésite pas à le dire : je préfère cet art-là à celui de M. Flandrin, dont la *Jeanne d'Arc* obtient tant de succès à la Nationale. Pour moi, cette peinture claire et plâtreuse, ces formes molles ne sont que mélange et superfétation de feu Roll et de Maurice Denis, d'où effet de surprise assez « drôle ». Je vois très bien ce qu'aurait pu être Cottet, s'il s'était plié à la discipline des « Indépendants » — laquelle est plus dure qu'aucune autre. Ce Cottet dont on feint d'ignorer l'existence, il sera vraisemblablement, plus tard, classé avec des artistes qui auront été appelés parfois si drôlement « importants » — pour se servir d'un langage un peu démodé.

***

La Peinture à la Société des A. F.

Je ne sais ce que Baudelaire aurait dit, m'eût-il accompagné lors de ma première visite à la *Nationale* ; mais il aurait, sans doute, comme moi, pris du plaisir, car on en prend toujours, lors d'une première visite à un Salon. Tout vous y semble frais, piquant, d'abord ; Baudelaire aurait vraisem-

blablement eu des points de comparaison avec de la « vraie peinture » — et son dépit se serait peut-être traduit en langue verte ; mais aux A. F. ! Là plus de références ! Nous ne sommes plus chez des peintres à la façon que nous avons accoutumé de les concevoir, mais bien dans une région spéciale, sous un climat dont les savants devraient nous expliquer ce dont est faite l'atmosphère. Cette question vaudrait d'être élucidée.

Hâtons-nous de célébrer la parfaite distraction que nous réservaient les salles du Grand-Palais (Nord-Est) et l'enchantement de retrouver au catalogue les noms, puis sur les murs, l'ouvrage de tant de vieilles célébrités locales, telle mademoiselle Louise Abbéma, qui, dans notre enfance, peignait des effigies de Sarah-Bernhardt et autres pensionnaires de la Comédie-Française. L'A d'Abbéma était la première lettre du catalogue qui nous apprenait qu'elle était née à Étampes et qu'elle avait étudié sous Ch. Chaplin et Carolus Duran. Elle portait le numéro 1, en général, dans ce catalogue de l'ancien *Palais de l'Industrie*, où les conscrits de ma classe, en se déshabillant pour la revision, entendaient le talon de foules innombrables, claquer les parquets en se pressant, au premier étage, devant les tableaux dont la formule trente-cinq ans après, demeure immarcescible ; et les cadres sont encore fabriqués (Dieu sait à quels prix, et l'on ignore comment) pour des candidats aux récompenses d'un jury académique. Mademoiselle Louise Abbéma, chevalier de la Légion d'honneur, peint encore avec plus de fraîcheur ; ni elle ni madame Madeleine Lemaire n'ont pris un cheveu gris, du moins dans leurs ouvrages.

Après le nom Abbéma, venait souvent sur les catalogues d'antan celui d'Alma Tadema. Sir Laurence a conclu sa destinée, il y a de cela longtemps. Son art, qui nous passionna, quand nous sortions de la classe d'histoire, nous représentait une Athènes ou une Rome classiques, archéologiquement exactes comme un décor de Sardou, et vivantes comme une pièce de Meilhac et Halévy, cet art parent de celui de Leighton, président de la Royal Academy et correspondant de notre Institut, cet art il vit encore, comme tout ce qui est robuste et on le pratique chez les A. F. Le Musée du Luxembourg, réouvert, nous montre une admirable frise de guerre, qu'au

premier clin d'œil, on pourrait prendre pour un Alma Tadema, comme cet étincelant portrait, d'ailleurs, du champion de tennis Decugis au Salon des A. F.; et la signature est : François Flameng ! Cet art est, après tout, aussi « spécial », comme on disait, que tant d'autres dont nous nous flattons d'être les « créateurs ». Cela se reproduit à merveille ; cela est décoratif et cela a du « style ». Des Tommies, à bras presque indécemment luisants, mi-nus, avec leurs profils de jeunes Hellènes d'Oxford, médailles où le casque de tranchée britannique est d'un galbe grec, défilent comme couronnés d'hyacinthes, en ces panathénées de l'Yser. Ne fût-ce que documentairement, cette conception de la peinture a son importance, et une saveur *sui generis* assez piquante. Alma Tadema était très intelligent, M. Flameng ne l'est pas moins. Je me propose d'étudier un jour, dès que les expositions voudront bien nous laisser quelque loisir, le rôle de l'intelligence dans la peinture, depuis Degas jusqu'à Flameng, qui de plus est un connaisseur exquis, comme M. Bonnat. Rien ne vous ferait plus douter de vous-même et de vos opinions, que des cerveaux comme ceux de ces messieurs, et d'un Cormon, et d'un Rochegrosse, et d'un Henri-Martin, qui continuent opiniâtres, à célébrer des rites qu'une partie de l'humanité prétend être abolis mais qui trouvent encore aux A. F. des autels pour y sacrifier.

L'exemple de ces maîtres de la Société des A. F. devrait prêter quelque soulagement et espoir aux craintifs bourgeois qu'épouvante le 1er mai. En France, demeure un fond de respect pour les institutions et un goût pour le stable, qui permettent encore à nos petits soldats bleus de se promener, mains en poche, devant les tableautins si plaisants dont les A. F. détiennent la recette. Et quelle joie pour nous, les vétérans, de savoir que peignent encore les Chocarne-Moreau (enfants de chœur et marmiton se jouant avec un cacatoès, dans l'atelier de feu Vibert), Pharaon de Winter, de Lille, portraitiste austère, le cher M. Benner (des Alsaciennes, qui, heureusement, ne pleurent plus !). Louis Béroud, l'ancien copiste du Louvre qui nous donne un *Léonard de Vinci et la Joconde* ; M. Bompart, le vénitien continuateur de Ziem ; le fils Berne-Bellecour, très guerre, de tradition 70-71 ; Didier Pouget et ses bruyères en Dordogne. M. Geoffroy, dit Géo,

et ses pauvres gosses, aujourd'hui d'authentiques réfugiés ; Gorguet, Jonas (le portraitiste médaillé du front), La Lyre et sa *Vérité dévoilée*; les bergères de Laugée ; deux Byzantins de J.-P. Laurens ; Edg. Maxence et son auréolée *Mater amabilis* ; Renard, le portraitiste des vieillards ; Elisabeth Sonrel, Tanoux, Umbricht, Vignal.

Bréauté, dont le poétique *Hommage de la République au docteur et sénateur Reymond* suppose une connivence bien mystérieuse des salles d'hôpital et de la lune ou du soleil, pour éclairer le visage des mourants ; Barillot qui n'a rien oublié de l'anatomie des vaches et les modèle avec autant de précision qu'en 1880. M. Brispot, qui a toujours eu le mot pour rire, doit être particulièrement satisfait de son *Chez l'antiquaire*.

Marcel Béronneau, Patricot et Beaury-Saurel, hardie comme un page, solides portraits de célébrités, et Cayron, le furtif déshabilleur d'aimables mondaines autant que madame de Bourrillon-Tournay et cet Azema, de l'Opéra-Comique, qui même en période de restrictions obtiendra de son marchand de couleurs assez de vermillons, de laques fines, et de jaunes précieux pour colorier des intérieurs de cathédrale, grandeur nature, avec lutrins, vitraux, enfants de chœur et chantres, au premier plan, légèrement héroïques de proportion ; et les nageuses transparentes de M. Paul Chabas ! Et que dire de M. Rousseau-Decelle pour sa scène patriotique à la Béraud, ouvrage de l'esprit le plus fin et du sentiment le meilleur qui nous présente une scène parlementaire où, dans les proportions d'une toile de chevalet, sont rassemblés, selon un ordre très clair et logique, des éléments d'intérêt puissant mais un peu disparates, telle la tribune où préside M. Paul Deschanel, celle où harangue M. G. Clemenceau, toute l'Alsace et un champ de bataille qui se distinguent parmi les sièges de MM. les députés comme une fumée qui s'animerait et prendrait la forme de poilus mourants, d'Alsaciennes à grands nœuds de tête. Tout en haut de la composition trônent Mars, Vénus et Minerve peut-être. On ne saurait nier que le *sujet* compte pour quelque chose dans l'agrément dont se prévaut une toile peinte, ou un groupe de sculpture. La guerre a inspiré quelques monuments de marbre ou de pierre, et mul-

tiples pages peintes, ternes fresques commémoratives de l'épopée, d'un faire consciencieux et modéré selon le génie républicain.

***

Dans ces galeries bien tendues de tapis molletonnés, drapées par un grand magasin — qui expose des meubles et des tapisseries anciennes pour Nouveaux Riches sans guide et met à l'usage du public écritoires, papier à lettres et fauteuils douillets, pour qu'on s'y assoupisse entre deux bains d'art — Baudelaire se sentirait tout de même un peu dépaysé; on y surprend des propos étonnants; les personnes qu'on voit s'y mouvoir, que l'on ne reverra plus d'ici un an, sont venues de la province, ou de leurs quartiers parisiens un peu éloignés ; on ne sait d'où, ni à quelle classe il appartient, ce vaste public de la Société des Artistes Français; excellentes gens aussi qui en font partie, sociétaires, médaillés, familles dont toute l'existence gravite autour de M. Cormon, après avoir eu pour chef M. Bouguereau et bien d'autres valeureux capitaines. On se sent très vacant, un peu touriste Cook de langue étrangère dans ce milieu de saine et fructifère camaraderie gauloise de gens ayant des réputations locales, des clientèles locales, des allures locales, pas moins « clocher de mon village » d'ailleurs que les pensionnaires de la maison Druet, de ces MM. Bernheim, de madame Weil, ou de Barbazanges, des « Feuilles d'Art », enfin de toutes les firmes d'avant-garde qui ont aussi un public à elles, avec son langage, et également enfermé dans un syndicat d'admiration mutuelle. La société parisienne est ainsi faite de sectes qui s'ignorent l'une l'autre et qui, chacune, est une puissance dans l'État.

Pour pas mal de milliers de peintres, M. Cormon est un pape et président de République. Cet ordre de choses est extrêmement réconfortant ! Je comprends que MM. Friant, le Nancéen, et Dagnan-Bouveret se soient démis de la *Nationale* pour rallier cette division de fer, où l'individu doit se sentir protégé, jouit de l'observation des hiérarchies, dans une citadelle moyenâgeuse où néanmoins l'esprit démocratique et « libéral » règne. Les héros de 20e corps, en repos

pendant la guerre dans ma région, m'ont seuls donné une aussi grande impression de liberté dans la discipline, d'union sacrée.

*
* *

Le Salon d'Honneur des A. F.

Les journaux m'avaient appris que la pièce capitale des assises de 1920 était les *Funérailles d'un Chef gaulois*, panneau d'un kilomètre carré, commandé par l'État à M. Cormon, *sans destination*, et dans le seul dessein de faire plaisir à cet académicien. Il a été souvent question de cette affaire, cette commande inexplicable et injustifiée en ces temps de crise financière créant un scandale (même, dit-on, parmi les sociétaires A. F. si blasés qu'ils soient dans cet ordre bureaucratique des choses), mais depuis que le public est admis à considérer le résultat, cette commande est jugée plus sévèrement encore, pas tant à cause de son métrage que de sa flagrante médiocrité. Ces grandes machines-là étaient de mode jadis, mais leurs auteurs, les Cognet, les Paul Delaroche étaient des maîtres, en comparaison avec M. Cormon, et le fils du vieux Robert Fleury, avec ses *Derniers jours de Corinthe*, révélait plus de talent. Ils sont d'une faiblesse insigne, ces Gaulois faisant brûler un chef sur le bûcher; mais tant qu'il y aura des académies et des académiciens, des peintres, qui se croient savants, prendront de tels prétextes pour montrer qu'ils ont appris l'anatomie et l'histoire. Dans quels locaux pourra-t-on remiser cette gigantesque « platitude »?

En faisant le tour de la salle d'honneur, je notais des plafonds (l'un de M. Tardieu) pour un théâtre, puis une autre toile de M. Finez presque aussi grande que le Cormon, et représentant des animaux, c'était comme en 1914, comme en 1900, comme en 1889.

« Ce Salon doit être plein de compositions guerrières, pensions-nous, sinon ou irions-nous les chercher? » Mais déjà las de piétiner dans ce salon d'honneur à la recherche d'un bout de peinture qu'on pût louer, comment ai-je eu le cou-

rage de repartir dans un autre sens à la chasse des tableaux de guerre?

***

A chaque vernissage, des philanthropes, des savants en économie politique, des curieux de statistique, nous demandent : « Où tout cela peut-il aller? » Voici, en effet, un de ces problèmes qui intriguent comme le phénomène qui assure un certain nombre de voyageurs à chaque train ou tramway en partance.

Un colonial me disait récemment qu'il connaissait en Birmanie (je crois bien ne pas me tromper, mais c'est peut-être ailleurs) un puissant chef, possesseur d'un immense palais, que j'imagine à la façon de ceux que les frères Tharaud nous décrivent dans leur *Marrakech ou les Seigneurs de l'Atlas*. Ce chef, un vieillard déjà, fait acheter depuis quarante ans, à chaque Salon parisien, des toiles encadrées d'or, si bien qu'il est probable qu'en prenant le café chez ce noble Africain ou Cochinchinois (je ne puis préciser), vous apercevez une danseuse au pastel de Comerre, ou de Carrier-Belleuse, un feutre à plumes de Roybet, ou un gâte-sauce de Chocarne-Moreau, allumant sur la place de la Concorde une cigarette au mégot d'un petit Italien, porteur de moulages en plâtre.

Il ne faut donc pas s'alarmer. Cette production a sa place en Birmanie, dans les Amériques les plus inaccessibles, jadis chez le sultan du Maroc, chez les reines Pomaré et les présidents de Républiques équatoriales, un peu partout en France aussi, puisque, dans mon village, j'ai fait racheter par un enrichi de la guerre, à une nouvelle pauvre, des natures mortes signées d'un nom inconnu, mais cependant « *hors-concours* » et qui avait donc eu son heure de gloire, attestée par le petit papier jauni sur le cadre : *H. C.*

Ce qu'on expliquerait moins aisément, ce serait qu'un aussi notable chiffre de praticiens en peinture aient gardé les mêmes modèles, les mêmes accessoires d'atelier, les mêmes cadres, pendant un demi-siècle et qu'aussi, après le bouleversement universel dû à la guerre, pour ces heureux génies,

et seulement autour d'eux, choses et gens s'affirment immuables comme leur pensée même. Il y a là une association compacte, plus solide que la franc-maçonnerie ; et un air qui les conserve en les pétrifiant à l'instar de ces eaux où l'on plongeait des corbeilles de fruits, délicieux souvenirs que je garde encore de mon enfance.

Quoi qu'on en ait, reconnaissons quelque chose d'assez noble, d'assez vénérable, dans une institution si solide, où les vieux lutteurs restent sur la brèche, ainsi que les cadets semblant défier les caprices du siècle et nier également le Progrès et l'école des musées et des Maîtres, et perpétuent un je ne sais quel style d'innommablement bizarre dans son goût de plus en plus démodé, l'on dirait le comble du désintéressement et invendable — néanmoins de débit sûr, comme du chocolat en tablettes ou du tabac caporal.

Je m'étonne qu'un romancier n'ait pas étudié cette caste stupéfiante, ni que M. Henri Bataille, A. F., lui-même exposant, peintre brillant et habile (ainsi que le prouve son *Philène* en ce Salon), n'ait pas conçu pour la scène quelque drame poignant et comique à la fois, se déroulant entre quelques-uns de ces fossiles de l'art et du commerce. Il y aurait là une psychologie de caste et de métier assez tentante pour un analyste (et plus peut-être encore dans le roman que dans le drame), bien davantage intéressante que le snobisme de « l'avant-garde », et plus cocasse !

On comprend chez les A. F. pourquoi les cégétistes ont tant de peine à mettre par terre la société bourgeoise ; et les malentendus, et les luttes et les redites sempiternelles de ce qui est pour nous des truismes, mais qui pour des milliers de voisins à nous, de concitoyens, de contemporains, demeure « la mer à boire ».

Et c'est dans la section d'Art religieux des A. F., comme dans neuf cent quatre-vingt-dix-neuf sur cent des ouvrages inspirés par la guerre, que nous rencontrons la meilleure preuve de l'inamovibilité d'un point de vue confraternel de classe et de tribu, même, quand cette guerre leur apportait douleur et violents soubresauts de sensibilité.

Ceux de ces messieurs, assez émus pour se battre, ont peut-être senti la guerre, mais ils l'ont rendue comme M. Chocarne-

Moreau ses « Place de la Concorde » ou comme M. Didier-Pouget ses bruyères. On approuve qu'un Georges Scott continue la tradition de Detaille, à son âge; que M. Flameng soit resté lui-même, en tant que peintre militaire, et l'on ne peut qu'applaudir au succès qu'ont ses aquarelles à la Vignal, si modestes et si sincères. Mais que dire de la composition ambitieuse, *le Sauveur*, de M. Lucien Jonas ? Pourtant, sous la mitraille, M. Jonas, vaillant, peignit ; pour ce portraitiste officiel, tout héros de la veille posait sur le front, ou non loin. Or, la guerre qu'en marqueront, qu'en retiendront pour l'avenir ces images nées dans la tranchée presque? Impavide, d'un admirable sang-froid, est cet artiste qui travaille au son du canon comme enfermé tranquillement dans sa rue Cothenet.

Je sais des critiques d'art, jeunes et à peine démobilisés, qui se proposent de consacrer des articles d'invectives et de sarcasmes à la section guerre de la Société des A. F. L'un d'entre eux, glorieux lui-même, que j'aperçus écrasé sur un pouf devant un *Deuil* de P. E. Dubois, ou *Per crucem ad Crucem* d'Aublet, ou *Protestataires et Libérateurs* de J. Aubert (je ne me souviens plus de la salle où nous nous rencontrâmes), se commit à des paroles que la décence m'empêche de rapporter, car ils étaient plus de la tranchée que cet *Ils dorment* de Geo Michel, l'une des rares toiles militaires qui expriment une émotion, et fleurent la capote usagée, évoquant une heure auguste de souffrance humaine. N'ayant aucun goût pour railler la bêtise, l'insensibilité de ces fâcheux entrepreneurs d'ouvrages patriotiques (à vous rendre internationalistes), bornons-nous à signaler le travail propre, bien composé, sérieusement étudié, comme une épure d'architecture, que M. G. Leroux appelle « *1918*, triptyque », c'est la Victoire ; le texte du dernier « Communiqué » officiel, si émouvant à lui seul, est inscrit sur une muraille et les plus significatifs profils de soldats, fantassins, cavaliers, officiers, aumôniers saluent. Cette « page » est honorable et décente...

Faut-il encore, et pour finir, parler de la Section d'Art religieux ?... Non. Ce sont les mêmes formules, une égale pauvreté de tempérament, un manque de conviction très choquant : la médiocrité de l'âme et du métier.

En manière de conclusion, ne pourrait-on pas faire remarquer que l'espèce de sérénité avec laquelle les quatre mille quatre cent soixante-quatorze (4 474) objets d'art du catalogue (Société des A. F.) se présentent aux clients de ces fournisseurs patentés, apporte une contradiction flagrante aux pessimistes qui voient la société empoisonnée par l'art? Et c'est la pérennité assurée des grandes institutions de l'État.

JACQUES-ÉMILE BLANCHE

L'ORGANISATION ÉCONOMIQUE

DE LA DÉMOCRATIE ALLEMANDE

LES INDUSTRIELS

Les industriels allemands sont parvenus à se grouper et à s'organiser au milieu même des troubles économiques et des luttes sociales qui ont bouleversé l'Allemagne depuis le mois de novembre 1918. Ils possèdent aujourd'hui deux vastes associations, solidement constituées, aux attributions précises, au champ d'activité nettement délimité. L'une, l'*Union Centrale de l'Industrie allemande* (*Reichsverband der Deutschen Industrie*), a un caractère purement économique; l'autre, la *Fédération des Associations d'Employeurs* (*Vereinigung der Arbeitgeberverbande*), a un caractère exclusivement social. D'autres organisations industrielles allemandes, officielles comme les Chambres de commerce ou privées comme la Ligue de la Hanse, ne jouent plus désormais qu'un rôle secondaire.

***

Dès le temps de guerre, les industriels allemands avaient éprouvé le besoin de s'unir plus étroitement qu'auparavant. Ils voulaient d'une part utiliser au maximum les forces écono-

miques du pays dans la lutte contre l'Entente, d'autre part préparer le passage de l'industrie de l'état de guerre à l'état de paix. Ils n'étaient cependant pas parvenus, quand survint la débâcle, à obtenir des résultats importants.

Le *Conseil de l'Industrie allemande*, qui avait été créé le 25 octobre 1916, ne représentait pas à proprement parler une association économique des industriels allemands, mais seulement la réunion de trois groupements distincts et presque rivaux, le *Centralverband Deutscher Industriellen* ou Association de l'Industrie productrice de fer, le *Bund der Industriellen* ou Association de l'Industrie qui travaille le fer, et la « Société pour la Défense des intérêts de l'Industrie chimique ». La *Fédération des Associations d'Employeurs*, qui avait été également créée dès 1916, en fusionnant trois grandes associations patronales, n'avait ni l'importance ni le caractère que possède la Fédération des Associations d'Employeurs d'aujourd'hui.

C'est seulement après la défaite militaire et en présence des désordres révolutionnaires, que les industriels allemands se sont décidés à accomplir un effort sérieux pour concentrer leur activité et fixer avec précision leur ligne de conduite.

***

Les industriels allemands avant la guerre ne s'occupaient pas de politique. Dans la nouvelle Allemagne démocratique, ils continuent à se tenir à l'écart des luttes de partis. Les Parlements allemands sous l'Empire ne comptaient que peu ou point de membres de l'industrie. Dans les Reichstag de 1907 et de 1912 la proportion était la suivante :

	Reichstag de 1907	Reichstag de 1912
Droite.....	14 sur 115 députés	1 sur 72 députés
Libéraux.....	14 — 109 —	3 — 92 —
Centre.....	3 — 133 —	1 — 123 —
Au total.....	31 sur 357 députés	5 sur 287 députés

Dans l'Assemblée nationale élue au mois de janvier 1919, les chiffres sont restés à peu près les mêmes :

Parti national allemand.....	2	industriels
Parti populaire allemand.....	3	—
Démocrates.....	6	—
Centre	4	—

Soit 15 industriels sur 421 députés.

Les grandes organisations industrielles, qui ont été créées depuis la Révolution, proclament hautement leur « neutralité » à l'égard des luttes de partis. Elles suivent en cela l'exemple des syndicats ouvriers, même des syndicats socialistes. Il serait d'ailleurs difficile de trouver même aujourd'hui une association corporative ou professionnelle allemande qui eût un caractère à proprement parler politique ou qui consentît à s'intéresser aux choses de l'État. *Les industriels allemands s'occupent avant tout de la défense des intérêts de l'industrie.* Ils veulent reconstruire l'édifice économique que la défaite et la révolution ont détruit. Ils se déclarent prêts pour y arriver à travailler en commun accord avec les nouveaux dirigeants de l'Allemagne et surtout à collaborer avec la classe ouvrière. Cette intention, manifeste déjà au début de l'année 1919, est apparue encore plus nettement depuis le mois de juin, époque de la publication du Traité de Versailles. L'œuvre de reconstruction a pris du fait du Traité une importance nouvelle. La mise à exécution des clauses économiques qu'il renferme est désormais appelée à constituer en quelque sorte comme le premier stade de la restauration économique du pays. En présence d'une aussi vaste tâche, quelle importance peut-il y avoir à ce que l'Allemagne soit une république ou une monarchie ? La nouvelle constitution d'Empire du 11 août 1919 est rendue sans valeur pratique par le Traité de Paix. Une toute petite phrase presque perdue au milieu de l'article 178 de la constitution stipule que « les dispositions du Traité de Paix signé à Versailles le 28 juin ne seront pas touchées par la constitution d'Empire ». Une telle prescription, déclarent les industriels allemands, suffit à frapper de nullité les dispositions les plus importantes de la nouvelle constitution républicaine.

Il faut donc songer d'abord à se libérer le plus rapidement possible des lourdes obligations contenues dans le Traité de Versailles. « Nous avons signé le Traité, écrit le grand industriel Charles Frédéric de Siemens dans la *Gazette de Voss* du 26 novembre 1919, nous avons en même temps fait remarquer qu'il n'était pas exécutable dans toutes ses parties. Nous avons toutefois promis de faire notre possible pour nous acquitter des charges qu'il nous impose. »

C'est à cette double tâche nationale et économique du relèvement de l'Allemagne et de la mise à exécution du Traité que se consacre aujourd'hui l'*Union Centrale de l'Industrie allemande.*

***

L'« Union Centrale » a été fondée à Iéna le 12 février 1919. Elle s'est constituée définitivement à Berlin le 8 octobre dernier. A sa tête se trouvent placés une commission générale de 140 délégués et un comité directeur de 60 membres. On relève dans la liste des membres du comité directeur les noms d'industriels bien connus, Hugo Stinnes, Charles Frédéric de Siemens, président du comité directeur des usines Siemens-Schuckert, Ernest de Borsig, Félix Deutsch, directeur de la Société générale d'Électricité, Bosch, etc. Le président d'honneur de l'Union est le grand industriel Kurt Sorge, membre de la direction des usines Frédéric Krupp ; le président effectif, un ancien fonctionnaire du ministère des Affaires étrangères, le docteur Simons, qu'on dit fort expert et fort habile.

L'« Union Centrale » se décompose en 25 groupes différents correspondant aux diverses branches de l'industrie : mines, industrie métallurgique (neuf groupes), industrie du bois, cuir et chaussures, matériaux de construction, bâtiment, verre et céramique (2 groupes), industrie chimique, papier, industrie textile, vêtements, huiles et graisses, objets de consommation (3 groupes), transports.

Avec beaucoup d'habileté et de discrétion, sans bruyante campagne de presse, l'*Union Centrale de l'Industrie allemande* s'est mise aussitôt à l'œuvre. Elle a constitué à cet effet deux commissions d'études, une commission chargée des questions

économiques et une commission chargée de l'exécution des clauses du Traité de Paix.

Dès la publication du Traité, l'« Union Centrale » publiait une petite brochure intitulée : *Ce que l'industriel doit connaître du Traité de Versailles*. La brochure contenait toutes les clauses du Traité, qui intéressent l'industrie allemande ; chaque clause était accompagnée d'un commentaire explicatif. Quelque temps après, le 31 janvier 1919, l'Union envoyait un long télégramme au président d'Empire Ebert et au président du Conseil Bauer, où elle les engageait à prendre sans tarder toutes décisions utiles pour préparer la mise à exécution du Traité. « Les obligations qu'imposent à l'État allemand les articles 231 à 244 du Traité de Paix constituent la tâche la plus vaste et la plus difficile qu'aucun peuple eût jamais eu à accomplir. Elle ne pourra être entreprise et menée à bonne fin que si le gouvernement fait le plus large appel à l'ensemble même des forces économiques du pays. Il est absolument indispensable qu'il les groupe en un solide faisceau. »

L'Union proposait en conséquence la constitution d'un commissariat d'Empire, indépendant de tout ministère, qui aurait son budget propre. Ce commissariat prendrait seul toutes mesures relatives à l'œuvre de réparation. Le commissariat proposé est devenu le 5 octobre 1919 le ministère d'Empire de la Reconstruction. Une commission spéciale a été constituée par l'Union auprès du nouveau ministère pour l'aider et le guider dans ses travaux.

***

En raison des excès révolutionnaires et des exigences de la classe ouvrière, l'œuvre de restauration économique proprement dite se présentait dans des conditions particulièrement difficiles. Les industriels allemands ont su l'entreprendre avec décision et avec méthode.

Ils se sont appliqués dès le début à séparer avec soin le domaine économique du domaine social. Dans le domaine social en effet la lutte n'était pas égale. La classe ouvrière allemande possède depuis de longues années ses organisa-

tions, ses chefs, son programme, sa tactique. Il était à craindre qu'elle ne profitât de cette supériorité pour exagérer ses prétentions et vouloir régner souverainement dans le domaine économique. Les industriels allemands se préoccupèrent aussitôt de trouver le moyen de parer au danger. Renonçant à lutter avec l'ouvrier sur le terrain purement social, par contre ils résolurent de s'opposer énergiquement à tout empiétement grave de la classe ouvrière dans le domaine économique. L'entreprise était d'autant plus aisée que les ouvriers étaient de leur côté mal préparés à se constituer en groupements économiques solides. Depuis le mois de novembre 1918, ils discutent encore sur la manière de constituer leurs « Conseils », sur leur caractère, sur leurs attributions, sans parvenir à s'entendre. Les uns voudraient faire des conseils des organes purement économiques, les autres des groupements à la fois politiques, économiques et sociaux, qui gouverneraient l'Allemagne. A l'égard des conseils d'ouvriers, les industriels allemands ont pris une attitude très décidée : ils n'acceptent pas de reconnaître la collaboration de l'ouvrier et du patron à l'usine, pour la raison que l'activité du chef d'industrie s'en trouverait paralysée. Mais il leur semble possible qu'employeurs et employés discutent ensemble des problèmes économiques d'ordre général sans qu'il en résulte un danger pour les libertés patronales.

C'est en vertu de ces principes que l'*Union Centrale de l'Industrie allemande* s'est opposée et s'oppose encore aujourd'hui de toutes ses forces à la constitution dans les usines de « Conseils d'Ouvriers », qui posséderaient à côté de droits sociaux étendus certaines prérogatives d'ordre économique; tandis qu'elle réclame avec insistance la convocation d'un *Conseil économique d'Empire* où les représentants des ouvriers et des patrons examineraient ensemble, conformément à l'article 165 de la nouvelle constitution républicaine, « les projets économiques d'importance fondamentale, que le Gouvernement aurait l'intention de soumettre au parlement ».

L'industriel Steinmann-Bucher déclarait encore tout récemment dans son livre sur la socialisation : « Le Conseil économique d'Empire doit être le centre de notre vie économique, la base même de la politique de l'Allemagne à l'avenir. »

Le 2 août 1919, l'« Union Centrale » envoyait au président du Conseil et au président d'Empire un télégramme, où elle demandait que des mesures immédiates fussent prises pour la convocation de ce Conseil. Le 15 août, l'industriel Albert renouvelait en termes pressants la demande de l'Union Centrale au Reichstag. Au début du mois de décembre 1919 seulement, le ministre d'Empire des Affaires économiques, le socialiste majoritaire Robert Schmidt, accédait à ces demandes réitérées. Un « Conseil économique d'Empire provisoire » va être constitué à bref délai. Le numéro du *Moniteur d'Empire* du 4 décembre 1919 en donnait la composition. Il comprendra 200 membres, dont 46 de l'industrie et 46 de l'agriculture. Le commerce, les transports, les professions libérales y seront également représentés. Le Conseil économique provisoire est destiné à devenir la deuxième Chambre de la République Allemande : la Chambre du Travail. On peut prévoir que les industriels s'efforceront de l'opposer constamment à la Chambre politique proprement dite : le Reichstag, — et de lui assurer même une influence prépondérante dans l'Empire.

***

Les industriels allemands ne possédaient pas avant la guerre d'organisations à opposer aux syndicats ouvriers. Les associations patronales ou associations d'employeurs ne représentaient avant la révolution de novembre que des organes de défense et de protection. Elles servaient à garantir l'industriel contre le danger de grève, en lui fournissant les moyens de l'éviter, d'en limiter les conséquences, en l'indemnisant même en cas de dommages graves. Elles lui procuraient en même temps toute facilité pour recruter sa main-d'œuvre.

La *Fédération des Associations d'Employeurs* telle qu'elle a été reconstituée depuis novembre est destinée à jouer un rôle beaucoup plus vaste. Au milieu même des émeutes révolutionnaires du 15 novembre 1918, à Berlin, les industriels allemands ont signé avec les chefs des syndicats ouvriers une convention d'après laquelle ils reconnaissaient les organisations syndicales comme les représentants légitimes de la classe

ouvrière et s'engageaient à fixer dorénavant avec elles les conditions dans lesquelles seraient employés les travailleurs. La tâche principale de la fédération va donc consister désormais à établir avec les délégués syndicalistes des espèces de contrats appelés « tarifs », où seront fixés les salaires, les heures de travail, les mesures d'hygiène, la répartition et le mode d'exécution du travail.

La Fédération n'était pas encore, à la fin de l'année 1917, définitivement constituée. Elle n'en avait pas moins dès cette époque exercé avec succès son action dans la conclusion de nombreux tarifs. Après avoir été obligées jusque-là de céder à presque toutes les exigences syndicales, les associations patronales avaient réussi au cours des derniers mois de l'année 1919 à remporter quelques avantages. Dans de nombreuses régions industrielles, particulièrement en Westphalie, en Prusse rhénane et dans les ports, le travail à la tâche a pu être rétabli pour certaines branches d'industrie (industrie métallurgique, mines, chantiers maritimes). Les industriels sont également parvenus à faire admettre par leurs ouvriers dans bien des cas une interprétation plus large de la journée de huit heures.

La « Fédération des Associations d'Employeurs » a également aujourd'hui pour tâche de défendre les intérêts de l'industrie lors de la rédaction et du vote des lois déterminant le droit ouvrier. Elle n'a guère eu l'occasion jusqu'ici d'exercer son activité en ce sens. Le ministère d'Empire du Travail, que dirige le syndicaliste socialiste majoritaire Alexandre Schlicke, travaille depuis de longs mois à la rédaction d'un nouveau code du travail, mais on ne sait pas encore à quelle date il aura terminé ses travaux. Les réformes accomplies jusqu'ici par Schlicke, incomplètes et hâtives, n'ont qu'un caractère provisoire.

Comme les conditions de travail varient sensiblement en Allemagne d'une contrée à l'autre, l'organisation intérieure de la Fédération est surtout une organisation régionale. Il existe dans chaque province et dans chaque État un organe central qui a seul qualité pour décider et pour agir dans la sphère d'action qui lui est attribuée. Une commission générale des tarifs siège à Berlin. Elle ne fait que centraliser les

informations envoyées par les groupements de province et rassembler les renseignements qu'ils fournissent sur les revendications formulées par les ouvriers et sur les tarifs conclus.

La Fédération s'est considérablement développée depuis le mois de novembre 1918. Elle comprenait, en octobre 1919, 127 associations et 461 sous-groupements. Ces chiffres ont sensiblement augmenté depuis. La Fédération d'avant-guerre ne comptait que 61 associations et 249 sous-groupements.

L'Union Centrale de l'Industrie allemande et la Fédération des Associations d'Employeurs se sont choisi le même président, le grand industriel Kurt Sorge. Les deux organisations n'en veillent pas moins avec le plus grand soin à ne pas confondre leurs attributions respectives. Associations économiques et associations sociales ne peuvent d'ailleurs être organisées sur les mêmes bases. Les unes groupent et centralisent les intérêts divers, propres à chaque branche d'industrie, les autres tiennent compte du caractère particulier de chaque spécialité professionnelle et de chaque région.

***

Les industriels allemands apportent à séparer le domaine économique et social du domaine politique proprement dit le même soin qu'ils mettent à distinguer le domaine économique du domaine social. Ils savent bien qu'il leur est impossible dans les circonstances présentes d'entamer la lutte avec leurs ouvriers et leurs employés sur le terrain politique. Ils sont aujourd'hui à peu près impuissants contre les masses socialistes. Ils ne peuvent absolument rien contre la coalition syndicaliste, l'union, complète depuis la révolution, des syndicats socialistes, des syndicats libéraux ou syndicats Hirsch-Duncker et des syndicats chrétiens. 15 représentants de l'industrie seulement siègent à l'Assemblée nationale à côté de 75 syndicalistes. Les deux principaux ministères, le ministère du Travail et le ministère des Affaires économiques, sont occupés par des chefs de syndicats, Alexandre Schlicke et Robert Schmidt. Même s'ils prenaient une part active à la lutte politique, les industriels allemands n'arriveraient guère à envoyer qu'un nombre très réduit de leurs représentants aux assem-

blées parlementaires. Les industriels sont condamnés pour de longues années à ne constituer qu'une infime minorité politique. Ils ne peuvent engager le combat que sur le terrain économique et social. La lutte sur ce terrain se présente pour eux dans des conditions plus favorables.

Au mois de novembre 1918, les représentants de l'industrie allemande décidèrent, sur l'initiative des industriels du Rhin, non seulement de reconnaître les syndicats et de régler avec eux les conditions de travail, mais aussi de créer avec leur collaboration tout un vaste ensemble d'associations communes (Arbeitsgemeinschaften) composées à nombre égal de délégués des ouvriers et des patrons. Ces associations devaient être chargées de discuter non seulement le règlement des conditions de travail mais aussi les grands problèmes économiques à l'ordre du jour. Grâce à l'appui de syndicalistes notoires, comme Legien, Cohen, les industriels purent immédiatement passer à la réalisation de leur dessein. La constitution définitive de l'organisation commune a duré un peu plus d'un an. Elle a été achevée le 12 décembre 1919.

L'avantage que les industriels retirent de la création de ces nouveaux organes apparaît au premier coup d'œil. A l'intérieur des associations communes, les industriels ne sont plus en état d'infériorité comme dans les assemblées parlementaires. Ils disposent du même nombre de voix que les ouvriers. Ils peuvent même dans les sections économiques des associations profiter de leurs avantages, des moyens d'action et d'information dont ils disposent, moyens bien supérieurs à ceux que possèdent les délégués ouvriers.

L'ensemble des associations communes a été groupé et organisé de la manière suivante. Chacune des vingt-cinq branches de l'industrie a formé au cours de l'année 1919 son association commune ou *Arbeitsgemeinschaft*. La métallurgie avait déjà créé la sienne dès le mois de décembre 1918. Chaque association se compose à la fois d'organes régionaux réglant les conditions de travail et de toute une série de groupes techniques chargés d'étudier les questions proprement économiques (répartition et réception des commandes, achats de matières premières, exportation et importation, conclusion de traités de commerce, etc.).

A la tête de l'ensemble se trouvent placés un comité directeur et une commission centrale. Le comité directeur a été formé dès le mois de décembre 1918. La commission centrale vient seulement d'être constituée. Elle comprend 296 membres. Elle a recruté elle-même dans son sein une commission restreinte chargée d'expédier les affaires courantes, ainsi que plusieurs commissions d'études particulières.

Les principaux organisateurs des associations communes ont été, du côté des patrons, le docteur Reichert, secrétaire général de l'association des industriels du fer et de l'acier, du côté des ouvriers le syndicaliste Adolphe Cohen, ancien président de la section berlinoise des ouvriers en métaux et membre important de la commission générale des syndicats.

On pourrait aisément se méprendre sur le caractère de la collaboration entre ouvriers et patrons, telle qu'elle a été réalisée dans les associations communes. Les revues et journaux allemands, qui interprètent les sentiments de la nouvelle Allemagne, seraient volontiers tentés de faire de cette collaboration entre classes, de cette « union dans le travail », une sorte de grand principe démocratique particulier à la république socialiste allemande, principe qui serait reconnu à la fois par la majorité des patrons et par l'ensemble des syndicats ouvriers, les syndicats socialistes, les syndicats libéraux et les syndicats chrétiens. En réalité la constitution des associations communes ne représente pas la réalisation d'un idéal mais seulement l'établissement d'un compromis. Elle résulte d'une communauté d'intérêts. Elle a fait l'objet d'un pacte spécial conclu le 15 novembre 1918 et signé à la fois par le syndicaliste Karl Legien et par l'industriel berlinois Ernest de Borsig. La communauté d'intérêts peut très bien ne pas être durable.

Le principe de la lutte de classes reste encore aujourd'hui le grand mobile déterminant en Allemagne. Au dernier congrès des syndicats, à Nuremberg, le 30 juin 1919, les syndicalistes de la vieille école, comme Legien, Cohen qui pourtant s'étaient faits au cours de la guerre les apôtres fervents de l'Union sacrée et n'avaient reculé devant aucun moyen après novembre pour triompher des meneurs révolutionnaires, ont tenu à déclarer de nouveau la guerre au capital détesté. Les industriels de leur côté ne cachent pas même aujourd'hui les sentiments

d'hostilité et de défiance qu'ils nourrissent à l'égard de la classe ouvrière. Ils s'exprimaient il y a quelques mois encore de la manière suivante par la plume d'un des leurs, Charles Frédéric de Siemens, dans la *Gazette de Voss* du 28 novembre soir : « Il n'est pas toujours possible d'apaiser par des négociations les conflits qui s'élèvent entre les patrons et les ouvriers. Il faut alors avoir recours à l'état de guerre, en la ciconstance à la grève. Nous ne parviendrons pas de longtemps à éviter les grèves dans la lutte qui se livre sur le terrain économique. L'état de paix est un idéal bien difficile à atteindre. Il n'en faut pas moins s'efforcer de s'en approcher le plus possible. »

Si le pacte du 15 novembre 1918 a été conclu, c'est d'une part parce qu'il procurait aux industriels le moyen de se prémunir contre les revendications exagérées du parti révolutionnaire, c'est d'autre part parce qu'il assurait aux dirigeants socialistes de la nouvelle Allemagne la collaboration des patrons pour la restauration de la vie économique du pays. Travailleurs et chefs d'industrie se sont prêtés un mutuel concours, avec concessions réciproques. Le caractère et l'étendue de ces concessions et de ce concours ont été soigneusement précisés dans le pacte.

Les industriels allemands se sont vite rendu compte qu'ils ne pourraient tirer pleinement parti des associations communes et utiliser en toute liberté la collaboration ouvrière que s'ils parvenaient à soustraire les nouveaux groupements au contrôle de l'État. Ils ont immédiatement réclamé que les associations communes ne fussent rattachées au Gouvernement que par des liens très lâches. Ils voudraient obtenir qu'elles s'administrassent elles-mêmes en toute indépendance et prissent de leur propre initiative toutes mesures utiles. Une résolution récente prise par l'association de la chimie et parue dans le bulletin de l'« Union centrale de l'industrie allemande », numéro du 6 septembre, est à cet égard extrêmement significative. L'association demande que l'autorisation d'importer soit délivrée exclusivement par les associations communes, sans que les représentants du commissaire d'Empire préposé à l'importation et à l'exportation aient à intervenir.

Les industriels allemands se plaisent à faire valoir auprès du Gouvernement et de la classe ouvrière que seuls des grou-

pements corporatifs aussi complets que les associations communes peuvent agir avec fruit dans le domaine économique. Les réformes économiques et sociales, répètent-ils, ne peuvent être entreprises selon l'impression du moment, elles touchent à trop d'intérêts positifs et vitaux pour être improvisées. Il faut qu'elles soient étudiées à part et réfléchies mûrement.

Toute cette argumentation spécieuse des chefs d'industrie cache mal leurs préoccupations secrètes. S'ils préfèrent s'entendre directement avec les ouvriers pour régler avec eux à l'amiable les questions de politique économique et sociale, c'est qu'ils espèrent ainsi tout à la fois leur enlever l'appui de l'État et leur ravir une partie de la toute-puissance politique qu'ils ont acquise avec la révolution de novembre.

Les efforts des industriels allemands ne se sont pas poursuivis sans succès au cours de l'année 1919. Ils n'ont pas fait en vain appel au patriotisme de l'ouvrier, à son goût de l'ordre, à sa crédulité et à sa timidité bien connues. Ce n'est guère que depuis quelque temps seulement que le prolétariat allemand commence à concevoir quelques inquiétudes. Pour la première fois le 5 décembre, un article du *Vorwærts* conseillait aux syndicalistes qui font partie des associations communes de se défier des manœuvres capitalistes. Le journal socialiste majoritaire renouvelait quelques jours plus tard, le 8 décembre, ce cri d'alarme; enfin, le 22 du même mois, il consacra un long article à la convocation prochaine du Conseil économique provisoire d'Empire, où il semblait craindre que les intérêts de la classe ouvrière ne fussent pas suffisamment représentés : « Les syndicats ouvriers, au sein desquels seront récrutés les délégués ouvriers au Conseil économique, ne peuvent être comparés aux groupements économiques des industriels. Les secrétariats ouvriers, qui ont été constitués par les syndicats, ne sont encore que des organes purement professionnels. Ils ne représentent pas des intérêts de classe. »

Cette défiance tardive ne risque toutefois pas de compromettre l'existence des associations communes. Il n'est pas un seul ouvrier allemand, sauf parmi les socialistes indépendants et les communistes, qui, dans l'état actuel des choses, soit partisan de la lutte des classes poursuivie jusqu'à ses plus extrêmes conséquences. Elle perpétuerait le désordre et arrêterait le travail.

***

Il est possible aux industriels de se tenir à l'écart des luttes politiques. Il est impossible aux partis politiques de se désintéresser des questions économiques. Il est à cet égard intéressant de constater quels sont parmi les partis bourgeois ceux qui se préoccupent le plus de défendre les intérêts des chefs d'industrie, et de soutenir leur activité dans le cadre qu'il leur ont eux-mêmes fixé.

Parmi les quinze représentants de l'industrie au Reichstag, les deux plus importants, membres tous deux du bureau de l'« Union Centrale de l' Industrie allemande », sont monarchistes. Le premier, le docteur Alfred Hugenberg, directeur des usines Frédéric Krupp et président de l'Association des directeurs de mines de la Ruhr, est député national allemand de Posen. Le second, Albert Voegler, directeur général des mines et fonderies germano-luxembourgeoises, est député du parti populaire allemand en Westphalie. Les industriels, qui appartiennent à la fraction du centre et au groupe démocratique, sont peu connus.

Ce sont également les partis monarchistes qui se sont au cours de leur congrès le plus occupés de politique économique. Le parti démocratique a passé la plus grande partie de son temps à discuter sur l'opportunité de signer le traité de paix et de collaborer avec les socialistes. Le centre, lui, n'a pas encore depuis la Révolution jugé le moment venu de tenir ses assises. Au congrès du parti allemand (12-13 juillet 1919) Hugenberg et le syndicaliste chrétien protestant Behrens ont longuement parlé de l'industrie allemande et de ses besoins. Au congrès du parti populaire allemand (Leipzig 18-20 octobre 1919) Albert Voegler et le syndicaliste Streiter ont essayé de trouver quelques remèdes à la crise économique que traverse l'Allemagne.

Il convient toutefois d'établir une distinction entre l'attitude des deux partis monarchistes. La différence est déjà sensible, lorsque l'on considère la personnalité de leurs leaders industriels. Hugenberg est un politicien maladroit et brutal, Vœgler un économiste expérimenté et habile. Les récentes attaques

d'Hugenberg contre les projets de réformes financières du ministre Erzberger à l'assemblée nationale (15 décembre 1919) ont été critiquées par le parti national allemand lui-même.

Il est curieux que le parti populaire allemand ait été le seul parti qui ait consacré les séances de son congrès à l'élaboration d'un programme politique, et que, dans ce programme, les questions économiques et sociales tiennent une place prépondérante. Il y est en particulier beaucoup parlé des associations communes.

Il apparaît bien qu'Albert Voegler et avec lui tout le parti populaire allemand veuillent se faire désormais les champions de la réconciliation entre ouvriers et patrons et les défenseurs attitrés des associations communes. Les mots d'« Union dans le travail » sont inscrits sur leur drapeau à côté de celui de « monarchie ». C'est Albert Voegler qui organisa avec Hugo Stinnes la fameuse réunion du 6 octobre 1918, au Stahlhof de Dusseldorf, où les industriels rhénans décidèrent pour la première fois d'entrer en pourparlers avec les syndicalistes et de s'entendre avec eux. Les négociations se poursuivirent ensuite à l'Hôtel Continental de Berlin, elles aboutirent à la conclusion du pacte du 15 novembre 1918, dont nous avons déjà parlé.

Au Congrès national allemand, Alfred Hugenberg n'avait parlé de la collaboration entre ouvriers et patrons que pour montrer tous les obstacles qui s'opposent à sa réalisation. Il avait laissé le soin au délégué ouvrier Franz Behrens d'exposer du point de vue syndicaliste le caractère des associations communes. Ainsi, tandis que les autres partis bourgeois, monarchistes ou républicains, se montrent indifférents ou hostiles, le parti populaire allemand, lui, s'efforce avec beaucoup d'habileté et de décision d'accaparer à son profit cette question de l'entente entre employeurs et employés et d'en faire la marque de son programme.

Il n'est pas exagéré de représenter le parti populaire allemand comme le parti politique qui reflète le plus fidèlement l'opinion des milieux industriels. La majorité des chefs d'industrie sont encore aujourd'hui monarchistes. Ils restent persuadés qu'il n'est pas de plus sûr garant pour le succès de leurs entreprises et la défense de leurs intérêts qu'un État

fort, appuyé sur une bonne armée. Le parti populaire allemand a repris dans la nouvelle Allemagne le programme de l'ancien parti national libéral, qui était sous l'ancien régime le parti des industriels, et en maintient la tradition. Son chef, le docteur Gustave Stresemann, était il y a encore peu de temps le secrétaire général de la plus puissante association régionale industrielle, l'Union des Industriels saxons, qui compte plus de 6 000 membres.

Il n'est pas possible aux chefs d'industrie de se déclarer ouvertement pour la monarchie. Bien au contraire, comme ils se sont avant tout fixé pour tâche la restauration de la vie économique en Allemagne, ils se trouvent aujourd'hui placés dans la nécessité de travailler en commun avec les partis gouvernementaux ou républicains.

Parmi ces partis, les démocrates seuls, malgré les maladresses de leur politique et les imprécisions de leur programme, peuvent présenter des garanties suffisantes. Par principe, les socialistes sont naturellement l'objet des suspicions patronales. Quant au centre, il est, pour le moment du moins, trop soumis à l'influence des chefs ouvriers chrétiens ; il est aussi trop préoccupé de religion. Dans la *Gazette de Voss* du 26 novembre au soir, Charles-Frédéric de Siemens adressait un pressant appel au parti démocratique pour l'amener à défendre au sein du gouvernement de coalition les intérêts des industriels allemands. Les démocrates ont répondu à cet appel en faisant triompher une partie des revendications patronales, grâce à l'appui du centre, lorsque la commission parlementaire pour l'étude des questions sociales discuta le projet de loi sur les Conseils ouvriers dans les usines.

L'organe préféré des industriels allemands semble être, aujourd'hui, la *Gazette de Voss*, organe démocratique. Le directeur du journal, Georges Bernhard, économiste averti, mais théoricien autoritaire, reste toutefois en relations aussi bien avec les membres du parti populaire allemand qu'avec les socialistes de droite.

La majorité des industriels allemands ne s'est donc ralliée au parti démocratique que par opportunisme. Le parti démocratique allemand reste avant tout un parti d'employés, de petits commerçants et d'intellectuels. Ses chefs principaux

sont un ancien magistrat, Eugen Schiffer, aujourd'hui vice-chancelier, un haut fonctionnaire municipal, Erich Koch, ministre de l'Intérieur, et un commerçant de Hambourg, Karl Petersen.

Si, dans les circonstances présentes, les industriels allemands ne pouvaient adhérer ouvertement à la monarchie, ils ne pouvaient pas non plus, logiquement, soutenir le parti populaire allemand, dont l'activité se bornait à faire au gouvernement une opposition stérile. Depuis le congrès de Leipzig du 21 octobre 1919, le parti populaire semble vouloir renoncer à cette tactique peu avantageuse. Il annonce son intention de participer lui aussi à l'œuvre de restauration économique et présente un programme économique précis et pratique. « Il est bien peu important aujourd'hui, déclarait dans la *Gazette de Silésie* du 19 décembre le professeur Tafel, secrétaire du parti populaire allemand à Breslau, de savoir s'il vaut mieux avoir à la tête de l'État un Prince qu'un Président de République. Des questions beaucoup plus graves se posent pour l'Allemagne. Tous les gens raisonnables sont d'accord avec moi sur ce point. On n'est pas un homme perdu parce qu'on est républicain. Je dirai même que dans les circonstances présentes un républicain clairvoyant est plus utile qu'un monarchiste aveugle. Ce qui importe, c'est d'avoir au gouvernail de l'État des hommes honnêtes et compétents. »

Cette évolution du parti populaire allemand semble devoir le rapprocher du groupe des industriels, qui constitue en quelque sorte l'aile droite du parti démocratique. A la limite, la différence entre les deux groupements politiques ne sera pratiquement plus sensible.

*
* *

Quoique depuis deux ans le délabrement économique de l'Allemagne, l'excitation révolutionnaire, l'extrême complication des problèmes politiques et sociaux, enfin la nécessité de reprendre le travail au plus vite eussent décidé les industriels à s'écarter des luttes politiques, pour cantonner leur action dans les domaines où leurs intérêts étaient plus immé-

diatement engagés — le domaine économique et par suite le domaine social —, il était à prévoir qu'ils se trouveraient nécessairement amenés à aborder malgré eux les questions de politique étrangère, que la guerre, l'armistice et le Traité de Paix ont mêlées plus étroitement que jamais à la vie du peuple allemand.

La méthode la plus sûre qui s'offre à l'Allemagne pour s'acquitter des obligations que lui impose le Traité consiste à pratiquer une politique étrangère extrêmement prudente et objective. Instruits par un an d'expérience et de critiques, par le spectacle des indécisions du Gouvernement, des passions personnelles et des préjugés des diplomates, les industriels allemands ne cachent pas leur dessein de ravir la diplomatie aux hommes politiques. Leurs représentants les plus éminents déclarent à qui veut les entendre que les rapports avec l'étranger ne peuvent être assurés que par des hommes d'une large et précise compétence, en particulier par des hommes parfaitement instruits de la vie économique allemande.

Sur ce point comme sur tant d'autres, le parti populaire allemand s'est fait une fois de plus l'écho des préoccupations du monde industriel. Le docteur Stresemann, chef du parti, a insisté longuement dans ses derniers discours sur la nécessité de purger la politique étrangère de son caractère étroitement « politique ». Le parti s'est efforcé en même temps de tracer les grandes lignes d'un programme de politique étrangère. Il s'est assuré pour cela des lumières d'un diplomate de carrière, qui a dirigé pendant la guerre, au ministère des Affaires étrangères, les relations avec la presse, le baron de Rheinhaben. Rheinhaben a exposé ses vues à la fois dans le bulletin du parti populaire allemand, *National-liberale Correspondenz* (nº 357), et dans la *Gazette de Voss* du 17 décembre matin.

D'après lui, la politique étrangère de l'Allemagne doit être uniquement dominée par la question du Traité de Versailles. L'attitude du Gouvernement allemand à l'égard du Traité de Paix doit être franche et loyale. L'activité tâtillonne et aveugle déployée par le présent ministre des Affaires étrangères, Hermann Müller, ne peut aboutir à rien. Le ministre socialiste majoritaire donne partout de la tête, se heurte à tous les

obstacles, fournit à chaque instant aux nations ennemies l'occasion de prétendre que l'Allemagne n'a qu'une intention : susciter des difficultés à l'Entente.

Nous devons manifester clairement, déclare Rheinhaben, notre volonté d'exécuter le Traité de Paix, dans la mesure où la chose nous est possible. Nous devons nous efforcer en même temps de collaborer avec la France sur le terrain économique au profit commun des deux nations. Nous devons tâcher de montrer à notre ennemie quels intérêts matériels nous lient à elle, aussi bien en ce qui concerne la reconstruction du nord de la France qu'en ce qui a trait au développement général de la vie économique des deux pays. Il serait vain et peu digne sans doute de vouloir chercher à gagner de vive force les sympathies françaises, mais il est possible d'établir de bons rapports entre les deux peuples sur la base du simple intérêt.

Sans doute Rheinhaben et les industriels allemands espèrent-ils, par cette attitude, gagner la confiance de la France et obtenir d'elle un adoucissement aux rigueurs du Traité de Versailles.

Rheinhaben se demande ensuite comment il sera possible à l'Allemagne, par une politique extérieure active et réfléchie, de *provoquer la revision du Traité.* Nous ne nous lasserons pas, dit-il, de réclamer la revision du Traité. Le peuple allemand tout entier n'a qu'une opinion sur ce point. Il ne lui est pas possible de vivre sous le régime de la paix de Versailles. — Or, pour en obtenir la modification, le diplomate allemand ne conçoit qu'une seule méthode : entrée aussi prochaine que possible de l'Allemagne dans la Ligue des Nations et rapprochement, au sein même de la Ligue des Nations, avec l'Amérique et avec la Russie.

L'attitude de l'Amérique à l'égard des nations européennes est pour le moment obscure. Il est probable toutefois qu'elle ne refusera pas dès aujourd'hui quelques secours à l'Allemagne. — Quant à la Russie, il est certain, affirme Rheinhaben, qu'une fois débarrassée du bolchevisme et soumise à un régime démocratique (il est impossible aujourd'hui de gouverner en Europe sans tenir compte des principes démocratiques), elle souhaitera aussitôt l'union avec l'Allemagne. *La collaboration russo-allemande est une nécessité vitale pour le peuple*

allemand. D'elle seule dépendra le développement du pays — développement économique d'abord, développement politique ensuite.

En commentant le programme proposé par Rheinhaben, la revue officielle du parti populaire allemand, *Voix allemandes* (*Deutsche Stimmen*, 7 décembre 1919), insiste également sur l'utilité d'une union entre la Russie et l'Allemagne. Elle fournira plus tard la base de tout un plan de campagne destiné à renverser la toute-puissance du capitalisme anglo-saxon.

Il importe donc pour l'Allemagne, que le Bolchevisme soit chassé le plus rapidement possible de Russie. Les industriels allemands sont prêts à subventionner toute entreprise qui se donnera pour tâche de mettre un terme au Gouvernement des Soviets. Il y a longtemps que certains d'entre eux entretiennent à grands frais la propagande antibolcheviste en Allemagne, laquelle abrite souvent des menées plus précises : réactionnaires, monarchistes, antisémites. La maison Frédéric Krupp et ses directeurs, Alfred Hugenberg, Kurt Sorge l'alimentent généreusement. Les industriels allemands ont d'autre part donné quelque argent et fait de larges promesses aux contre-révolutionnaires russes qui intriguent à Berlin et s'efforcent d'y préparer une expédition contre Moscou. Ils se rendent compte toutefois depuis deux mois que de tels projets ne peuvent être réalisés qu'avec le consentement de l'Entente. Ils font désormais dépendre les avances de fonds de l'acquiescement préalable des puissances alliées.

Ils préféreraient certes de beaucoup que l'Entente elle-même prît l'initiative d'une vaste opération à laquelle participeraient les troupes allemandes et les généraux allemands. Depuis de longs mois, des membres importants de l'industrie allemande agissent activement auprès des missions alliées, surtout des missions anglaises, pour qu'elles amènent leurs gouvernements à prendre les décisions nécessaires. On sait assez que de leur côté les généraux les plus connus, comme Hoffmann, Von Kluck et Ludendorf lui-même sont disposés à prêter leur concours à la grande croisade antibolcheviste et à se soumettre à un commandement interallié.

***

Il n'est pas sans intérêt, pour achever de définir l'attitude des industriels allemands depuis le mois de novembre 1918, d'étudier ce que sont devenues aujourd'hui les Chambres de commerce et leur organe central berlinois, le *Comité de l'Industrie et du Commerce*. C'étaient les Chambres de commerce qui représentaient pratiquement et légalement jusqu'à la révolution les intérêts de l'industrie et du commerce allemands. Elles ne semblent plus être aujourd'hui que des organisations surannées, qui continuent à se recruter d'après un système électoral vieilli.

Les Chambres de commerce ne pouvaient guère trouver de défenseurs auprès des industriels. Elles avaient le désavantage à leurs yeux de mélanger les intérêts différents de l'industrie et du commerce. Elles leur apparaissaient en outre, en tant qu'organisations reconnues par la loi, comme dépourvues de l'indépendance que réclame la situation présente. Elles avaient enfin ce grave défaut d'avoir été jusqu'à la guerre trop exclusivement soumises à l'influence prussienne. C'était le Comité de l'Industrie et du Commerce qui décidait sous l'ancien régime en commun accord avec le ministère du Commerce prussien de la politique économique allemande. Un rapport de la commission parlementaire prussienne du commerce et de l'industrie daté du 22 octobre 1919 et publié récemment dans la revue *Handel und Gewerbe*, organe des Chambres de commerce, constate avec amertume qu' « autrefois l'influence de la Prusse était déterminante dans la préparation des lois économiques. Le Comité de l'Industrie et du Commerce servait alors de conseiller aux autorités prussiennes. Aujourd'hui la Prusse n'a guère connaissance des lois économiques, même des lois les plus importantes, qu'après qu'elles ont été définitivement établies par les ministères d'Empire ».

Les Chambres de commerce voudraient continuer à jouer auprès du Gouvernement de l'Empire le rôle qu'elles jouaient autrefois auprès du ministère prussien. Elles ne cessent de se plaindre depuis plus d'un an auprès du ministère d'Empire des Affaires économiques, sous prétexte qu'il néglige de leur

assurer une représentation dans les organes économiques nouvellement créés. Le ministère n'a jusqu'ici pas tenu grand compte de ces récriminations. Il vient de décider toutefois que les Chambres de commerce auront à désigner les 12 délégués régionaux de l'industrie et du commerce du prochain « Conseil économique provisoire d'Empire ».

Il semble bien que désormais les Chambres de commerce soient destinées à jouer le rôle modeste d'organes chargés de défendre les intérêts économiques des États et des Provinces. Elles ont d'ailleurs reconnu elles-mêmes au cours d'une réunion tenue par leurs représentants à Weimar, le 7 octobre 1919, qu'elles étaient « des organisations régionales agissant en rapports étroits avec les gouvernements particuliers des États ». Elles n'en manifestent pas moins encore aujourd'hui à l'occasion l'impatience que leur cause l'impuissance où elles sont réduites. Elles se laissent volontiers aller à rechercher les moyens qui leur permettraient d'agir de nouveau sur la politique de l'Allemagne. Le 26 février 1919, la Chambre de commerce d'Arnsberg (Westphalie) émettait l'idée que les différents partis politiques devraient avoir leur commission économique particulière. Elle faisait valoir que le centre possédait déjà la sienne, que la section du parti populaire allemand de Hambourg allait en constituer une prochainement. Grâce aux commissions économiques, lesi ntérêts de l'industrie et du commerce pourraient être représentés directement à l'intérieur des partis et défendus plus efficacement au Reichstag. Les Chambres de commerce se réserveraient naturellement le soin de rechercher et de présenter les candidats convenables.

La Chambre de commerce d'Elberfeld, plus prudente, s'éleva contre la proposition d'Arnsberg, en montrant tous les dangers qu'entraînerait une union trop étroite de l'économie et de la politique. Le Comité du Commerce et de l'Industrie, intéressé par le débat, entreprit alors une enquête, qui n'est pas encore terminée aujourd'hui. Les Chambres de commerce de Bingen, Brême, Osnabruck, et une des deux Chambres de Hambourg se sont rangées jusqu'ici à l'avis d'Arnsberg; les Chambres de Cologne, Dresde, Carlsruhe, la deuxième Chambre de Hambourg, à celui d'Elberfeld.

*
* *

Il existait avant la guerre à côté des Chambres de commerce une sorte d'association de combat de l'industrie allemande, la *Ligue de la Hanse*. Cette ligue exerce encore aujourd'hui une action réelle et dispose dans certains milieux d'une grande influence.

Elle a été fondée en 1909 par le banquier Jacob Riesser pour défendre les intérêts de l'industrie et du commerce contre la politique agrarienne. Tout en proclamant sa neutralité politique, elle favorisait avant la guerre le parti national libéral. La ligue de la Hanse ne comprend pas moins de 30 groupements d'États et de provinces et 600 groupements locaux. 872 sociétés y sont affiliées. Elle est présidée à la fois par Jacob Riesser, qui est député du parti populaire allemand en Hesse-Nassau, et par l'industriel de Mannheim, Émile Engelhard, député démocrate. Elle compte en outre dans son comité directeur un membre important du parti démocratique, le docteur Koehler, et un député du parti populaire allemand, le grand commerçant du Hambourg, Franz Witthoeft.

Par suite du bouleversement économique et politique de l'Allemagne, la ligue de la Hanse a dû modifier sa ligne de conduite et se fixer de nouveaux buts. Elle se présente aujourd'hui comme une ligue économique bourgeoise, hostile au socialisme, et se dispose aux prochaines élections à soutenir tous les partis bourgeois qui adopteront son programme. La ligue manifeste toutefois l'intention de désigner ses propres candidats et même dans certains cas particuliers d'établir ses propres listes.

Dans un article du 18 novembre soir, la *Germania*, organe officiel du Centre catholique à Berlin, salue l'initiative de la ligue de la Hanse. « La ligue est en passe de devenir, avec l'Union Centrale de l'Industrie allemande, le centre de ralliement de toute la bourgeoisie appartenant à l'industrie et au commerce. Elle constituera bientôt une vaste organisation professionnelle et sociale qui servira de point de départ à un mouvement patronal analogue au mouvement ouvrier et au

mouvement agraire. » Il est clair que le Centre, en tant que parti politique, voudrait utiliser à son profit l'attitude nouvelle de la ligue de la Hanse. Le parti populaire allemand et le parti démocratique désireraient également bénéficier de l'activité politique qu'elle déploie depuis la révolution.

A l'exemple des Chambres de Commerce et du Comité de l'industrie et du commerce, la ligue de la Hanse remplit la presse de ses protestations belliqueuses contre la politique économique du Gouvernement de coalition de la nouvelle Allemagne. Elle a fait vigoureusement campagne au mois de juillet 1919 contre le plan de réformes socialistes du ministre Rudolph Wissell, et contribué pour une part à la chute de ce ministre. Elle n'a guère épargné depuis son successeur, Robert Schmidt, également socialiste majoritaire. Elle vient enfin de s'élever avec vigueur contre le projet de loi sur les Conseils d'ouvriers dans les usines et contre l'impôt appelé « Offrande Nationale ».

L'activité désordonnée et bruyante de la ligue de la Hanse ne peut constituer un danger grave pour le Gouvernement de la nouvelle Allemagne. Elle n'a obtenu jusqu'ici que d'assez maigres résultats. Elle contraste singulièrement avec l'action patiente et réfléchie de l' « Union Centrale de l'Industrie allemande » et de la « Fédération des Associations d'Employeurs ».

***

Dès les premiers mois de la révolution, les industriels allemands ont su distinguer parmi la complexité de leurs intérêts ceux qui leur paraissaient les plus utiles à défendre, et réussi ainsi à fixer avec précision leur ligne de conduite. Ils possèdent aujourd'hui de bonnes organisations. Ils sont particulièrement bien armés pour s'opposer sur le terrain économique aux exigences des socialistes. L' « Union Centrale de l'Industrie allemande » acquerra peu à peu sans nul doute sur le prolétariat allemand, désuni, maladroit, craintif et crédule, un ascendant réel. La « Fédération des Associations d'Employeurs » parviendra elle aussi, avec plus de difficultés sans doute, à accomplir sa tâche. Son action persévérante et tenace contribuera

puissamment à faire renaître parmi la classe ouvrière le goût de l'effort et à réintroduire l'ordre dans le marché du travail. Les industriels allemands arriveront-ils en dernière analyse à ravir aux syndicalistes le fruit de leur victoire et à exploiter à leur profit cette collaboration entre employeurs et employés, dont ils ont dû, bien à regret, reconnaître le principe au mois de novembre 1918? Ils voudraient dès maintenant pouvoir se servir des associations communes comme d'un moyen de gouvernement pour régler, selon leurs intérêts et leurs desseins, les grandes questions économiques et sociales qui préoccupent aujourd'hui l'Allemagne. Il semble bien difficile qu'ils y parviennent jamais; ils auront toujours à compter avec la triple coalition des syndicats socialistes, des syndicats libéraux et des syndicats chrétiens. Cette coalition dispose toujours d'effectifs très nombreux et de chefs éprouvés. Elle peut en outre appuyer son action sur une tradition ancienne.

J. CHAPPEY

L'administrateur-gérant : E. GUILMOTO.

LIVRES NOUVEAUX

AU PAYS DE STENDHAL

par **Gabriel Faure.**

M. Gabriel Faure est un pèlerin fervent, mais éclectique. Il nous a d'abord promenés au pays de saint François d'Assise, puis dans celui de sainte Catherine de Sienne ; maintenant, il nous conduit à Grenoble, chez Stendhal. Notre plaisir change, comme le décor, mais il n'est nullement diminué. Avec cet excellent guide, nous montons l'escalier magnifique de la maison où naquit Henri Beyle, « le plus beau logement de la ville », nous nous asseyons sur la terrasse fameuse d'où la vue embrasse un si beau paysage urbain, nous nous promenons sous la voûte des tilleuls légendaires. Le pèlerinage est réellement délicieux, et, grâce à une abondante documentation graphique, nous pouvons croire que nous venons de revivre l'enfance du jeune Beyle dans sa ville natale.

LES LOIS FRANÇAISES DE 1815 A NOS JOURS

par **L. Cahen et A. Mathiez.**

Les auteurs de ce livre ont pensé avec raison qu'une lacune était à combler dans l'éducation civique. La guerre a montré ce que l'ignorance peut coûter aux peuples : la connaissance de l'histoire est, mieux qu'un complément d'autres études, un véritable devoir du citoyen et une sûre garantie des nations. On trouvera donc, dans ce volume que l'on peut, et ce n'est pas le déprécier, qualifier de « Manuel », un résumé de l'histoire légale du XIXe siècle. Ayant sous les yeux le texte même des lois dont l'application constitue la trame de la vie publique, et non des résumés, des extraits ou commentaires, le lecteur mûrira à la fois son sens critique et son sens civique.

LE DERNIER RENDEZ-VOUS

par **Jean-Louis Vaudoyer.**

Le romancier s'est plu à analyser dans ce récit un cas psychologique intéressant, il l'a fait avec la finesse d'aperçus et la délicatesse de touche qu'on lui connaît. M. Vaudoyer, lorsqu'il écrit un roman, n'oublie jamais qu'il est poète, c'est ce qui fait le charme particulier de ses héroïnes. *Le Dernier Rendez-vous* est, essentiellement, un roman sentimental ; il s'en exhale une mélancolie attendrissante, de plus il soulève une question de casuistique amoureuse. Il ne saurait manquer de faire longuement rêver ses lectrices.

JOURS DE BATAILLE ET DE VICTOIRE

par **Georges Lecomte**

Ce livre contient une série d'articles où M. Georges Lecomte a noté les idées et les impressions que les formidables événements de la guerre devaient susciter chez un témoin aussi vibrant et aussi intelligent. On revivra, en lisant son livre, ces années plus terribles que celle dont Victor Hugo a parlé, mais qui, heureusement, s'achèvent dans la gloire. On y trouvera, avec la chaleureuse éloquence qui est familière à l'auteur, une saine philosophie, beaucoup de réflexions utiles à méditer, d'idées bonnes à propager. C'est une excellente lecture d'après-guerre.

LA PSYCHOLOGIE SOCIALE

par **G. L. Duprat.**

Cet ouvrage, qui fait partie de la série publiée sous le titre d'*Encyclopédie scientifique* et sous la direction du docteur Toulouse, traite des questions de psychologie dans un esprit nouveau. D'une part, sans prétendre arriver à des formules *ne varietur*, l'auteur a essayé de dégager, des faits analysés, des lois, ce qui, en psychologie pure, est une tentation assez hardie ; — d'autre part et surtout, il étudie non plus l'individu isolé, mais l'individu engagé dans un milieu social dont l'influence agit sur les moindres nuances de son activité mentale. On lira avec intérêt les pages sur les caractères des différents peuples (allemand, anglais, américain, français, italien, etc.), sur les sentiments collectifs, croyances, religion et mœurs, où l'application de cette méthode sociologique conduit à des résultats particulièrement curieux.

LE POIDS DU PASSÉ

par **Marguerite Regnaud.**

L'auteur nous avertit que son livre fut écrit avant la guerre : aussi nous offre-t-il un portrait de l'Allemand qui ne ressemble pas tout à fait à celui que nous avons appris à connaître. Cependant, certains traits le font déjà pressentir. Quant au roman en lui-même, c'est une idylle un peu mélancolique, délicatement contée et dont le charme est réel. Il s'en dégage aussi une salutaire leçon de courage et d'énergie : ce sont là des mérites hautement estimables.

LA REVUE DE PARIS

Parait le 1er et le 15 de chaque mois

PRIX DE L'ABONNEMENT

	UN AN	SIX MOIS	TROIS MOIS
PARIS, SEINE ET SEINE-ET-OISE	80 »	41 »	21.50
DÉPARTEMENTS ET COLONIES FRANÇAISES.	86 »	44 »	23 »
ÉTRANGER.	92 »	47 »	24.50

PRIX DE LA LIVRAISON : 4 fr. 50

On s'abonne à la Revue de Paris, 3, *rue Auber (Maison d'édition Calmann-Lévy), dans toutes les librairies et dans tous les bureaux de poste de France et de l'Étranger.*

Sans aucuns frais supplémentaires, la Revue de Paris *est fournie rognée aux abonnés qui en font la demande.*

Les abonnements partent du 1er *ou du* 15 *de chaque mois.*

Les mandats ou valeurs à vue doivent être au nom de M. l'administrateur-gérant de la Revue de Paris, 3, *rue Auber.*

Les annonces sont reçues à la **Société Nouvelle de Publicité**, 11, *boulevard des Italiens, Paris.*

La reproduction et la traduction des œuvres publiées par la Revue de Paris *sont, à moins d'indication spéciale, complètement interdites dans tous les pays y compris la Hollande.*

La première Table Décennale (1894-1903) *est mise en vente au prix de* 2 *fr.* 50.

POCHY, imprimeur de la *Revue de Paris*, 85 bis, faubourg Saint-Honoré, Paris.